





BIBLIOTHÈQUE

ÉTRANGÈRE.

DE L'IMPRIMERIE DE DAVID,
RUE DU POT-DE-FER, N. 14, (F. S.-G.)

BIBLIOTHÈQUE
ÉTRANGÈRE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE,

ANCIENNE ET MODERNE,

OU

CHOIX D'OUVRAGES REMARQUABLES ET CURIEUX,

TRADUITS OU EXTRAITS DE DIVERSES LANGUES,

AVEC DES NOTICES ET DES REMARQUES;

PAR M. AIGNAN,

MEMBRE DE L'INSTITUT (ACADÉMIE FRANÇAISE).

Concordia mixtis.

OVIDE.

TOME I.





A PARIS,

CHEZ LADVOCAT, LIBRAIRE,

ÉDITEUR DES ŒUVRES COMPLÈTES DE SHAKSPEARE, SCHILLER, BYRON, MILLEVOYE, ET DES CHEFS-D'ŒUVRE DES THÉATRES ÉTRANGERS,

PALAIS-ROYAL, GALERIE DE BOIS, N. 195.

M. DCCC. XXIII.



QUELQUES OPUSCULES

DE

SAINT JEAN-CHRYSOSTÔME.

TRADUITS DU GREC.

Fin du quatrième Siècle.

NOTICE.

Le premier siècle de l'ère chrétienne fut marqué par un grand mouvement religieux et philosophique. A la Chine, au Japon, dans la Chersonnèse de l'Inde, les antiques superstitions succombaient sous celles de Boudda. Chez les Germains, Arminius mort devenait Irminsul, autre idole de la patrie, objet d'un culte nouveau. Dans l'immense empire romain, l'apothéose des exécrables empereurs, le mélange confus de toutes les divinités de la terre, l'adoration de *Crepitus*, les fêtes de *Pertunda*, portaient les derniers coups au polythéisme; et ses cérémonies, ses mystères, méprisés des enfans eux-mêmes, ne trouvaient plus que dans la superstition des vieilles femmes un reste de vénération et de crédulité. Cependant l'espèce humaine, que les crimes d'une ombrageuse tyrannie avaient réduite au désespoir, cherchait dans les doctrines fortes ou ardentes un refuge, un prémunissement, une consolation. Les hommes doués d'une raison grave et sévère, demandaient aux austérités du portique, aux enseignemens ou aux exemples des Sénèque, des Sextus et des Thraséas, du courage contre les proscriptions. Ceux dont l'imagination plus vive voulait se nourrir d'enthousiasme et de miracles, adoraient dans le prodigieux

Apollonius, le fils même de Dieu, descendu sur la terre pour le salut de l'humanité.

Mais le foyer le plus brûlant de toutes ces agitations mystiques était la petite province de Judée. Une longue occupation de ce pays, d'abord par les Grecs et ensuite par les Romains, en avait tellement changé les dogmes et les mœurs, que la loi de Moïse n'y subsistait plus en quelque sorte que comme un vain simulacre; pour cette nation inquiète et subtile, le vrai prophète, le vrai patriarche était alors Platon. Platon avait dit, au second livre de sa République : « Le juste parfait est celui qui ne cherche pas à paraître bon, mais à l'être; autrement il serait honoré et récompensé, et l'on pourrait douter s'il aimerait la justice pour elle-même, ou pour l'utilité qui lui en reviendrait. Il faut le dépouiller de tout, hors de sa justice : il doit n'en avoir pas même la réputation, passer pour injuste et pour méchant, et, comme tel, être fouetté, tourmenté, crucifié, conservant toujours sa justice jusqu'à la mort. » Ce texte ouvrit aux novateurs une source inépuisable de commentaires, et alluma parmi eux une ardente rivalité de prédications et de martyre. C'était à qui deviendrait, au péril de sa vie, le juste de Platon, le réformateur de son peuple, l'envoyé de Dieu même.

D'abord Judas de Gamala soulève contre le joug romain l'indignation des campagnes. « Les Juifs, dit-il, ne doivent ni payer tribut à des princes païens, ni les nommer dans leurs prières; la terre ne doit reconnaître d'autre autorité que celle de Dieu même, annoncé par Judas son prophète. » Ainsi la secte iduméenne est créée, et mise en opposition avec le pharisaïsme : viennent ensuite les deutérotes qui n'expliquaient la loi que par des énig-

mes; puis les sectateurs de Dosithée; puis ceux de Simon le magicien; deux imposteurs, qu'avaient précédés plusieurs autres, et dont chacun se disait l'émissaire de Dieu: combien de faux messies avant l'arrivée du véritable!

Enfin ce dernier parut, annoncé par Jean-Baptiste son précurseur, et glorifié par ses apôtres et ses disciples. Leur doctrine, berceau de la primitive église, s'appela d'abord doctrine des frères, des élus, des nazaréens, des galiléens; c'étaient les enseignemens du Christ, mêlés d'un côté aux idées platoniques de verbe et de trinité, développées et popularisées par Philon; de l'autre, aux pratiques d'abstinence et de perfection mystique des thérapeutes et des disciples de Pythagore.

Parmi les nazaréens se distingue d'abord le pharisien Gamaliel qui n'adopte pas encore tout-à-fait la secte nouvelle, mais qui, par le doute, dispose les esprits à l'adopter. Saint Paul, son élève, passe bientôt du pharisaïsme à la doctrine nazaréenne; puis, par un schisme bien plus remarquable, se séparant tout-à-coup de la communion juive, devient, avec un petit noyau d'environ cinquante fidèles, le premier fondateur de celle des chrétiens. C'est à dater de cette époque que les hostilités commencèrent entre les deux croyances; le gouvernement de Rome laissait aux discours, aux conférences, aux écrits des dogmatisans, tant qu'il n'y voyait aucun péril pour lui-même, une pleine et entière liberté.

Cependant plusieurs sectes juives, les thérapeutes, les gnostiques, les cabalistes, les ébionistes, etc., s'attiraient par la sublimité de leurs leçons un grand crédit et une extrême prépondérance; saint Marc s'empressa de leur opposer la célèbre école d'Alexandrie, fondée par lui pour l'enseignement des divines écritures. Comme eux, il s'en-

fonça dans les mystères et les allégories; et, plus habile qu'eux, appuyant sur les oracles et les sibylles des païens les preuves de ses dogmes et de ses préceptes, enta sur le vieux tronc de l'idolâtrie le rameau jeune et vigoureux du christianisme. En même temps, saint Jean l'évangéliste poussait aux plus abstraites conséquences les idées métaphysiques de Philon; et, par la mystique généalogie du verbe, naturalisait dans l'Occident les incarnations orientales.

Au second siècle, le christianisme avait déjà fait d'immenses progrès, non-seulement dans l'empire romain, mais jusque chez les nations barbares de l'Europe; c'est alors que le choix des évangiles fut fait; quatre seulement furent reçus comme canoniques; et trente-neuf rejetés comme apocryphes et comme fabriqués par les hérésiarques à l'appui de leurs erreurs. Citer toutes ces sectes serait chose immense et fastidieuse : comment parler des *fantastiques*, qui reléguaient parmi les apparences, l'incarnation de Jésus-Christ? des *cérenthiens* qui niaient sa divinité? des *héracléonites*, qui soutenaient que l'âme est corruptible et mortelle? des *marcosiens*, qui admettaient une quatrième personne dans l'essence de Dieu? des *montanistes*, qui voulaient surpasser la perfection des apôtres; et de tant d'autres dont les systèmes et les noms se sont perdus dans la nuit des temps?

Ce ne fut qu'au troisième et au quatrième siècle, que les premiers docteurs de l'Eglise, un Irénée, un Tertullien, un Clément d'Alexandrie, un Origène, un Cyprien, un Arnobe, un Lactance, accrurent, en les combattant, la célébrité des hérésies. Celle de Manès sur les Deux Principes, celle d'Arius sur la Substance du Verbe, nous

sont aussi connues aujourd'hui que les doctrines qui les réfutaient.

Cependant il ne faut pas croire que ces doctrines fussent fixées alors comme elles l'ont été depuis; la divinité de Jésus-Christ n'était encore affirmée que timidement, même par les orthodoxes, et les divins rameaux de la Trinité n'étaient pas pleinement dégagés de leur enveloppe platonique. Ce fut la persécution de Dioclétien qui, comme toutes les persécutions, redoubla l'ardeur et resserra l'union des fidèles. Ce fut elle qui peupla les déserts de la Thébaïde de ces fameux solitaires dont les ermites Paul, Antoine et Pacôme, s'étaient faits les premiers instituteurs.

Mais bientôt un immense événement vient changer la face de l'Eglise et celle du monde. L'humble religion du Christ, revêtue par Constantin de la pourpre impériale, s'assied auprès de lui sur le trône de l'univers. De pauvre, la voilà opulente; de modeste, orgueilleuse; de persécutée, persécutrice. Un premier concile général, celui de Nicée, présidé par Constantin lui-même, rédige et impose le symbole de la foi catholique, auquel se joint plus tard le mystère de l'Eucharistie, figuré dans le sacrifice de la messe. C'est envain que le paganisme, recueillant ses forces défaillantes, essaie de jeter un dernier éclat par les mains du philosophe Julien, son réformateur; ses temps étaient passés; et sous les coups de Jovien et de Théodose, il achève de mourir.

Dès les temps de Constantin, le gouvernement de l'Église reçut une organisation publique et régulière. Les communautés de moines, qui devenaient plus nombreuses de jour en jour, et qui étaient gouvernées par des abbés ou archimandrites, formaient la pépinière des diacres,

des prêtres et des évêques, sous la juridiction desquels ils étaient placés.

« Le choix des évêques se faisait, dit le sage abbé Fleury dans son second Discours sur l'Histoire ecclésiastique, par les évêques les plus voisins, de l'avis du clergé et du peuple de l'église vacante, c'est-à-dire par tous ceux qui pouvaient mieux connaître le besoin de cette église. Le métropolitain s'y rendait avec tous ses comprovinciaux. On consultait le clergé, non de la cathédrale seulement, mais de tout le diocèse. On consultait les moines, les magistrats, le peuple; mais les évêques décidaient, et leur choix s'appelait le jugement de Dieu, comme parle saint Cyprien. Aussitôt on sacrait le nouvel évêque, et on le mettait en fonction; mais on avait tellement égard au consentement du peuple, que, s'il refusait de recevoir un évêque après qu'il était ordonné, on ne l'y contraignait pas, et on lui en donnait un autre qui lui fût agréable. La puissance temporelle ne prenait point part aux élections, si ce n'est depuis la conversion des empereurs, pour les évêques des plus grands siéges et des lieux où le prince résidait..... Ces évêques, ainsi choisis, vivaient pauvrement, ou du moins frugalement; quelques-uns travaillaient de leurs mains... Ils ne donnaient pas grande application au temporel de leur église; ils en laissaient le soin à des économes, mais ne se déchargeaient sur personne du spirituel. Leur occupation était la prière, l'instruction, la correction.... Il est vrai qu'ils avaient des prêtres.... pour présider aux prières, et célébrer le saint sacrifice, en cas d'absence ou de maladie de l'évêque; pour baptiser ou donner la pénitence, en cas de nécessité. Quelquefois même l'évêque leur confiait le ministère de

la parole, car régulièrement il n'y avait que l'évêque qui prêchât...

» En chaque église, l'évêque ne faisait rien d'important sans le conseil des prêtres, des diacres et des principaux de son clergé. Souvent même il consultait le peuple, quand il avait intérêt à l'affaire, comme aux ordinations... Pour les affaires plus générales, les évêques de la province s'assemblaient et tenaient des conciles. C'était le tribunal ordinaire où régulièrement toutes les affaires devaient être terminées : c'est pourquoi il se tenait deux fois l'an...

» Au-dessous des évêques et des prêtres, il y avait un grand nombre d'officiers... diacres, acolytes, lecteurs et portiers, pour recevoir les aumônes des fidèles et les distribuer aux pauvres; pour maintenir l'ordre et la bienséance dans les assemblées, pour faire divers messages.., Ce n'était pas le particulier qui se présentait pour demander l'ordination, comme il eût demandé le baptême ou la pénitence. C'était le peuple qui demandait l'ordination de celui dont il connaissait le mérite, ou l'évêque qui le choisissait du consentement du peuple. Le particulier était souvent ordonné malgré lui. »

Ajoutons à ce tableau tracé par une main fidèle et justement respectée, que les ecclésiastiques alors n'étaient point assujettis au célibat, quoiqu'il fût regardé comme plus parfait que le mariage, et que les veuves et les vierges affiliées à l'église, étaient placées sous la surveillance et la direction des évêques, dont elles recevaient les secours lorsqu'elles étaient pauvres, ou dans les mains desquels elles versaient leurs aumônes et leurs dons, lorsqu'elles étaient riches.

Tel était l'état de l'église chrétienne, lorsqu'elle vit s'élever dans son sein, Jean, surnommé depuis Chrysostôme, ou *bouche d'or*, et qui en devint un des plus beaux ornemens, par son éloquence et par ses vertus.

Né à Antioche, au milieu du quatrième siècle, d'une des premières familles de cette grande cité, il eut pour père Secundus, général de cavalerie, et pour instituteur le célèbre Libanius, qu'il ne tarda pas à surpasser. Après avoir suivi quelque temps le barreau, et plaidé plusieurs causes avec un grand succès, il renonça tout-à-coup aux espérances mondaines, et fut attiré au christianisme par la pureté sévère de ses mœurs et par l'exaltation de sa philosophie. Sa modestie le fit lutter quelque temps contre les honneurs du sacerdoce et de l'épiscopat, mais il se soumit enfin à la volonté des évêques et à celle du peuple; il passa de l'obscurité de la vie monastique, aux divers emplois de l'Église, et enfin au siége patriarchal de Constantinople. Dans cette éminente dignité, la seconde alors du gouvernement chrétien, le saint évêque déploya, soit contre le luxe et la violence des grands, soit pour la réformation du clergé, un zèle qui n'était pas toujours sans amertume, et qui fut payé plusieurs fois par l'exil et par la persécution. La dernière de ces proscriptions fut marquée par un violent incendie dans lequel l'église de Sainte-Sophie et le palais du Sénat furent entièrement consumés. Les magistrats virent dans cet événement des signes non de la vengeance divine, comme le prétendaient les fidèles, mais de la vengeance des amis de Chrysostôme, dont plusieurs furent arrêtés et livrés aux tortures. Quant au saint archevêque lui-même, il éprouva, dans son exil, tant de barbares traitemens de la part des féroces exécuteurs de l'ordre impé-

rial, que ses forces, déjà affaiblies par les pieuses austérités, y succombèrent bientôt : il mourut à l'âge de soixante-trois ans, le front ceint de la triple couronne de la vertu, de l'éloquence et du martyre.

Son *Traité du sacerdoce*, dont je présente ici l'extrait, est une de ses premières et de ses plus éclatantes compositions. Chrysostôme était encore laïque. Il justifie son effroi des fonctions sacerdotales par la haute idée de perfection qu'il y attache, et trace, en effet, de cette perfection, un tableau qu'on peut regarder comme la censure des âges suivans et même des temps où le jeune docteur écrivait; car déjà, nous le voyons par ses ouvrages, une grande corruption s'était introduite dans le troupeau chrétien. Le clergé, entouré d'honneurs, de richesses, de puissance, ne retraçait presque plus rien de la doctrine et des mœurs des apôtres; et, d'un autre côté, la perfection plus qu'humaine à laquelle le christianisme aspirait, mettait obstacle à ce que ses enfans atteignissent même aux limites permises à l'humanité. Ce dégagement absolu des choses de la terre, base de ses divins enseignemens, cette renonciation entière aux espérances du monde, cette violence continuelle faite aux passions et à l'empire des sens en faveur d'une félicité mystique et inconnue, avaient bien pu étonner et séduire l'imagination dans les temps de la profonde misère et de l'affreuse oppression de l'univers; mais lorsqu'une domination plus calme et plus juste laissait respirer les âmes, et les rappelait doucement aux penchans de la nature, ce n'était pas sans inconvénient que des prédicateurs exagérés ordonnaient de contrarier ce qu'il eût été mieux de conduire, et de vaincre ce qu'il ne fallait que régler.

C'était surtout la doctrine dangereuse de la virginité, qui

devenait la source des plus grands désordres. Saint Jean-Chrysostôme a composé sur cette matière un traité dans lequel son jugement et sa raison accoutumés l'abandonnent tout-à-fait. Il prétend que la virginité est le but auquel hommes et femmes doivent tendre tous, sans aucunement se soucier de la propagation humaine, à laquelle Dieu saura bien pourvoir par d'autres moyens que par l'union des sexes. Mais il est trop facile de lui répondre que, puisque telle est la voie que Dieu a jugé à propos de choisir, il ne sied pas à l'homme de contrarier les desseins de la Providence, et que la sagesse humaine ne consiste qu'à les seconder.

Quoiqu'il en soit, la nature violemment arrêtée dans ses légitimes directions, s'en créait dès-lors de fausses et de détournées. Ceux d'entre les prêtres qui voulaient concilier les honneurs du célibat avec les plaisirs du mariage, ou plutôt avec des plaisirs bien plus piquans, recueillaient, chez eux, sous prétexte de se faire servir par elles, de jeunes vierges, avec lesquelles ils entretenaient des commerces criminels. De leur côté, les vierges riches ouvraient leurs maisons à des directeurs qui les menaient dans d'autres routes que celles du salut; ou si les uns et les autres ne franchissaient pas les dernières bornes de la pudeur, ils offraient du moins à leurs frères de déplorables scandales; et, par mille menues pratiques que leur suggérait le démon, donnaient le change à leurs désirs et de l'aliment à leur sensualité. Tel est l'objet des deux *Homélies contre les clercs célibataires*, et *contre les vierges canoniques*, dont j'offre pareillement l'extrait. Tout chrétien sage, en les lisant et en jetant les yeux sur les âges futurs, doit regretter que la discipline ecclésiastique n'ait pas vigoureusement tranché la racine de ces désordres en

honorant jusque dans les prêtres le respectable état du mariage, fondement de toutes les vertus comme de tous les intérêts de la société. C'était ce qu'allait faire le concile de Trente, à l'instigation du fameux cardinal de Lorraine, qu'animaient alors d'excellentes vues réformatrices, lorsque l'assassinat de François de Guise, jeta tout-à-coup ce violent pontife en des routes entièrement contraires, et prépara pour la chrétienté de grands scandales et de grands malheurs : tant il est vrai que les attentats, dans quelques vues qu'ils se commettent, ne peuvent jamais enfanter que des maux !

Le même motif de recherches curieuses sur les mœurs des vieux âges, d'après lequel j'ai extrait les ouvrages ci-dessus mentionnés, m'a porté à traduire entièrement l'*Homélie contre les étrennes*, ou *célébration des calendes de janvier*. C'étaient des restes de pratiques païennes, qui devenaient pour les chrétiens l'occasion de beaucoup de désordres. Ce morceau, que je ne crois pas avoir encore été traduit en français, peut donner quelque idée de l'éloquence abondante et fleurie, mais un peu subtile et verbeuse, du vénérable évêque de Constantinople. Lorsque l'abbé Auger le comparait à Démosthène, il se méprenait entièrement sur le caractère de ces deux orateurs, dont ses pâles et froides versions ne retracent rien.

Si les espérances qu'on nous fait concevoir se réalisent, quelque jour un de nos plus habiles littérateurs nous montrera plus dignement les beautés trop peu connues des Saints-Pères, et, par de savans parallèles de ces hommes étonnans avec les orateurs qui les ont précédés et ceux qui les ont suivis, remplira l'une des plus grandes lacunes de la littérature moderne. Les rapides essais que je fais entrer dans ce recueil, n'ont point la prétention de riva-

liser avec son travail, conçu dans des vues toutes différentes; mais bien plutôt, de l'annoncer et d'en relever d'avance le mérite et la nécessité.

Je dois dire, en finissant, que j'ai sous les yeux une bien mauvaise traduction anonyme (imprimée en 1691, in-8°), des trois premiers ouvrages dont je donne l'extrait, et de plusieurs autres opuscules du même père. Cette traduction, que je crois de l'abbé de Bellegarde, est pleine de mutilations et de contre-sens.

FIN DE LA NOTICE.

TRAITÉ DU SACERDOCE.

EXTRAIT.

Un intime ami de saint Chrysostôme, appelé Basile (1), partageait avec lui ses maîtres et ses études. La plus étroite affection les unissait l'un à l'autre; même esprit, même condition, même genre de vie. Seulement Basile, plus avancé que son ami dans la pratique des vertus chrétiennes, se disposait à embrasser la vie monastique, tandis que les soins profanes du barreau retenaient encore Chrysostôme. Basile, pour mieux enflammer son zèle, obtint de lui qu'il quittât sa maison et que tous deux se réunissent dans une habitation commune; mais la mère de Chrysostôme vint opposer à cette résolution ses caresses et ses larmes.

Les choses en étaient là, lorsque le bruit se répandit que l'assemblée des chrétiens voulait élever les deux amis à l'épiscopat. Tous deux tinrent conseil sur cet événement. Basile, dévoué à tout ce que le service de Dieu pourrait exiger de lui, aban-

donna à Chrysostôme le soin de prendre un parti dans une occurence si délicate; mais celui-ci pénétré de sa propre insuffisance, en même temps que de la haute capacité de Basile, usa d'un pieux stratagème à son égard. Il lui dit que la chose avait besoin d'être méditée plus mûrement; et cependant lui-même eut soin de se cacher et d'échapper ainsi aux honneurs qu'on lui destinait, tandis que Basile, pris au dépourvu, ne put refuser le glorieux fardeau qui lui était imposé. Ses plaintes sur cette supercherie et les réponses de Chrysostôme, donnèrent naissance à ce beau traité de la dignité et des devoirs du sacerdoce, traité dans lequel, à l'imitation de plusieurs anciens philosophes, le saint docteur, qui n'était alors âgé que de vingt-six ans, adopte la forme du dialogue. L'ouvrage est divisé en six livres.

Livre premier. Le commencement en est consacré à retracer les circonstances qui viennent d'être rapportées. L'auteur fait la peinture la plus touchante des efforts de sa mère pour le retenir dans sa maison.

« Dès qu'elle eut quelque soupçon de mon projet, elle me prit par la main, me fit entrer dans son cabinet particulier et asseoir auprès du lit où elle m'avait donné le jour. Là, répandant des flots de larmes et des paroles plus attendrissantes que ses larmes elles-mêmes, elle me dit avec de

profonds gémissemens : « Mon fils, la Providence n'a pas permis que je pusse jouir long-temps des vertus de votre père. Sa mort, qui suivit de près ma couche et en renouvela la douleur, fit prématurément de vous, cher enfant, un orphelin, et de moi une veuve exposée à des chagrins qu'on ne peut comprendre lorsqu'on ne les a point éprouvés. Non, il n'est point de discours qui puisse exprimer les tourmens dont une jeune femme est la proie, lorsque, sortie tout récemment de la maison de son père, sans expérience des affaires et du monde, et soudainement frappée d'un coup terrible, elle est encore obligée de faire tête aux orages sans nombre que déchaînent sur elle son sexe, son âge et son abandon.

» Il lui faut gourmander la paresse de ses serviteurs, veiller sur leur perversité; se prémunir contre les embûches de sa famille; résister aux vexations des publicains, et opposer à leurs exactions une courageuse résistance. Que son mari lui laisse des enfans : si ce sont des filles, cette charge, quelque délicate qu'elle soit, est du moins exempte de dépenses et d'alarmes; mais un fils, un fils! de quelles sollicitudes, de quelles terreurs ne remplit-il pas tous les jours le cœur maternel, sans parler des frais énormes qu'il coûte, si l'on veut lui donner une éducation libérale? pourtant aucun de ces graves soucis n'a pu me décider à introduire un nouvel époux dans la maison de votre père. J'ai lutté contre les ouragans et les tem-

pêtes ; je ne me suis point dérobée aux cruels tourmens du veuvage (2). Sans doute, dans cette épreuve difficile, je fus soutenue par la grâce du ciel, mais aussi par le bonheur de considérer vos traits à tous les momens, et d'y trouver la vivante image de celui que la mort m'avait ravi. Aussi, dès votre première enfance, lorsque vous ne pouviez point encore bégayer des paroles, à cet âge où les enfans apportent aux parens le charme le plus vif, étiez-vous toutes mes délices et toute ma consolation.

» Ce n'est point assez que personnellement j'aie résisté avec force aux peines de mon état, vous n'avez point à me reprocher que les difficultés de ma position m'aient réduite à dissiper votre patrimoine, ce qu'éprouvent tous les jours une foule de malheureux orphelins. J'ai su vous conserver en entier votre héritage, quoique je n'aie épargné pour vous aucune des dépenses d'une éducation distinguée; je les ai toutes prises sur mes biens particuliers, et sur la dot que j'avais reçue de mon père. Et ne croyez pas que je vous rappelle tout cela par reproche ; je ne vous demande, en retour, qu'une seule grâce, c'est de ne pas me rendre veuve une seconde fois, et de ne point réveiller mon premier deuil assoupi par le temps. Attendez ma mort ; peut-être n'est-elle pas éloignée. Des jeunes gens ont devant eux la perspective d'une longue carrière; mais nous autres vieillards, nous n'avons plus que la mort devant les yeux. Lors donc que

vous aurez rendu mes restes à la terre, et mêlé mes ossemens à ceux de mon époux, entreprenez, si vous le voulez, de longs voyages, bravez même les fureurs des mers; personne ne vous retiendra plus; mais, tant que je respire encore, ne désertez point ma maison et craignez d'attirer sur vous la colère du ciel, en me plongeant dans des chagrins si cruels et si peu mérités.

» Ah! ne craignez point que je cherche à vous entraîner dans les embarras mondains et à vous forcer de donner des soins à vos affaires. Si cela arrive, je consens que vous brisiez les liens de la nature, de l'éducation, de l'habitude, et tous les nœuds les plus sacrés; je vous permets de me fuir comme une ennemie qui dresse contre vous des embûches; mais si je mets tout en œuvre pour vous conserver vos loisirs et la jouissance de vos goûts, qu'à défaut de toute autre chaîne, celle-là du moins vous retienne auprès de moi. Quand même vous vous croiriez aimé de mille autres, personne ne vous procurerait une liberté pareille, puisque personne autant que moi ne peut avoir souci de votre gloire et de vos intérêts. »

Touché de ces tendres et éloquentes prières, le saint personnage ne pensa point que la vertu religieuse consistât à fouler aux pieds les affections et les devoirs de la nature; il demeura près de sa mère. Arrivé au moment où l'épiscopat vint s'offrir à lui, il raconte la pieuse fraude dont il fit usage,

s'en excuse auprès de Basile, et établit une longue et subtile controverse pour prouver que la tromperie est quelquefois innocente et avantageuse.

Livre second. Ce livre est consacré à expliquer l'excellence, les périls, les difficultés du sacerdoce.

« Les maladies qui désolent les troupeaux, la faim, la peste, toute espèce de blessure ou de souffrance, se connaissent aisément; et cette connaissance n'est pas d'un faible secours pour la guérison du mal. Ajoutez à cela que le pasteur est maître d'administrer à ses troupeaux, malgré leur résistance, tous les remèdes qu'il lui plaît. S'agit-il de leur appliquer le fer ou le feu? il lui est facile de les lier; faut-il les tenir renfermés longtemps, les transporter en d'autres pâturages, les éloigner du bord des eaux? ces soins divers, et en général tous ceux qui tendent à leur santé, ne lui laissent éprouver aucune contradiction.

» Mais les maladies humaines ne sont pas si manifestes. « Ce que l'homme éprouve, il n'y a que l'esprit de l'homme qui le sente. (*) » Comment donc prescrire des remèdes à un mal que l'on ne connaît pas, quand le plus souvent on ne sait pas même s'il existe? et lorsqu'enfin il est découvert,

(*) Épître Ire aux Corinthiens, ch. 2, v. 11.

que de peines pour le guérir! Car les hommes, dans leurs souffrances, ne sont pas dociles comme les brebis. Lorsqu'il faut lier leurs membres, les tenir à la diète, trancher, cautériser, le consentement à toutes ces choses ne réside pas dans le médecin, mais dans le malade. Notre admirable apôtre savait cela, lorsqu'il disait aux Corinthiens : « Je ne domine point sur votre foi ; je contribue seulement à votre allégresse (*). » Car c'est surtout aux chrétiens que la violence est interdite pour corriger les fautes de leurs frères. Les juges civils ont pleine autorité pour punir les criminels arrêtés selon les lois, et pour les pousser, en dépit d'eux-mêmes, dans de meilleurs chemins ; mais notre seule arme, à nous, c'est la persuasion et non la force. Les lois ne nous attribuent sur eux aucun pouvoir, et quand même elles nous en donneraient un, nous ne pourrions en faire usage, puisque la couronne céleste est le prix des mérites volontaires, et non pas de la contrainte. Il est donc besoin de beaucoup d'art, pour persuader aux malades spirituels, de se soumettre de bonne grâce aux médicamens des prêtres ; et qui plus est, de leur en savoir gré. Car si le malade qu'on vient d'attacher fait effort pour briser ses liens, le mal en devient plus grave. De même quiconque repousse avec mépris les remontrances sévères qui tranchent à l'égal du fer, élargit par là sa blessure,

(*) Épître IIe aux Corinthiens, ch. 1er, v. 23.

et, au lieu de guérison, reçoit un mal plus aigu, puisqu'il n'est permis ni de lui faire violence, ni de le guérir malgré lui.

» Quelle est donc, en pareil cas, la conduite à tenir? Si vous procédez avec mollesse, lorsqu'il faudrait pénétrer vigoureusement dans la plaie, vous laissez subsister une partie du mal. Si vous coupez sans pitié toute la gangrène, souvent l'excès de la douleur amène le soulèvement, et le patient révolté, déchirant ligamens et appareil, se précipite au dehors et vous échappe. Je pourrais en citer plusieurs qu'a désespérés une pénitence égale à leurs fautes (2). Il ne faut pas toujours proportionner la peine aux égaremens; mais on doit sonder les âmes avec prudence, de peur qu'en voulant cicatriser la blessure, on ne l'agrandisse, et qu'on n'enfonce plus avant dans l'abîme celui qu'on voulait en retirer.

» Ceux qui sont faibles et amollis par les délices du monde, ou que la naissance et le pouvoir enflent d'orgueil et de présomption, doivent être retirés très-doucement de la mauvaise route; et si l'on ne peut les délivrer à la fois de tous leurs maux, c'est déjà quelque chose que de leur en ôter une partie; vouloir tout guérir, c'est s'exposer à ne rien guérir. L'âme que vous découragez de la sorte, en lui faisant honte d'elle même, tombe aussitôt dans la langueur et dans l'inertie. Il n'est plus de douces paroles qui la séduisent; plus de menaces qui l'épouvantent, plus de bien-

faits qui la touchent. Elle devient pire que cette cité dont le prophète disait avec courroux : « Ton front est celui d'une courtisane ; tu as perdu la pudeur avec tous. (*) »

« Il faut donc au pasteur beaucoup de prudence, et des milliers d'yeux pour pénétrer de tous côtés dans les âmes. Car, de même qu'il en est que l'arrogance conduit au désespoir de leur salut, par l'impatience des remèdes acerbes, il en est aussi que la faiblesse fait reculer devant les corrections égales aux fautes, et qui, tombant ainsi dans l'endurcissement, s'abandonnent sans frein à tous les excès. C'est le devoir d'un évêque de ne laisser sans examen aucune de ses ouailles ; mais de donner à chacune les soins qui lui conviennent, de peur de s'épuiser en sollicitudes infructueuses.

» Et ce n'est pas en cela seulement que doivent briller ses travaux, c'est dans le soin de ramener à l'Église les membres que l'hérésie en a retranchés. Le berger est suivi partout de son troupeau ; si quelques brebis s'écartent de la bonne route et des fertiles pâturages, il lui suffit de les rappeler à voix haute pour qu'elles reviennent à lui ; mais, envers ceux qui se sont écartés de la foi véritable, il faut au pasteur des soins, une patience, une persévérance extrêmes. Il n'a ni la force pour ramener, ni la terreur pour contraindre ; dans les efforts de son zèle la seule persuasion peut conduire à la vé-

(*) Jérémie, ch. 3, v. 3.

rité. Il a besoin d'une âme généreuse pour ne point manquer de vigueur et ne pas désespérer du salut des pauvres égarés, et pour se flatter avec l'apôtre, que Dieu, leur donnant un jour l'esprit de pénitence, fera briller à leurs yeux sa lumière, et les retirera des piéges du démon (*). »

Cette doctrine de Chrysostôme ne ressemble pas à celle des bûchers et des dragonnades. Il revient ensuite sur les motifs qui lui ont fait fuir le sacerdoce, et explique la pureté de ses intentions.

Livre troisième. Ce livre, le plus éloquent des six, et le plus riche en beaux détails, est consacré à l'énumération des vertus que le prêtre doit réunir, et des vices dont il doit être exempt; et d'abord l'orateur montre, par de brillantes images, la prééminence du sacerdoce de la loi nouvelle, sur celui de l'ancienne loi.

« L'appareil qui précéda la loi de grâce, imprimait une sorte de majestueuse terreur; c'étaient des clochettes, des grenades, des pierres précieuses sur la poitrine et sur les épaules du grand prêtre, une mitre, une tiare, une robe traînante, des lames d'or, le saint des saints, et, dans les profondeurs de ce sanctuaire, un silence respec-

(*) IIe Épître à Timothée, ch. 2, v. 25.

tueux (*). Mais que tout cet imposant spectacle devient petit et mesquin devant le nôtre! On peut lui appliquer ce qui a été dit de la vieille loi : « Que sa gloire n'est point une gloire véritable, si on la compare avec la sublimité de celle de l'Evangile (**). » Lorsqu'en effet vous voyez le Seigneur immolé et couché sur l'autel, le prêtre en prière, abîmé dans cet auguste sacrifice, et les gouttes du sang précieux arrosant toute l'assemblée des fidèles (3), vous croyez-vous encore sur la terre et parmi des hommes? ne vous semble-t-il pas être ravi dans les cieux, et, dépouillant toutes pensés charnelles, n'imaginez-vous pas contempler d'un pur esprit l'intérieur du firmament (4)? O miracle! ô bonté divine! celui qui est assis à la droite de son père, se laisse toucher par les mains de tous; chacun est libre de l'embrasser et de le recevoir par la puissance de la foi.....

» Voulez-vous qu'un autre prodige vous fasse mieux comprendre encore l'excellence et la sainteté de nos mystères? représentez-vous le prophète Élie au milieu d'une foule immense d'Hébreux, devant la victime étendue sur la pierre sacrée : l'assemblée entière est plongée dans un religieux silence; le prophète seul élève au ciel les prières de tous : soudain la flamme descend du ciel, et vient consumer la victime; certes ce spectacle est admi-

(*) Exode, ch. 28.

(**) IIe Épître aux Corinthiens, ch. 3, v. 10.

rable, et propre à jeter dans une sainte horreur. Mais maintenant transportez-vous à notre sacrifice, et vos yeux seront frappés de prodiges, dont la grandeur confond la pensée et se refuse à toute comparaison. Ce n'est plus le feu que le prêtre appelle, c'est le Saint-Esprit ; ses prières n'implorent plus la flamme qui va dévorer l'hostie, mais la grâce divine qui, tombant sur le sacrifice, s'en échappe pour embraser tous les cœurs, et les faire resplendir au-dessus de l'argent épuré par le feu. »

Après une peinture magnifique, et peut-être trop exaltée du pouvoir spirituel des prêtres, le saint docteur rappelle les écueils et les périls du sacerdoce, et fait ainsi, d'une manière ingénieuse et détournée, la satire des prêtres de son temps :

« L'âme d'un prêtre est une mer pleine d'orages, et toujours agitée d'horribles flots. Toutes les passions l'attaquent; d'abord la vaine gloire, plus dangereuse que ces sirènes dont les poëtes nous font des peintures si prodigieuses. Plusieurs navigateurs ont pu sans dommage éviter cet écueil ; mais il est tellement périlleux pour moi, que j'ai toutes les peines du monde à ne pas m'y briser, lors même que l'impérieuse nécessité ne m'y précipite pas. Si quelqu'un m'imposait de force un tel ministère, autant vaudrait-il que, les mains liées derrière le dos, il me livrât aux monstres de ces parages pour être dévoré par eux. Et quels sont ces

monstres? la colère, l'abattement d'esprit, l'envie, les disputes, les calomnies, les accusations, le mensonge, l'hypocrisie, les embûches, les rigueurs contre les innocens; les joies secrètes de la turpitude des autres prêtres ou le chagrin de les voir honorés; l'amour des louanges, le désir des distinctions; car c'est là ce qui touche le plus les esprits des hommes; les doctrines complaisantes pour la volupté, les basses adulations, les approbations deshonnêtes, le mépris des pauvres, les égards outrés pour les riches, les honneurs prodigués sans choix et même à contre-sens, l'abus des grâces, également fatal à qui les reçoit et à qui les donne; les craintes serviles, qui ne conviennent qu'à des âmes abjectes; le manque de confiance, l'humilité apparente et jamais réelle; enfin, l'autorité tout à-la-fois souple et despotique, qui ne souffre de la part des pauvres, ni reproche ni contradiction, tandis qu'elle rampe devant les riches.

» Telles sont, sans parler de bien d'autres encore, les diverses espèces de monstres que nourrit ce redoutable rocher. Ceux qui se laissent asservir à leur honteuse domination, tombent dans un si misérable esclavage, qu'on en a vu se permettre, dans la vue de plaire à des femmes, plusieurs choses qu'il serait même indécent de nommer. Repoussées du sacré ministère par la sévérité de la loi divine, elles multiplient les intrigues pour s'y ingérer; leur pouvoir, non pas public mais secret,

est si absolu, que ce sont elles qui font, défont et refont à leur gré les évêques; chacun peut voir de ses yeux un abus devenu proverbe: « Ce sont les sujets qui mènent leurs maîtres. » (*) Et plût à Dieu que ces sujets fussent du moins des hommes, et non pas celles à qui il n'est pas même permis d'enseigner! Que dis-je, enseigner? l'apôtre saint Paul ne leur accorde pas d'élever la voix dans l'église. (**) Et cependant j'ai entendu parler de quelques-unes à qui il avait été laissé tant de liberté, qu'elles osaient réprimander publiquement jusqu'aux chefs, et cela en termes plus piquans et plus injurieux, que des maîtres ne les emploieraient envers leurs serviteurs. »

Saint Chrysostôme explique quelles sont les qualités propres d'un évêque, la sobriété, la modestie, la vigilance, etc.; puis il parle des manœuvres auxquelles les candidats sont en butte, et des intrigues qui président à leur nomination.

« Ce n'est pas seulement l'envie qui se déchaîne contre les pontifes, c'est un monstre plus dangereux encore, le désir d'occuper leurs places. Et de même que les fils des princes, lorsqu'ils sont impatiens de régner, supportent avec chagrin la longue vieillesse de leurs pères, de même ceux

(*) Épître à Timothée, ch. 2, v. 12.
(**) Ire Épître aux Corinthiens, ch. 34, v. 14.

qui convoitent un siége, ennuyés de voir un évêque l'occuper trop long-temps, réunissent tous leurs efforts pour l'en chasser (car le tuer serait trop odieux); chacun se flattant que la dignité vacante lui sera conférée.

»Mais que de brigues, que de combats pour les élections! Allez, et contemplez ces fêtes publiques, où les dignités de l'église sont distribuées; autant de personnes concourent à ces fêtes, autant d'odieuses imputations débitées contre le candidat. Presque tous ceux qui ont droit de suffrage se divisent en partis opposés; rarement les prêtres s'accordent entre eux sur celui qu'il convient d'élire; chaque cabale propose et défend le sien. Ces dissentimens proviennent de ce que les choix n'ont plus pour fondement la vertu, qui devrait les inspirer tous; mais on présente celui-ci, parce qu'il est d'une naissance illustre; celui-là, parce qu'il est riche et n'aura pas besoin des ressources de l'Église; cet autre, parce que nous l'avons conquis sur nos adversaires. Il en est qui poussent leurs parens, qui favorisent leurs flatteurs; personne ne songe au mérite et aux qualités de l'âme.....

»Il est d'autres motifs de préférence encore plus déplorables. On donne sa voix à celui-ci pour qu'il ne se range pas au nombre de nos ennemis; à celui-là, parce que sa perversité le rendrait redoutable si on le repoussait. Peut-on voir quelque chose de plus révoltant que ces honneurs conférés pour des crimes qui mériteraient le supplice; et

la distinction sacerdotale devenue le prix d'indignités pour lesquelles on devrait être chassé de l'Église? Et nous demandons les causes de la colère de Dieu contre nous, quand nous livrons l'accomplissement terrible des saints mystères aux profanations de vils scélérats!

» C'est surtout le soin qu'un évêque doit avoir des veuves et des vierges, qui est plein de périls et de difficultés. On a vu des évêques inscrire sans examen, au rang des veuves nourries par l'Église, des voleuses, des prostituées qui jetaient le désordre dans les ménages, et causaient la ruine des familles. Il faut les recevoir avec précaution, les surveiller, pourvoir à leurs besoins, les traiter avec douceur, et surtout ne pas dissiper leurs revenus.

» A l'égard des vierges, la protection en est d'autant plus délicate que le dépôt est plus précieux, et que ce troupeau d'élite est plus digne des soins du pasteur. Dernièrement, nous avons vu s'introduire parmi elles un grand nombre de filles déréglées et perdues de vices. C'est là le comble du scandale et du deuil. De même que les fautes d'une femme libre sont plus affligeantes que celles de son esclave, de même il n'est pas indifférent que telle ou telle chose soit faite par une vierge ou par une veuve. Trop souvent on voit celles-ci folâtrer, se dire des injures, flatter, blesser la décence et fréquenter les lieux publics; mais l'état

d'une vierge est plus parfait, plus épineux; elle tend vers les hauteurs suprêmes de la philosophie. Sa prétention est de mener, sur la terre, la vie des anges, et d'atteindre, malgré les révoltes de la chair, à toute la sublimité des substances incorporelles. Il ne lui est pas permis de sortir souvent et sans de graves motifs, ni de proférer des paroles vaines et futiles; le nom seul d'injures ou de flatteries doit lui être inconnu.

« Les vierges ont donc besoin d'une garde plus étroite et d'une plus spéciale protection; car l'ennemi de la sainteté les observe avec plus de vigilance, et leur tend des piéges, tout prêt à dévorer celles qu'il aperçoit chancelantes et sur le penchant de leur chute. Elles doivent se préserver aussi des embûches des hommes, et pardessus tout de la faiblesse de leur nature; enfin elles ont une double guerre à soutenir, l'une au dehors, l'autre au dedans. De-là, pour leur tuteur spirituel, des craintes plus vives, de plus grands dangers, et enfin une douleur plus forte si elles viennent à tomber dans le désordre. Car si une fille cachée à tous les yeux est pour son père un sujet de sollicitude qui va jusqu'à lui dérober le sommeil; s'il craint sans cesse ou de ne point trouver à l'établir, ou qu'elle ne soit stérile, ou qu'elle ne fasse mauvais ménage, quelles seront les souffrances de celui dont les alarmes sont, il est vrai, d'une autre nature, mais bien plus vives et bien plus poignantes? Ce n'est point un époux charnel

qu'il est possible ici d'offenser, c'est Jésus-Christ lui-même; ce n'est point l'affront de la stérilité, c'est la perte de l'âme qui est à craindre. « Tout arbre, est-il dit, qui ne porte pas de bon fruit, sera coupé et jeté au feu (*). » Ici l'épouse qui encourt la réprobation de l'époux n'est pas menacée seulement de la répudiation, mais des supplices éternels.

»Un père, dans le monde, a beaucoup de moyens de garder sa fille : la mère, la nourrice, la foule des serviteurs, la sûreté de la maison, sont, pour elle, autant de remparts. Il lui est rarement permis de se montrer dans les lieux publics; et si elle y paraît, comme ce n'est que le soir, elle n'a point à braver les regards des assistans; les ténèbres la cachent à tous les yeux, comme pourraient le faire les murailles de sa maison. D'ailleurs, elle n'a point de motifs de se produire en présence des hommes; tous les soins des choses de la vie, tous les embarras, toutes les discussions extérieures lui sont épargnés par son père; il est tout pour elle; le seul souci qui la regarde, c'est d'observer l'honnêteté dans ses actions et dans ses discours. Mais ici la garde des vierges est bien plus difficile au père spirituel, et il n'est point d'art qui puisse l'enseigner; car il ne peut pas les avoir avec lui : cette cohabitation serait à la fois indécente et périlleuse. Quand même il ne commettrait pas de

(*) Saint Matthieu, ch. 3, v. 10.

mal; quand même la vraie sainteté y serait gardée, les comptes à rendre à Dieu seraient aussi sévères pour le scandale, qu'ils pourraient l'être pour le délit. Mais par cela même que l'évêque ne peut habiter avec les vierges, il lui est difficile d'étudier les mouvemens de leur âme, pour réprimer ceux qui sont déréglés, et cultiver et encourager ceux qui tendent vers le bien. Il ne pourra pas non plus surveiller attentivement leurs sorties. Pauvres et dénuées d'appui, elles ne peuvent être tenues avec une extrême rigidité; il faut bien les laisser sortir pour qu'elles subviennent à leurs besoins : de-là les occasions de mal faire, si le penchant les y porte. Le seul moyen de prévenir ces abus, c'est de les placer sous l'autorité d'une directrice qui, s'occupant de leur procurer le nécessaire, retranche pour elles l'obligation de sortir. Les pompes funèbres et les cérémonies nocturnes doivent aussi leur être interdites; le serpent rusé sait répandre son venin jusque parmi les bonnes œuvres; il faut donc qu'une vierge soit prémunie de toutes parts, et qu'elle ne sorte que très-rarement dans l'année, ou lorsqu'il y a urgente et indispensable nécessité.

» Si quelqu'un prétend que l'évêque ne doit pas entrer dans ces détails, je répondrai qu'il a l'inspection et la responsabilité de toutes choses, et qu'il ne peut mettre à couvert cette responsabilité, que par une surveillance personnelle. Tout ce qu'on fait par soi-même devient d'un arrangement plus

facile; au lieu que si l'on s'en rapporte à autrui, on évite moins d'affaires par cette délégation, qu'on ne s'attire d'embarras par les disputes et les contradictions qu'elle entraîne. Mais il n'est pas en mon pouvoir de rapporter toutes les sollicitudes attachées à la direction des vierges, et combien de soucis on inscrit sur son registre, à chaque nom de vierge qu'on y place. »

Le saint docteur termine ce livre par l'énumération des peines et des difficultés qu'apporte aux évêques l'administration de la justice civile, et le soin d'entretenir avec les fidèles, des rapports également éloignés de la négligence et de la flatterie.

Les trois derniers livres me paraissent d'un intérêt un peu inférieur à celui des précédens. Dans le quatrième et le cinquième, l'auteur explique quels doivent être les talens du prêtre pour la prédication et pour la controverse; il faut qu'il soit toujours prêt à répondre aux disputes des gentils, des juifs et des hérétiques : sans doute il doit négliger les applaudissemens et les acclamations du peuple, mais l'éloquence lui est nécessaire pour la gloire de l'Église et pour le triomphe de la vérité. Enfin dans le sixième, il déclare que les prêtres seront punis pour les péchés du peuple, et que leurs fautes seront châtiées avec plus de sévérité que celles des personnes ignorantes. A cette occasion, il revient sur le danger du commerce des femmes.

« L'éclat d'un beau visage, la mollesse des mouvemens, les grâces étudiées de la démarche, la douceur harmonieuse de la voix, le feu des regards, la vive peinture des joues, l'art savant de la coiffure, la couleur séduisante des cheveux, le luxe des habits, les formes variées des bijoux, la richesse des pierreries, l'exquise délicatesse des parfums, en un mot tout l'attirail dont se compose la toilette des femmes, sont autant d'objets propres à troubler le cœur d'un prêtre, s'il n'a pour prémunissemens la continence et l'austérité.

» Du moins pareilles séductions sont-elles concevables; mais ce qui est plus merveilleux, et ce qui confond d'étonnement, c'est que, pour corrompre les âmes humaines, le démon se serve d'armes toutes contraires. On a vu des prêtres qui avaient su résister aux piéges de la beauté, succomber à des captations entièrement différentes. Un visage désagréable, des cheveux en désordre, des habits malpropres, la rusticité des manières et des discours, une démarche négligée, une voix rude, une vie pauvre, abandonnée, solitaire, tout cela commençait par émouvoir la pitié, et puis la pitié menait à la perdition. Ainsi des hommes échappés sains et saufs de tous ces brillans réseaux, parure, ornemens, parfums, etc., périssaient par des enchantemens opposés. Or, puisque la pauvreté comme les richesses, la recherche comme la négligence des vêtemens, la rusticité comme l'élégance des mœurs, en un mot tout ce qui vient

d'être mis en parallèle, est également propre à jeter la guerre et le trouble dans les âmes, et puisque tant d'embûches de toutes sortes environnent le pontife, comment pourra-t-il s'y dérober? comment respirera-t-il parmi tant d'alarmes? dans quelles retraites pourra-t-il fuir; je ne dirai pas contre la violence qui est facile à éviter, mais contre l'essaim des mauvaises pensées dont il ne cesse d'être assailli?»

Saint Jean Chrysostôme, résumant tous ces périls et tous ces écueils de l'épiscopat ou du sacerdoce, car il ne distingue pas précisément l'un de l'autre, conclut en justifiant le parti qu'il a pris de se dérober à ce dangereux honneur.

FIN DE L'EXTRAIT DU TRAITÉ DU SACERDOCE.

REMARQUES.

(1) Il ne faut point confondre cet ami de saint Chrysostôme avec saint Basile-le-Grand, qui vivait à la même époque.

(2) Littéralement : *A la fournaise ardente.*

(3) Les pénitences de l'ancienne Église étaient très-rigoureuses. Pour un seul péché, quelquefois elles se prolongeaient pendant quinze ou vingt ans, quelquefois pendant toute la vie. Elles consistaient à laisser les pénitens des années entières hors de la porte de l'église, exposés à tous les regards; puis d'autres années dans l'église, mais prosternés; elles les obligeaient à porter des cilices, à se couvrir la tête de cendres, à se laisser croître la barbe et les cheveux, à jeûner au pain et à l'eau, à demeurer enfermés et à renoncer au commerce de la vie. Le bon Fleury se demande s'il n'y avait pas là de quoi désespérer des pécheurs et leur rendre la religion odieuse? Et il est forcé de convenir que oui, « à ne consulter que les idées ordinaires. »

(4) Allusion à la communion sous les deux espèces, qui était alors en usage pour tous les chrétiens.

(5) Saint Chrysostôme expose ici des idées très-justes sur la prééminence du culte des chrétiens à l'égard de celui des juifs. Ce n'est pas dans la pompe extérieure qu'il fait consister le mérite des saints mystères; sous ce rapport, nous serions forcés de céder aux imposantes solennités des Hébreux; jamais nos sanctuaires ne pourraient égaler la majesté terrible et mystérieuse du saint des saints, dont le seul aspect frappait de mort tout profane; jamais nos temples ne pourraient rivaliser de magnificence avec celui de Salo-

mon. Cependant, par une extrême déviation de l'esprit du christianisme, les idées de faste mondain se glissèrent de tout temps dans nos églises ; et, du temps même de saint Chrysostôme, on y attachait une importance qui n'avait rien d'évangélique.

FIN DES REMARQUES.

HOMÉLIE

CONTRE LES CLERCS CÉLIBATAIRES

QUI ONT DES VIERGES DANS LEUR MAISON.

EXTRAIT.

« Nos ancêtres ne connaissaient que deux causes de la cohabitation des hommes avec les femmes : l'une est ancienne et fondée sur la justice et sur la raison, c'est le mariage institué par Dieu même. « L'homme, a-t-il dit, quittera son père et sa mère, et s'attachera à son épouse, et ils seront deux en une seule chair (*) » ; l'autre est plus récente, et la justice et la loi la réprouvent, c'est le concubinage, introduit par la méchanceté des démons. Mais de nos jours nous voyons s'établir un troisième usage nouveau et inaccoutumé, dont il est difficile d'expliquer la cause. Il est plusieurs d'entre nous qui, mariage et concubinage à part, conduisent chez eux des vierges, et les y tiennent

(*) Genèse, ch. 2, v. 24.

renfermées et soignées jusqu'à l'extrême vieillesse; et cela non dans le dessein d'en avoir des enfans, car ils prétendent n'entretenir aucun commerce avec elles ; ni dans aucune vue de libertinage, car elles restent chastes et intactes, à ce qu'ils disent. Et si on leur demande les raisons de cette pratique, ils en donnent plusieurs, mais simulées. Je crois qu'ils seraient embarrassés d'en trouver une seule qui fût honnête ou concluante. Mais je reviendrai là-dessus. La cause véritable, du moins je le soupçonne, est celle-ci ; vous me reprendrez si je me trompe : c'est que la cohabitation des femmes, même abstraction faite du mariage ou de libertés équivalentes, a quelque pointe de volupté. C'est une opinion que j'émets et qui pourrait être fausse, mais qui peut-être aussi s'accorde avec la leur, ainsi que les effets semblent le prouver; car ils ne voudraient ni porter de si fortes atteintes à leur réputation, ni braver de si grands scandales, s'ils n'y trouvaient pas un extrême plaisir. Je les prie de ne point prendre en mauvaise part la liberté de mon discours; je n'aime pas à élever légèrement contre moi des inimitiés, et mon caractère ne me porte point à offenser autrui; mais j'éprouve une douleur cruelle en voyant, pour une jouissance de cette nature, la gloire de Dieu outragée, et la perdition de plusieurs se consommer insensiblement.

»Mais comment se fait-il qu'une liaison pareille soit pleine de douceur, et qu'elle fasse naître un

plus ardent amour que ne le pourrait le mariage? Voilà ce qui peut vous surprendre, et pourtant ce dont vous allez convenir avec moi. En effet, jouir de sa femme légitime est un plaisir licite qui éteint les feux de la concupiscence, et engendre le plus souvent la satiété. D'ailleurs, les grossesses, les accouchemens, la nourriture des enfans, et les fréquentes maladies qui en dérivent, flétrissent le corps des femmes, dessèchent la fleur de leur jeunesse, et quelquefois émoussent en elles l'aiguillon de la volupté; mais la société d'une vierge n'offre rien de pareil. Ici les désirs, loin d'être amortis par l'usage, sont irrités par l'abstinence; point de couches, point de nourriture d'enfans qui fatiguent et épuisent le corps; la vierge demeurée intacte conserve long-temps la vigueur et l'éclat de la jeunesse: on en voit garder jusqu'à l'âge de quarante ans la beauté de leurs formes, et lutter de fraîcheur avec les filles à marier. De là vient que les passions de leurs directeurs sont doublement allumées, par la privation des causes de dégoût, et par la présence des causes d'irritation.

» Je suppose que tel est le vrai motif des cohabitations dont je parle; mais ne nous montrons pas un censeur trop chagrin et trop difficile. Celui qui veut guérir un malade ne se met point en colère, et ne blesse point par de mauvais traitemens; c'est avec de tendres soins et de douces exhortations qu'il présente ses remèdes. »

Au lieu donc de lancer l'anathème et d'appeler les châtimens contre ces sociétés qui paraissent si agréables, saint Chrysostôme s'attache à prouver qu'elles sont plus pernicieuses que le poison, et que l'amertume en surpasse de beaucoup le plaisir.

Il les compare d'abord au supplice de Tantale, qui voyait arriver jusqu'à ses lèvres les objets de sa convoitise, sans qu'il lui fût permis d'y toucher.

« Quelqu'un prétendra peut-être que j'exagère la force et le tourment de ces tentations. Certes, j'estime heureux les hommes assez sûrs d'eux-mêmes pour habiter avec des femmes sans éprouver aucun désir, et je voudrais bien être doué de cette vertu ; alors il me serait plus facile de croire à celle des autres. Mais je souhaite que ceux qui me reprennent, puissent me persuader qu'un homme regorgeant de vigueur et de santé, qui demeure avec une jeune vierge, qui passe à ses côtés tout le jour en ris dissolus et en discours licencieux, pour ne rien dire de plus, enfin qui partage avec elle tous ses repas, ce qui amène une grande liberté d'entretiens et de mutuelles communications, qu'un tel homme, dis-je, demeure insensible aux affections humaines, et ne soit pas tourmenté du démon de la concupiscence.....

» Nous avons vu de nos jours des hommes qui, pour mortifier et dompter la chair, se sont chargé tout le corps de lourdes chaînes, n'ont pris pour



vêtement qu'un sac, se sont réfugiés au sommet des montagnes ; et là, dans des veilles, des abstinences et des macérations continuelles, ont soigneusement interdit à toute femme l'approche de leur misérable toit; cependant, malgré tant de jeûnes et d'austérités, ils ne triomphent qu'avec peine de la fureur des désirs. Et vous dites que vous pourrez habiter avec une vierge, vous enchaîner à tous ses pas avec enivrement, perdre plutôt la vie que de vous en séparer, être prêt, en un mot, à tout faire et à tout souffrir pour conserver votre bien-aimée, et que tout cela c'est affaire non de concupiscence, mais de piété ! Personnage admirable ! Une telle insensibilité convient à des pierres et non pas à des hommes. Je vais vous rapporter une chose que votre extrême continence ne vous permettra peut-être pas de croire, c'est que quelques hommes, du moins l'ai-je entendu dire, ont conçu de l'amour, même pour des pierres et pour des statues. Or, puisque la seule puissance de l'art a prêté à une dure et froide image une si grande séduction, quelle frénésie ne peut pas allumer dans les sens l'exquise délicatesse d'un corps animé ? comment l'accusation dont vous êtes l'objet, ne sera-t-elle pas plus vraisemblable que la défense ? Car, si l'on demande ce qui est le plus probable, que l'homme désire la femme ou qu'il ne la désire pas, nous répondrons qu'il est plus probable qu'il la désire. Et lorsque des motifs sans nombre le porteraient à la ren-

voyer et qu'il ne la renvoie pas, mais lorsque, au contraire, en la retenant, il s'expose, sans sujet, et expose autrui à beaucoup de honte et de dommage, que concluez-vous de là? Chacun jugera sans doute que ses intentions sont mauvaises.

»Mais ne nous appesantissons pas trop sur ce sujet : supposons que ce soit à tort qu'on se scandalise; dites-moi, je vous prie, pour quel motif, si ce n'est pour l'amour que vous lui portez, vous tenez tant à avoir une vierge avec vous? Otez cette considération, et tout avantage cesse. Quel homme, en effet, voudrait, sans nécessité, supporter les faiblesses, les bizarreries et tous les vices des femmes? C'est pour cela que Dieu a, dès le principe, armé la femme d'un puissant attrait, sachant très-bien qu'elle n'inspirerait que mépris si la séduction lui manquait, et que nul homme sans passion ne voudroit habiter avec elle. Faire des enfans, garder la maison et veiller aux intérêts domestiques, voilà ce qui rend les femmes utiles et nécessaires; et si, malgré ces services, on en voit tant de méprisées et de renvoyées, comment pourraient-elles nous être chères, sinon par la concupiscence, surtout quand leur commerce est si avilissant pour nous? Faites-donc connaître une cause réelle de cette cohabitation, ou souffrez que nous la cherchions dans vos ignominieuses voluptés. »

Chrysostôme montre successivement la futilité

de tous les prétextes sous lesquels les ecclésiastiques cherchent à déguiser leurs désordres. Si les vierges sont riches, qu'elles fassent l'aumône de leurs biens, sans avoir besoin de demeurer avec des prêtres qui leur servent d'intendans; si elles sont pauvres et sans appui, qu'on vienne à leur secours sans demeurer avec elles.

« Quel service leur rendez-vous de nourrir leur corps en perdant leur âme? de les revêtir d'habits, en jetant sur elles des soupçons pires que la nudité? de les assister, en un mot, dans toutes les choses de la terre, en leur ravissant les biens spirituels, et de les recueillir ici bas, en les chassant des cieux? Cruelle aumône que celle qui foule aux pieds la gloire de Dieu, engendre l'opprobre et le scandale, et attire sur celui qui la fait et sur celle à qui elle est faite, les railleries et les brocards du public! Ah! si elle vous était inspirée par la compassion et par l'humanité, pourquoi ne l'exerceriez-vous pas envers des hommes?

» Mais les femmes, dites-vous, ont plus besoin d'appui, tandis que les hommes reçoivent de la nature plusieurs sortes d'assistance. — Eh quoi! n'est-il pas une foule d'hommes rendus plus faibles et plus à plaindre que des femmes, par la grande vieillesse, la mauvaise santé, les mutilations, les maladies graves ou autres causes de même espèce? Mais puisque vous inclinez de préférence à secourir les femmes, et qu'elles excitent

en vous une charité plus vive et plus tendre, je vais vous offrir des moyens d'exercer cette vertu, non-seulement sans aucun blâme, mais avec un haut mérite. Il est une foule de femmes accablées de vieillesse, privées de l'usage des mains, aveugles, en un mot affligées de diverses maladies, et de la plus affreuse de toutes, de la pauvreté; qui suffit, à elle seule, à enfanter les autres, et qui, réunie aux maux, devient plus intolérable encore. Recherchez et recueillez ces infortunées; vous n'aurez pas de peine à les découvrir : elles sont exposées à tous les yeux, et prêtes à se jeter dans les bras qui voudront s'ouvrir à elles. Etes-vous riche? aidez-les de vos biens; robuste? servez-les de vos travaux: les occasions ne vous manqueront point de remplir, à leur égard, cette double charité. Elles ont besoin qu'on leur procure des maisons, qu'on leur prépare des médicamens, qu'on leur achète des vêtemens et des lits, qu'on leur donne de bonne nourriture, et autres choses semblables. Ne fussent-elles que dix, il y aurait avec elles assez d'occupation; mais la ville en est pleine, et vous en trouverez plus de deux mille. Voilà celles qui ont besoin de secours, abandonnées qu'elles sont de tout le monde, et réduites à coucher misérablement sur la terre. Voilà les aumônes et l'humanité qui tournent à la gloire de Dieu et au profit de ceux qui les voient, qui les pratiquent, qui les reçoivent. Il est plus juste, en effet, de soulager les vieilles que les jeunes, les infirmes

que celles qui se portent bien, les indigentes que celles qui possèdent quelque chose, les laides et les dégoûtantes que les jolies, auxquelles chacun prend intérêt; celles en un mot qui sont abreuvées de mépris, que celles qui peuvent repousser aisément les injures, et s'entourer d'une bonne et honorable réputation. Allons, faites voir que votre charité se rapporte à Dieu, et venez au secours de ces pauvres femmes. Mais auriez-vous horreur de les voir seulement en songe? Ne courez-vous à la chasse que des jeunes et des belles, et cela par des motifs honnêtes en apparence, et déshonnêtes en réalité? Vous pourrez bien tromper les hommes, mais non pas tromper Dieu, ce juge que l'on ne corrompt pas par des présens. »

Ici l'orateur fait sentir combien le scandale que l'on cause volontairement reçoit, de la justice de Dieu, des peines sévères, et il cite l'exemple de plusieurs saints patriarches qui n'ont point échappé à cette punition. Puis il reprend :

« Quelles grandes affaires avez-vous donc dans vos maisons, pour ne pouvoir vous passer du secours d'une jeune fille? Auriez-vous donc acheté des Barbares un essaim de captives qu'il faille instruire aux ouvrages de l'aiguille et à d'autres sortes de travaux? Ah! j'entends; vous possédez chez vous un mobilier immense et magnifique; il vous faut quelqu'un qui en prenne soin, et les yeux

d'une femme sont plus vigilans pour découvrir les fraudes des serviteurs, présider au bon ordre des festins et à l'élégance de la maison, surveiller les cuisiniers et les maîtres-d'hôtel; ou bien vous êtes obligé à des dépenses multipliées, et vous avez besoin d'une sage et fidèle économe qui les inspecte et fasse en sorte que nulle chose ne se consomme sans utilité? mais non; rien de tout cela ne s'applique à votre situation. Vous n'avez à faire soigner par cette jeune fille, qu'un mobilier et une garde-robe modestes; ses occupations auprès de vous se bornent à faire votre lit, à vous allumer du feu, à vous laver les pieds (1), et autres menus services.

Et c'est pour de si mesquines commodités, que nous supporterions le poids d'une accusation aussi grave, d'une si affligeante humiliation! Combien un frère (2) s'acquitterait mieux de tous ces soins! un homme est plus fort, plus propre à nos usages, et dépense moins. Une femme, au contraire, est délicate; il lui faut un lit plus moëlleux, des vêtemens plus recherchés, et peut-être même une autre fille pour la servir. Vous en recevrez moins d'assistance que vous n'aurez vous-même à lui en donner. Les besoins d'un frère sont beaucoup plus simples; ou, tout au moins, ils sont de même nature que les vôtres, ce qui est un grand avantage entre des personnes qui vivent ensemble. Mais une vierge, c'est tout autre chose. Qu'elle veuille se mettre au bain ou qu'elle soit malade, elle ne

pourra ni se suffire à elle-même pour ces soins, ni les recevoir d'un frère, quelque impudent qu'il puisse être; au lieu que des frères qui habitent ensemble peuvent se rendre mutuellement de tels services. Pour la nuit, lorsque vous avez une vierge avec vous, bien entendu qu'il faut deux lits et tout leur attirail; la décence voudrait même deux maisons; mais deux hommes n'ont pas besoin de tant de choses : la même maison, le même lit, la même couverture, peuvent les recevoir; enfin, si nous passions en revue tous les soins et les objets du ménage, nous trouverions autant de facilités dans le service d'un homme que d'embarras dans celui d'une femme.

» Je ne parle pas du désordre honteux que présente la maison du prêtre servi par une jeune vierge. Je vous demande quel scandale pour ceux qui viennent le visiter, de voir des chaussures de femmes, des ceintures, des coiffes, des peignes, une quenouille, des ciseaux, et mille autres objets qu'il est inutile de spécifier?

» Et si la jeune vierge est riche, l'appareil qu'elle entraîne devient plus ridicule encore. Figurez-vous un seul homme parmi une troupe de filles, comme un chef d'orchestre au milieu d'un chœur de danseuses. Quoi de plus honteux et de plus déshonnête! Tout le jour, il se met en colère pour les choses qui concernent cette femme ; ou s'il garde le silence et laisse aller tout en désordre, il est en butte à ses reproches. De sorte que celui qui, par

état, ne devrait pas même s'occuper des intérêts mondains, prostitue sa vie aux intérêts féminins. Il ne dédaignera point de porter chez un orfèvre des vases à l'usage d'une femme; d'aller demander si le miroir est prêt, si le bassin est achevé, ou le flacon mis en état; car nous en sommes venus à ce point de corruption, que nos vierges emploient, pour leur toilette, plus de vases et d'ustensiles que les femmes du monde. Mais continuons. Voilà bientôt mon scandaleux personnage obligé de courir chez le parfumeur de celle dont il s'est fait le serviteur, et souvent de faire preuve de zèle en se fâchant contre lui; car il faut aux vierges les parfums les plus rares et les plus précieux. Puis, du parfumeur, il passera chez la lingère, et de la lingère chez le tapissier. Les femmes ne craignent pas de prescrire toutes ces bagatelles aux hommes qu'elles voient souples et obéissans, et qui reçoivent leurs ordres avec plus de satisfaction que les services des autres. Aussi, s'agit-il de presser l'achèvement de quelque chose qui concerne la toilette? les malheureux passeront tout le jour cloués dans une boutique, sans même prendre le temps de manger. Mais voici bien autre chose : lorsque, pour l'amour de leur maîtresse, ils se rendent le fléau des valets, en grondant et criant sans cesse après eux, jugez que de désordres et de mauvais propos dans la maison! Un domestique maltraité, surtout pour de tels objets, et qui n'a que sa langue pour se venger, en

use amplement et déchire à plaisir la réputation de son maître. « Vraiment, dit ce misérable, ce n'est pas avec les orfèvres qu'il est dans le cas de se débattre, c'est avec nous; la pauvreté de sa belle ne lui permet pas de passer le jour chez les parfumeurs, les cordonniers, les teinturiers, les tailleurs et les marchands de colifichets. » Ah! comment rapporter toutes ces turpitudes? comment redire toutes les infamies qu'ils vont débitant dans les maisons, et surtout dans les lieux publics, où le scandale de leurs propos devient plus fâcheux encore?

» Mais c'est surtout la honte de l'Église, qui peut à peine être exprimée. Comme s'il fallait aux malheureux qui vivent sous le joug déshonorant de ces femmes, qu'aucun lieu n'ignorât leur opprobre et leurs excès, ils vont les publiant jusque dans ce sanctuaire terrible, et se glorifient des choses mêmes dont ils devraient le plus rougir. Ils reçoivent au portail leurs sunamites, leur servent d'eunuques en repoussant les fidèles qui se trouvent sur leur passage; les précèdent la tête haute et le regard fier; et même à l'instant redoutable de l'accomplissement des saints mystères, ils étalent pour elles des complaisances qui dévoilent toute leur ignominie aux regards des assistans. Et ces infortunées créatures, qui devraient pour cela les prendre en dégoût, ne les en aiment que davantage. Elles triomphent de leur extravagance, et en conçoivent une confiance nouvelle.

« Si pourtant il se trouvait quelqu'un qui prît plaisir à humilier, soit ces filles, soit eux-mêmes, quelle plus honteuse révélation pourrait être faite que celle de leurs indignes actions publiquement exposées devant d'innombrables témoins? Qu'est-il besoin de dire combien de bouleversemens se font dans les églises pour complaire à ces femmes, et combien d'œuvres divines sont négligées de peur de les irriter? Que dis-je, de peur de les irriter? si quelqu'un osait seulement les regarder tant soit peu de travers, les hommes qui ont l'audace de les produire aimeraient mieux souffrir tout au monde, que de dissimuler cette offense.

» Mais je crains de participer à leur infamie, en m'arrêtant trop long-temps à la dévoiler. Ce n'est pas là mon dessein. Si je voulais tout dire, je ne finirais pas; ou plutôt, tout dire est impossible, et j'ai peur déjà d'avoir passé les bornes, en ne racontant que la plus petite partie de ce que javais à retracer. »

Le reste du discours contient de vives et pieuses exhortations pour faire cesser de tels désordres et de tels scandales.

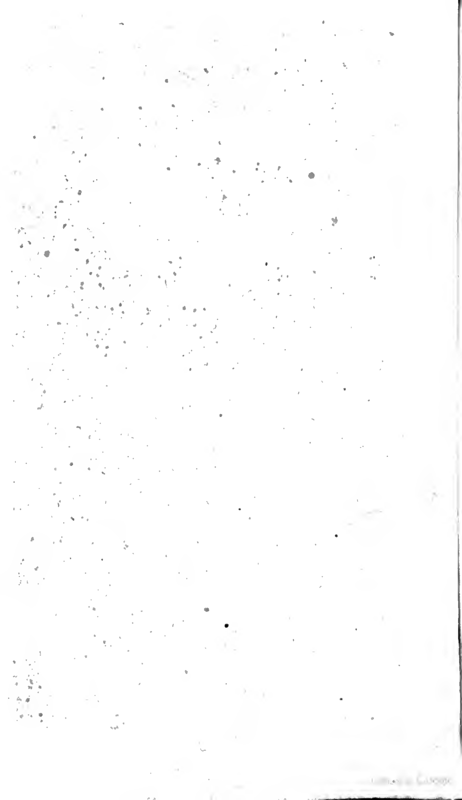
FIN DE L'EXTRAIT DE L'HOMÉLIE CONTRE LES CLERCS.

REMARQUES.

(1) Le lavement des pieds, reste des pratiques de l'antiquité, était un soin que les hommes les plus modestes ne balançaient pas à confier aux femmes.

(2) C'était le nom touchant que tous les premiers chrétiens se donnaient entre eux, et qui passa ensuite aux seuls ecclésiastiques. Enfin ceux-ci le reléguèrent dans les derniers emplois du clergé.

FIN DES REMARQUES.



HOMÉLIE SUR CE SUJET :

QUE LES VIERGES CANONIQUES NE DOIVENT POINT AVOIR D'HOMMES CHEZ ELLES.

EXTRAIT.

« O mon âme, mon âme ! voilà ce que je puis répéter avec le prophète : ô mon âme ! à quel abaissement la philosophie est réduite ! on outrage la virginité ! le voile qui la séparait du mariage est soulevé, déchiré par des mains impudentes ! le saint des saints est foulé aux pieds ! on a forcé le sanctuaire et il est accessible à tous ! Un état réputé plus digne et plus éminent que le mariage, est tombé aujourd'hui dans un tel mépris, que les vierges doivent céder le pas aux femmes mariées ; et ce qu'il y a de plus affligeant, la virginité succombe, non sous des intrigues ennemies ou jalouses, mais sous les fautes de celles qui semblaient s'être vouées à son culte avec le plus d'ardeur. Oui, celles que jusqu'à ce jour nous opposions avec orgueil aux infidèles, nous ferment

maintenant la bouche, et nous couvrent d'ignominie.

« On a vu parmi les Grecs un petit nombre d'hommes assez philosophes pour dédaigner les richesses et pour vaincre la colère; mais la virginité est une fleur dont ils n'ont point soigné la culture, et dont ils nous ont cédé toujours la beauté surnaturelle. (1) C'était pour ce triomphe remporté sur la nature même, que nous étions à leurs yeux des objets d'admiration : hélas ! il en est bien différemment aujourd'hui; nous sommes devenus leur fable et leur risée. Le démon a dirigé ses principales attaques contre les vierges, parce qu'il a vu dans cette phalange la plus brillante armée du Christ; et il s'est plu à la bouleverser de telle sorte, qu'il serait meilleur à présent que la virginité n'eût plus d'adoratrices. La cause du mal, c'est qu'elle ne subsiste plus que de nom, ce qui est peu de chose, et que tout ce qui la constitue réellement est tombé dans l'abandon. Les vierges n'ont plus d'égard aux habits qui leur conviennent, au silence, à la componction, aux bienséances, aux devoirs de leur état; on les voit badiner à tout propos, pousser, sans sujet, des éclats de rire, se livrer à des dissipations indécentes et tumultueuses, mener une vie plus molle que les prostituées qui se tiennent dans les lieux publics pour appeler les amans, et rivaliser de turpitudes avec les courtisanes. Comment pourrons-nous donc à l'avenir chasser ces dernières de

notre société, quand les vierges canoniques se livrent aux mêmes infamies; quand elles tendent les mêmes piéges aux jeunes gens, ont la même intempérance et la même immodestie; enfin quand elles distillent et font boire les mêmes poisons?

» Mais elles ne disent pas : « Viens, mon bien-aimé, enivrons-nous d'amour ? (*) » Elles ne disent pas : « J'ai parfumé mon lit de safran et de cinnamome ? » Ah ! que ne parfument-elles leur lit plutôt que leurs habits et leurs corps? Les courtisanes du moins dévorent leur proie dans la maison; mais les autres tendent partout leurs filets, et déploient, en se promenant aux lieux publics, les aîles enchanteresses de la volupté. Si elles ne disent pas de bouche les mêmes paroles que les prostituées : « Viens, enivrons-nous d'amour », elles le disent de tout leur extérieur; la démarche supplée pour elles à la parole; et la voix est inutile, où sont employés des truchemens plus intelligibles. Mais, dit-on, si elles provoquent les hommes, du moins elles ne se livrent pas à eux? Ce n'est pas assez pour qu'elles soient innocentes. Il y a pour elles un autre espèce de fornication; vierge, vous êtes demeurée pure de la souillure du corps, mais non de celle de l'âme; vous avez consommé le péché, non par l'acte lui-même, mais par la vue. A propos de quoi, en effet, appelez-vous les passans? pourquoi ce feu que vous

(*) Proverbes, ch. 7, v. 19.

allumez? comment vous croyez-vous exempte du crime, quand vous-y faites tomber autrui? lorsque vous avez rendu adultère celui qui s'est laissé prendre à vos amorces, comment pourriez-vous penser n'être pas adultère vous-même? son délire et toutes ses suites deviennent votre ouvrage, et il est évident pour tous que les éternels supplices réservés à ce crime, ne sauraient vous échapper. Vous avez aiguisé le glaive et armé votre main, et cette main armée ainsi, vous l'avez plongée dans une âme misérable; comment donc la peine de l'homicide ne serait-elle pas la vôtre? Dites, quels sont ceux que nous détestons, et sur lesquels tombe le châtiment des législateurs et des juges? est-ce ceux qui boivent les poisons mortels, ou n'est-ce pas plutôt ceux qui préparent le breuvage et le présentent à leurs victimes? n'éprouvons-nous pas pour celles-ci de la pitié, tandis que nous condamnons unanimement les empoisonneurs? Certes, ces derniers se défendraient mal, s'ils s'avisaient de dire: « Je ne me suis point perdu moi-même, j'en ai fait périr un autre »: un tel discours attirerait sur eux de plus cruels châtimens. Et toi, malheureuse et déplorable créature! tu as composé et donné la fatale potion; et après que l'insensé l'a prise et en est mort, tu crois te défendre en disant que tu n'as pas bu le poison toi-même, mais que tu l'as fait boire à un autre? ah! ton châtiment surpassera autant celui des empoisonneurs, que la mort donnée par toi

surpasse en horreur celle qu'on reçoit de leurs mains; car ce n'est pas le corps que tu fais périr, c'est l'âme. Et ceux-ci sont quelquefois poussés au crime par la vengeance, la fureur ou le besoin, mais toutes ces excuses te sont ravies : tu n'es entraînée ni par la haine, ni par les ressentimens, ni par l'indigence; c'est un seul désir de vaine gloire, qui te fait jouer les âmes d'autrui, et trouver dans la mort du prochain une exécrable volupté.

» Mais, je ne sais comment je me suis laissé attirer à cette digression, revenons à mon sujet. Ces femmes, comme si tout ce qui vient d'être rapporté ne suffisait pas au déshonneur de leur sexe, ont imaginé quelque chose de pis encore. Je ne prétends point parler de toutes : à Dieu ne plaise que je confonde nos vierges dans une réprobation commune; ce que je dis et ce que je vais dire ne regarde que les coupables. Celles-ci donc, pour comble de désordre, tiennent renfermés dans leurs maisons, des hommes qui ne leur sont unis par aucun lien de parenté; elles en font leurs hôtes et leurs commensaux, comme si elles voulaient déclarer par-là qu'elles ne se sont vouées à la virginité que par contrainte, et chercher des dédommagemens à la violence qu'on leur a faite. Pourquoi me ferais-je scrupule de révéler toutes ces choses? ne s'en dit-il pas de bien plus fortes dans les intimes épanchemens des amis et des familiers? On se demande si de pareilles femmes mé-

ritent qu'on les laisse vivre, et s'il ne faudrait pas les mettre en pièces ou les enterrer toutes vives (2)? Tout ce qu'on rapporte d'elles fait frémir : le concours des sages-femmes est aussi grand chez les vierges que chez les femmes en couche; non pour les assister dans les douleurs de l'enfantement, quoique cela soit arrivé à quelques-unes, mais pour les visiter comme des esclaves achetées, et pour déclarer lesquelles sont intactes et lesquelles ne le sont pas. L'une se soumet de bonne grâce à l'épreuve, l'autre s'y refuse, et par cela même elle est déshonorée, quoique innocente. Et parmi les vierges visitées, celle-ci se tire avec honneur de l'examen, celle-là y succombe, ou plutôt toutes sont également perdues, puisqu'elles ne sont plus protégées par la pureté de leurs mœurs, mais par le témoignage d'une matrone. Peut-on répandre assez de larmes sur une telle dégradation? est-il assez de supplices pour de pareils déréglemens? »

Après quelques gémissemens sur la honte des vierges chrétiennes, Chrysostôme parodie, à leur égard, l'apostrophe adressée dans l'écriture à Lucifer (*) :

« Comment es-tu tombée du ciel, toi qui n'étais pas seulement l'étoile du matin, mais qui

(*) Isaïe, ch. 19, v. 12.

pouvais briller d'un éclat plus resplendissant que les rayons même du soleil? comment te trouves-tu déserte et abandonnée? ah! dans cette perdition de l'âme, pire que la captivité de Sion, les gémissemens doivent être plus douloureux encore.

» Mais que faut-il déplorer le plus? est-ce la gloire de Dieu profanée et son nom saint et vénérable, livré aux blasphèmes des nations? est-ce la violation du trésor précieux de la virginité? est-ce la perte de tant de personnes que nos scandales font tomber dans le crime? est-ce la plus saine partie du troupeau de Jésus-Christ, souillée et déshonorée par vous? est-ce cette flamme inextinguible que vos complices et vous, avez allumée? — Mais, dites-moi, comment mériterions-nous de tels anathèmes, quand nous pouvons montrer des preuves certaines de la pureté de nos corps? — Ah! ce n'est pas aujourd'hui, c'est au jour terrible que cette démonstration sera manifestée. Tout l'art, toute la perspicacité d'une sage-femme se borne à reconnaître que le corps n'a point reçu l'approche d'un homme; mais s'il a échappé aux attouchemens impudiques, à l'adultère des baisers et à la corruption des embrassemens, c'est ce que déclarera ce grand jour, où la vive parole de Dieu déchirera tous les voiles, et mettra en lumière toutes les œuvres de ténèbres; c'est alors seulement que nous saurons s'il est vrai que votre corps soit pur dans toutes ses parties. (3) »

Les misérables prétextes dont les vierges cherchent à couvrir le désordre de leur cohabitation avec les hommes, sont successivement passés en revue et réfutés par le sévère censeur. Bientôt il presse plus vivement ces femmes coupables, et dévoile leurs plus intimes secrets.

« Ne nous bornons pas à frapper de réprobation ces cohabitations scandaleuses ; découvrons-en toute la honte; montrons-les dans toute leur turpitude. Puisque ces vierges ne craignent point l'œil céleste, qui n'est jamais fermé, mais seulement l'œil des hommes, privons-les des ressources du mystère; abattons ces murailles qui voilent leurs iniquités; ouvrons la porte à qui veut tout voir, depuis l'instant de leur réveil; ou plutôt commençons par nous représenter l'intérieur des lieux. Je suppose que femmes et hommes sont séparés par des cloisons et couchent dans des chambres différentes ; car je ne présume pas qu'il en soit d'assez éhontés pour faire chambre commune. Soit, il y a des cloisons entre eux ; mais cela suffit-il pour les mettre au-dessus des mauvais soupçons? Cependant ne nous arrêtons point à cela , et quoiqu'on puisse penser d'un homme et de plusieurs femmes réunis sous le même toit , parlons d'autres choses que de soupçons.

» Ils se lèvent la nuit à peu près à la même heure, non pour célébrer les offices nocturnes, car il n'y a rien de pieux à attendre de pareilles gens , mais

pour aller mutuellement se visiter lorsqu'ils sont couchés encore, et pour s'appeler entre eux. Or, je le demande, que peut-il y avoir de plus honteux? que s'il arrive subitement à la vierge d'être malade, plus de murailles alors; voyez le directeur, devançant le zèle des servantes, courir au lit de la pauvre fille, s'asseoir auprès d'elle, et lui produiguer des soins qu'à peine serait-il permis à une femme de lui rendre. Loin d'en rougir, elle s'applaudit de les recevoir, et plus cette servitude qu'elle impose est ignominieuse, plus elle en tire vanité. Les voilà réalisant la parole de l'apôtre: «Ils mettent leur gloire dans leur infamie. (*)» Les femmes sont-elles levées? la turpitude n'en est que plus grande; car elles circulent devant lui et avec lui la tête nue, les mains découvertes, n'ayant qu'un seul vêtement, comme des personnes troublées et en désordre, qui ne savent, pour ainsi dire, ce qu'elles font. Conçoit-on rien de plus scandaleux? La matrone (4) a beau survenir et les femmes se succéder plus nombreuses, il n'a pas honte de ses soins et continue de s'en glorifier. Il n'a qu'un seul but, qu'une seule pensée, c'est de faire éclater son zèle auprès de la malade, sans réfléchir que plus ce zèle se manifeste, plus elle-même et lui sont déshonorés. Et faut-il s'étonner s'il ne rougit pas de sa présence, lorsqu'au milieu de la nuit, souvent il se ravale au ministère des

(*) Épître aux Philippiens, ch. 3, v. 19.

servantes les plus viles, et n'a pas honte d'aller chercher la matrone. Lorsqu'elle est venue, alors, quelqu'impudent qu'il soit, ces femmes le font sortir malgré lui; mais c'est pour peu d'instans : bientôt on lui permet de rentrer, et de s'asseoir au chevet du lit; et il y reste intrépidement, quoiqu'il se fasse autour de lui mille et mille choses qui devraient le couvrir de confusion; mais lui-même n'en a-t-il pas fait de semblables?

» Quand le jour a paru et qu'il faut que tout le monde se lève, on place autour de la chambre des gardes et des surveillantes pour n'être point surpris, car la vierge éprouve des craintes en se rendant au corps de logis extérieur (5). Mais, malgré cette précaution, il lui arrive souvent de rencontrer un homme presque nu (6). Celui-ci, qui a soupçon de pareilles choses, se présente quelquefois de lui-même pour la réprimander; quelquefois aussi il est pris en faute à son tour, et attire sur lui de grandes risées; mais je n'en veux pas dire davantage. Toutes ces choses, quoique petites, (et il s'en fait bien d'autres dans l'intérieur de la maison), sont propres à irriter les feux d'une grande concupiscence.

» S'il sort momentanément, ce sont des indécences nouvelles. Rentre-t-il sans se faire avertir et voit-il la vierge entourée d'autres femmes? il lui fait honte de ces visites, et souvent elle-même en est confuse; ainsi tous deux regardent comme criminel que des femmes reçoivent des femmes et que des hommes

soient visités par des hommes; ils vont même jusqu'à éloigner de chez eux leurs parens, tandis que le mélange des deux sexes ne les effraie pas; ô inconséquence! ô turpitude! Quelquefois des femmes l'ont trouvé assis auprès de la jeune vierge, pendant qu'elle dévidait du fil ou tournait le fuseau. Dirai-je les disputes, les querelles journalières qui s'élèvent entre eux? car elles sont inséparables de ces tendres amitiés. J'ai entendu dire que quelques-uns osaient même se montrer jaloux, ce qui doit être quand les affections sont charnelles. Delà mille incidens fâcheux, mille sources de corruption. Voilà comment les vierges deviennent effrontées et perdent l'élévation des sentimens; les mœurs sont viciées avant que le corps soit souillé. Lorsqu'on s'accoutume à discourir librement avec un homme, à le regarder, à demeurer auprès de lui, à rire et à faire des actions indécentes, le voile de la virginité se déchire, et sa fleur est foulée sous les pieds. Les vierges alors ne s'épouvantent plus de rien, et croient que tout leur est permis. Elles vont jusqu'à devenir entremetteuses de mariages et d'affaires, et jusqu'à pousser à de secondes noces les veuves qui refusaient de se remarier. Elles croient ainsi pallier leurs propres désordres, et ne font que se rendre méprisables aux yeux de tous. C'est grâce à leurs excès, que nos filles n'ont plus honte du mariage; et, en effet, elles prennent un meilleur parti. Certes, il vaut mieux contracter, même plusieurs mariages, que de se livrer à de

honteuses intrigues, et faire métier d'engager les autres dans des liens dont on ne veut connaître personnellement ni les plaisirs ni l'embarras. »

Ce discours est terminé par une invitation aux vierges de se pénétrer mieux des devoirs, de la dignité, de la beauté de leur état, et par l'énumération des biens qu'une conduite édifiante leur attirera sur la terre et dans le ciel.

FIN DE L'EXTRAIT DE L'HOMÉLIE.

REMARQUES.

(1) La secte juive des Dosisthéens, et plusieurs écoles payennes, avaient aussi la virginité en grand honneur. Dans les sociétés anciennes, cette aberration des saines idées n'était enfantée que par le délire de l'imagination; dans les sociétés modernes, elle tient à des combinaisons plus profondes, qui ne sont un mystère pour personne.

(2) Allusion au supplice des Vestales.

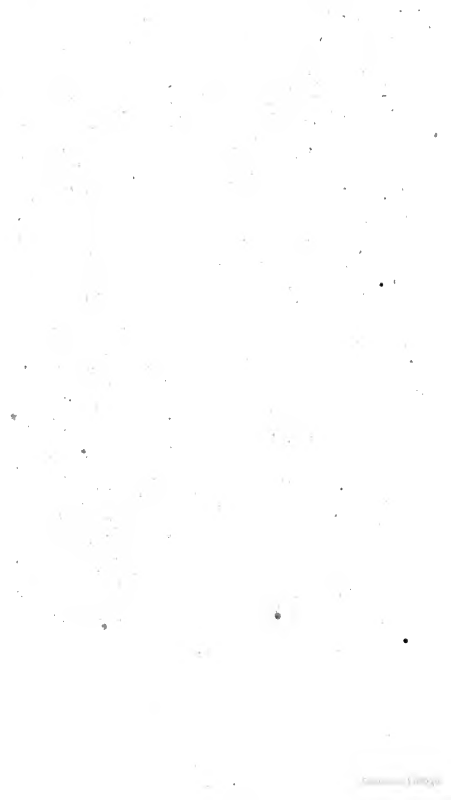
(3) La fin du monde, qui avait été annoncée par les apôtres comme devant arriver après la révolution d'un siècle, fut d'abord prorogée aux temps de Marc-Aurèle, ensuite à diverses autres époques, et plus tard indéfiniment.

(4) Celle qui faisait, auprès des vierges, office de médecin. Cet emploi se cumulait ordinairement avec celui de sage-femme; c'est le même mot grec qui désigne l'un et l'autre.

(5) A celui des prêtres. C'est ainsi que, dans nos couvens, l'habitation du directeur est séparée de celle des religieuses.

(6) Ce *presque* là n'est pas dans le texte; je l'ai ajouté par décence.

FIN DES REMARQUES.



HOMÉLIE

CONTRE LES ÉTRENNES

OU

CONTRE LA CÉLÉBRATION DES CALENDES.

« I. Des chanteurs ne redemandent pas plus ardemment leur coryphée, ni des matelots leur pilote, que ce collége de prêtres ne désire aujourd'hui son évêque et son père commun (1) ; mais dans un chœur ou dans un navire, l'absence du chef nuit beaucoup, soit à l'harmonie, soit à la sécurité ; il n'en est pas de même ici : le père, quoique absent de corps, est présent d'esprit ; du sein de sa maison il réside parmi nous, de même que nous habitons avec lui, quoique rassemblés en ce lieu. Telle est la force de la charité, qu'elle sait réunir et lier entre eux ceux même que sépare une longue distance. En effet, aimons-nous quelqu'un? malgré les pays, malgré les mers qui nous en éloignent, chaque jour le retrace à notre pen-

sée : ne sentons-nous rien pour lui ? nous ne le voyons pas lors-même qu'il est sous nos yeux ; ainsi, l'amour efface les intervalles, l'indifférence les élève. Dernièrement, quand je faisais devant vous l'éloge de St.-Paul, ne vous ai-je pas vus tressaillir et sauter de joie, comme si vous l'eussiez contemplé de vos propres regards. Cependant son corps repose dans la royale cité de Rome, et son âme dans les mains de Dieu ; « car dans les mains de Dieu sont les âmes des justes, et les tourmens ne les atteindront pas (*) » ; mais la puissance de la charité le transportait au milieu de vous.

» J'avais dessein de traiter encore aujourd'hui ce même sujet ; le désordre de toute la ville est une matière plus urgente qui vient de s'emparer de mon discours. Il faut que ceux qui veulent entendre louer saint Paul tâchent d'abord de s'en rendre dignes, et d'imiter ses vertus. L'esprit de notre Père absent va vous parler par ma bouche ; ses prières encouragent mes instructions à se répandre sur votre assemblée. Moïse, quoique éloigné de l'armée israélite, contribuait à la victoire plus que les combattans eux-mêmes, quand, les mains levées au ciel, il animait les siens et épouvantait l'ennemi ; car il en est de l'efficacité de la prière, comme de l'énergie de la charité ; la distance des lieux n'arrête pas plus l'une que l'autre ;

(*) Sagesse, ch. 3, v. 1er.

et de même que celle-ci sait joindre entre eux les absens, de même celle-là sait porter au loin son secours. Je m'avance donc avec confiance au combat; je dis au combat, puisque la guerre aujourd'hui nous est déclarée, non comme autrefois par une invasion d'Amalécites, ou par d'autres incursions de barbares, mais par une irruption de démons qui promènent au Forum la pompe de leur allégresse et de leur triomphe. Est-il ennemi qui pût s'emparer de nos murs avec plus de ravages que ne font ces veilles diaboliques, ces bouffonneries, ce tumulte de voix effrénées, enfin cette ridicule comédie dont la ville est devenue le théâtre? et lorsqu'il faudrait que justes et pécheurs fussent recueillis dans le deuil et dans la honte, les derniers, parce qu'ils ont péché, les premiers parce qu'ils voient pécher leurs frères, la ville se montre à nous joyeuse et couronnée; la place publique, telle qu'une femme élégante et somptueuse, étale le luxe ambitieux de la parure, l'or, les habits précieux, les chaussures brillantes et tout le reste; et entre les marchands et ouvriers, il s'allume une brûlante émulation de vendre et de surpasser leurs concurrens.

» Je ne prétends pas que cette ardeur rivale, quoique puérile sans doute, et décelant des pensées qui n'ont rien de grand ni de sublime, ait en soi de graves inconvéniens; mais il est une sollicitude frivole qui fait pitié à ceux dont les soucis s'élèvent plus haut. Ce qu'il faut orner, ce ne

sont pas les boutiques, mais les âmes; non la place publique, mais notre entendement, pour que les anges nous admirent, que les archanges nous approuvent, et que le maître même des chœurs célestes nous récompense de ses dons. Tous les trafics mondains que nous voyons s'agiter, sont à-la-fois un sujet d'empressement et de mépris; de mépris, pour ceux dont l'esprit plane au-dessus de la terre; d'empressement et d'ardeurs jalouses, pour les âmes atteintes de cette maladie. »

» II. Mais, comme je le disais tout-à-l'heure, cette émulation n'a rien en soi de répréhensible. La douleur dont je me sens accablé, s'applique surtout à ceux qui, dans cette journée, courent les tavernes, et font preuve à-la-fois d'intempérance et d'impiété; d'impiété, parce qu'ils attachent à de certains jours une importance superstitieuse, se soumettant à la religion des augures, et croient follement que s'ils commencent ce mois dans la joie et dans la volupté, il en sera pour eux ainsi de tout le reste de l'année; d'intempérance, parce que dès l'aurore hommes et femmes remplissant leurs coupes et leurs verres, boivent du vin pur sans discrétion. Ces choses, soit que vous les fassiez vous-mêmes, soit que vous les laissiez faire à vos serviteurs, à vos amis ou à vos voisins, sont également indignes de votre philosophie. N'avez-vous pas entendu saint Paul s'écrier : « Vous qui observez les jours, les mois, les temps, les

années, j'ai bien peur de vous prêcher en vain (*) ? »
D'ailleurs, n'est-ce pas une extrême démence que d'augurer de l'année entière par l'emploi d'un seul jour, ou plutôt n'y a-t-il pas tout à-la-fois folie et possession diabolique, à faire dépendre, non de la constance et de l'énergie de son zèle, mais des pratiques de quelques jours, le mérite de toute sa vie? Vous serez heureux toute l'année, non si vous vous êtes enivré le premier jour, mais si, le premier jour et tous les autres, vous avez fait ce qui est agréable à Dieu; car les jours sont bons ou mauvais, non par leur propre nature, puisque l'un ne diffère pas de l'autre, mais par notre chaleur pieuse ou notre engourdissement. Pratiquez la justice, et la journée sera bonne pour vous; entrez dans les voies du péché, elle ne vous apportera que maux et tourmens. Si vous méditez ces choses, si votre âme s'en pénètre, si tous les jours sont marqués par vos aumônes et par vos prières, c'est alors que vous aurez *une bonne et heureuse année;* mais si vous négligez la vertu, et si au commencement des mois et à des jours marqués, vous noyez votre âme dans de profanes plaisirs, tous les vrais biens auxquels vous êtes appelés vous échapperont. Le démon qui sait cela, lui dont tous les efforts sont d'arrêter nos progrès dans les chemins du ciel, et d'amortir la flamme de nos esprits, nous enseigne à distinguer de bon-

(*) Épître aux Galates, ch. 4, v. 10.

nes et de malignes influences des jours ; car celui qui se persuade qu'il existe de mauvais jours et de bons, ne songera pas, dans les premiers, à bien faire, frappé de l'idée que son travail serait perdu ; et, dans les autres, ne se donnera nul souci d'éviter le mal, comme si la seule vertu du jour favorable devait suffire à le préserver ! C'est ainsi qu'il trahira dans tous les temps le salut de son âme ; et que, s'épargnant des fatigues, tantôt comme inutiles, tantôt comme superflues, il laissera s'écouler sa vie dans la paresse et dans les déréglemens.

» Prévenus que nous sommes de ces ruses du démon, nous devons les fuir, et déposer ces misérables superstitions de jours fâcheux et de jours propices ; car ce n'est pas seulement pour nous jeter dans la torture de l'âme, c'est aussi pour flétrir et dépraver les ouvrages de Dieu, que l'esprit pervers ourdit ses trames, et son but est tout à-la-fois de nous plonger dans l'inertie et dans l'impiété. Résistons, résistons ; persuadons-nous bien qu'il n'y a de sinistre que le mal, et de favorable que la vertu et le culte éternel de Dieu. La joie de l'âme, ce n'est pas l'ivresse, c'est la prière qui la procure. La parole de Dieu réussit mieux que le vin à nous rendre contens ; le vin élève les tempêtes ; l'instruction divine amène la sérénité : l'un suscite le tumulte, l'autre apaise la turbulence ; le premier obscurcit l'âme, la seconde l'éclaire ; celui-ci donne des chagrins qu'on n'avait

pas, celle-là dissipe les peines qu'on éprouvait. Quelle plus grande source d'allégresse, en effet, que celle qui découle des instituts de notre philosophie (2)? mépriser les biens présens, et s'attacher aux trésors à venir; ne juger stable aucune des choses humaines, richesses, puissances honneurs, clientèles, voilà ses droits et ses préceptes: si vous vous en pénétrez bien, vous serez riche sans orgueil et pauvre sans abattement; tous les jours ainsi seront des fêtes pour vous; car ce n'est point par solennités mensuelles, par néoménies (3), par dimanches, que le Christ veut être honoré; c'est notre vie tout entière, que nous devons lui consacrer comme un beau jour de fête. Et quels jours de fête lui conviennent? saint Paul va nous l'apprendre: « Que nos fêtes soient chommées, non avec le vieux levain, avec le levain de la malice et de la corruption, mais avec le pain azyme de la sincérité et de la vérité (*) ». Une bonne confiance, voilà la fête perpétuelle célébrée au sein des célestes espérances, et dans l'attente des biens futurs. Mais si l'amour de Dieu vous manque, et si vous êtes souillé de crimes, vainement passeriez-vous votre vie en fêtes et en assemblées: ceux qui se tiennent dans la retraite et dans le deuil seront aussi avancés que vous. A quoi bon, en effet, tout cet éclat extérieur, si mon âme est obscurcie par les ténèbres de sa conscience? Mais

(*) I[re] Épître aux Corinthiens, ch. 5, v. 8.

voulez-vous tirer quelque fruit des néoménies? voici ce qu'il faut faire : A l'expiration de l'année, rendez grâces à Dieu du don qu'il vous en a fait ; que votre cœur se repente et s'humilie ; tenez-vous à vous même ce discours : « Les jours passent et s'envolent, les années finissent; déjà une grande part de ma vie s'est écoulée ; quel bien ai-je encore fait sur la terre? Je marche vide et dénué de toute œuvre de justice, vers le tribunal de Dieu, dont je vois les portes s'ouvrir ; le stérile engourdissement de la vieillesse enchaîne et envahit le reste de ma vie. »

»III. Voilà les graves méditations que doivent vous apporter les nouveaux mois et les révolutions des années. Méditez sans cesse sur les temps futurs, de peur qu'on ne dise de vous ce que le prophète disait des Juifs : « Leurs jours ont fui dans la vanité; leurs années se sont exhalées rapidement. (*) » Mais si vous négligez ces perpétuelles féeries, si vous n'observez à leur passage ni le circuit des années ni celui des jours, votre conduite sera également bonne dans la richesse ou dans l'indigence ; car vous n'avez besoin pour cela ni d'argent, ni de l'abondance des choses de la vie. L'argent vous manque-t-il? vous avez dans la crainte de Dieu un trésor plus précieux que tous les autres, qui ne peut ni se consumer, ni s'épui-

(*) Psaume 77ᵉ, v. 37.

ser, ni passer en d'autres mains. Considérez les cieux et le ciel des cieux, la terre, l'océan, les airs, la nature universelle des hommes, et les variétés de plantes et d'animaux; envisagez les anges, les archanges, et retracez à votre mémoire l'armée des puissances supérieures, toutes ces choses sont sous la domination de votre maître; et comment pourrait jamais être pauvre le serviteur d'un maître si riche, surtout s'il en est aimé? Observer les jours, c'est quitter la philosophie pour l'erreur, c'est ramper avec les idolâtres, et non s'élever avec les chrétiens. Vous êtes inscrit dans la cité céleste; citoyen de sa république, vous vous êtes mêlé parmi les anges, dans ces régions où la lumière ne fait jamais place aux ténèbres, ni le soir à la nuit, mais où règne une impérissable clarté. Que vos yeux soient sans cesse tournés vers ce séjour. « Cherchez, dit l'apôtre, les hauteurs sublimes où le Christ est assis à la droite de Dieu (*). » Vous n'avez rien de commun avec la terre où se font les révolutions du soleil; mais si votre vie est pure, la nuit elle-même se changera en jour à vos yeux; au contraire, pour ceux qui s'abrutissent dans les dissolutions, dans l'ivresse et dans l'intempérance, le jour se convertit en ténèbres; l'éclipse, à leurs regards, n'est point dans le soleil, mais dans l'âme.

Porter respect à de tels jours, s'y complaire de

(*) Épître aux Colossiens, ch. 3, v. 1er.

préférence, semer alors la place publique de lampions et de couronnes, ne sont-ce pas là des soins puérils et insensés? Et puisque vous vous êtes affranchi de cette démence, puisque vous voilà devenu homme et enrôlé parmi la tribu céleste, ce n'est donc plus dans le Forum, mais dans votre âme, qu'il convient d'allumer des fanaux. « Que votre lumière, dit l'écriture, brille devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres, et que votre père céleste soit glorifié. (*) » Que de biens spirituels cette lumière doit vous apporter en échange des autres! Ne couronnez point de guirlandes le seuil de votre maison, mais réglez tellement votre vie, que vous receviez des mains du Christ la couronne de justice placée sur votre tête. Ne faites rien légèrement et dans des vues mondaines, car saint Paul nous dit de rapporter tout au ciel: « Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, faites toute chose pour la gloire de Dieu. (**) »

Comment! direz-vous, rapporter à la gloire de Dieu le boire et le manger? — En appelant les pauvres à vos repas, en faisant participer le Christ à votre table. Et ce ne sont pas là les seules actions dans lesquelles la gloire de Dieu puisse être intéressée; toutes les choses les plus indifférentes, aller sur la place ou rester à la maison, peuvent

(*) Saint Matthieu, ch. 5, v. 16.

(**) Ire Épître aux Corinthiens, ch. 10, v. 31.

être faites dans la vue de Dieu. — Mais comment cela? — Le voici. Quand vous vous rendez à l'église, à la prédication; quand vous prenez votre part de la doctrine spirituelle, ce sont là autant de démarches dont la gloire divine est l'objet. De même vous pouvez l'avoir en vue en restant à la maison, et je vais vous dire de quelle manière.

Entendez-vous au dehors des tumultes immodestes et des pompes diaboliques? voyez-vous la place se remplir d'hommes pervers et dissolus? Demeurez chez vous, séparez-vous de cette tourbe, et c'est pour la gloire de Dieu que vous serez resté. Pareillement toute louange ou tout blâme peuvent tendre à cette fin religieuse. En effet, vous êtes assis dans des boutiques; vous voyez passer des hommes méchans et corrompus, fronçant le sourcil, se rengorgeant, traînant après eux des flots de parasites et d'adulateurs, revêtus d'habits précieux, et parés d'un faste que l'avarice et les rapines leur ont acquis. Si vous entendez quelqu'un s'écrier follement : « Quel homme heureux et digne d'envie! » Gourmandez cet insensé; redressez son erreur; fermez-lui la bouche, et pleurez de compassion sur cet excès d'aveuglement : voilà comment le blâme peut tourner à la gloire de Dieu. Une telle réprimande est pour ceux qui l'écoutent une leçon frappante de philosophie, de vertu et de dégagement des biens périssables de la vie. Demandez à l'extravagant admirateur, en quoi cet homme lui semble si fortuné? Est-ce parce

qu'il possède un cheval magnifique et enrichi d'un frein d'or? est-ce parce qu'il compte un domestique nombreux? parce qu'il porte de beaux habits? parce qu'il est continuellement plongé dans l'ivresse et dans les délices? Ah! plutôt, pour tout cela, nous devons le juger misérable, et répandre sur son sort des larmes de compassion. Je vois, en effet, que vous ne louez en lui rien qui soit de lui, mais toutes choses étrangères, cheval, harnois, vêtemens, qui ne constituent pas le moindre atome de sa personne. Or, dites-moi, que peut-il y avoir de plus malheureux pour un homme, que d'être loué à cause de sa magnificence extérieure, et de ne pas recevoir une parcelle d'éloge qui se rapporte à lui-même? Où trouver une personne plus pauvre que celle qui, ne possédant aucun bien en propre et susceptible d'être emporté d'ici-bas, ne tire que des choses du dehors tout son lustre et toute sa décoration? Nos ornemens et nos trésors personnels, ce ne sont ni les valets, ni les habits, ni les chevaux, mais la vertu de l'âme, l'abondance des bonnes œuvres et la confiance en Dieu.

» IV. D'un autre côté, lorsque vous voyez un pauvre abandonné, méprisé, passant sa vie dans la piété et dans le dénuement, et que vous l'entendez plaindre par vos compagnons, exaltez, au contraire, ses louanges; ce seront là des exhortations et des encouragemens pour mener une vie

honnête et sainte. Le trouve-t-on malheureux et disgracié du sort? Proclamez-le le plus fortuné des hommes, puisqu'il a Dieu pour ami, puisqu'il marche dans les sentiers du bien, puisque ses richesses ne sont point périssables, puisqu'il possède une conscience pure. Que lui importe, en effet, de n'avoir pas les biens terrestres, quand l'héritage du ciel et des choses divines lui est assuré? Si vous engagez ces pieuses controverses, et redressez ainsi les idées des uns et des autres, vous tirerez de vos reproches et de vos louanges un grand profit, puisque vous les aurez dirigés vers la gloire de Dieu.

» Faut-il vous prouver que ces discours ne sont point de fausses séductions jetées dans vos esprits? faut-il vous convaincre des grandes compensations que Dieu promet, et des hauts mérites qu'il attribue à ceux qui vivent ainsi dans l'abaissement des choses mondaines? Écoutez ce que dit le prophète, et à quel point il regarde comme un acte éminent de vertu, de mépriser les méchans et de glorifier les serviteurs de Dieu! Après avoir fait l'énumération des titres de celui que Dieu recevra dans sa gloire; après avoir dit que celui qu'il destine à résider dans son saint tabernacle, doit être irréprochable en ses mœurs, adorateur de la justice et pur de toute méchanceté; après avoir expliqué que « sa langue ne doit pas être trompeuse et qu'il ne doit faire aucun mal à son prochain, » il ajoute : « Le méchant, en présence du Seigneur,

est réduit au néant, tandis que le Seigneur revêt de gloire ceux qui le craignent (*). » Par ces paroles, le Psalmiste fait bien entendre que le devoir du chrétien est de mépriser les pervers, de louer et de bénir les bons. Et ailleurs sa pensée est la même, lorsqu'il dit : « Je vois, ô mon Dieu, que vous avez comblé d'honneurs vos amis, et cimenté fortement leur puissance (**). » Ne méprisez donc pas celui qui est loué de Dieu; il loue tout homme, quoique pauvre, qui marche dans les voies de la justice. De même ne louez pas celui que Dieu repousse; il repousse tout pervers, quoique nageant dans l'opulence. Ah! plutôt, soit que vous approuviez, soit que vous blâmiez, rattachez tout à la volonté de Dieu. Car, pour cette cause, il est permis même de s'emporter (4) : non sans doute par des motifs pareils à ceux qui nous mettent en courroux contre nos serviteurs; mais si vous voyez ou quelque esclave, ou quelque ami, ou quelque autre de vos proches, dans un état d'ivresse ou de frénésie; si vous le voyez ou courir au théâtre, ou, sans souci de son âme, jurer, se parjurer, mentir, irritez-vous contre lui; retenez-le par les corrections, par les châtimens : toutes ces rigueurs, c'est dans la vue de Dieu que vous les exercez. Au contraire, s'il n'a péché que contre vous, si le relâchement dans ses devoirs ne concerne que votre

(*) Psaume 14, v. 5.

(**) Psaume 138, v. 16.

service particulier, faites-lui grâce : c'est dans la vue de Dieu que cette grâce est prononcée.

» Mais plusieurs se conduisent d'une façon toute contraire, soit envers leurs amis, soit envers leurs serviteurs : dans les torts qui les regardent eux-mêmes, ils se montrent des juges sévères et inexorables; dans les fautes contre Dieu, dans celles qui perdent les âmes, leur indulgence est sans bornes. Cependant, s'agit-il pour vous d'acquérir des amis? acquérez-les à cause de Dieu; de vous attirer des ennemis? que ce soit à cause de Dieu qu'ils vous soient suscités. Et comment atteindrez-vous à ce double but? Ce sera si vos amitiés n'ont pour objet ni de gagner de l'argent, ni d'être admis à des tables, ni de vous créer des patrons, mais de vous unir à des hommes dont les conseils et les prières vous enseignent à modérer votre âme, à vous livrer aux choses honnêtes, à réprimander les pécheurs, à remettre dans la bonne voie les égarés, à relever les abattus; à des hommes, en un mot, dont les secours vous ramènent vers Dieu. Par la même raison, vous pouvez, à cause de Dieu, vous faire des ennemis. Si vous voyez quelqu'un intempérant, pervers, plein de méchanceté, souillé d'opinions impures, qui cherche à vous opprimer, retirez-vous, éloignez-vous de lui, car le Christ ainsi l'ordonne : « Si votre œil droit vous scandalise, arrachez-le et jetez-le loin de vous (*). » Par ce précepte,

(*) Saint Matthieu. ch. 5, ỳ. 29.

il veut nous dire que si nos amis, même ceux qui nous sont aussi chers que nos propres yeux, et qui étaient nécessaires à toutes les habitudes de notre vie, deviennent nuisibles au salut de notre âme, nous devons les retrancher et les rejeter.

Entrez-vous dans une assemblée, et discourez-vous avec les assistans? que le mobile qui vous pousse soit la gloire de Dieu. Gardez-vous le silence? que ce soit dans les mêmes vues. Et ces vues saintes seront remplies, si, réuni avec plusieurs, vous vous entretenez, non des intérêts mondains ou des choses qui ne se rapportent point à notre culte ou ne s'y rattachent que de loin, mais de notre religion, des peines de l'enfer, et du royaume des cieux; si vous excluez de vos entretiens les matières frivoles, telles que celles-ci : « Quel magistrat est entré en place, ou est sorti de place? Pour quelle cause a-t-on infligé des peines à celui-ci? Par quel moyen celui-là s'est-il amassé une immense fortune? Quel legs cet autre a-t-il fait à son ami? Pourquoi tel est-il déshérité, lorsqu'il croyait devoir être appelé des premiers à la succession? » et autres futilités semblables. Ne nous laissons point aller nous-mêmes à ces conversations mondaines, et ne souffrons pas que d'autres y soient entraînés; mais réfléchissons plutôt par quelles paroles ou par quelles actions nous serons agréables à Dieu. Vous pouvez aussi garder à cause de Dieu le silence, si, tourmenté, vexé, jouet d'une foule d'indignités, vous supportez tout

généreusement, et ne rendez point injures pour injures.

Ajoutons à toutes ces choses qui peuvent être rapportées à Dieu, les joies et les douleurs de la vie. Quand vous verrez tomber dans le péché votre frère ou vous-même, gémissez, désolez-vous; c'est un gain immense que vous faites pour le salut de votre âme, car saint Paul a dit: « La tristesse qui est selon Dieu, produit un amendement dont on ne se repent point (*). » Et si vous voyez quelqu'un dans une situation florissante, ne lui portez point envie; mais bénissez Dieu qui élève ainsi votre frère; cette joie portera pour vous d'heureux fruits.

» V. Quel sort est plus misérable que celui des envieux qui, pouvant se réjouir et recueillir les avantages d'une sainte allégresse, aiment mieux se lamenter du bonheur d'autrui, et acheter ainsi, par la douleur, les châtimens célestes et des supplices intolérables? Mais que parlé-je de louanges et de blâmes, de chagrins et de joies, lorsque les circonstances les plus légères et les plus viles peuvent, si nous les dirigeons vers Dieu, devenir pour nous la source des plus grands biens? Qu'y a-t-il, en effet, de plus vil en soi que la coupe des cheveux? et pourtant cette action peut être par nous mise à profit. Si, peu jaloux de séduire et d'en-

(*) IIe Epître aux Corinthiens, ch. 7, v. 10.

chanter ceux qui nous regardent, nous négligeons d'arranger notre chevelure, d'orner notre visage et de recourir à tous les soins de la parure; si, au contraire, laissant là toutes ces mondaines recherches, nous nous bornons à ce que l'usage exige le plus rigoureusement, nous aurons agi dans la vue de Dieu, et nous recevrons la récompense d'avoir étouffé de vains désirs et réprimé une futile ambition. En effet, si celui qui, pour l'amour de Dieu, donne seulement à son frère un verre d'eau, doit entrer dans le royaume des cieux (*), quel sera le salaire du chrétien qui aura fait de Dieu le mobile de toutes ses actions? Il n'est pas jusqu'aux simples actes de marcher et de regarder, qui ne puissent avoir Dieu pour objet, lorsque vous ne courez point aux choses perverses; lorsque la beauté n'excite pas en vous de curieux empressemens; lorsqu'à l'aspect d'une femme, vous baissez les yeux et placez devant elle, comme un rempart, la crainte de Dieu; toutes ces choses vous seront comptées. Vous serez aussi récompensé de la modestie des vêtemens, quand vous en retrancherez tout le luxe et toute la délicatesse, et vous bornerez à ceux qui suffisent pour couvrir le corps. Mais la mode actuelle est de les faire descendre fastueusement jusqu'aux pieds. Plusieurs en sont venus à ce degré de mollesse et de somptuosité, d'orner et de pomponner jusqu'à

(*) Saint Matthieu, ch. 10, v. 42.

leurs chaussures avec autant de soin que d'autres en mettent à arranger leur visage, ce qui est la marque d'une âme impure et dépravée. Oui, quelque peu important que puisse paraître cet objet, je dis qu'il est, pour les hommes comme pour les femmes, l'indice d'un déplorable pervertissement. Nos chaussures devront être taillées seulement pour notre usage, et dans l'intention de plaire à Dieu. Et si vous doutiez que la gloire de Dieu puisse être intéressée dans notre démarche et dans nos vêtemens, interrogez l'organe de la sagesse; il vous dira : « Le vêtement du corps, le rire des dents, et la démarche de l'homme, font connaître quel il est (*). » En effet, lorsque nous marchons honnêtement vêtus, pleins de gravité, respirant la modestie en toute chose, quel est l'homme impie, turbulent et dissolu, quelque déréglé qu'on le suppose, qui, à notre aspect, ne soit pénétré d'une religieuse admiration?

»Dans l'acte important de choisir une épouse, c'est encore l'amour de Dieu qui doit nous guider. Notre mariage ne doit point se faire en vue d'acquérir plus de crédit et de renom, mais nous devons chercher la noblesse de l'âme. Ce n'est point à la richesse, à l'éclat des aïeux que nous devons nous attacher; c'est à la pureté des mœurs et à la modestie; en un mot, il s'agit de nous donner une compagne de la vie entière, et non point une associée de dissolutions.

(*) Ecclésiastique, ch. 19, v. 27.

» Mais que sert-il de passer en revue tous les points imaginables? Ce qui vient d'être dit suffit pour que vous fassiez, à chaque circonstance qui se présente, l'application du grand principe de rapporter tout à Dieu. Et de même que des marchands qui sillonnent les mers et abordent dans les ports, ont soin de ne débarquer et de ne se rendre à la place publique, que lorsqu'ils sont sûrs de vendre leurs marchandises avec bénéfice, de même ayez soin de ne rien dire, ni de ne rien faire, sans être assurés du gain que vous en retirerez auprès de Dieu. Et ne prétendez point qu'il soit impossible de faire remonter toutes les actions à cette source sacrée: lorsqu'en effet tout ce que nous avons vu, chaussures, chevelures, habits, démarche, aspect, discours, assemblées, entrées, sorties, badinages, louanges, reproches, affections, inimitiés, peuvent recevoir de l'amour de Dieu leur direction, quelle est la chose qui ne soit pas susceptible d'être faite à cause de lui? Par exemple, qui y a-t-il de pire qu'un geolier? cette profession n'est-elle pas réputée la plus perverse et la plus odieuse? Et cependant celui qui la remplit peut la rendre profitable à son âme, lorsqu'il traite humainement les prisonniers, prend un soin particulier de ceux qui sont jetés injustement dans les fers, et, loin de trafiquer du malheur d'autrui, ouvre ses bras à tous les affligés, comme un asile et un port commun? C'est ainsi que le geolier de saint Paul se

fraya le chemin du salut (*), ce qui fait bien voir que nous pouvons tirer avantage de toutes les conditions.

VI. » Je vais plus loin: le meurtre n'est-il pas l'action la plus atroce? Pourtant le meurtre même peut être sanctifié, quand c'est le zèle envers Dieu qui le fait commettre (5); et je vais vous en citer un exemple. Jadis les Madianites voulurent attirer sur les Juifs la colère de Dieu, persuadés que ce serait le moyen de les vaincre : en conséquence, ils paraient leurs jeunes filles, et, les exposant aux regards de l'armée, ils attiraient par elles les Israélites d'abord à la fornication, ensuite à l'apostasie. Phinées, voyant ces désordres, frappa de son glaive (**) un couple impie dans l'acte même de la débauche, et par là, détourna la colère de Dieu, prête à descendre sur son peuple (6). Sans doute c'était un homicide, mais qui eut pour fruit le salut de tous ceux dont la perte était prochaine; de sorte qu'il appela sur son auteur la bénédiction céleste. Et non seulement ce meurtre ne souilla point les mains qui le commirent, mais même il les rendit plus pures. Cela devait être, puisqu'il avait été inspiré, non par aucun sentiment de haine ou d'envie contre les victimes, mais par le besoin de sauver tout un peuple. Pour deux per-

(*) Actes des Apôtres, ch. 16, v. 19.
(**) Nombres, ch. 25.

sonnes tuées, une immense multitude a reçu la vie. Phinées opéra comme les médecins, qui, par l'amputation des parties gangrenées, préservent le reste du corps. C'est pourquoi nous lisons dans le Psalmiste : « Phinées arrêta ces désordres; il apaisa le Seigneur, et la plaie cessa; et ce zèle lui a été imputé à justice pour toujours et dans la suite de toutes les générations. (*) » Aussi la mémoire de cette grande action est-elle demeurée immortelle.

» Au contraire, nous voyons un autre homme irriter le ciel par la prière, tant les actes se dénaturent en ne se rapportant pas à Dieu! C'est du pharisien que je veux parler (**). Phinées s'était rendu agréable à Dieu par un meurtre; celui-ci le courrouça, je ne dirai pas par la prière, mais par la disposition où il était en priant. Ce qui prouve que les actions les plus saintes deviennent des fautes, lorsqu'elles ne sont pas dirigées vers Dieu; de même que les plus profanes se sanctifient quand l'intention les épure. Le meurtre, ainsi que je le disais, n'est-il pas l'action la plus criminelle et la plus horrible? et pourtant la voilà devenue juste, dans l'exemple que j'ai mis sous vos yeux. Quelle excuse aurons-nous donc, nous, qui, savans dans l'art de tirer profit de tout, croyons pourtant ne pas pouvoir rapporter tout à Dieu, lorsque nous voyons le meurtre lui-même devenir une source

(*) Psaume 105, v. 30.

(**) Saint Luc, ch. 18.

de bénédictions? Ah! si nous voulions sérieusement diriger de ce côté-là les forces de notre esprit, nous trouverions que, soit en achetant, soit en vendant, ce bénéfice spirituel ne nous abandonnerait dans aucune circonstance de la vie. Mais il faudrait pour cela nous contenter du prix légitime, ne pas nous plaindre sans cesse du renchérissement des denrées, et même partager nos profits avec les pauvres. « En effet, dit le proverbe, maudit soit celui qui augmente la cherté du froment (*)! »

» Mais encore une fois, qu'est-il besoin de récapituler tous les actes possibles? Un seul exemple va les embrasssr tous. De même que des constructeurs, lorsqu'ils ont à bâtir une muraille, la soumettent au cordeau pour l'élever avec régularité, de même choisissons pour règle et pour équerre ces paroles de l'apôtre : « Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, soit que vous fassiez autre chose, rapportez tout à la gloire de Dieu (**). » Ainsi donc, dans nos jeûnes ou dans nos prières; dans nos accusations ou dans nos pardons; dans nos louanges ou dans nos reproches; dans nos arrivées ou dans nos sorties; dans nos ventes ou dans nos achats; dans nos silences ou dans nos discussions, en un mot, dans quelque chose que ce puisse être, ayons toujours la gloire de Dieu pour

(*) Proverbes, ch. 11, v. 26.

(**) Saint Paul, Ire Epître aux Corinthiens, ch. 10.

mobile et pour but, et ne nous laissons attirer à aucune action étrangère à cette intention ; mais, quelque part que nous soyons, prenant le texte de l'apôtre pour appui, pour arme, pour défense et pour trésor, gravons-le si bien dans notre âme, que nous ne fassions, ne disions, n'entreprenions rien que pour la gloire de Dieu, de manière à en être exaltés dans cette vie et dans l'autre ; car Dieu nous dit : « Je couvrirai de gloire ceux qui me glorifieront... » Que ce ne soit donc pas seulement en discours, mais en réalité, que nous répandions sa gloire et celle du Christ notre seigneur ; puisque c'est à lui qu'appartient tout honneur et toute adoration, maintenant et à jamais, et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

FIN DE L'HOMÉLIE CONTRE LES ÉTRENNES.

REMARQUES.

(1) Flavien, évêque d'Antioche. Chrysostôme était alors prêtre de la même église. On croit qu'il n'était que diacre lorsqu'il prononça les deux homélies précédentes.

(2) Ce mot de *philosophie,* qu'on s'efforce de décrier de nos jours, est habituellement employé par saint Chrysostôme, dans un sens religieux, pour exprimer tout ce qui tient, non pas à la rigueur du dogme, mais au perfectionnement des mœurs.

(3) Nom donné aux fêtes payennes du commencement des mois. Mais ce qui est remarquable dans ce passage, c'est le précepte du saint docteur, qui ne veut pas qu'on choisisse, pour honorer Dieu, des jours particuliers, et qui prétend qu'une bonne conscience est la vraie fête de tous les jours.

(4) Je pense qu'en cet endroit, saint Chrysostôme va un peu trop loin, et que le grand principe de ne jamais arriver au bien par le mal, est applicable ici, comme partout ailleurs. Il ne faut pas qu'on puisse dire au personnage le plus pieux :

Quoi! vous êtes dévot, et vous vous emportez!

car l'emportement est toujours signe de faiblesse, et la faiblesse ne peut être mise en précepte dans quelque occasion que ce soit.

(5) Voici quelque chose de bien pis que la maxime de la colère, c'est celle du meurtre. Je n'hésite point à dire qu'une telle maxime avec laquelle ont été aiguisés tant de poignards religieux, est, dans les âmes honnêtes, l'égarement le plus déplorable; et, dans les âmes perverses, la plus exécrable impiété.

(6) « En ce temps-là, Israël demeurait à Settim, et le peuple tomba dans la fornication avec les filles de Moab.

» Elles appelèrent les Israélites à leurs sacrifices, et ils en mangèrent. Ils adorèrent leurs dieux.

» Et Israël se consacra au culte de Béelphégor ; c'est pourquoi le Seigneur étant irrité,

» Dit à Moïse : Prenez tous les princes du peuple et pendez-les à des potences en plein jour, afin que ma fureur ne tombe point sur Israël.

» Moïse dit donc aux sujets d'Israël : Que chacun tue ses proches qui se sont consacrés au culte de Béelphégor.

» En ce même temps, il arriva qu'un des enfans d'Israël entra dans la tente d'une Madianite, femme débauchée, à la vue de Moïse et de tous les enfans d'Israël qui pleuraient devant la porte du tabernacle.

» Ce que Phinées, fils d'Éléazar, qui était fils du prêtre Aaron, ayant vu, il se leva du milieu du peuple ; et, ayant pris un poignard,

» Il entra, après l'Israélite, dans ce lieu infâme ; il les perça tous deux, l'homme et la femme, d'un même coup, dans les parties que la pudeur cache ; et la plaie dont les enfans d'Israël avaient été frappés, cessa aussitôt.

» Il y eut alors vingt-quatre mille hommes qui furent tués.

» Et le Seigneur dit à Moïse :

» Phinées, fils d'Éléazar, fils du prêtre Aaron, a détourné ma colère des enfans d'Israël ; parce qu'il a été animé de mon zèle contre eux, afin que je n'exterminasse point moi-même les enfans d'Israël dans mon zèle.

» C'est pourquoi dites-lui que je lui donne la paix de mon alliance.

» Et que le sacerdoce lui sera donné, à lui et à sa race, par un pacte éternel, parce qu'il a été pour son Dieu, et qu'il a expié le crime des enfans d'Israël. »

(NOMBRES, ch. 25.)

FIN DES REMARQUES.

HODOEPORICON,

OU

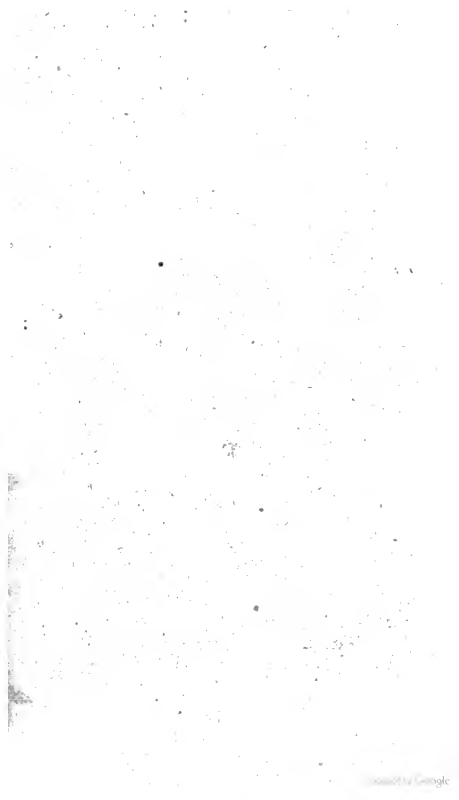
TOURNÉE D'INSPECTION DANS LES COUVENS

DE L'ORDRE DES CAMALDULES,

PAR LE BIENHEUREUX AMBROISE, GÉNÉRAL DE CET ORDRE.

TRADUIT DU LATIN.

1431, 1432 et 1433.



NOTICE.

Le but de la société, c'est la famille ; la patrie elle-même n'en est que le moyen.

Cet axiôme, fruit de l'expérience des âges et des méditations de la philosophie, condamne à la fois les républiques de l'antiquité, et les couvens des temps modernes. Passer sa vie sur la place pour y discuter les affaires de tous, ou s'enfermer dans un cloître pour n'y régler les affaires de personne, sont deux excès contraires qui se sont succédé presque immédiatement l'un à l'autre, parce que les hommes ne connaissent guère que l'excès ; a-t-on chancelé à gauche ? on verse à droite.

Mais, dans les renaissantes sociétés, les moines, dit-on, furent utiles pour défricher les terres et pour copier les manuscrits ? fort bien. Et les lieux d'asiles, et les trèves de Dieu, et tous les tempéramens opposés à la barbarie d'alors eurent aussi leur utilité. Mais à présent que la protection publique est ou doit être placée dans les lois ; à présent que les terres sont merveilleusement cultivées par les mains profanes des pères de famille, et les manuscrits admirablement imprimés par les Didot, et par plusieurs autres, des couvens en France ne pourraient être que

nuisibles ou dangereux : aussi les lois françaises les ont-elles sagement supprimés.

Dès le quinzième siècle, l'état social avait fait assez de progrès, pour que les cloîtres, même en Italie, au chef-lieu de la catholicité, couvrissent de leur ombre une foule de turpitudes et de crimes. Le tableau qui en dévoile une faible partie est dessiné par une main non suspecte, par celle du vénérable Ambroise, abbé général des camaldules. On sait que les camaldules sont un ordre d'Italie qui prennent leur nom de Camaldoli, village de Toscane, près Florence. Ambroise appartenait à l'illustre famille des Traversari, de Ravenne. La *Biographie universelle* place sa naissance en 1378; mais Bayle donne de bonnes raisons pour la reculer jusqu'à l'année 1386 ou 1387: cela est sans importance. Ce qui importe, c'est de dire qu'il fut un des plus savans et des plus excellens hommes de son siècle, et qu'il joignait à une piété simple et sans faste, une politesse, une grâce, une aménité dont ses *Lettres* et son *Hodœporicon* offrent de vivans témoignages.

Ce dernier écrit, dont le titre signifie *itinéraire*, est le journal des inspections qu'il fit dans les couvens de son ordre, après qu'il en eût été nommé général. Il ne le destinait point à la publicité; mais en 1492, deux ans après sa mort, les dissolutions monacales allant toujours croissant, on jugea utile d'y opposer une digue ou tout au moins de faire rougir le vice, si on ne pouvait pas le comprimer. En conséquence, l'ouvrage fut tiré de la bibliothèque des Médicis, et, grâce à l'imprimerie, nouvellement découverte, fut publié par le P. Nicolas Bartholini, de la congrégation de la Mère de Dieu, et dédié à Antoine Magliabechi, bibliothécaire du grand Cosme III, et personnage non moins savant que respectable; le *Barbier* de ces temps-là.

Les *approbations*, de l'édition que j'ai sous les yeux, sont curieuses; et Milton, qui, dans son discours sur la liberté de la presse, se moque si ingénieusement des révérences et des courbettes censoriales, aurait pris grand plaisir à considérer celles-ci.

« Plaise au père maître Dominique-Marie de Brancaccinis, religieux servite, de voir si, dans ce livre, rien n'est dissonant à la sainte foi et aux bonnes mœurs, et d'en faire son rapport.

« ALEXANDRE PUCCI, vicaire général de Florence.

»30 Juin 1678. »

« Illustrissime et révérendissime seigneur, d'après l'ordre exprès de votre domination, j'ai lu attentivement l'opuscule intitulé *Hodæporicon*, etc., et je n'y ai rien trouvé qui blessât les oreilles pieuses; mais tout y est fait pour plaire aux oreilles savantes, tant il y brille de piété, et de zèle pour la discipline monastique! et je crois que particulièrement tous les religieux cloîtrés en retireront un grand profit. Je pense donc qu'on peut le mettre en lumière, au grand intérêt de la république chrétienne.

« Frère DOMINIQUE-MARIE BRANCACCINIS, de l'ordre des Serviteurs de la bienheureuse vierge Marie, et théologien du sérénissime Cosme III, grand-duc de Toscane.

»Florence, du couvent de l'Annonciade. »

Suit une série d'*imprimatur* et de *reimprimatur*, parmi lesquels on distingue l'approbation suivante d'un

autre religieux servite, également théologien du grand duc : « Le présent *Hodæporicon* du très-docte Ambroise, le camaldule, ne contient rien qui soit contraire aux bonnes mœurs, mais plutôt (ainsi que le titre l'indique en latin) il trace la route par laquelle les hommes religieux peuvent marcher sûrement dans leur administration. C'est pourquoi je pense très-absolument que l'impression peut en être ordonnée. »

Ambroise mourut au moment où, selon l'opinion commune, il allait être fait cardinal. Son éditeur Bartholini nous apprend que le pape Eugène IV fut vivement touché de sa mort, et qu'il ne cessait de s'écrier, avec des gémissemens et des larmes : « Ambroise, mon fils, qui a pu t'arracher à moi? Qui a pu éteindre si intempestivement la lumière de l'Église? »

Quelques hommes, de l'espèce de ceux que blesse l'éclat de toute vertu, voulurent ternir celle d'Ambroise, en l'accusant d'hypocrisie; mais cette odieuse imputation est démentie par sa vie entière, et par le témoignage même du Pogge, de cet écrivain satirique qui n'épargnait aucune renommée. Dans son dialogue contre les hypocrites, il le montre comme « un homme excellent et entouré de la considération générale; » il loue non-seulement sa science, mais son humanité. Une vertu italienne attestée par le Pogge, est la même chose qu'une vertu française affirmée par Saint-Simon.

FIN DE LA NOTICE.

HODŒPORICON,

OU

TOURNÉE D'INSPECTION DANS LES COUVENS.

EXTRAIT.

Le pape Eugène IV (1) ayant convoqué, en 1431, un chapitre général de l'ordre des camaldules, sous la présidence du cardinal de Saint-Pierre-des-Liens, protecteur de l'ordre, Ambroise, alors sous-prieur de son couvent, qu'il habitait depuis trente ans, et Sylvestre, camerier, furent élus députés par leurs religieux, pour y assister. Ils partirent, le 11 octobre, pendant l'office du soir « de peur d'être troublés par les larmes et les gémissemens des moines », à qui l'objet du chapitre causait beaucoup de chagrin et d'inquiétude. En effet, il ne s'agissait de rien moins que d'une réforme. La première opération fut de nommer des commissaires, parmi lesquels étaient dom B. (l'auteur ne le désigne que par cette initiale), prieur géné-

ral de l'ordre; Ambroise et Sylvestre. On lut au chapitre le rapport des visites faites dans les couvens, « et, à l'exception d'un petit nombre, ils furent reconnus tous en état de corruption. » Lorsqu'on vint à la personne du général, il fut articulé contre lui plusieurs accusations, qui ne tendaient à rien moins qu'à le faire déposer. Ambroise et un autre religieux furent chargés de l'inviter, en termes honnêtes, à donner sa démission; mais il montra de l'impatience et de la hauteur, s'échappa même en menaces, et s'élançant jusque sur les siéges où étaient assis les deux religieux, déclara qu'il répondrait aux griefs énoncés contre lui. Cette conduite fut punie par la prison, où cependant on le traita avec égards; et l'information fut commencée. Enfin il consentit à se démettre de sa dignité, et fut conduit devant le protecteur et les commissaires : là, se jetant à genoux et fondant en larmes, il sollicita l'absolution, qui ne lui fut accordée qu'avec peine; car sa sentence était à la veille d'être prononcée. Ambroise, élu pour lui succéder, refusa long-temps cette éminente et difficile fonction; mais les membres du chapitre insistèrent avec force; et, après une longue résistance, il reçut des mains du cardinal-protecteur, l'anneau abbatial, signe de sa nouvelle dignité.

Comme l'ancien abbé passait pour avoir pillé les trésors de l'ordre, et amassé des richesses considérables, on voulait le tenir en chartre privée, jusqu'à ce qu'il eût rendu compte de son admi-

nistration ; Ambroise, ému de pitié, s'y opposa, répondit de lui, et promit de le conduire à Florence où il lui ferait rendre ses comptes : ce moine échappa ainsi à l'emprisonnement.

Ce fut en qualité de général, qu'au mois de novembre suivant, Ambroise commença sa tournée dans les couvens de son ordre. Après en avoir visité plusieurs, il descendit un soir à celui de Saint Pierre, où il trouva la division parmi les moines, qui avaient cessé de vivre ensemble. Il les exhorta doucement à la charité, et leur prescrivit de reprendre la vie commune, à laquelle ils eurent bien de la peine à se soumettre, tant il y avait long-temps qu'ils en avaient perdu l'habitude!

Arrivé le 14 à Buldrone, monastère de femmes, il s'assura, par les aveux même de l'abbesse, que les désordres dont on accusait son prédécesseur, n'étaient que trop réels. Il permit pourtant à la communauté de recevoir des novices ; mais il interdit la même faculté au monastère de la Chenaie, autre couvent de femmes, où il se rendit le même jour, et déclara que les actions infâmes qui s'y commettaient mériteraient que le couvent fût supprimé.

« Toutefois, ajoute le bon Ambroise, je finis par me radoucir, et par promettre que, si l'on se corrigeait, je rouvrirais le noviciat... » Mais, peu de temps après, je fus informé par la secrète dé-

position d'un religieux, que j'avais gagné moitié par la douceur, moitié par les menaces, que ce lieu était moins un monastère qu'un repaire de prostituées. Enflammé d'indignation, j'y retournai, accompagné de l'abbé de Volterre. J'assemblai toutes ces femmes, et, en présence de l'abbé, je voulus entrer en explication avec elles; mais, avec un front d'airain et une impudence de courtisanes, elles s'obstinèrent à nier la vérité. Alors je les congédiai toutes, en ne retenant que la plus jeune; et comme ni menaces ni promesses de pardon ne purent arracher d'elle aucun aveu, je fis revenir l'abbesse seule, et d'un ton plus ferme et plus positif, lui reprochai son effronterie. Elle crut que la jeune religieuse m'avait tout dit; en conséquence, elle se vit forcée de m'avouer la honte de sa maison; d'une partie du moins, car elle-même se déclara irréprochable, ainsi que toutes les autres mères anciennes. En ce moment je fis rentrer la jeune religieuse, et après les avoir mises en opposition l'une avec l'autre, et convaincues de mensonges toutes les deux, je les accablai long-temps des reproches sévères qu'elles méritaient. Je produisis même en leur présence un témoin que la vieille impudente m'avait soutenu être absent. Cela fait, je rassemblai de nouveau toute la communauté; je dévoilai à nu leur turpitude, et leur défendis de recevoir aucun homme, moine, religieux ou laïque. Je leur déclarai que si le bruit de quelque nouvelle infamie arrivait

jusqu'à mes oreilles, je ferais raser et brûler leur couvent; puis je me retirai. Un petit libertin de moine, qui vint, avec un grand artifice de discours, me demander à être nommé directeur de ces filles, fut tancé par moi d'une façon rigoureuse. Je le menaçai si bien, que j'obtins de lui d'importantes révélations. Je lui imposai une pénitence, et fis boucher toute issue extérieure de la communauté. Pendant plusieurs jours que j'y passai, j'appris des infamies de notre ordre, qui, d'après les preuves que je me procurai, donnèrent lieu à des informations secrètes. »

Diverses inspections d'une médiocre importance, faites au milieu des pluies, des neiges, des inondations et des ouragans, conduisent le bon père Ambroise jusqu'au 6 janvier 1432, époque de son arrivée à Florence, où il devait vérifier les comptes de son prédécesseur. Déjà, dans une de ses tournées, il avait rencontré ce moine fougueux qui s'était répandu contre lui en invectives et avait failli l'assommer; et le nouveau général qui eût pu facilement tirer vengeance de cet outrage, avait eu la générosité de l'oublier. L'ancien abbé, revenu à la raison, se présenta à Florence avec l'humilité convenable. Il fut bien traité de son digne supérieur, qui, appelé à Rome par le souverain pontife, commit un religieux pour examiner sa gestion.

Forcé par la mauvaise saison de suspendre son voyage de Rome, Ambroise rencontra au château

Saint-Jean un de ses anciens moines, qui, sans autre permission ni cérémonie, avait pris femme et était devenu père de deux enfans. Le bon abbé fit quelques tentatives pour le ramener au giron, mais comme il reconnut que la chose était d'un arrangement difficile, il prit le parti fort sage de laisser là son transfuge, après un sévère admonition, qui lui donna bien du souci.

Enfin, sous la conduite de Jésus-Christ, Ambroise arriva le 20 janvier à Rome, où son premier soin fut d'aller rendre ses hommages au pape et aux cardinaux, qui, presque tous, lui donnèrent à dîner. Là, il rencontra plusieurs de ses moines vagabonds, qu'il contraignit de retourner à leur résidence. Un d'entre eux, couvert de crimes, fut chargé de fers par ses ordres. Déjà, à Florence, il avait traité de même un autre religieux, dont les infamies étaient le scandale de toute la ville. Mais écoutons-le s'expliquer sur son séjour dans la capitale du monde chrétien :

« Quand mes effets furent arrivés, j'entrepris, pendant mon loisir, de traduire la vie de saint Jean-Chrysostôme, que je voulais dédier au Saint-Père. J'eus du plaisir à l'écrire en latin, au lieu même où primitivement elle avait été écrite en grec ; et en même temps, cette occupation me devint nécessaire pour chasser l'ennui de l'oisiveté. En effet, quoique plusieurs choses me fussent agréables dans cette ville, particulièrement ses antiquités,

je ne sais comment il se faisait que plusieurs autres m'y apportassent plus de dégoût que de satisfaction : ce qui me blessait le plus, c'étaient les mœurs de ses habitans si éloignées des miennes. A peu de jours de là, tandis que je parcourais la bibliothèque assez considérable d'une église voisine, il m'arriva de trouver trente-neuf homélies d'Origène, sur saint Luc, traduites par saint Jérôme. Les trésors de Crésus ne m'auraient pas causé tant de joie; car ces homélies n'étaient connues que de nom; et je n'avais encore vu personne qui les eût lues et rencontrées. »

Mais le vénérable religieux éprouva bientôt un vif chagrin; il voulait, conformément aux anciens usages, que le pape lui permît de réprimander, et même au besoin de punir, ses moines, même revêtus de la dignité de prélat : « C'était, dit-il, le seul moyen d'extirper les poisons, et de semer les plantes salutaires. » Cette permission, si utile au bien de l'église, lui fut refusée par des considérations mondaines.

Ambroise, après avoir eu du saint Père son audience de congé, quitta Rome avec grand plaisir, et reprit ses inspections monastiques. Rentré momentanément à l'abbaye de Bonne-Fontaine, cheflieu de l'ordre, et qui était comme son quartier-général, il eut à informer contre un moine perdu de crimes, et qu'il ne désigne que par la lettre M. Le témoignage universel lui imputait des forfaits

atroces : le prévenu se garda bien de comparaître, et il fut impossible de l'arrêter (2).

Le pieux supérieur apprit aussi que plusieurs de ses moines se tenaient armés à la manière des gens de guerre, et que quelques-uns même étaient accusés de trahison envers l'État. Ces nouvelles l'accablèrent; tant de sujets de chagrin dans son administration nouvelle, sans presque aucun motif de consolation, lui faisaient regretter amèrement son ancienne obscurité. Il parvint à saisir un des fuyards, le fit comparaître devant une assemblée de vieillards de l'ordre; et, pour punition, lui interdit la liberté d'écrire, et de s'éloigner de son ermitage. Ambroise reprit en même temps l'affaire des comptes de son prédécesseur, affaire qu'il ne termina que plus tard, en lui donnant quittance moyennant deux cents pièces d'or.

Avant de partir pour Florence (on était alors au mois d'août), le saint abbé eut encore un autre chagrin très-vif, que sa pudeur exprime en grec avec toute la naïveté de cette langue, ce fut de voir le prieur de son couvent « tombé dans un état de marasme, par l'habitude invétérée d'abuser de lui-même (3). » Ambroise jeta son manteau sur ce vieil Onan.

Au monastère du Vertpré, ermitage de femmes (4), autres désordres. Deux sœurs converses venaient de s'enfuir clandestinement, et on accusait le directeur d'avoir favorisé leur fuite, aux causes de laquelle il n'était pas étranger. L'abbé

défendit à la diaconesse de reprendre ces filles, si, après avoir fait leurs affaires au dehors, elles jugeaient à propos de revenir.

Au couvent de Saint-Jean, c'était autre chose; la maison était obérée de dettes, et les moines attiraient du dehors et faisaient coucher dans leurs cellules des laïques et des clercs. Le général pourvut de son mieux à faire cesser tous ces scandales.

Sur ces entrefaites, le moine M[illegible]osa reparaître avec des lettres de recommandation du cardinal des Ursins. Il craignit cependant de se présenter lui-même devant le général, et se plaça sous le patronage d'un des abbés de l'ordre, à la prière duquel il lui fut fait remise de la prison, sous la condition de se retirer en pénitence au monastère de Château-Val.

Je passe l'histoire d'un moine qui s'était sauvé en habit de femme, et dont l'extradition fut demandée; je ne m'arrête ni sur le plaisir qu'éprouva le bon Ambroise, en visitant les belles vignes de son abbaye pendant la saison de la vendange, ni sur la triste nécessité où il fut de consulter des avocats contre la ligue de ses moines, à qui sa régularité déplaisait beaucoup. Je m'enfuis à cheval à côté d'un abbé, qui, voyant arriver son général, décampa bien vite emmenant en croupe son mignon, et qui fut remplacé par un plus digne supérieur. Mais voici bien une autre aventure; à peine ce brave homme avait-il pris possession de sa dignité, que son prédécesseur, reparaissant à

main armée, essaya de le chasser du poste. Il fallut pour l'y maintenir l'intervention du magistrat, assisté de la force publique.

Enfin, arrivé au monastère de Sainte-Verdiane, situé hors des murs de Florence, le pieux visiteur, pour la première fois, y trouva une discipline excellente, et admira, dans un sexe faible, une grande honnêteté de mœurs. Il donna à ces saintes filles sa bénédiction, et les exhorta à combattre sans relâche pour la conservation de leur virginité. Un autre couvent de femmes, situé dans le voisinage, mérita de lui les mêmes éloges et les mêmes encouragemens, et il rendit à Dieu de solennelles actions de grâces, « de ce que, contre son attente, il trouvait dans des vases fragiles, une si précieuse liqueur de l'amour divin. »

Mais que sa joie fut courte! parvenu au monastère de Saint-Salvius, dont l'abbé lui était dénoncé comme digne de châtimens sévères, il essaya d'abord d'obtenir des aveux par la douceur; ce moyen ne produisit rien : il fut obligé d'envoyer en prison un des moines, qui lui révéla tout. Alors l'abbé alla se jeter aux pieds du général, qui lui ordonna de garder la clôture; mais les craintes du coupable l'excitèrent à s'évader pendant la nuit, et il ne revint que porteur d'un ordre de l'autorité civile, qui défendait qu'on l'inquiétât. Malgré cet ordre, Ambroise ne lui permit de rentrer au couvent, qu'après qu'il eut solennellement promis de congédier son Antinoüs. « Une scène

ridicule, raconte Ambroise, avait eu lieu quelques jours auparavant. Eveillé au milieu de la nuit, j'apprends que l'abbé est couché avec une femme. Je me lève, cours à sa cellule, dont je fais garder les issues ; puis, un flambeau à la main, je frappe à la porte. L'abbé se présente à moitié endormi, et demande, en tremblant, ce que nous cherchons. Je lui dis en deux mots l'objet de ma visite, et fais des perquisitions dans tous les coins, mais inutilement. Ce qui avait donné lieu à cette alerte, c'est que, pendant la nuit, plusieurs personnes de ma suite, et moi-même, avions aperçu des femmes s'introduire dans le monastère. »

C'était surtout parmi les abbés et les prieurs que se passaient les plus grands désordres, parce qu'ils avaient en main de plus grands moyens de corruption. Un prieur de Bologne entretenait un Ganimède. On les voyait ensemble fréquenter, pendant le jour, les lieux publics ; et la nuit, se retirer dans des maisons particulières. Un autre prieur fut convaincu de faire venir nuitamment un petit moine dans sa cellule, et de le garder au lit pendant des heures entières.

Mais ce fut le couvent de Sainte-Christine, qui causa au bon père Ambroise le plus de honte et de chagrin. Il avait fait la visite de cette maison, et n'y avait trouvé que des sujets d'édification et de louanges. L'office divin s'y célébrait avec un zèle et un recueillement admirables ; tous les pieux

exercices y étaient remplis de la manière la plus régulière et la plus fervente; bref, le visiteur se retirait plein de joie, lorsqu'un de ses intimes amis vint l'avertir que ces religieuses si dévotes étaient presque toutes des prostituées. Accablé de cette révélation si peu d'accord avec ce qu'il avait vu, il chercha secrètement les moyens d'en vérifier l'exactitude, mais ce fut envain. Il eut la douleur de repartir sans pouvoir fixer ses idées. Ce ne fut qu'à un second voyage qu'il obtint la triste confirmation des détails qui lui avaient été donnés. L'abbesse avoua qu'elle-même avait fait un enfant. Ambroise, dont le secrétaire était resté malade à Venise, ne voulut admettre personne dans la confidence de ces scandales, et il écrivit de sa main toute l'information. Les choses en étaient là, lorsqu'il apprit que la maison contiguë au couvent était occupée par des militaires qui l'avaient louée tout exprès pour l'agrément et la commodité du voisinage. Il ne partit point qu'il ne les eût fait déguerpir. Et quant aux religieuses, il paraît qu'il borna leur châtiment à une exhortation de mieux vivre : la licence du temps commandait beaucoup d'indulgence.

A peine le général avait-il quitté ce lieu de désordres, qu'il fut appelé au monastère de Saint-Mathias par une scène d'un genre différent, que lui-même va nous raconter. « Il s'était élevé, entre le prieur et l'un de ses moines, une querelle tellement vive, que les épées avaient été tirées entre

eux, et que les moines, armés de bâtons, étaient venus les appuyer. Assisté de quelques respectables religieux, je me rendis de bon matin au monastère, où, après une grave remontrance en plein chapitre, j'envoyai en prison les chefs de ce mouvement séditieux. Le prieur, selon l'usage, fit bientôt une confession générale, obtint l'absolution, et fut condamné à une pénitence. Mais tout-à-coup il se mit à quereller contre moi avec un tel emportement, que j'eus toutes les peines du monde à contenir ce furieux. »

Ambroise se retira en exhortant les moines à vivre en paix. Puis il fit venir en particulier le prieur, et lui reprocha toutes ses turpitudes, dont il n'avait pas voulu dérouler publiquement le tableau. Ce misérable se récria vivement, et ne s'apaisa que lorsque l'entière conviction l'eut réduit au silence. Le meilleur moyen que le bon supérieur imagina pour le corriger, fut de dresser une série de sages ordonnances qu'il lui lut en présence de plusieurs vénérables, et qu'il lui enjoignit d'observer. Encore, pour son honneur et pour celui de l'ordre, y en eut-il quelques-unes qu'il ne voulut pas écrire, et qu'il lui donna en secret, comme de ne plus coucher avec les jeunes garçons, et autres préceptes semblables.

Il ne manquait au déshonneur de l'ordre, que de renfermer dans son sein des voleurs, et bientôt un des moines fut arrêté en cette qualité. Un autre,

en même temps, subit la prison pour de graves délits; mais ces moines avaient des parens ou des protecteurs parmi les magistrats, qui, en général, loin de seconder les justes sévérités du supérieur, intervenaient puissamment en faveur des mauvais sujets, et parvenaient, par leur crédit, à rendre nulles les mesures de répression.

Il serait trop long de rapporter toutes les tournées du bon prieur-général. Ce sont partout des détails à-peu-près semblables. Dans l'une, il se détourna de sa route pour aller visiter le tombeau de son contemporain Pétrarque, « personnage noble et lettré, dit-il, et qui donna aux humanités une forte et heureuse impulsion. » Ambroise ne se sépara de ses restes qu'après les avoir salués religieusement, et avoir dit quelques prières pour le repos de son âme. A Mantoue, il s'arrêta pour prendre connaissance de la riche bibliothèque de Victorinus de Feltre, où se trouvaient des manuscrits de Platon, de Plutarque, de Démosthènes; en un mot, des différens philosophes, poètes, orateurs et historiens de la Grèce. Au monastère Saint-Sauveur, le prieur lui fit voir une traduction latine d'un discours d'Isocrate, très-bien copiée par un jeune homme qui lui inspira beaucoup d'intérêt, et qu'il eût le désir de connaître; il se trouva que c'était le bâtard du prieur. Le pieux Ambroise fut un peu scandalisé de la découverte; mais le père et le fils menaient une vie si édifiante, qu'il n'eut pas le courage de les chagriner. Il se

contenta d'exhorter le prieur à bien se garer « d'être pris une seconde fois au traquenard, » ce que celui-ci lui promit de tout son cœur.

A Venise, on avait parlé au père Ambroise de la mauvaise conduite d'un certain don Marc, vénitien, prieur du monastère de Saint-Vit. Mais lorsque le général voulut vérifier les faits sur les lieux, il trouva le prieur couché, la tête enveloppée, et tremblant la fièvre, à ce qu'il lui parut du moins; car il reconnut plus tard que ce n'était qu'une mascarade. Que faire alors? Le moment de la rigueur était passé, le couvent pauvre, la réception cordiale; point de successeur sous la main : le faux malade resta tranquille. Ambroise satisfit les délateurs autant qu'il lui fut possible, en leur expliquant les motifs de son retard à prononcer des peines.

Un autre monastère, où était déposé le corps de sainte Lucie, lui donne occasion de raconter le miracle suivant, que personne, dans le pays, ne révoquait en doute : « La sainte était fort belle. Un noble jeune homme, qui l'aimait passionnément, se rendait tous les jours au monastère, pour la voir à la fenêtre par laquelle Lucie entendait la messe; car le reste de sa cellule était clos. Dès que la chaste vierge s'en aperçut, elle condamna aussi cette fenêtre, et se tint renfermée dans le plus profond de sa cellule, jalouse qu'elle était de plaire, non pas aux hommes, mais à Dieu. Cependant le jeune homme, ivre d'amour, et voyant

s'évanouir pour lui toute espérance de posséder l'objet aimé, alla, poussé par son désespoir, combattre au loin les infidèles. Peu de temps après, la vierge prit son vol vers le Seigneur, tandis que le malheureux amant, fait prisonnier par les Sarrasins, n'eut que le choix d'apostasier ou de périr. Renfermé dans une étroite prison, et les pieds chargés de fers, il se souvint de la sainte vierge Lucie, qu'il avait tant aimée, et, pénétré de componction : « O Lucie! s'écria-t-il; vierge du Christ, » si tu as quelque crédit auprès de Dieu, assiste- » moi dans ce péril! » En disant ces mots, il est surpris par un sommeil profond. A son réveil, où se trouve-t-il, toujours les fers aux pieds? A cent pas du monastère. La vierge du Christ lui apparut; et lui, troublé d'admiration : « Lucie! s'é- » cria-t-il, es-tu vivante? — Je le suis, répondit- » elle; de la véritable vie. Lève-toi; va déposer tes » fers sur mon tombeau, et rends grâce à Dieu, » qui te délivre de ce danger imminent. » Le jeune homme obéit et fut délivré. J'ai vu les fers sur le tombeau, ajouta Ambroise; et plusieurs assurent qu'aucune force humaine ne pourrait les en arracher. »

Mais bientôt de plus graves objets que des visites de couvens occupèrent les soins du vénérable abbé. A l'arrivée de l'empereur Sigismond à Florence, il alla lui rendre ses devoirs, et lui offrir sa Vie de saint Jean-Chrysostôme, qui fut reçue

gracieusement par ce prince, si ami des lettres et si savant lui-même, qu'on lui donna le surnom de *Lumière du monde*. Ambroise ne manqua pas, selon la coutume des moines, de lui parler de la pauvreté de son ordre. Les ravages dont l'Italie était alors le théâtre justifiaient cette précaution, presque superflue avec un prince d'un aussi noble caractère, qui consuma toute sa vie en voyages infructueux pour rétablir la paix dans l'Église et dans les états européens.

Dès que l'empereur eut quitté Florence, les dissensions publiques déchirèrent plus que jamais cette malheureuse cité : deux partis la divisaient, les Médicis et les Albizzi ; les premiers, populaires ; les seconds, oligarchiques. Le règne affreux de la populace avait eu lieu momentanément dans Florence, et Albizzi voulait exploiter au profit du pouvoir absolu les souvenirs déplorables de ces temps ; mais ces souvenirs s'effaçaient par degrés dans la république, qui ne soupirait qu'après une liberté sage, telle que les Médicis pouvaient et voulaient alors la lui donner. Albizzi, cependant, profita d'un moment de faveur pour faire exiler les deux frères Cosme et Laurent, et exclure des emplois publics tous ceux qui soutenaient leur parti. Ce triomphe fut court ; les excès d'Albizzi ne tardèrent pas à le faire chasser lui-même, et à presser le rappel des Médicis, dans la sagesse desquels Florence goûta long-temps un glorieux repos.

Ces détails, que j'emprunte à l'histoire, étaient nécessaires pour l'intelligence du récit d'Ambroise.

« Je venais, dit-il, de monter à cheval pour me rendre à Bologne, lorsque mes oreilles furent frappées d'une nouvelle affreuse, du bannissement de mon cher Cosme, prononcée par un décret de la république. Une telle monstruosité me parut hors de toute croyance; je l'avais vu, avant mon départ, vivant dans une intime familiarité avec les maîtres de l'État, ainsi que son frère Laurent qui ne m'était pas moins cher que lui. Je hâtai ma route vers Bologne, pour m'assurer de la vérité des faits; elle me fut pleinement confirmée. J'appris même que le noble Laurent partageait l'exil de son frère, avec cette seule différence qu'il n'était banni que pour un an, au lieu que Cosme l'était pour trois. Je fus accablé. Je déplorais encore moins le malheur de mes deux intimes amis, quoique j'y fusse vivement sensible, que celui d'une illustre ville et de ma florissante patrie. Il me semblait voir tous les ravages prêts à fondre sur elle, et je ne pouvais calmer ma douleur. Comme on espérait que Laurent passerait bientôt par Bologne, je voulus attendre l'arrivée de ce fils bien aimé, pour le saluer dans sa disgrâce, et lui offrir du moins mon tribut de larmes. A l'égard de Cosme, le bruit courait qu'on le tenait emprisonné dans Florence.

» J'attendais depuis trois jours, lorsqu'en effet Laurent arriva sur le soir, presque sans aucune

suite. J'allai le trouver à l'entrée de la nuit, et l'abordai en déplorant son malheur; mais cet homme magnanime se mit à me consoler moi-même, en me disant qu'avant lui beaucoup d'autres citoyens avaient été récompensés par l'exil, des services rendus à la chose publique. Ainsi ce fut lui qui me donna du courage, et me releva de mon accablement. Tandis que je remerciais Dieu de lui inspirer des sentimens si nobles et de lui rendre son malheur profitable, il me pria d'aller à Florence trouver son frère à qui je pourrais être utile. Ce n'était pas mon dessein d'affliger mes yeux du spectacle de ma patrie rejetant hors d'elle-même ses meilleurs citoyens; mais je cédai à sa prière et me mis aussitôt en route pour Florence. Le lendemain de mon arrivée, j'allai voir les premiers magistrats qui me firent bon accueil, et je leur dis avec la modération due à leur dignité : « Que je ne me permettais pas de blâmer leur décret, mais que je ne pouvais m'empêcher de regretter le triste sort d'hommes que j'aimais tendrement et que je croyais avoir bien mérité de la république; qu'ils ne devaient pas s'étonner de trouver en moi, pour mes plus tendres amis, une pitié que je ressentirais de même pour des étrangers. Je déplorai les vicissitudes de la fortune, qui réduisaient au plus affreux des malheurs, à l'exil, et dépouillaient de tous leurs honneurs des hommes dont le pouvoir et l'opulence étaient naguère un objet d'admiration. Ensuite je leur parlai de Cosme, et les priai de per-

mettre qu'un homme qui s'était remis à leur discrétion, pût du moins, libre de fers et de toute insulte, se rendre à la destination qui lui était assignée. Je les conjurai d'avoir soin de leur propre gloire, de compatir à la misère d'un personnage aussi éminent, et de ne pas le laisser ainsi se consumer d'ennuis et peut-être dépérir dans une prison...... Je terminai en demandant la permission de le voir et de le consoler. Mon discours fut très-bien reçu; on me répondit avec bénignité : « Que les magistrats suprêmes voyaient sans peine et même avec plaisir l'expression de mon intérêt pour un infortuné; qu'eux-mêmes plaignaient sa destinée, mais que le salut public devait prévaloir; qu'on allait s'occuper de faire finir la captivité de Cosme... et qu'en attendant, j'étais parfaitement libre de communiquer avec lui.

» Je ne me bornai point à cette démarche. J'allai trouver quelques ennemis des Médicis, avec lesquels j'étais lié; je les entretins en particulier dans leurs palais, et je m'efforçai d'amollir leurs esprits et de les fléchir à la compassion : tous me donnèrent de bonnes promesses.

» Mais quand j'entrai dans la prison de Cosme, et que je le vis ainsi gardé étroitement, de quelle vive douleur ne fus-je pas saisi, en considérant sa situation présente et sa fortune passée! Je m'efforçai néanmoins de retenir mes larmes. Quant à lui, sa grandeur d'âme, son mépris de la gloire et de la prospérité mondaine étaient portés au plus

haut degré. C'était le même soin de sa personne, la même grâce de visage et la même dignité de maintien. Il paraissait plutôt s'attendrir sur sa malheureuse ville, que s'occuper de ses propres revers. Je pris congé de lui, pour m'occuper activement de ses intérêts. J'y étais excité par mon cœur et par les prières de nos communs amis qui affluaient vers moi de toutes parts, et me recommandaient ardemment cette noble cause; eux-mêmes, me disaient-ils, eux-mêmes déjà suspects et surveillés, ne pouvaient parler en sa faveur; tandis que ma robe et mon ancienne amitié me servaient à la fois de motif et de sauve-garde... Dès que j'eus appris qu'il venait d'arriver des députés Vénitiens que Cosme m'avait annoncés, je me rendis auprès d'eux, les mis au courant de toutes les affaires, et les pressai de joindre leurs sollicitations aux miennes. Ils me le promirent de bonne grâce; car ils étaient tous amis des Médicis, dont l'intérêt se liait à celui de leur mission. Je les quittai donc rempli d'espérance.

» Je voulus aussi avoir un entretien avec Renaud Albizzi, noble florentin, qui avait des motifs de m'être attaché, mais qui était le plus ardent ennemi des Médicis. Je l'avais aperçu et salué dans le sénat, et il m'avait rendu mon salut fort gracieusement, mais je n'avais pu m'approcher de lui. Je choisis une heure plus favorable, et l'allai trouver avant qu'il se rendît au sénat. Il me reçut fort bien, et je sollicitai de lui la prompte dé-

livrance de mon ami, de manière à lui faire voir que ce n'était point là une recommandation molle et banale, mais le cri du cœur. J'étais autorisé à compter sur sa bienveillance, parce que moi-même à Rome, auprès du souverain pontife, je m'étais employé chaudement et à plusieurs reprises pour ses intérêts. Toutefois, il repoussa ma prière avec sa hauteur et sa rudesse accoutumées, et chercha, par de misérables motifs, à justifier l'atrocité de sa haine. « Qu'il craignait que Cosme, à son tour, ne le traitât quelque jour de la même façon; que c'était folie de vanter, comme je le faisais, la sagesse et la puissance de cet homme; que d'ailleurs sa haîne contre lui était héréditaire. » Il ne m'a point nié qu'il ne fût l'auteur de tout son désastre. Il déclara qu'il avait agi et agirait de toutes ses forces contre mes sollicitations; et que Cosme ne sortirait de prison qu'après que son frère serait arrivé au lieu de son exil. Qu'alors, par intérêt pour moi, il s'emploierait pour le faire mettre en liberté; qu'il valait mieux que cet homme fut ruiné, que la patrie; que les Vénitiens feraient bien de ne s'occuper que de leurs affaires. » Je fus très-affligé de cet emportement d'un ami, et cherchai, mais en vain, à lui inspirer des sentimens plus doux. Je me retirai sans laisser éclater toute ma douleur; mais je fus bientôt consolé par les députés Vénitiens, qui me confirmèrent que le magistrat suprême leur avait donné la promesse d'une prochaine délivrance de Médicis.

J'allai aussi, comme je le devais, porter de douces paroles aux épouses affligées de mes amis; et, pour modérer leur alarmes, je leur fis part de ce qui s'était passé.

» Cependant l'affaire se compliqua bientôt par un incident fâcheux. Un témoin suborné, un vil scélérat vint faire, contre Cosme, une déposition tellement grave, que lorsque les Vénitiens insistèrent sur sa mise en liberté, on leur repondit « Qu'il fallait d'abord examiner et purger les nouveaux griefs qui s'élevaient contre lui, et qu'une accusation de cette nature mettait obstacle à sa délivrance. » Les députés protestèrent, autant qu'il était en leur pouvoir, contre l'iniquité de ces rigueurs nouvelles; et comme Renaud leur répétait tout ce qu'il m'avait dit précédemment, ils lui déclarèrent en termes assez clairs, qu'ils comprenaient très-bien sa conduite, et qu'ils étaient prêts à la dévoiler à leur Doge. Ce sont eux qui m'ont redit cela.

» Bientôt ils se mirent en devoir de repartir. Tous les amis des Médicis accoururent les supplier, en tremblant, de ne point quitter Florence qu'ils n'eussent achevé leur ouvrage; mais confians dans la promesse des magistrats, ils ne voulurent pas différer plus long-temps leur départ. Alors j'écrivis avec instance à tous ceux que j'avais déjà sollicités et à Renaud lui-même; j'en obtins des réponses gracieuses. Je retournai encore auprès des premiers magistrats, et pressai plus vivement que jamais l'élargissement de mon ami. Je reçus d'eux

des assurances favorables, que je courus bien vite porter au prisonnier; mais il me dit que l'argent allait hâter sa délivrance, et déplora l'avilissement de sa patrie..... En effet, peu de jours après, par la miséricorde divine, il fut libre dans la soirée. Le surlendemain de son départ, on vit paraître dans le ciel une comète qui fut pour plusieurs un sujet de trouble et d'effroi. Pour moi, je rendis grâce à Dieu d'avoir délivré mon ami d'un péril manifeste, et moi d'un continuel tourment d'esprit. »

Ce récit du vénérable père Ambroise, est un morceau anecdotique, curieux en lui-même, et précieux surtout par les hautes leçons qu'il présente sur le zèle et le courage de l'honnête homme, dans les temps de troubles publics. Rien de plus vil et de plus fatal que ce calcul de l'égoïsme timide, qui se resserre devant les périls des amis. C'est ainsi que les oppresseurs divisent le faisceau pour le briser, au lieu que s'il demeure ferme et uni, nulle tyrannie ne peut le rompre. Il est vrai que Florence n'était pas descendue à ce degré de férocité et d'abjection, que ses lois fissent un crime de la pitié.

A quelque temps de là, le général des camaldules retrouva les deux frères à Venise; ils se jetèrent dans ses bras : les trois amis se tenaient enlacés et baignés mutuellement de leurs larmes, et ne pouvaient se rassasier du charme de leurs entretiens et de leur réunion.

Après ces nobles épanchemens de trois grandes âmes, je n'ai plus le courage de retourner aux violentes disputes et aux sales débauches monacales que présente le reste de l'itinéraire. Il paraît que le précédent abbé s'était fait de ses couvens de femmes autant de sérails, et que les abbés et prieurs particuliers marchaient dignement sur les traces de leur chef. Une autre source de corruption pour les moines leur était offerte, dans l'usage qu'avait chacun d'eux de s'attacher particulièrement un jeune novice, dont il se faisait l'instituteur. Ces liaisons devenaient facilement criminelles, quand le maître était dépravé. Au contraire, entre bons et dignes religieux elles n'avaient rien que de profitable. C'est ainsi que le P. Amboise avait formé aux lettres et à la vertu un jeune élève appelé Jérôme, dont il décrit, de la manière la plus touchante, les qualités aimables et la mort prématurée.

Je ne veux pourtant pas fermer son livre sans raconter encore deux petites anecdoctes scandaleuses, qui achèvent de faire voir sa candeur et sa bonté.

La première est celle d'une religieuse de Florence, qu'on lui avait dit être grosse de la façon d'un coquin de moine. « Troublé, dit-il, à cette sinistre nouvelle, et courroucé d'une semblable indignité, je courus au monastère, avec la ferme volonté, si la chose était reconnue vraie, d'arracher le coupable de son couvent, et de l'emmener

chargé de fers, de manière à servir à jamais d'exemple aux autres. Quand j'arrivai, je trouvai, en effet, la religieuse couchée, mais sans trace apparente de grossesse, soit qu'elle eût été déjà délivrée, soit que sa maladie fût d'une autre nature. Assurément, je ne pouvais pas reconnaître par moi-même ce qui en était. A mon approche soudaine, la malade se leva dans le plus grand trouble ; de puissans indices, dont je m'assurai par moi-même, en présence de la mère supérieure, déposaient contre elle ; cependant, de quelque manière que je m'y prisse, il me fut impossible d'obtenir d'elle aucun aveu. J'étais fort tenté, vu la violence de mes soupçons, de faire venir un médecin qui visitât cette femme ; mais toute réflexion faite, j'aimai mieux lui épargner cette honte ainsi qu'à moi. Le couvent jetait les hauts cris, et soutenait que cette accusation était une atrocité. Je calmai ces filles tout doucement, et fis semblant de les croire. Puis, d'un visage serein et d'une voix tranquille, je les exhortai, dans un discours paternel, à garder le vœu de chasteté ; et je les quittai, après les avoir enchaînées, si elles osaient me tromper par un mensonge, dans les liens d'une excommunication, dont moi seul aurais le pouvoir de les dégager. »

L'autre aventure se passa au couvent de Sainte-Catherine. Le père visiteur découvrit la scélératesse d'un vieux moine, qui, égaré par la jalousie,

avait dénoncé l'abbesse, dont il était secrètement amoureux. Repoussé par elle, et averti qu'il avait un rival heureux, il devint fou de colère et de rage, et, s'oubliant lui-même, il mit sous les yeux du général des lettres remplies de turpitudes qu'il avait écrites à l'abbesse. Ces lettres n'indiquaient pas qu'elle se fût rendue à ses désirs; mais elle était déjà coupable et suspecte pour les avoir reçues. Ambroise, après avoir sévèrement réprimandé le vieux moine, s'empara des lettres et les fit voir à l'abbesse, qui nia fort et ferme avoir commis aucun mal. L'abbé était presque décidé à supprimer le couvent, à la destruction duquel concouraient d'autres convenances; mais vaincu, comme à son ordinaire, par les larmes qu'il vit couler, et par les prières de plusieurs prélats et autres personnes recommandables, il ne brûla point Gomorrhe, et se contenta d'y laisser des réglemens et des menaces.

L'itinéraire, qui n'est point achevé, se termine par une entrevue intéressante d'Ambroise avec le pape Eugène IV, alors fugitif, et qui avait eu beaucoup de peine à se sauver de Rome, irritée de la mauvaise conduite de son neveu. Le discours du bon religieux au souverain pontife, est plein de noblesse et de grandeur d'âme. Il le console avec une respectueuse tendresse, offre de partager tous ses périls, et veut lui être fidèle jusqu'à la mort. Sans doute Eugène se ressouvenait de ce calme

intrépide d'un vénérable religieux, lorsqu'au moment de mourir il s'écriait : « O Gabriel (c'était son nom de baptême), qu'il eût été bien plus à propos pour toi de n'être ni cardinal ni pape, mais de vivre et de mourir dans ton cloître, occupé des exercices de ta règle! »

FIN DE L'EXTRAIT DE L'HODŒPORICON.

REMARQUES.

(1) Ce pape, homme d'esprit et de tête, mais roturier, et conséquemment sans appui de famille, est connu par ses débats avec le concile de Bâle, qui osa le citer et le déposer comme perturbateur de la paix, de l'union de l'Église, simoniaque, parjure, incorrigible, schismatique et hérétique. Il répondit à ce décret par une bulle, dans laquelle il nomme le concile « un brigandage où les démons de tout l'univers se sont rassemblés pour mettre le comble à l'iniquité, et pour placer l'abomination de la désolation dans l'église de Dieu. »

(2) C'est ainsi que, de nos jours, il a été impossible d'arrêter ce curé des environs de Grenoble, accusé d'avoir coupé une femme en morceaux, après qu'il eut abusé d'elle au tribunal de la pénitence.

(3) Le jésuite Malagrida y résistait mieux. Dans le procès qui lui fut fait par l'Inquisition, « on lui reprochait d'avoir pu, à l'âge de soixante-quinze ans, se désennuyer tout seul dans sa prison, comme aurait fait un jeune novice. » (D'Alembert, *sur la destruction des Jésuites*, édition de Belin, t. 2, p. 53.)

(4) Il est souvent parlé, dans le livre d'Ambroise, d'ermites et de cénobites des deux sexes, qui dépendaient de l'ordre des camaldules, et qui s'en séparèrent plus tard sous un autre général, Pierre Delfino, dont la vertu monastique fut si grande, qu'il re-

fusa d'aller embrasser sa mère à son lit de mort. A la bonne heure! voilà ce qui s'appelle un vrai saint homme de moine.

> De toutes amitiés il détache mon âme,
> Et je verrais mourir frère, enfans, mère et femme,
> Que je m'en soucîrais tout comme de cela.

FIN DES REMARQUES.

LE

STRATAGÈME DE CHARLES IX,

ROI DE FRANCE,

CONTRE LES HUGUENOTS,

REBELLES A DIEU ET A LUI;

OU

RELATION DU MASSACRE DE LA SAINT-BARTHÉLEMI,

PAR CAMILLE CAPILUPI, GENTILHOMME DU PAPE.

TRADUIT DE L'ITALIEN.

Octobre 1572.



NOTICE.

Les massacres de Cabrières et de Mérindol, en 1545, par les soldats de François 1er, furent le prélude des guerres religieuses qui désolèrent si long-temps le royaume de France. Un président du parlement et un avocat du roi, d'Oppède et Guérin, noms à jamais détestables, allumèrent par leurs violences les premières torches de discorde qui dévorèrent leur pays. La guerre ainsi enflammée, fut atroce de part et d'autre. Ni les temps, ni les hommes, ni les intérêts ne connaissaient la modération. Les protestans pillés, proscrits, torturés sur les estrapades ou brûlés à petit feu, rendirent souvent ravages pour ravages et fureurs pour fureurs. Leur guerre contre la couronne était ouverte et déclarée; elle se faisait de puissance à puissance, comme celle des Allemands ou des Anglais, leurs auxiliaires : poussés à bout par les persécutions et les supplices, ils formaient une sorte de république européenne, qui ne connaissait plus de patrie. Les soldats combattaient pour la liberté de conscience; les chefs pour l'ambition. Sans doute il était mal que les choses fussent ainsi; mais la faute en était toute au gouvernement, dont les barbaries avaient allumé le feu de la révolte, et dont la faiblesse consacrait les droits des belligérants dans les

trèves et dans les traités; lors donc qu'au milieu de la paix, des fêtes et des caresses royales, Charles IX, excité par sa mère et par les Italiens de son intime conseil, enveloppa subitement dans un vaste réseau de mort les religionnaires attirés à sa cour, il commit un acte digne à jamais d'exécration et d'horreur. Ses récriminations sur le passé, ne prouvèrent que l'ardeur des faibles puissances à punir de leur propre lâcheté les adversaires qui les ont fait rougir; et ses romans de conspirations protestantes ne purent pas même être appuyés d'une ombre de vraisemblance : la Saint-Barthélemi est restée la tache ineffaçable des Valois.

Dans l'état présent de nos idées et de nos mœurs, cette affreuse journée ne peut plus trouver d'apologistes que parmi les enfans perdus des factions. Si tout récemment, un de nos journaux a osé en faire l'éloge, son essai n'a pas réussi auprès de ceux mêmes auxquels il était adressé. Depuis plus de deux siècles, les passions ont eu le temps de se refroidir sur ce point et de s'allumer sur d'autres; et les mêmes hommes auxquels plairait assez, peut-être, un coup d'état qui les débarrasserait d'adversaires vivans et incommodes, se sont indignés à ce renouvellement de barbarie contre une vieille poussière qui ne les gêne pas.

Mais, à l'époque où ces atrocités furent commises, l'opinion générale, parmi les catholiques, n'en était point révoltée; et il fallait bien que l'assentiment public les favorisât, pour qu'elles aient pu se commettre. C'eût été trop de périls et un trop mauvais calcul pour la cour, que d'irriter les serviteurs du pape en égorgeant ceux de Calvin. Les huguenots, rebelles à Dieu, rebelles au roi, méritaient deux fois la mort; telle était la logique du zèle; la religion, la monarchie, également défigurées, ne sa-

vaient en général ni prêcher d'autres doctrines, ni inspirer d'autres sentimens.

La maxime de l'extermination des protestans est demeurée long-temps un des dogmes de la politique. Au milieu du dix-septième siècle, Naudé, dans ses *Considérations sur les coups d'état*, écrivait encore : « Qu'il y avait un grand sujet de louer le massacre de la Saint-Barthélemi, comme le seul remède aux guerres qui ont été depuis ce temps-là, et qui suivraient peut-être jusqu'à la fin de la monarchie, si l'on n'avait imité les chirurgiens experts, qui, pendant que la veine est ouverte, tirent du sang jusqu'aux défaillances, pour nettoyer les corps cacochymes de leurs mauvaises humeurs (*). » Mais que vais-je parler de Naudé? les dragonnades sont un livre plus fameux et plus récent que le sien.

C'est depuis l'administration du régent, c'est depuis la grande prépondérance de l'Angleterre, que les cabinets catholiques ont admis peu à peu les protestans à composition; la seule puissance de Rome, éternellement menacée par eux, leur est éternellement impitoyable; et la doctrine de 1572 se retrouve encore aujourd'hui, quand les temps le permettent, dans les bulles pontificales et dans les cahiers de théologie.

De toutes les narrations qui nous ont été transmises du coup d'état, ou si l'on veut *du stratagème* de Charles IX, aucune n'est aussi curieuse et aussi peu connue que celle de Camille Capilupi. Ce gentilhomme, attaché à la cour du pape Grégoire XIII, appartenait à une famille mantouane, très-considérée. Trois de ses frères se sont fait un nom dans les lettres; l'un d'eux surtout, Lélio, est

(*) Edition in-12, p. 180.

devenu célèbre dans cet art puéril du moyen âge, de composer des ouvrages nouveaux, de centons des vieux poëtes. Il a chanté, avec les vers de Virgile, les moines, la liturgie, le Mal de Naples, etc.

Il paraît que Camille avait des relations particulières avec le cardinal de Lorraine, et avec les autres français qui se trouvaient à Rome, ainsi qu'avec le duc de Nevers et les autres Italiens qui se trouvaient à Paris lors du massacre de la Saint-Barthélemi. La sensation que produisit cet événement dans la capitale du monde chrétien, fut celle de l'étonnement; d'un étonnement fondé, non sur l'horreur de la catastrophe, mais sur l'heureuse découverte qu'on faisait des véritables sentimens de Charles IX et de sa mère. La dernière paix conclue par eux avec les protestans, la haute faveur et la toute-puissance dont jouissait auprès d'eux Coligny; leurs mystérieuses levées de troupes, destinées en apparence contre Philippe II, et par-dessus tout le mariage de Marguerite de Valois avec le roi de Navarre, avaient jeté dans les états catholiques le scandale et l'effroi : quel bonheur, quelle bénédiction qu'une si soudaine et si entière péripétie! A cette grande nouvelle, les *Te Deum*, les messes et les processions papales, les feux de joie, les médailles frappées, les salves de canon, toute l'artillerie céleste et terrestre firent éclater l'allégresse de Rome; et la réputation du roi très-chrétien fut solennellement réhabilitée. Mais ce n'était point assez pour sa gloire, qu'il eût égorgé les hérétiques au milieu de la paix, de la sécurité, des effusions de cœur, et se fut fait le fils de l'amiral, afin de choisir plus aisément la place du poignard; il fallut encore prouver au monde catholique, que cette sainte détermination n'avait eu rien de subit, rien de précipité,

rien de dépendant des circonstances ; que depuis long-temps, au contraire, elle était préparée dans un profond silence et avec un artifice merveilleux ; que Charles IX et Catherine de Médicis n'avaient fermé les bras aux catholiques que pour leur rendre la vie, et ne les avaient ouverts aux protestans que pour les étouffer ; il fallait prouver, en un mot, que la journée du 24 août était un accomplissement et non pas une réparation : tel fut le motif de la relation de Capilupi, laquelle parut à Rome, deux mois après l'événement.

Aidé des notes et des mémoires des hommes les plus intimement initiés à cet affreux mystère, il en découvre à nos yeux toute la profondeur. Son récit commence à la paix de 1570. Il nous explique comment cette paix, si avantageuse aux protestans, était devenue nécessaire aux secrets desseins de Charles IX. Tous les ressorts mis en jeu à Rome, à Madrid, à Paris, à l'occasion du mariage de la sœur du roi, et le faux à l'aide duquel s'accomplit ce mariage, sont exposés à nos regards. Nous voyons par quelle série étonnante d'astuces et de perfidies l'amiral de Coligny fut amené à tendre au couteau sa propre gorge et celle de tous ses amis, rassemblés par lui-même au lieu du sacrifice. L'attentat du 22 août, la visite du roi à l'amiral et le massacre du 24, sont racontés avec des détails qui ne se trouvent point ailleurs, et qui nous peignent ces grandes scènes tragiques, comme si elles s'étaient passées devant nous. Les particularités qui suivirent la catastrophe, ne sont pas d'un moindre intérêt. La séance du parlement nous révèle des circonstances dignes d'une méditation profonde. Nous assistons à ces abjurations forcées des princes français, où le narrateur voit sortir, à n'en pas douter, de cette réunion de tous les crimes, la

paix future de l'état et le triomphe éternel de la religion. Enfin, les résultats de la Saint-Barthélemi sur la situation de plusieurs états de l'Europe, nous sont présentés d'une manière neuve et frappante; et l'auteur, dans un résumé remarquable, termine son écrit par les preuves accumulées de la glorieuse préméditation du massacre (*).

Cependant, tandis qu'à l'instigation du pape et du cardinal de Lorraine, il s'attachait de la sorte à exalter la prévoyance et à bénir la vertu de Charles IX et de sa mère, il s'était fait de grands changemens dans les esprits. Tous ces flots de sang français qui ruisselaient dans la France, avaient fini, malgré l'ardeur du fanatisme et la férocité des temps, par émouvoir la pitié d'une nation naturellement douce et généreuse. On commençait à murmurer, et à ne plus trouver si beau le sanglant exploit du fils aîné de l'Église; de sorte que la relation de Capilupi avait à peine paru, qu'il devint urgent de l'arrêter et d'en supprimer les scandaleuses apologies et les indiscrètes révélations. Il était trop tard. Malgré les diligences du cardinal de Lorraine, quelques exemplaires de ce curieux ouvrage pénétrèrent en France; et les protestans sentant de quel poids étaient pour eux les aveux non-suspects de leurs bourreaux, se hâtèrent de réimprimer clandestinement le livre, avec une version française, trop souvent défigurée par les contre-sens et le mauvais style. A la vérité, l'original n'est guère mieux écrit. Ce sont des périodes à la Maimbourg, quelquefois d'une page entière

(*) C'est par erreur que la *Biographie universelle* dit que ces preuves sont rassemblées dans une préface; il n'y a pas de préface à la relation de Capilupi; et les preuves dont on veut parler constituent l'ouvrage même.

et enchevêtrées dans un attirail de conjonctions, au milieu desquelles il n'est facile quelquefois ni de saisir le sens de l'auteur, ni de bien revêtir sa pensée. Dans la crainte de le mettre en pièces en lui brisant toutes les jointures, j'ai dû souvent sacrifier l'élégance à la fidélité.

Mais qu'importe ici l'élégance? Ce sont les faits qui nous touchent; et l'on ne peut s'étonner assez, que ceux dont nous entretient ce naïf révélateur, n'aient pas été avidement recueillis et discutés par les historiens de nos guerres religieuses. Son récit, qui éclaircit toujours sans les démentir jamais, les témoignages de l'histoire, porte tous les caractères de la bonne foi et de la vérité. Quoi de plus piquant que de voir, à chaque coup de pinceau, le crime se dessiner dans toute sa laideur, par le soin même qui est pris de le parer et de l'embellir? Et cela sans affectation, sans malice. L'auteur écrit comme parlaient alors les courtisans, les seigneurs, les prêtres, et beaucoup de magistrats et de bons bourgeois. Les huguenots étaient, dans sa pensée, le fléau de l'autel et du trône; il trouve tout simple qu'on les ait châtiés, n'importe par quels moyens. Quelquefois, il est vrai, son humanité se soulève contre l'excès des tueries, et les expressions d'*affreux massacre* et de *spectacle épouvantable*, échappent de sa plume; mais cette pitié n'est que d'instinct; un seul mouvement de compassion réfléchie se fait sentir dans sa narration, et c'est en faveur du roi et de la bonne dame sa mère qui, durant l'égorgement des huguenots, ne purent fermer l'œil de toute la nuit.

En rendant le jour à cette singulière production, perdue dans la poussière de quelques bibliothèques, je crois jeter une lumière nouvelle sur de grands événemens, dont

les conséquences sont encore vivantes parmi nous. Je n'ignore pas que le président de Thou s'élève contre l'autorité des auteurs italiens parlant de la Saint-Barthélemi, « attendu, dit-il, que suivant l'esprit et les maximes de leur nation, ils admirent la profonde politique avec laquelle fut longuement préparé ce massacre, et qu'ils sont suspects d'exagération à cet égard ; » Mais M. Lacretelle lui répond très-bien, « qu'il faut consulter surtout des auteurs italiens sur un crime commis par une reine italienne, de complicité avec les trois frères Gondi, avec Birague, le duc de Nevers et plusieurs autres Italiens d'origine. » (*Histoire de France pendant les guerres de religion*, tome 2, page 299.) Le vieux traducteur français de Capilupi dit encore mieux : « Quant à la vérité de l'histoire, y a-t-il lieu au monde auquel ayent été mieux cogneus les plus grands secrets de cette tragédie, que Rome, en laquelle et pour laquelle il se peut dire que le tout s'est entrepris et exécuté ? »

J'ajouterai que de hautes considérations d'ordre public m'encouragent à reproduire cet écrit. J'ai dit que de nos jours, tout écrivain qui se respecte un peu rougirait d'applaudir au massacre des protestans ; on n'imprimerait plus, comme Naudé, qu'il y a grand sujet de louer la Saint-Barthélemi ; mais tout-à-l'heure, dans la préface d'un livre rempli de mystiques et dangereuses extravagances, qu'on voudrait nous faire recevoir comme l'un des chefs-d'œuvre de l'esprit humain, on imprime « que le protestantisme est la plaie la plus profonde de notre malheureux âge ; » et que l'auteur, à ses derniers instans, « s'occupait de la sonder, d'en montrer le danger toujours croissant, et d'*y chercher sans doute des remè-*

des (*). » Des remèdes à l'erreur du protestantisme, si le protestantisme est une erreur! Je m'y perds, je l'avoue; je pense que c'est à la seule ingénuité de Capilupi qu'il est possible d'en indiquer.

(*) *Les Soirées de Saint-Pétersbourg*, ou Entretiens sur le gouvernement temporel de la Providence, par M. le comte de Maistre; préface de l'éditeur, p. xxv.

FIN DE LA NOTICE.



AU SEIGNEUR ALPHONSE CAPILUPI.

« Mon Frère,

» Je ne doute point que plusieurs nouvelles particulières ne vous aient appris l'acte mémorable du roi très-chrétien contre les huguenots, et tout ce qui vient d'arriver dans ce royaume, que la volonté de Dieu a presque rétabli en son premier état de santé; néanmoins cet événement, par sa grandeur et par son importance, m'ayant paru digne d'une narration exacte et suivie, j'ai entrepris ce travail que je vous envoie. Je suis persuadé que vous y prendrez goût et le lirez avec un singulier plaisir, nourri, comme vous l'avez été dès votre jeune âge, à la cour de France, et très-affectionné serviteur de cette couronne. J'ajouterai que je puis mieux que qui que ce soit, vous donner une connaissance détaillée de tous ces faits, d'après le soin extrême que j'ai mis à les recueillir de la bouche de personnes graves, dignes de foi, et qui m'ont semblé à la source même de la vérité. Et, pour que vous soyez encore mieux instruit des causes qui ont poussé Sa Majesté à une

entreprise si hautement signalée, j'ai cru devoir faire remonter mon récit jusqu'à l'époque de la dernière paix du roi avec ses sujets rebelles. Je prends ainsi ce grand événement à son origine, et le conduis jusqu'à ce jour dans tous ses progrès et toutes ses particularités, ainsi que vous le verrez en lisant ma narration.

» Portez-vous bien, et que Dieu vous ait en garde.

» Votre Frère,

» CAMILLE CAPILUPI.

» De Rome, le 22 octobre 1572. »

LE

STRATAGÈME DE CHARLES IX

CONTRE LES HUGUENOTS.

Le roi de France, après avoir fait une guerre longue et périlleuse aux huguenots, rebelles à Dieu et à lui, reconnut que c'était en vain que, dans quatre batailles (1), il les avait vaincus en rase campagne, avec grande perte de leurs gens. Il vit qu'ils renaissaient comme les têtes de l'hydre; que leur destruction devenait impossible, et que son royaume tendait de jour en jour à sa ruine. Il résolut donc d'obtenir par sa dextérité ce qu'il n'avait pu se procurer par la force de ses armes: dans ce dessein, sa marche fut détournée et impénétrable. Animé d'une profondeur de pensée, et d'une prudence de résolution, qui semblaient convenir mieux à un grand âge et à une longue expérience qu'à son extrême jeunesse; conduit d'ail-

leurs et dirigé, comme on peut croire, par la main toute-puissante de Dieu; résistant à l'opinion de presque tout son conseil, aux murmures des catholiques, aux plaintes même et aux reproches du pape (2), et de tous les bons princes de la chrétienté, il décida de conclure la paix avec de tels hommes, au grand détriment de sa réputation. Ce n'était pas, en effet, pour le monde un médiocre sujet de scandale, de voir un roi de France, jeune et victorieux, accorder à ses sujets rebelles et vaincus, une paix dans leurs maisons, à des conditions telles que, vaincu lui-même, il lui eût à peine été possible de les accepter d'eux. Mais cette paix n'était, dans le secret de sa pensée, qu'un moyen, plus facile que tout autre, d'éteindre peu à peu leurs forces, et de devenir maître de son royaume qu'ils agitaient de révoltes perpétuelles. En conséquence, il conclut et arrêta la paix, en 1570, à la fin du mois d'août (3). Ce qui acheva de l'y pousser, ce fut la ligue que le pape, le roi d'Espagne et Venise venaient de former ensemble contre les Turcs. Il vit bien qu'il n'avait plus aucun secours à espérer de puissances engagées dans une expédition si importante, et contre un si redoutable ennemi, et qu'il restait seul à soutenir le poids d'une guerre cruelle, intestine, favorisée par la reine d'Angleterre, et fomentée par les princes hérétiques de l'Allemagne. Il pardonna donc à l'amiral Gaspard de Coligny, et à tous ceux qui avaient pris avec lui les armes

contre la couronne; il les rétablit dans leurs grades et dignités ; les déclara habiles à exercer tous les offices et emplois du royaume, de la même manière que les catholiques; leur permit de vivre en leur fausse religion, et d'avoir, où il leur plaîrait, des ministres et prédicans. Il fit plus, il paya de ses propres deniers les soldats allemands que les rebelles avaient amenés contre lui et son royaume, et par qui la France avait été misérablement pillée et ravagée. Les huguenots, en retour, ne s'engageaient qu'à rendre la Rochelle, Montauban et la Charité, encore n'était-ce qu'au bout d'un certain temps; et qu'à promettre de lui être à l'avenir fidèles vassaux et bons serviteurs. Enfin, (chose à peine croyable) Sa Majesté déclara par écrit, que ces hommes n'avaient point été rebelles ; mais que poussés, comme ils le disaient, par l'intérêt de son service et de celui du royaume, ils avaient été conduits à prendre les armes pour délivrer l'un et l'autre des mains oppressives de quelques cruels tyrans.

Cette paix faite et solennellement jurée de part et d'autre, les reîtres payés par le trésorier du roi et renvoyés dans leur pays, on mit bas les armes, et tout rentra dans le repos. Ce fut sous ces paisibles auspices, que le roi fit venir en France sa jeune épouse, fille de l'empereur Maximilien (4), et que les noces se célébrèrent avec l'appareil convenable à de si éminens personnages.

Dans cet adoucissement des choses, le roi pour-

suivit son dessein de s'affranchir des mains de ces hommes, et de se mettre à couvert de leur puissance et de leurs tromperies, qui ne lui inspiraient point de sécurité. Il commença dès-lors à multiplier les démonstrations de tranquillité, de distractions, et d'oubli des injures passées; observant toutefois, avec une extrême attention, les intrigues et menées de l'amiral et de ses adhérens, qu'il reconnut être toutes dirigées contre sa dynastie et son royaume.

Sur ces entrefaites, l'amiral s'ouvrit à lui du projet qu'il avait conçu d'unir madame Marguerite, sœur du roi, avec le roi de Navarre. Le roi, de plus en plus assuré des mauvais desseins de ses ennemis, donna les mains à ce mariage. Il voulait par là les prendre dans le piége même qu'ils tendaient pour lui ôter la couronne et la vie; et, comme le dessein de marier Madame avec le roi de Portugal était alors à peu près rompu, il fit entendre à ceux-ci qu'il était prêt à la donner au roi de Navarre. L'affaire fut traitée et arrêtée sur-le-champ, sauf deux difficultés qui en empêchaient la conclusion immédiate. L'une était la dispense que le roi voulait avoir du saint-siége; dispense doublement nécessaire à l'égard du roi de Navarre par la qualité d'hérétique et par celle de cousin; l'autre, la difficulté qui s'était élevée entre les parties touchant le lieu de la célébration. D'un côté, la mère du jeune époux, la reine de Navarre, femme habile et rusée (5), et qui aimait

tendrement son fils, ne voulait se fier ni au roi ni aux catholiques; et, déjà mal disposée pour ce mariage, consentait encore moins qu'il se fît à Paris, ville très-catholique et très-ennemie de sa maison; de l'autre, le roi insistait fortement pour que la cérémonie eût lieu dans la capitale.

Ces obstacles retardaient la négociation : d'ailleurs, le souverain pontife, qui était alors Pie v, ne voulait ni entendre parler de cette union, ni accorder la dispense; cependant, comme la chose était désirée des deux partis, on continuait d'en parler souvent. Le roi qui affectait d'être favorable en tout à l'amiral, et qui ne négligeait rien pour gagner pleinement sa confiance, avait remis le maniement des principales affaires à M. de Montmorency (6), parent et ami de l'amiral. Celui-ci, encore bien qu'il ne se fût jamais déclaré ni ennemi du roi ni huguenot, s'était néanmoins montré favorable à cette faction, dans toutes les circonstances où il avait cru pouvoir le faire avec adresse; et, se voyant investi de la faveur du roi et de l'administration des affaires publiques, il continuait à rendre aux huguenots les mêmes bons offices. Ce fut la principale cause qui détermina l'amiral à se rendre à la cour : il espérait, par sa présence, trancher toutes les difficultés, et conclure, non-seulement le mariage qu'il avait si fort à cœur, mais plusieurs autres arrangemens auxquels il attachait de l'importance. Il fit connaître au roi le désir qu'il avait d'aller lui baiser

la main ; et sa majesté non-seulement le lui permit, mais en témoigna beaucoup de satisfaction. Coligny se rendit à la cour ; il y reçut du roi l'accueil le plus amical ; le monarque le traitait, lui et ses partisans, avec une grande familiarité ; et bientôt le bruit se répandit que le mariage était à peu près conclu. La faveur de ce chef allait toujours croissant, et la cour se remplit de huguenots, auxquels la place fut abandonnée par presque tous les catholiques, et particulièrement par les princes de la maison de Guise.

Cependant le pape, informé de cet état de choses, ne pouvait souffrir qu'un tel mariage s'accomplît ; il ne connaissait pas les secrets desseins du roi ; il ne s'en rapportait ni aux lettres de la reine, ni à celles des ministres de leurs majestés, qui le prévenaient que tout se faisait à bonne intention, et pour le service de la foi catholique ; il résolut donc d'empêcher de tout son pouvoir l'union projetée. En même temps qu'il dépêchait en France, en qualité de nonce, l'évêque Salviati, avec ordre d'agir chaudement, il écrivait à son neveu, le cardinal Alexandrini, son légat près du roi d'Espagne et de Portugal, et dont la mission avait pour objet, entr'autres grandes affaires, de faire entrer ces princes dans la confédération contre la Turquie. Il lui ordonna de mettre tout en œuvre pour disposer, en son nom, le roi de Portugal à recevoir la main de Madame, sœur du roi. L'ambassadeur fit si bien, que ce roi, plein de religion et

d'obéissance au Saint-Siége, répondit qu'il était prêt à faire tout ce que lui recommandait Sa Sainteté (7).

Le légat, porteur de cette réponse, se mit en route avec le plus de diligence qu'il put; passa en France; et, à peine entré dans le royaume, rencontra la reine de Navarre qui allait à Blois trouver la cour. Elle avait été excitée à cette démarche par l'amiral, qui voulait que sa présence maintînt les bonnes dispositions du roi, et empêchât l'effet des sollicitations du légat; mais celui-ci, de peur d'être prévenu par la reine, prit la poste avec trois ou quatre autres personnes, passa tout au travers des équipages de la Béarnaise, et arriva avant elle à la cour. Il y fut reçu et traité honorablement et royalement: le roi, par respect pour son caractère, ayant fait retirer l'amiral, avec sa parole que le mariage se ferait.

Dans ses conférences, le légat venu au point principal des affaires, exposa au roi le désir du pape, en l'invitant, par plusieurs motifs pieux et sages, d'entrer dans la confédération catholique, et d'abandonner l'alliance du roi de Navarre. Il lui présenta celle du roi de Portugal, comme plus honorable sous tous les rapports, plus utile au bien de Sa Majesté, et plus salutaire à son âme ainsi qu'à celle de sa sœur. Le roi répondit qu'à l'égard de la confédération, il était tout prêt à y entrer, et à faire connaître à Sa Sainteté et au monde, qu'il n'était pas indigne du nom de Très-

chrétien, que lui avaient transmis ses prédécesseurs; mais qu'il fallait que toutes les choses eussent leur temps, surtout celles de cette nature; et que, quant au mariage, il regrettait d'avoir engagé au roi de Navarre sa parole qu'il ne pouvait fausser avec honneur; qu'il donnait à Sa Sainteté la pleine assurance que le tout se faisait à très-bonne fin, pour le service et la grandeur de la religion catholique, ainsi que les effets le feraient voir; puis, ayant tiré de son doigt un anneau d'un grand prix, il le présenta au légat comme un gage de la foi qu'il lui donnait, de ne jamais se départir de l'obéissance envers le siége apostolique, et d'être toujours pour le Saint Père un fils affectueux et soumis.

Le légat refusa l'anneau; il déclara que la parole d'un si grand roi était pour lui un gage suffisant, qu'il ne pouvait rien désirer de plus, et qu'il exhortait Sa Majesté à remplir ses promesses. Et comme il n'avait à traiter aucune autre affaire importante, il prit congé de la cour, où l'arrivée de la reine de Navarre et le retour de l'amiral, rendirent bientôt aux négociations du mariage toute leur première activité. Mais les deux empêchemens subsistaient toujours; la reine de Navarre ne voulant point consentir que les noces se fissent à Paris, ni le roi se passer de la dispense du pape qui s'obstinait à la refuser. Le roi qui le connaissait d'un naturel terrible, craignit que, si la chose se faisait contre son consentement, le pontife, sans

en attendre l'issue, n'éclatât contre la France par quelque mesure violente et soudaine. Il était dans le doute de savoir comment il pourrait l'amener à bonne composition, lorsqu'il plut à l'éternelle providence et sagesse de Dieu de trancher subitement les deux difficultés : il permit tout à-la-fois la mort de la reine de Navarre, dont le fils resta sous l'entière direction de l'amiral, et celle du souverain pontife, l'adversaire le plus rigoureux et le plus ardent persécuteur des hérétiques. L'Éternel voulut par-là rendre plus facile le châtiment qu'il leur avait si justement préparé.

Le pape étant mort le premier mai, l'amiral et ses fauteurs se crurent désormais assurés de la volonté du roi ; ils délibérèrent de faire venir à la cour le roi de Navarre et le prince de Condé; et le roi, dans l'espérance de trouver le futur pontife de meilleure composition, résolut de conclure le mariage, après avoir obtenu de ses théologiens une décision, portant que le pape pouvait et devait, pour le salut du royaume, transiger avec les circonstances, comme l'avaient fait d'autres pontifes, dont les exemples étaient cités (8). Dans ces circonstances, le cardinal de Lorraine qui était fort inquiet pour sa personne, et qui ne savait où se tenir pendant que ces noces seraient célébrées, se rendit en poste à la capitale du monde chrétien; et, quoique à moitié chemin il eût reçu la nouvelle de l'élection du nouveau pape, il ne laissa pas de continuer son voyage par le désir qu'il avait

de s'éloigner de la France. D'un côté, sa présence à la cour eût pu nuire à l'accomplissement des secrets desseins du roi, par l'ombrage qu'elle aurait causé à l'amiral et aux siens; de l'autre, il ne se croyait pas sûr de sa vie, dans ce fracas de tournois et dans ce concours armé de factions contraires; toutefois il ne se dissimulait pas que son absence pouvait être expliquée par les huguenots, comme cachant quelque ruse et quelque tromperie (9).

Le cardinal, en se rendant à Rome, laissait à la cour l'amiral tout-puissant. La faveur de celui-ci auprès du roi était si grande, et il en était traité avec tant de confiance et d'affection, que lui-même ne savait plus que désirer. Sa Majesté l'appelait presque toujours MON PÈRE (*), et il se flattait de n'être pas moins maître de sa volonté que de celle du roi de Navarre. Il croyait connaître parfaitement le roi comme un homme doux et adonné aux plaisirs (10). Il ne lui aurait jamais soupçonné dans l'esprit assez de sagacité pour pouvoir tromper un vieillard versé comme lui dans le maniement des affaires du monde. Il fit donc venir ces deux jeunes princes, qui étaient sous sa garde et sous sa tutelle, l'un pour épouser Madame, sœur du roi, et l'autre pour recevoir la main de la duchesse de Nevers, qui était huguenotte comme son mari : tous ces gens-là ne s'inquiétaient pas

(*) Ces deux mots sont en français dans le texte.

beaucoup des dispenses. Ils pouvaient tout à la cour. Ils s'y croyaient bien assurés par la protection du roi, et à l'abri de toute insulte de leurs ennemis particuliers, par la précaution qu'ils avaient prise de disperser environ deux mille cavaliers dans le voisinage.

Dans cette situation prospère, l'amiral remit sur le tapis la proposition qu'il avait faite peu de temps auparavant, d'une ligue entre le roi de France, la reine d'Angleterre et les princes protestans d'Allemagne, pour faire la guerre à Philippe II. Le roi reçut favorablement cette ouverture. Dans la pensée où il était de les punir des trames qu'ils ourdissaient, lui disait-on, contre ses jours, il ne regardait pas l'occasion du mariage comme suffisante pour en amasser autour de lui un aussi grand nombre qu'il désirait. En conséquence, il feignit de prêter l'oreille aux discours de l'amiral en faveur de la guerre de Flandre, et de se laisser persuader par ses raisons; savoir : que les provinces flamandes tomberaient facilement entre ses mains, tandis que le roi Philippe était occupé avec les Turcs; que les peuples étaient mal satisfaits; et qu'il recevrait des secours du prince d'Orange, insurgé contre l'Espagne. Le roi consentit donc que l'on négociât cette ligue, qui, par le moyen de quelques émissaires particuliers de l'amiral, en Angleterre et en Allemagne, fut arrêtée en assez peu de temps, sur la base suivante : « Qu'entre toutes les puissances contractantes, il y

aurait alliance offensive et défensive, contre tel ou tel prince, selon que les occurrences se présenteraient, et suivant que les hauts alliés en demeureraient d'accord.

Ce traité conclu, le roi vit les choses s'acheminer vers son désir. Rien, assurément, n'était plus éloigné de ses intentions, que de faire la guerre au roi d'Espagne; cependant il discourait à toute heure avec l'amiral sur l'extrême facilité que celui-ci lui montrait dans l'entreprise, et sur la grandeur de la conquête; et, par là, Sa Majesté réussit tellement à tromper tout le monde sur son dessein, que non-seulement l'amiral et tous ses partisans, mais même les vrais serviteurs du roi et bons catholiques tenaient la guerre pour assurée. La feinte fut poussée au point qu'un jour la reine-mère, ainsi qu'il avait été concerté entre elle et son fils, supposa que le projet de cette expédition venait de lui être révélé, et qu'en présence du conseil, elle alla trouver le roi pour le dissuader de cette entreprise. Elle allégua une foule de raisons dont la force, jointe au respect que le roi lui portait (telle fut la déclaration de ce prince), l'amena à dire qu'il se désistait de sa résolution. Tout cela n'était qu'un jeu joué entre eux deux avec le plus grand mystère, tant pour empêcher que le roi Philippe ne vînt à leur déclarer intempestivement la guerre, que pour confirmer l'amiral dans la pensée qu'il était véritablement maître des volontés du roi. Celui-ci lui témoigna en par-

ticulier tout le chagrin qu'il avait de cette révélation faite à sa mère, et des entraves qu'elle mettait à l'exécution de leur dessein. Bref, les choses étaient conduites par Sa Majesté d'une si belle et si savante manière, que les huguenots attribuaient plutôt ses irrésolutions à la faiblesse et à la froideur de son caractère, qu'à aucune astuce ou artifice qui fût en lui. Ils jugèrent donc qu'il était à-propos de donner le branle à la guerre de Flandres, et de tenter, par le moyen des intelligences que le prince d'Orange avait dans ce pays, de s'emparer à l'improviste de quelqu'une des places fortes qui le défendaient. Des détachemens de troupes huguenottes firent une irruption subite dans la Flandre, et emportèrent Valenciennes et Mons : Valenciennes ne tarda pas à être repris par les Espagnols.

Pendant que ces choses se passaient, le roi, informé de l'élection du nouveau pape, avait envoyé à Rome pour obtenir la dispense. Sa Majesté pensa qu'il était bien d'éloigner d'elle M. de Montmorency, qui, plein de pénétration et siégeant au conseil, aurait pu facilement découvrir ses desseins secrets. L'alliance qu'il s'agissait de jurer, et les arrangemens à prendre avec Elisabeth, lui fournirent l'occasion de l'envoyer en Angleterre. Il le choisit donc pour cette mission, et le fit partir avec une suite honorable.

Le roi voulait aussi qu'en même temps qu'il célébrerait le mariage de sa sœur, et mettrait à

exécution ses projets contre les huguenots, la Rochelle, ville de grande importance sur l'Océan, leur fût arrachée des mains. Pour cela, il leva une armée d'environ six mille hommes de pied bien équipés et pourvus de munitions, et en donna le commandement à Philippe Strozzi, sans lui faire connaître à quelle entreprise elle était destinée. Les instructions secrètes de Strozzi portaient de ne point ouvrir sa commission avant qu'il fût à tant de lieues dans le voisinage de la Rochelle, vers le 20 du mois d'août : c'était alors seulement qu'il devait en prendre communication, et exécuter ce qui s'y trouvait contenu. Lorsque le roi parlait de cette armée à Coligny, il lui donnait à entendre qu'elle était destinée à marcher dans les Pays-Bas contre le roi Philippe, quoiqu'on publiât, de peur de donner des soupçons aux Espagnols, que sa destination était pour les Indes françaises, où l'appelaient de nouvelles conquêtes; ainsi, tout confirmait l'amiral dans la pensée que, quoi qu'il arrivât, l'expédition de Flandre aurait lieu; et ce prétexte fournit au roi un très-beau et très-subtil stratagème pour peupler sa cour de huguenots, et pour y attirer les principaux d'entre eux. Il feignait, auprès de l'amiral, d'avoir besoin d'être appuyé par eux contre les résistances de la reine et contre les mécontentemens des catholiques, auxquels il ne pourrait se fier pour une guerre à faire au roi catholique.

L'amiral, qui vit Sa Majesté en suspens au sujet

de cette entreprise, quoiqu'il affectât de la désirer vivement, résolut un jour d'échauffer ses bonnes dispositions, en lui offrant de servir dans la guerre de Flandre avec trois mille de ses gentilshommes. Le roi lui en témoigna un plaisir extrême, et se mit à lui demander qui ils étaient et où ils étaient. L'amiral lui en nomma plusieurs, et le roi le pria de lui remettre une liste des chefs, ainsi que des plus considérables parmi les autres. La liste fut apportée, et le roi reconnut que l'amiral avait omis les noms de plusieurs gentilshommes, qu'il avait perfidement disséminés dans le royaume, afin qu'au jour marqué par ses complots contre Sa Majesté, ils pussent occuper les lieux où ils se trouveraient, et égorger les catholiques (11). Le roi donc, pour rompre cette trame, et pour attirer dans ses rêts une proie plus considérable, lui demanda où résidaient plusieurs dont il ne voyait pas les noms inscrits; et lui dit de faire venir tel, tel, et tel autre qu'il lui nomma, se répandant en éloges sur leur valeur et sur leurs belles qualités. Cela ne fit point plaisir à l'amiral; néanmoins, ne pénétrant pas les secrets du roi, il ne voulut faire naître dans son esprit aucun soupçon. Il s'imaginait d'ailleurs pouvoir, par ce moyen, conduire à leur fin ses propres projets, qui étaient de tuer le roi et les princes de son sang, et par là de demeurer maître du royaume. Il promit donc de les faire venir. Plusieurs d'entre eux, d'après ses ordres, arrivèrent; et il resta secrètement concerté

entre le roi et lui, qu'aussitôt les nôces faites, il irait envahir la Flandre en qualité de général de Sa Majesté. Déjà même il avait été envoyé sur les confins de ce pays, six mille fantassins et deux mille cavaliers, pour qu'ils se tinssent tout prêts. L'armée étant en marche et la ligue jurée, on envoya lever six mille Suisses. Toutes ces choses entretenaient les huguenots dans une telle sécurité, qu'ils ne doutaient aucunement de la ferme volonté du roi. Seulement il leur paraissait que le mariage traînait trop en longueur, le roi se retranchant sur la dispense que le nouveau pape, Grégoire XIII, ne voulait en aucune manière accorder, puisque non-seulement le roi de Navarre ne promettait point de vivre en catholique, mais ne témoignait pas même qu'il le désirât; or de faire une grâce à qui n'en veut point, c'est ce qui ne se peut, disent les légistes.

Les choses étaient en cet état, lorsque la cour reçut la nouvelle que Genlis, chef de quatre mille hommes d'infanterie et de quinze cents cavaliers, tous huguenots français, allant secourir le comte Louis, frère du prince d'Orange, lequel était assiégé dans Mons, avait été défait, son armée mise en pièces, et lui-même fait prisonnier avec la majeure partie des chefs. D'après cet avertissement, l'amiral ne voulant pas que le mariage éprouvât de plus longs délais, se mit à parler au roi sur ce sujet d'une manière tellement résolue, qu'on voyait bien qu'il le bravait et le menaçait, si le mariage ne se

faisait pas. Le roi se voyant ainsi pressé par ses instances et par la brièveté du temps, après avoir employé quelques jours pour donner ordre à tout ce que nécessitait le grand coup qu'il se disposait à frapper, résolut de ne point perdre une si belle occasion. Il ne pouvait pas espérer de rassembler une seconde fois tant d'oiseaux dans un même filet. Ainsi donc, quoiqu'il n'eût point la dispense du pape, il dit à l'amiral qu'il voulait à tout prix que les noces se célébrassent, et que sa promesse fût acquittée; mais comme il était impossible d'amener la reine mère et la jeune épouse à consentir au mariage sans la dispense, il ajouta qu'il avait imaginé de supposer une lettre de son ambassadeur à Rome, dans laquelle celui-ci lui marquerait que le cardinal de Lorraine, par autorité et par adresse, avait enfin obtenu la dispense; que cette pièce arriverait par le premier courrier, et qu'on pouvait toujours passer outre à la cérémonie du mariage. L'amiral approuva cette ruse, et dit que pourvu que les noces se fissent sur-le-champ, même sans la dispense du pape, qui n'était nullement nécessaire, toutes choses iraient bien.

En conséquence, le roi, fort de ses bonnes et droites intentions, et rassuré par le but louable vers lequel il tendait; le roi, dans une égale impossibilité d'obtenir la dispense et de faire connaître manifestement au pape son dessein; persuadé, d'ailleurs, qu'il obtiendrait facilement l'absolution de sa faute, prit le parti de fabriquer une fausse

lettre. Il la présenta à la reine mère qui savait et conduisait toute l'intrigue, et qui, feignant de croire l'écrit véritable, déclara que rien ne s'opposait plus à la cérémonie. De son côté, la jeune princesse, trompée par sa mère et très-éloignée de penser que la lettre fût fausse, donna de même son consentement, auquel se joignit celui du cardinal de Bourbon, son oncle, pareillement abusé (12).

Ce fut ainsi que, le 18 d'août, tous les préparatifs étant faits dans l'église, les époux y furent conduits, et le cardinal leur donna la bénédiction nuptiale. Après la cérémonie de l'anneau, le roi de Navarre sortit de l'église et laissa sa femme à la messe. Cependant les carrousels, joûtes et autres fêtes usitées en semblables circonstances, avaient attiré un concours immense de cavaliers, soit catholiques, soit huguenots, de sorte qu'on peut dire que toute la noblesse de France se trouvait rassemblée à la Cour. Tous ces divertissemens étaient réglés par l'amiral, à qui le roi en avait confié la direction particulière.

Or Sa Majesté, pour continuer la *métaphore* de se montrer affectueux envers Coligny, le prit un jour à part, et lui dit : « *Mon père*, vous savez que vous m'avez donné votre parole de n'offenser aucun de ces Guises, tant que vous serez ici ; et eux, pareillement, m'ont donné la leur de vous respecter, vous et tous les vôtres. Je me flatte et j'ai pour ferme opinion que vous y serez fidèle ; mais je ne suis pas aussi sûr de leur foi que de la

vôtre; je sais qu'indépendamment de leurs motifs de vengeance, ils sont insolens, et confians dans la faveur de ce peuple. Je ne voudrais pourtant pas qu'ils fissent aucune chose qui tournât à votre préjudice et compromît mon honneur. Vous savez que ces fêtes leur ont fourni un prétexte d'arriver ici bien accompagnés et armés jusqu'aux dents ; c'est pourquoi, si vous le jugez nécessaire, j'ai pensé qu'il serait à propos, pour la plus grande sûreté de la ville et de tous ceux qui s'y trouvent, de faire venir les gardes de mes arquebusiers, afin que les Guises ne pussent causer à l'improviste aucun dommage. Je me propose de les faire arriver sous la conduite de tels et tels capitaines ; » et le roi lui nomma des hommes qu'il savait, si non être ses confidens, du moins n'être pas ses ennemis. L'amiral, à ces paroles du roi, dites avec bienveillance et simplicité, lui rendit de vives actions de grâces ; puis il ajouta que comme il s'était remis en sa puissance, il s'en rapportait à Sa Majesté de tout ce qu'elle jugerait convenable de faire ; que, quant à lui, les arquebusiers ne lui déplaisaient pas, et que des gardes étaient toujours une bonne chose. D'après cet accord, on fit venir douze cents arquebusiers qui furent dispersés partie autour du palais, partie dans les différens quartiers de la ville, afin qu'on n'en connût pas le véritable nombre. Ce fut par cet artifice que le roi parvint à introduire dans Paris des gens que l'amiral n'avait jamais voulu y souffrir précédemment.

Sur ces entrefaites, Montmorency était revenu d'Angleterre, et, se disant indisposé, il avait obtenu la permission d'aller se faire soigner dans une de ses terres; il ne se trouva ni au mariage, ni aux fêtes qui le suivirent. Le chancelier, non plus, n'y fut pas présent. (13)

Toutes les choses disposées de la sorte, le roi acquit une connaissance plus exacte des complots de l'amiral, qui étaient préparés comme il suit : Le samedi vingt-trois, après qu'il aurait pris congé de Sa Majesté, ainsi qu'il était convenu, le feu devait être mis en trois ou quatre endroits de la ville; et Coligny, pendant que le peuple aurait été occupé à l'éteindre, devait, avec la troupe nombreuse assemblée pour son départ, accourir au palais, et tuer le roi, la reine, ses frères et ses sœurs. La résolution était prise par eux de ne pardonner à personne, pas même au roi de Navarre qu'ils jugeaient peu propre à soutenir le poids et à seconder la perversité de leur dessein. Ils devaient couronner roi le prince de Condé, comme étant un jeune homme plus vif, plus opiniâtre, plus ferme dans leur secte; enfin leur but était de se rendre les maîtres du royaume par l'occupation du plus grand nombre de provinces dont ils pourraient s'emparer, et par la destruction totale des catholiques. C'est pourquoi, le roi, jugeant qu'il était nécessaire de les prévenir, et de détourner, par la punition de leurs pensées infernales, cette grande catastrophe qui le menaçait, ne voulut pas différer

davantage, et résolut de procéder, avec l'aide de Dieu, à l'accomplissement de l'entreprise.

Le roi avait un serviteur appelé Maurevel, homme très-hardi, fort adroit à tirer l'arquebuse, et qu'il avait déjà employé pendant la guerre pour tâcher de tuer ce même amiral de Coligny. Mais, comme l'heure de ce dernier n'était pas encore venue, et devait sonner dans un temps plus nécessaire au salut de la France et de toute la chrétienté, Maurevel s'était trompé, et avait tué à la place de Coligny un autre seigneur qu'on appellait M. de Muy Symphale. Le meurtrier s'était sauvé et avait reçu une grande récompense de Sa Majesté, qui le tenait en réserve pour recommencer le coup dans une autre occasion. Cette occasion arrivée, le roi le fit cacher, le 22 août, de bon matin, dans une maison peu distante de son palais, à une fenêtre pleine de bottes de foin. Il en écarta deux ou trois, et, à la place d'une de ces bottes, il posa son arquebuse chargée de trois balles de laiton empoisonné. Là, il se tint en embuscade, épiant l'instant où l'amiral passerait pour aller dîner chez lui, selon son habitude. En effet, à l'heure ordinaire, Coligny quitta le roi qui jouait à la paume, et partit du Louvre à pied, bien accompagné. Quand Maurevel le vit approcher, il lâcha contre lui son arquebuse; la balle l'atteignit au doigt du milieu de la main droite, qu'elle emporta; et, passant dans le bras gauche, le blessa en deux endroits, en touchant l'os un peu au-dessous du coude.

Cette blessure excita un grand tumulte. Les gens de l'amiral, ne voyant point qui avait tiré le coup, prirent leur maître dans leurs bras, le transportèrent à son hôtel, et appelèrent des chirurgiens pour le panser. Dès que l'amiral fut mis au lit, il appela un de ses affidés, appelé Sarragosse, et l'envoya au roi pour lui dire qu'il était venu à Paris sur sa parole royale; mais qu'au mépris de la garantie donnée, il avait reçu un coup d'arquebuse, dont il avait échappé, par la grâce de Dieu, pour pouvoir servir encore Sa Majesté. Le roi ne répondit à ce message que par de grandes démonstrations de douleur. Il dit qu'il allait faire instruire l'affaire; et, pour commencer, il fit arrêter la servante de la maison d'où l'arquebuse était partie. Cette fille déposa que le vieux Chailly, serviteur de la maison de Guise, avait amené celui qui avait tiré l'arquebuse; et aussitôt le roi, faisant semblant d'avoir peur qu'il n'arrivât quelque désordre considérable, fit dire au prévôt de Paris de mettre sur pied son monde, et de se tenir prêt à exécuter tout ce que son frère lui commanderait. Il fit fermer les portes de la ville, disant qu'il ne voulait pas que les auteurs d'un tel attentat pussent se sauver. Deux seules portes furent réservées pour la circulation publique, et il y fut placé de bonnes gardes, avec la consigne de ne laisser sortir qui que ce fût sans un permis. Le roi, faisant mine de donner plusieurs autres ordres semblables pour éviter le trouble et pour découvrir les coupables, parvint

définitivement à mettre en armes toute la ville. Il voulut ensuite que tous les principaux gentilshommes et suivans de l'amiral fussent disposés autour de sa demeure, afin que sa garde pût les protéger contre les mauvais traitemens auxquels ils auraient été exposés en restant épars dans les divers quartiers de Paris. Mais ce n'était là, pour lui, qu'un moyen de les rassembler et de les placer plus commodément sous ses coups, de manière à ce que pas un seul ne pût s'y dérober. Non content de cela, et voulant rassurer ceux à qui la peur pourrait faire prendre la fuite, il alla en personne, après son dîner, avec la reine-mère, Monsieur, et toute la Cour au nombre d'environ deux mille seigneurs, faire une visite à l'amiral. Là il lui prodigua les caresses : il demanda avec de vives instances au médecin ce qu'il pensait de la blessure, et si l'amiral en guérirait; et sur ce que le médecin lui répondit que oui, mais qu'il faudrait couper le bras, lui-même voulut demander au blessé s'il y consentait : Coligny répondit qu'il fallait bien se résigner à tout ce qui était nécessaire pour sauver sa vie; puis, avec de vives plaintes et de longs discours, il se lamenta d'avoir, malgré la garantie du roi, reçu une telle blessure, et conclut qu'elle ne pouvait venir d'ailleurs que de la maison de Guise, ainsi que Sa Majesté en acquerrait la preuve palpable, si elle lui faisait la grâce d'appeler en sa présence Chailly, et de le confronter avec Villemur (14), de la maison duquel était

parti le coup d'arquebuse. Le roi, écoutant jusqu'au bout toutes ses doléances, se mit en devoir de le consoler. Il l'assura qu'il lui serait rendu pleine justice, offrit de le faire transporter au Louvre, et lui rendit compte de tous les ordres qui avaient été donnés et de tout ce qui avait été fait tant pour sa sûreté que pour la recherche du coupable. L'amiral refusa modestement l'offre du roi, et témoigna qu'il éprouvait quelque consolation des mesures qui avaient été prises, et de celles que Sa Majesté promettait de prendre. Ensuite, il lui baisa les mains et lui demanda en grâce la permission de faire venir des armes dans sa maison pour armer jusqu'à deux ou trois cents hommes, ce qui lui fut grâcieusement accordé. Le roi sortit enfin de la chambre, en ordonnant au capitaine de sa garde d'employer cette même garde à la sûreté de la maison de Coligny et à celle du quartier. Il défendit, de manière à être entendu de plusieurs, de laisser approcher de ces environs aucun catholique, et dit que si quelqu'un d'eux voulait entrer dans la maison, il fallait le tuer; puis il s'en retourna au palais : toute cette journée se passa sans autre bruit.

Le soir, sur le minuit, Monsieur d'Anjou envoya chercher le duc de Guise, et ils convinrent entre eux qu'il fallait, la nuit suivante, tuer l'amiral et tout son parti. Guise voulait que la chose se fît cette nuit-là même; mais Monsieur s'y opposa obstinément.

On arrêta le lendemain un homme qui avait donné un cheval de relais au meurtrier de Coligny, et qui se confessa serviteur de la maison de Guise; de-là provinrent mille bravades et menaces des huguenots contre le duc et toute sa maison. Pour couper court à ces soupçons et à ces violences, le duc de Guise et M. d'Aumale, son frère, allèrent trouver le roi, et lui dirent, en présence de plusieurs, qu'il leur paraissait que, depuis longtemps, Sa Majesté n'avait plus leurs services pour agréables, et que s'ils eussent cru qu'elle eût préféré qu'ils retournassent dans leurs maisons, ils n'auraient pas manqué, pour lui plaire, de se retirer de la cour. Le roi, affectant beaucoup de colère contre eux, leur fit très mauvais visage, et, avec de dures paroles calculées d'un art merveilleux, leur dit de s'en aller où bon leur semblerait, et qu'il saurait bien les atteindre, s'il se trouvait qu'ils fussent pour quelque chose dans l'assassinat de l'amiral. A ces mots, ils sortirent de la présence de Sa Majesté; et, traversant Paris sur le midi, accompagnés de plusieurs chevaux, comme s'ils eussent voulu aller au-dehors, marchèrent vers la porte Saint-Antoine; mais ils ne quittèrent point la ville. Pendant ce temps-là, le soir approchait; le roi fit répartir ses douze cents arquebusiers, ceux-ci sur les quais, ceux-là dans les rues, et le reste autour des habitations tant de l'amiral que de ses gens.

La nuit venue, qui était celle du samedi, le roi,

après s'être assuré que le roi de Navarre et le prince de Condé étaient rentrés au Louvre, le fit fermer, avec défense d'en laisser sortir personne. Cependant Messieurs de Guise, ayant réuni d'autres troupes aux premières, attendaient qu'on les appelât. Ce fut après minuit que Monsieur d'Anjou manda, par M. de Loches, le duc de Guise. Le duc se rendit au palais, et trouva Monsieur en conférence avec le roi, la reine-mère, le duc de Nevers, Tavannes et le comte de Retz (15). Tous, après une longue dispute sur le mode d'exécution, conclurent qu'il fallait hâter le coup, et en remirent la conduite au duc de Guise, au chevalier, frère bâtard du roi, et déjà désigné grand-amiral (16), et au duc d'Aumale. Ceux-ci, accompagnés d'une noblesse nombreuse, et des capitaines Cosseins et Goas, avec plusieurs arquebusiers de le garde du roi et toute la garde de Monsieur, s'acheminèrent sur-le-champ vers la maison de l'amiral. Le duc de Nevers voulait en même temps sortir de Paris avec une grosse troupe de cavaliers, pour couper la retraite aux fuyards, et il fit là-dessus de vives instances auprès de Leurs Majestés; mais elles, qui mettaient beaucoup de prix à l'avoir à leur côté, pour se servir de ses conseils et de son épée dans les accidens que pouvait amener un si grand mouvement, ne voulurent pas qu'il partît, et le tinrent la nuit entière auprès de leurs personnes. De toute cette nuit-là, il leur

fut impossible de fermer l'œil : elles n'essayèrent même pas de se mettre au lit.

Parvenus, avec leur compagnie, à l'hôtel de l'amiral, les trois seigneurs posèrent d'abord, sur la place et dans les rues, cinq ou six arquebusiers au bas de chaque fenêtre, afin d'empêcher les gens du dedans, soit de s'y poster pour faire feu sur ceux qui assiégeaient la porte, soit de s'échapper. Cela fait, ils s'approchèrent de la porte; et, après l'avoir assiégée assez long-temps, ils parvinrent à la mettre en pièces. Entrés impétueusement dans la maison, ils commencèrent à massacrer tous ceux qu'ils rencontrèrent. Le malheureux amiral, réveillé au bruit, se mit sur son séant, et ne savait quel parti prendre, lorsqu'il fut atteint par un jeune allemand nommé Besme, qui avait été page du vieux duc de Guise, et élevé et avancé par lui. Cet homme fut le premier à entrer dans la chambre, et aussi le premier à le frapper d'un grand coup de dague, en disant : « Or sus, traître, rends-moi le sang de mon seigneur, que tu m'as si cruellement ravi. » A ce coup et à ces paroles, l'amiral, déplorant son infortune, porta la main à sa barbe et dit : « A tout le moins, que cette barbe blanche eût été défaite par un homme, et non par un goujat. » Mais celui-ci, redoublant ses coups : « Scélérat! reprit-il, oses-tu bien parler encore? » D'autres survinrent, le couvrirent de blessures, et le laissèrent pour mort dans sa chambre.

Quand tout fut tué dans la maison, les seigneurs voulant se retirer, envoyèrent voir si l'amiral était bien mort, et ordonnèrent qu'on le jetât par la fenêtre, afin que le peuple le vît; car il faisait clair alors comme en plein jour : on avait apporté beaucoup de lumières, indépendamment de celles qu'il avait été ordonné de placer à l'extérieur des maisons. On se mit donc en devoir de jeter le corps de l'amiral; mais le malheureux, qui n'était pas encore tout-à-fait expiré, voulut s'accrocher aux appuis de la fenêtre, et on ne tarda pas à l'achever. Il fut jeté dans les mains du peuple, qui traîna son cadavre par les boues et ordures de la ville, et le laissa enfin sur le bord de la rivière (17).

Les trois seigneurs, après avoir dépêché celui-là et toutes les personnes de sa maison, coururent, sans perdre de temps, au logement de La Rochefoucault et de plusieurs autres chefs, qui tous, en un moment, furent passés au fil de l'épée; et leurs corps, ainsi taillés en pièces, furent jetés de même des fenêtres dans la rue. Le peuple prit aussitôt les armes, conformément aux ordres proclamés. Chaque catholique s'attacha au bras gauche un morceau de toile blanche pour être reconnu; et, comme il fut donné à tous pleine licence d'égorger les huguenots et de saccager leurs maisons, on commença une tuerie fort cruelle, et il se fit un horrible carnage de ces infortunés. Les seigneurs, cette double expédition terminée, coururent au faubourg Saint-Germain pour saisir Mont-

gommery; mais les portes de la ville étaient fermées : ils ne purent se les faire ouvrir assez vite pour l'empêcher de se sauver, avec environ soixante chevaux.

A la nouvelle de la mort de l'amiral, le roi envoya chercher le roi de Navarre, qui était au lit avec sa femme. Il lui dit ce qui venait d'être fait à Coligny, et ce qui se faisait par son ordre à toutes les personnes de la même secte; qu'il fallait donc qu'il se décidât d'être bon catholique, et d'abjurer sa fausse religion, ou que pareille chose lui arriverait. A ces paroles, le pauvre petit jeune homme, plus mort que vif, se jeta aux pieds du roi, lui demanda pardon de sa vie passée, et lui promit d'être catholique, et son fidèle serviteur et parent.

Tandis que Sa Majesté parlait à ce jeune homme, on tuait dans son antichambre ceux qui y dormaient, parmi lesquels se trouvèrent Beauvais, Piles, et deux autres, dont l'un, se sentant blessé, courut, poussé par la peur, avec tant d'impétuosité que personne ne put le retenir. Il alla se réfugier dans la chambre et au lit même où était couchée la nouvelle épouse, Madame, sœur du roi, et se tapit à côté d'elle sans en vouloir bouger avant d'être assuré de la vie. Le reste des gens du roi de Navarre et ceux de M. de Condé, qui se trouvaient alors au château, furent massacrés; mais il ne fut rien fait au prince de Condé luimême, qui était alors couché avec la princesse.

Ce fut dans la ville un horrible spectacle de meurtres et de boucheries, que la mort qui fut donnée, dans l'espace de quelques heures, à environ trois mille personnes, tant par le peuple que par les soldats; et cela sans aucune blessure des catholiques, sans qu'une seule goutte de leur sang fût répandue, ce qui ne put arriver que par un éclatant miracle de la toute puissance de Dieu (18). Je dois pourtant excepter un seul catholique, qui fut tué par un grand malheur. Mais dans la faction huguenotte, presque tous les chefs succombèrent au nombre d'environ soixante. Il n'échappa parmi eux, comme il a été dit, que le seul Montgommery, le même qui avait tué si malheureusement, dans un tournoi, le roi Henri II, de glorieuse mémoire. Ce fut en vain que le duc de Guise, avec environ trois cents cavaliers, le poursuivit, pendant quelques lieues, d'une telle ardeur que son cheval tomba mort sous lui de fatigue; le fugitif, qui avait beaucoup d'avance, arriva sain et sauf dans ses terres, laissant néanmoins sur sa route environ quinze des siens, qui, étant moins bien montés que les autres, ne purent les suivre, et furent tués (19). Parmi ceux qui se sauvèrent, il y eut aussi le vidame de Chartres, un des principaux capitaines du parti.

Cet acte si mémorable eut lieu la nuit, veille de saint Barthélemi, et commença deux heures avant le jour; et comme ce jour était fête, cela donna plus de loisir et de facilité au peuple de Paris pour

tuer et piller. De toutes parts on voyait les huguenots s'enfuir par-dessus les toits de leurs maisons, et (chose épouvantable!) tomber du haut en bas, ainsi que des oiseaux, atteints des coups d'arquebuse que dirigeaient sur eux les soldats distribués en divers lieux, ainsi qu'il a été dit (20). Le butin qui se fit des dépouilles des huguenots est presque incroyable. En effet, ils étaient chargés d'or et de richesses, eux qui, pendant l'espace de plus de onze années, avaient pillé la France et particulièrement les églises et les lieux saints, d'où ils avaient enlevé les objets les plus précieux. Ils possédaient, par-dessus toute chose, de beaux et excellens chevaux. L'amiral donnait des soins extrêmes à ce que ses gens fussent bien montés et bien équipés, attendu que, pour les coups de main qui étaient à faire à l'improviste çà et là, une bonne cavalerie était d'un meilleur secours que les gens de pied.

On ne dit pas qu'il ait été trouvé chez l'amiral plus de dix mille écus comptant. Ce n'est pas merveille, si l'on réfléchit qu'il était fort magnifique, et que la solde de plusieurs capitaines allemands qu'il entretenait au dehors, lui coûtait beaucoup.

A la vérité, il courut un bruit qu'il avait été découvert en deux sommes, chez les trésoriers de la secte, environ cinq cent mille florins. On pense que c'était le produit de leurs contributions communes pour les expéditions qui devaient se faire, et que ce trésor était principalement destiné pour la guerre de Flandres.

La maison de Coligny fut mise au pillage. Le capitaine Pierre Paul Tosinghi, vaillant soldat, qui se trouva à sa mort avec un de ses fils, eut pour sa part l'escarcelle de l'amiral, avec la chaîne. Dans la bourse étaient renfermés le sceau et le contre-sceau des huguenots, et une médaille à son effigie au revers de laquelle était écrit le mot : *Exterminé*, avec ces trois lettres R. L. P. qu'ils expliquaient entre eux par : Roi, Lorraine, Pape.

Après la première fureur des égorgemens, qui dura sans relâche jusqu'au soir, le roi fit arrêter les dames et les demoiselles de la Cour qu'il savait être plongées dans cette abominable hérésie, et les fit remettre au pouvoir de la reine, son épouse, afin qu'elles méritassent leur pardon en se faisant catholiques; ou si elles étaient obstinées et endurcies dans le crime, il était ordonné de les jeter à l'eau et de les faire mourir sans rémission, le roi ayant déterminé de déraciner entièrement de son royaume cette semence pestiférée (21).

Tous les ministres et prédicans de la secte furent tués et jetés dans la rivière, avec ceux qui avaient parmi eux divers emplois, comme trésoriers ou diacres. Les dames dans la ville furent aussi en grand émoi, parce que les bourgeoises catholiques, à la nouvelle de ce qui se faisait au château, coururent tumultuairement prendre, celle-ci sa cousine, celle-là sa sœur, cette autre son amie ou sa fille; et les entraînèrent avec zèle et sollicitude, dans les églises, pour les faire bénir et ab-

soudre comme des brebis égarées. Pareillement elles en conduisirent plusieurs autres pour qu'elles reçussent l'eau du saint baptême, et échappassent au massacre, en qualité de bonnes catholiques; mais malgré cette diligence, il y en eut beaucoup de dépêchées. Et c'est prodige, que dans une ville si grande, pleine d'un peuple pour ainsi dire innombrable, qui, tourmenté de discordes religieuses et aigri par de longs excès, tournait ses armes contre ses propres concitoyens, il n'y ait pas eu encore plus de désordres et de bouleversemens. Il faut rendre grâces d'un tel miracle à la volonté divine, ainsi qu'aux bons soins de duc de Nevers. Ce duc, d'après l'ordre du roi et de la reine mère (mission qu'avaient refusée plusieurs autres), monta à cheval avec une suite nombreuse, et, parcourant tous les quartiers de la ville, apporta remède à toutes les choses qui lui parurent en avoir besoin. Ses ordres furent que les bons ne souffrissent pas et que les méchans fussent châtiés; ce qui lui réussit merveilleusement par sa grande autorité sur le peuple, dont il a su se concilier au plus haut degré le respect et l'amour.

Lorsque la nouvelle de ce qui se faisait à Paris contre les huguenots, parvint à Lyon, à Toulouse, à Orléans, et finalement dans tout le royaume, on se mit à en faire de toutes parts un horrible carnage, dans lequel ni l'âge ni le sexe ne furent épargnés; tous ceux qui ne purent pas se sauver par la fuite, furent tués indistinctement. A Lyon, grâce au

bon ordre merveilleux et à la singulière prudence de M. de Mandelot, gouverneur de la ville, qui avait reçu par des courriers les nouvelles de Paris, tous les huguenots furent pris sous main l'un après l'autre comme des moutons; et, au point du jour, sans qu'il y eût eu le moindre bruit, ce fut un spectacle aussi extraordinaire qu'épouvantable, de voir la majeure partie d'entre eux étendus morts sur la place, et nuds comme des bêtes; tandis que, pour moins effrayer le peuple, le reste était jeté dans la rivière; si bien qu'en moins de deux jours, il n'en demeura pas un seul vivant; nul d'entre eux n'avait eu les moyens de se sauver (21). Leurs maisons furent occupées par les gens du gouverneur, et tous leurs effets, après avoir été inventoriés, furent déposés à la maison de ville sans que rien en fût distrait, excepté quelques nippes que les soldats tâchaient de détourner en les faisant prisonniers. Dans les autres villes et bourgs du royaume, il survint divers événemens qu'il serait trop long de raconter, et qui n'ont pas encore été parfaitement éclaircis; il suffit de dire que, jusqu'à présent, le nombre des huguenots tués s'élève, suivant le compte qui en est fait, à environ vingt-cinq mille.

Cependant le roi voyant la ville de Paris toute bouleversée, toute souillée de sang, et pleine des horribles spectacles de tant de cadavres, et reconnaissant que la majeure partie des hommes d'une grande autorité parmi les huguenots avait cessé de

vivre, se mit en marche vers l'église, le mardi matin, 26 août, deux jours après le commencement du carnage, pour aller rendre à Dieu de justes actions de grâces d'une si grande prospérité. Quelle faveur signalée qu'en une heure de temps, et sans aucune effusion du sang fidèle, la bonté divine l'eût délivré lui et son royaume, d'une race si pernicieuse et si scélérate! Ensuite, accompagné des princes, il alla dans la salle dorée, où était réunie la cour du Parlement; là, s'étant assis sur son lit de justice, il prononça un fort grave discours pour donner connaissance à cette respectable assemblée, des motifs qui l'avaient porté à châtier les rebelles huguenots avec une violence égale à celle dont eux-mêmes avaient l'habitude. Il déclara que ces misérables ne s'étaient pas contentés des offenses faites par eux à la majesté divine, aux temples et aux prêtres, ainsi que des outrages envers lui-même, que peu de mois auparavant il leur avait pardonnés; mais que tout récemment ils avaient eu l'audace de machiner un complot contre sa personne, et contre toutes celles du sang et de la famille royale; que leur fureur ne voulait pas même pardonner au roi de Navarre, quoiqu'il fût de leur propre secte, et quoique sa mère, en mourant, l'eût recommandé à la foi du traître Gàspard de Coligny; qu'enfin ce perfide, pour mieux assouvir son ambition effrénée, avait arrêté de couronner le prince de Condé tout enfant, sous le nom duquel il aurait régné lui-même, et qu'il

aurait tué peut-être par la suite, lorsqu'il se serait senti assez fort pour se proclamer roi.

Sa Majesté ajouta que peut-être l'amiral serait-il venu à bout d'exécuter ses affreux desseins; qu'en effet son autorité et les forces des rebelles s'étaient accrues à tel point, que tout, dans le royaume, ne se gouvernait plus que par leur volonté, que la justice divine et la justice humaine étaient confondues dans tous les ordres de l'état; qu'on voyait la très-sainte religion foulée aux pieds, au grand mépris de la majesté divine, à l'éternel déshonneur de toute la chrétienté et des descendans de cette nation qui s'était montrée toujours très-catholique; à la honte enfin de lui-même et de ses prédécesseurs, en tout temps les rois Très-Chrétiens; que pour cela, reconnaissant l'impossibilité de punir convenablement les rebelles par une autre voie, il avait voulu se servir de ce moyen qui sans doute lui avait été mis au cœur par la divine majesté, puisqu'il lui avait succédé si heureusement. Et afin que les seigneurs qui s'étaient montrés les exécuteurs de sa volonté, ne pussent jamais être notés d'infamie pour ce fait, il voulait bien déclarer que, d'après les causes susdites, tout avait été fait par son ordre et de son exprès commandement.

Le discours du roi fini, tous les membres du parlement, tant de robe courte que de robe longue, approuvèrent l'expédition comme très-heureusement entreprise et très-sagement exécutée;

ils donnèrent de grandes louanges à Sa Majesté, et lui rendirent grâces de ce bienfait signalé dont ils étaient redevables à sa prudence et à sa résolution; et, en témoignage de cet assentiment universel, le cadavre de Coligny fut condamné à être traîné, d'abord par la ville à la queue d'un cheval, et ensuite à être pendu par un pied, comme traître, aux fourches publiques de Montfaucon, avec une queue de veau fichée dans le derrière (22). Ce fut avec un plaisir incroyable que le peuple se porta en foule pour contempler les propres restes de celui dont il n'avait vu, quelques années auparavant, que l'effigie, lorsque par arrêt de la même cour de Parlement, il avait été ordonné que sa tête fût attachée au marché aux porcs, à la place où jadis avait été mise celle de son émissaire, l'assassin du duc de Guise. Quant aux corps des principaux de ses adhérens, il fut ordonné qu'on les jetât à la voirie avec ceux des bêtes mortes (23).

Ces arrêts ainsi rendus, le cardinal de Bourbon présenta une requête à sa majesté, pour qu'elle lui fît la faveur de l'admettre, comme évêque de Beauvais, au nombre des douze pairs de France; ce qui lui fut gracieusement octroyé. Après cela, le procureur du roi (qu'en Italie nous appelons procureur-fiscal) Dufaur, dit de Pibrac, au nom de toute la compagnie, adressa succinctement au roi les trois demandes suivantes : 1° qu'il lui plût ordonner que tout ce fait fût consigné, en perpétuelle mémoire, aux registres publics de la cour;

2° qu'il se fît des réformes dans les deux ordres de l'église et de la justice, où l'on remarquait une grande corruption et difformité de pratiques (24); 3° que le peuple de Paris cessât de tuer et de piller les huguenots, et qu'on ne pût procéder contre eux que par commission de Sa Majesté, ou du parlement et des magistrats. Le roi accorda la première demande, promit d'effectuer la seconde; et pour l'accomplissement de la troisième, ordonna que par tous les carrefours de la ville, et en son nom, les crieurs publics fissent défense de continuer de tels meurtres et pilleries.

La séance levée et les proclamations faites, tout rentra dans l'ordre, et l'on se mit à procéder dans les formes ordinaires des tribunaux, contre ceux qui avaient échappé au massacre. Plusieurs furent cités, et ne comparaissant pas, furent déclarés rebelles, et privés de leurs emplois et dignités; on confisqua leurs biens, comme on avait fait de tous ceux des huguenots tués ou en fuite; lesquelles confiscations sont estimées avoir produit au trésor royal plus de trois millions d'or (25).

Après que les choses eurent ainsi été remises en ordre à Paris, et que les mesures de police eurent été prises dans le royaume, le roi eut à s'occuper de l'extérieur, et à prévenir les troubles qui pouvaient naître de la part de ses amis et voisins; il savait quels déplaisirs et quels soupçons il avait causés au pape, au roi d'Espagne, et finalement à toute la chrétienté, par les préparatifs de guerre

qu'il avait faits, quoique à son grand chagrin. Il voulut leur faire connaître quels étaient ses véritables sentimens, et quels avaient été ses motifs. Ayant donc appris que M. d'Aumale dépêchait à Rome un de ses gens vers son oncle, le cardinal de Lorraine, il lui ordonna de faire savoir au pape, en son nom, que c'était là cette guerre qu'il avait projetée de faire au roi Philippe, et qui avait inspiré à Sa Sainteté de si fâcheux soupçons; ajoutant que, pour son compte, il lui demandait pardon de la très-grande faute qu'il reconnaissait avoir commise en mariant sa sœur, sans avoir reçu la dispense et la sainte bénédiction du vicaire de Jésus-Christ; mais qu'il espérait son pardon du zèle qui l'avait fait agir, et de la nécessité qui l'avait contraint.

Le roi fit appeler ensuite l'ambassadeur d'Espagne qui résidait à sa cour; il lui dit qu'il était maintenant à portée de connaître, d'après ce qu'il avait vu, qu'elle avait été l'intention de ses douces paroles et de ses carèsses prodiguées aux huguenots, comme aussi dans quelles vues avaient été faits ces préparatifs de guerre, qui avaient justement alarmé, non-seulement le roi son maître et lui-même, mais la chrétienté toute entière, et laissé craindre un bouleversement général des affaires et la rupture de la ligue contre les Turcs. Le roi ajouta que malgré tout le chagrin qu'il en éprouvait intérieurement, il n'avait pu porter remède à ce mal avant que le temps fût venu, et

que la chose fût arrivée à sa maturité. Il concluait en priant Philippe d'envoyer vers le duc d'Albe, dans la Flandre, en grande diligence, pour l'informer de tout ce qui venait d'arriver. La même dépêche devait donner au duc l'assurance que la guerre dans ces provinces était finie en ce qui concernait la France, et qu'il pouvait faire de ses prisonniers français ce que bon lui semblerait; qu'enfin Sa Majesté allait ordonner que le cordon de cinq à six mille fantassins et de deux mille cavaliers, qui avait été envoyé sur la frontière pour tromper les huguenots, se retirât dans l'intérieur du royaume; comme en effet cela s'exécuta sur-le-champ.

Le roi pria l'ambassadeur de faire entendre toutes ces choses en détail au roi son maître, en lui écrivant que c'était-là l'unique manière dont la France voulait lui faire la guerre; et qu'il se tînt pour assuré qu'il aurait toujours dans le roi Très-Chrétien un bon ami et fidèle parent. Sa Majesté, non contente de cette explication avec l'ambassadeur, voulut encore expédier au roi Philippe un de ses gentilshommes, pour lui faire part des grands événemens qui venaient d'éclater, et elle lui écrivit de sa main une lettre pleine de courtoisie et d'excuses, pour lui ôter de l'esprit tout ombrage et tout soupçon, au sujet de ce qui avait eu lieu précédemment. On estime que le résultat d'une pareille démarche auprès d'un roi si magnanime, doit être de rétablir entre les deux

couronnes un amitié tellement étroite, que toute la république chrétienne en recueillera des fruits merveilleux.

De son côté, le cardinal de Bourbon qui, sur la foi d'une fausse lettre, avait fait la bénédiction du mariage, envoya sur-le-champ à Rome demander pardon au pape, et solliciter l'absolution de cette irrégularité, ainsi que la levée de l'excommunication qu'il avait encourue pour cela. Sa Sainteté connaissant l'excellent esprit de ce bon seigneur, et la pureté de son âme, la lui accorda gracieusement.

Le roi avait donné ordre qu'on fît partout diligence pour saisir, soit les écrits, soit les hommes propres à révéler les desseins des traîtres, afin de pouvoir s'en servir dans l'occasion. Effectivement, par un hazard étrange, il tomba entre les mains de Sa Majesté un de ces gens, nommé Briquemaut, homme vieux et rusé, à qui presque toutes les trames des huguenots étaient familières. Le matin du jour que l'amiral fut tué, cet homme s'échappant de son logis, s'enfuit de telle sorte que personne ne s'en aperçut, et s'étant caché parmi les cadavres, qu'il vit étendus en monceaux sur la place, après s'être coupé la barbe et souillé le visage le mieux qu'il lui fut possible, il se mit tout nud, de peur d'être reconnu comme vivant par ceux qui couraient çà et là pour dépouiller les corps. Il resta étendu, la bouche contre terre, jusqu'à la nuit noire; puis, lorsqu'elle fut

venue, il se couvrit de quelques haillons qu'il avait semés autour de lui, et, se déguisant de son mieux, il sé retira chez l'ambassadeur d'Angleterre; là, s'étant arrangé avec un des valets pour étriller les chevaux, il demeura caché pendant quelques jours. Mais il fut enfin découvert et arrêté; et, par ordre des magistrats, on le menait à la potence, lorsque, se voyant près de la mort, il se retourna vers les archers, et leur dit qu'il avait à révéler au roi des choses de la plus haute importance. Ceux-ci, sachant bien qu'il était homme de qualité, s'arrêtèrent pour attendre de nouveaux ordres du magistrat qui, informé de cette circonstance, fit reconduire Briquemaut dans la prison. Sur l'avis qui fut donné au roi de tout ceci, l'ordre arriva de le garder et de l'interroger soigneusement, dans l'espérance qu'on avait d'apprendre de lui plusieurs des menées et intelligences de l'amiral, soit au dedans soit au dehors du royaume.

Cependant le roi avait retenu dans son palais le roi de Navarre et sa sœur, le prince de Condé, sa femme et ses frères; et, ayant égard à la jeunesse des deux princes, et à l'âge encore plus tendre de la sœur du premier et des frères du second; attribuant leurs erreurs passées plutôt aux tromperies de Gaspard de Coligny et d'autres semblables scélérats dont ils étaient environnés qu'à de mauvaises inclinations; réfléchissant d'ailleurs qu'ils étaient tous de son sang royal, il résolut de mettre

tout en œuvre afin qu'ils se convertissent. Il les confia donc aux soins de plusieurs habiles théologiens, pour leur faire enseigner la vraie religion; ne mit à leur service que des catholiques, et chargea particulièrement le cardinal de Bourbon, leur oncle, le duc de Nevers, beau-frère du prince de Condé et parent du roi de Navarre, ainsi que M. de Montpensier, de leur persuader de quitter la fausse croyance, et d'embrasser la foi véritable, seule route pour conduire leurs âmes au salut.

Mais tandis que ces choses se passaient, le roi voulut s'assurer que dans son royaume, et principalement du côté de la Picardie, aucun désordre ne serait occasionné par les huguenots français que le prince d'Orange tenait armés en Flandre, contre le duc d'Albe. Il avait à cœur aussi de venir au secours des affaires du roi d'Espagne, lesquelles, dans ces contrées, commençaient à devenir mauvaises. En conséquence il fit faire quelques levées d'infanterie et de cavalerie, détacha vers ce point quelques compagnies du Piémont et renforça les garnison des frontières. Ces mesures étaient d'autant plus urgentes, que le prince d'Orange se trouvait là avec vingt-cinq mille hommes de pied et plus de huit ou neuf mille chevaux; qu'il était maître de la campagne, et qu'il réunissait sous son commandement à-peu-près tout le pays, savoir : la Hollande, la Zélande, et presque tous les Pays-Bas baignés par l'Océan, ainsi que plusieurs autres villes jusqu'à Malines. Celle-ci venait der-

nièrement de se retirer de l'obéissance du duc d'Albe, et le nombre des villes fermées de murs qui s'étaient révoltées jusqu'alors contre lui, était de quarante-trois. Pour lui, il n'avait que huit ou dix mille hommes de pied et environ cinq ou six mille chevaux près de Mons, dont il faisait le siége. Cependant le prince d'Orange, malgré toutes ses forces, sa haute réputation et sa grande prospérité, s'étant approché du camp du duc pour secourir la ville et dégager le comte Louis, son frère, qui la défendait, refusa deux fois la bataille que les Espagnols lui présentaient. Il se retira fort peu honorablement, sans donner aucun signe de vouloir combattre et sans avoir rougi son épée du sang de l'ennemi. Le duc prit donc la ville par composition, après avoir, ainsi qu'il a été dit, battu Genlis avec ses quatre mille fantassins et ses quinze mille cavaliers français, au moment où ils voulaient entrer dans la place de Mons pour la secourir. Mais Genlis ayant appris la mort de l'amiral, et le massacre des huguenots fait par les ordres du roi de France; et sachant que le roi avait écrit au duc d'Albe de faire de ses prisonniers français ce qu'il lui plairait, craignit pour sa vie et pour celle de ses gens. Dans la privation où il était de toute espèce de secours, son unique ressource fut de tâcher de rendre service au duc d'Albe et d'obtenir ainsi sa délivrance et celle de tous ses compagnons de danger. Il offrit donc au duc d'Albe d'obtenir des Français renfermés dans Mons qu'ils sortissent

de cette place, et du comte Louis qu'il s'employât de tout son pouvoir auprès du prince son frère, à l'effet de lui faire poser les armes. Il n'était pas douteux qu'aussitôt que les Français auraient évacué la ville, elle ne tombât aux mains du duc, parce qu'eux seuls étaient comme le nerf de toute cette garnison.

L'offre de Genlis fut très-agréable au duc d'Albe, qui lui permit d'envoyer dans la ville un de ses gens pour conférer avec les Français. Ceux-ci résolurent en effet de sortir. Et le comte Louis, sachant bien que, sans eux, il était hors d'état de défendre la place, fut contraint de faire comme eux. Il rendit donc la ville à discrétion, en stipulant que les soldats auraient la vie sauve et se retireraient avec armes et bagages. Quant à lui-même, il sortit en robe-de-chambre et avec un bras en écharpe. Le duc d'Albe lui fit bon accueil, l'embrassa, et l'envoya en litière, au bout de deux jours, vers le prince son frère, pour qu'il tâchât de lui faire poser les armes, suivant la capitulation. Le comte, à son départ, promit de revenir au terme fixé entre eux, soit qu'il réussît ou non dans sa négociation, et laissa en ôtage cinq des principaux de sa suite.

Le chef de la garnison française, nommé M. de la Noue, éprouva aussi de bons traitemens du duc d'Albe, près duquel il demeura pareillement en ôtage. A l'égard des hommes de la garnison, ils furent conduits par quatre des principaux gentils-

hommes du duc, jusque hors des frontières de la domination espagnole, de peur qu'on ne les maltraitât. Mais ces pauvres malheureux ne furent pas plutôt arrivés en Picardie, tout près de Guise, que M. de Longueville, qui s'était tenu en embuscade avec quelques chevaux, les fit prisonniers, eux et la plupart de leurs chefs, et mit les autres en pièces jusqu'au nombre de huit cents; ces partisans huguenots, encore bien qu'ils fussent les plus méchans et les plus scélérats des hommes, étaient les plus braves et les plus déterminés.

Un courrier fut envoyé au roi pour l'instruire de ces événemens et de la situation des affaires de Flandres. Alors Sa Majesté résolut de casser les compagnies dont on avait commencé la levée, et de réduire les garnisons au nombre ordinaire, estimant que désormais il n'était plus besoin de recrues ni pour son service, ni pour celui des affaires de Flandre, attendu que son royaume venait d'être affermi par l'extermination des principaux huguenots, non seulement à Paris, à Lyon et à Orléans où avait commencé le carnage, mais à Toulouse, à Poitiers, et à Vendôme, où on les avait passés tous au fil de l'épée.

De son côté, le duc d'Albe se tenait pour assuré de venir à bout de son expédition et de détruire les ennemis de son roi. Cette confiance prenait sa source dans les grandes forces qui lui arrivaient chaque jour d'Allemagne, dans la fuite du prince d'Orange, réduit à cette honte par la dispersion

de son armée; et enfin, dans la soumission de Malines et de plusieurs autres villes qui déjà se rendaient à lui et rentraient sous l'obéissance du roi d'Espagne. Dans cet état de choses, le roi Philippe se voyait en sûreté de toutes parts; il voyait deux royaumes très-considérables et très-puissans, et même la plus grande partie de la chrétienté, délivrés d'une génération si diabolique. Ces prodiges ne pouvaient être rapportés qu'à la divine Providence, et à la détermination qu'avait prise le roi de France de frapper d'un grand châtiment des hommes rebelles, et d'extirper leur race maudite. En une heure seule, par la mort de l'amiral et de ses adhérens, Sa Majesté s'était sauvée elle-même; avait mis hors d'un péril éminent le roi d'Espagne; préservé de la ruine, et ranimé la ligue contre le Turc; car il est très-sûr que si l'amiral eût triomphé dans son complot contre le roi, à la place duquel il lui était facile de se mettre, la France et la Flandre entières fussent devenues en peu de temps la proie des hérétiques.

« Supposé même que quelqu'obstacle l'eût empêché d'exécuter immédiatement ses desseins contre la France; supposé que le roi ne se fût pas joint à lui contre le duc d'Albe, il n'y a nul doute que l'amiral, avec ses forces, n'eût passé en Flandre pour secourir le prince d'Orange, principalement sur la fin d'août, époque à laquelle le duc d'Albe n'était pas encore prêt, et n'avait pas repris Mons; par conséquent, les Espagnols risquaient

d'être contraints de se retirer et de perdre peut-être le reste de la Flandre que son mécontentement aurait jetée dans les bras victorieux des hérétiques; ou, tout au moins, ces contrées auraient été le théâtre d'une guerre longue et périlleuse, d'une guerre enfin tellement dispendieuse pour le roi d'Espagne, qu'il n'aurait pu la soutenir et demeurer dans la confédération contre les Turcs.

Tout ceci fait voir combien de louanges sont dues au roi Très-Chrétien qui, pour sauver tout à la fois et la Flandre et son propre royaume, ne cessait de presser, soit par les sermons et disputes de ses théologiens, soit par les persuasions et remontrances des seigneurs de Bourbon, de Nevers et de Montpensier, la conversion du roi de Navarre et de sa sœur; celle du prince de Condé, de ses frères, de sa femme, et de tous ceux des serviteurs de ces deux princes qui s'étaient sauvés de cette première exécution. Les plus vives instances leur étaient faites à tous de reconnaître la vérité évangélique, et de se jeter au giron de la sainte mère Église, dont la miséricorde tient continuellement ses bras ouverts pour recevoir les pénitens. Enfin, avec l'aide de Dieu, ils témoignèrent qu'ils commençaient d'apercevoir le jour, et que les obscures ténèbres, qui leur ôtaient la lumière de l'entendement, se retiraient par degrés. Et Dieu voulut que la princesse, femme du prince de Condé et sœur de la duchesse de Nevers, fut la première à recevoir le don du Saint-Esprit, grâce

aux prédications d'un vaillant théologien français, appartenant au duc de Nevers, lequel est très-versé dans la connaissance des lettres saintes, fort expert en disputes contre les hérétiques, et par conséquent très-habile à surprendre dans leurs détours les plus cachés, les ruses et tromperies par lesquelles ces méchans séduisent les gens simples, et les attrapent dans leurs filets.

Cette dame, sitôt qu'elle se sentit touchée de la main de Dieu, et qu'elle s'aperçut de ses erreurs, se retourna du fond l'âme vers la miséricorde divine. Elle voulut être la première à manifester son véritable repentir; et, décidée d'abandonner la fausse religion, elle voulut confesser publiquement quelle était la vraie. Le dimanche, 14 septembre, le duc de Nevers ayant fait préparer en l'église des Augustins, voisine de son hôtel, tout ce qui était nécessaire, y mena la princesse avec les deux frères cadets du prince son mari; et là, devant un grand concours de peuple, en présence des cardinaux de Bourbon et de Guise, du duc et de la duchesse de Nevers, et de madame de Dampierre, ils firent abjuration. Déjà cet édifiant exemple avait été donné par une des principales et plus intimes demoiselles de la princesse, par deux autres demoiselles de sa suite, et plusieurs de ses officiers et serviteurs. La cérémonie se fit ainsi : la princesse avec ses deux jeunes beaux-frères, étant toujours à genoux, fut interrogée par ce même théologien qui l'avait convertie. Il lui de-

manda si elle ne détestait pas et n'abandonnait pas, comme méchante et fausse, la secte qu'elle avait suivie jusqu'alors; si elle n'abjurait pas tous les engagemens qu'elle avait contractés en cette hérésie, tout ce qu'elle en avait cru, et autres choses semblables. A chaque question, la princesse à haute voix, répondait que oui. Elle ajouta, de sa propre bouche, qu'à ce même instant elle reprenait la vraie religion catholique, apostolique et romaine, comme étant la vraie Église, hors de laquelle il n'y avait point de salut; qu'en conséquence elle croyait et confessait la réalité du corps de notre seigneur Jésus-Christ en la très-sacrée hostie de l'autel, de la même manière qu'il était sur le bois très-saint de la croix, le jour qu'il mourut pour nos péchés; qu'elle tenait pour bonnes les oraisons et prières que l'on fait aux saints; qu'elle reconnaissait un purgatoire; et finalement passa en revue, en les professant selon que le théologien les lui rappelait, tous les articles qui composent la déclaration de foi d'un chrétien véritable, et qui sont observés et commandés par la sainte Église notre mère. Les deux jeunes seigneurs firent la même chose, et affirmèrent qu'ils voulaient vivre et mourir en la vraie foi.

Cela fait, le cardinal de Bourbon, leur oncle, autorisé en céla par le grand pénitencier, leur donna l'absolution et la bénédiction pontificale, avec les oraisons et cérémonies accoutumées, et conformes aux commandemens de la sainte Église.

Ensuite on chanta le *te Deum*; on fit une procession dans le cloître; on rentra dans l'église, où fut chantée une messe solennelle. Cette bonne dame s'y montra si contrite et si consolée, qu'on ne pouvait rien désirer de mieux. Ses parens et serviteurs ne se souviennent pas de l'avoir jamais vue si gaie et si contente qu'elle témoignait l'être alors, ainsi que ses deux sœurs et parens, pour le gain considérable qu'elle venait de faire. Après l'office divin, ils s'en allèrent tous dîner chez le duc de Nevers, qui leur donna un banquet somptueux.

Touché de l'exemple de sa femme et de ses frères, et persuadé par le cardinal de Bourbon, son oncle, et par le duc de Nevers, son beau-frère, qui ne le quittait pas, le prince de Condé ouvrit pareillement son âme à la vérité. Le 17 du même mois, très-avant dans la soirée, il résolut de recevoir la parole de vie; et, par la grâce de Dieu, le soir suivant, qui était le jeudi, il s'en alla dans une abbaye du cardinal, où il fit publiquement dans l'église son abjuration et sa profession de foi, en présence des mêmes cardinaux et seigneurs qui, le dimanche précédent, avaient assisté à celle de la princesse; après quoi, le cardinal les retint à dîner.

Enfin le roi de Navarre, qui avait été un peu plus revêche et plus récalcitrant qu'on ne pensait, laissa pareillement amollir et pénétrer son cœur par la véritable parole évangélique. Considérant

en lui-même la pesanteur de ses péchés et des offenses qu'il avait commises envers la majesté divine pendant qu'il était enveloppé dans les erreurs des hérétiques, il pleura sa faute, et sa conversion suivit de près celle du prince de Condé. Le vendredi de la semaine suivante, 26 septembre, il fit son abjuration de cœur et de bouche, en présence de la reine-mère, des cardinaux de Bourbon et de Guise, du nonce Salviati, et aussi du duc de Nevers, qui s'y trouva par l'ordre exprès de la reine. Ainsi ce prince également devint digne de la grâce et de la miséricorde célestes, qui avaient été attirées sur lui par les continuelles prières de ses bons et fidèles serviteurs ; et, ayant reçu la bénédiction et l'absolution, il fut mis par l'Église catholique au nombre de ses croyans, en même temps que sa sœur et les principaux officiers de sa maison.

Après que cette dernière et si glorieuse abjuration eut été faite avec les cérémonies ordinaires ; après la messe chantée et les actions de grâces rendues à Dieu, comme on le devait, la reine-mère se retira avec tant de joie, que c'était, au témoignage d'hommes marquans, chose merveilleuse, et très-douce à la fois, de contempler cette bonne dame et reine plongée en un si grand contentement (26). Quelle satisfaction de la voir recueillir les précieux fruits de tant de fatigues qu'elle avait essuyées, de tant de périls qu'elle avait bravés, enfin de tant de calomnies que, depuis plusieurs années, les méchans se plaisaient à débiter sur son compte.

Il semblait que la seule chose importante qui restât à faire en France pour l'entier repos et la paix générale, et pour le plein retour du peuple à l'Église et à son roi, était la réduction de la Rochelle. Les bourgeois et la garnison n'étaient arrêtés dans leur désir de se soumettre, que par la peur de recevoir un châtiment égal à leur trahison. Ils ne voulaient point se fier aux paroles du roi, épouvantés qu'ils étaient par les peines rigoureuses qu'ils avaient vu endurer à plusieurs de leurs voisins, particulièrement aux huguenots de Poitiers. Telles étaient les causes qui agissaient, et qui agissent encore sur eux. Toutefois cette ville rebelle étant livrée à elle-même sans espérance de secours, il faudra bien qu'elle tombe enfin dans les mains de Sa Majesté; et plus grande aura été son obstination, plus terrible sera la punition qui l'attend.

Cependant le roi ne crut pas devoir différer les ordres qui lui restaient à donner pour le bien et le salut de son royaume. Déjà le fer avait arraché les plus grosses racines et coupé les plus fortes branches de l'arbre empoisonné qui produisait des fruits si amers et si pernicieux à ses peuples; il voulut faire ensorte qu'à l'avenir les vrais chrétiens fussent nourris, par les pasteurs, de mets plus salubres et plus subtantiels. D'abord, par des proclamations publiques, il fit interdire les prêches d'où se répandaient les zizanies et les poisons des fausses doctrines, et défendit, sous les peines les plus graves, tout exercice du culte hérétique. En-

suite, portant un regard sévère jusque sur les abus qui s'étaient glissés dans la véritable Église, il ordonna, de concert avec le pape, une inspection des prélats et de tout clergé de son royaume, pour qu'on donnât des suffragans ou des vicaires à ceux des évêques ou pasteurs qui seraient hors d'état de soutenir le faix du ministère sacré. Il voulut aussi que les prêtres et les moines, sur les mœurs desquels le peuple est enclin à se modeler, subissent une austère réforme et fussent ramenés à la régularité de leur discipline primitive. Ainsi la sollicitude royale a rappelé leurs pas dans le droit sentier de notre pélerinage, afin que leurs traces étant suivies par les autres, tous prennent le véritable chemin du salut.

Ce n'est pas tout. Sa Majesté jugeant d'une haute importance que le gouvernement temporel fût remis à des gens dont le zèle et l'intégrité secondassent les soins des administrateurs spirituels, a commencé d'ôter de tous les offices de judicature et de gouvernement, non-seulement ceux qu'elle sait avec certitude être de la fausse religion, mais aussi ceux qui, par le passé, ont montré la duplicité de leur âme, et qui pour cela sont suspects d'hérésie. Au moyen de telles réformes et avec l'aide de Dieu, nous pouvons être assurés qu'en fort peu de temps toutes les provinces de France seront ramenées à l'obéissance d'une seule Église et d'un seul roi. Déjà Sa Majesté commence à sentir les heureux effets de ses soins. Sa cour, selon que

plusieurs l'écrivent, est maintenant telle qu'on n'y trouverait pas une seule personne qui osât se donner pour huguenot, ou même qui fît mine de savoir et comprendre les fausses doctrines. On n'y voit plus régner que la dévotion et la concorde, ainsi qu'on l'a pu reconnaître manifestement le jour de saint Michel qui est le patron des chevaliers de l'ordre, et dont la fête est conséquemment la grande solennité de la couronne de France. Ce jour là, le roi se rendit en grande pompe à la cathédrale de Notre-Dame. Là, tous les princes de son sang et tous les chevaliers de l'ordre assistèrent aux offices divins avec une attention, un recueillement et une dévotion exemplaires; et il n'y eut pas un seul de tous ces grands seigneurs et courtisans qui ne montrât une extrême avidité d'ouïr la parole de Dieu, d'assister au sacrifice de la messe, et de surpasser en piété tous ses compagnons.

Sans examiner si, dans plusieurs, ce changement est l'effet de la crainte ou de la persuasion, toujours est-il vrai que jamais homme n'eût pu penser que dans l'espace d'un mois et sept jours, une telle Cour, ou, pour parler plus vrai, le royaume entier, dût être si bien purgé et guéri par la vigoureuse médecine que Sa Majesté lui a donnée. Et bien que le corps en soit demeuré un peu débile, il faudra pourtant que le mal cesse, après l'évacuation des malignes humeurs qui le produisaient; et que les forces du malade étant restaurées par une bonne nourriture, il reprenne

son premier état. Car de tous côtés on reçoit avis ou de la destruction ou de l'amendement des huguenots. Ceux qui demandent ainsi pardon en promettant de retourner à la vraie foi, témoignent bien par là reconnaître eux-mêmes qu'une extermination aussi soudaine que la leur, n'a pu provenir que de la main puissante et miraculeuse de Dieu.

A l'égard du roi, il confesse humblement que c'est du vicaire de Dieu sur la terre qu'il faut prendre règle et instruction, comme du vrai chef de la sainte Église. Aussi a-t-il envoyé M. de Rambouillet, frère du cardinal, à l'effet (ainsi qu'il convient au roi Très-Chrétien) de rendre obéissance au souverain pontife et au Saint Siége apostolique, et pour informer Sa Sainteté tant des événemens qui viennent d'avoir lieu, que de ce qu'il lui reste à faire à l'avenir, dans la ferme volonté où il est de conserver et défendre en France le véritable culte divin.

Le roi de Navarre, de son côté, commençant à remplir, envers le Saint Siége, les devoirs d'un fils, vient de députer à Rome M. de Duras, neveu du cardinal de Pellevé, lequel, par la grâce de Dieu, est aussi retourné à la vraie croyance. Ce prince, en homme qui connaît par expérience la grandeur de son péché, a chargé son ambassadeur d'en demander humblement pardon tant pour son roi que pour lui-même; et de rendre au pontife l'obéissance que jadis ses prédéces-

seurs ont rendue à l'Église romaine. Certainement le roi de Navarre sera reçu de Sa Sainteté, dans la personne de son ambassadeur, avec toute la bénignité convenable. Sa présentation aura lieu en consistoire public dans la salle des rois; le souverain pontife le reconnaîtra comme fils royal du siége apostolique; et c'est avec tous les honneurs dont ses ancêtres ont joui, qu'il le réconciliera avec l'Église, et le replacera dans le port du salut.

Arrêtons-nous ici pour envisager de près la grandeur de ces événemens, et peser avec attention la vertu du roi, celle de la reine-mère et de leurs conseillers, dans le choix d'une résolution si noble et si généreuse. Admirons leur habileté à la concevoir, leur esprit et leur artifice à la dissimuler, leur prudence et leur discrétion à la taire, leur audace à l'exécuter, et enfin leur grand bonheur à l'accomplir. Si l'on considère soigneusement toutes ces choses, non-seulement elles sont dignes d'une gloire éternelle, mais on ne peut nier que les hommes qui les ont faites n'aient été choisis du souverain Rédempteur, pour ministre de sa dvine volonté; en effet, ce qu'il a opéré par leur moyen ne peut provenir que de son immense pouvoir. Il est indispensable aussi de confesser que cette grande action a été préméditée, ourdie, et préparée pendant plusieurs mois, et qu'il est faux qu'elle soit l'ouvrage du hasard, ou qu'elle n'ait été provoquée que par les dernières insolences des

huguenots, après la blessure de l'amiral. Je sais que plusieurs le prétendent ainsi, et s'étudient à le faire croire aux autres. Ils disent qu'il pourrait bien se faire que l'entreprise de tuer l'amiral eût été résolue et ordonnée d'avance, et qu'ensuite l'exécution générale n'eût eu lieu que d'aventure, par la nécessité. Mais la fausseté de cette opinion devient manifeste, si l'on veut examiner attentivement toutes les particularités de cette affaire, et tant de signes certains qu'en divers temps et à diverses personnes, le roi et la reine-mère avaient précédemment donnés de leurs sentimens et de leurs intentions.

En premier lieu, on sait qu'il y a plus de quatre ans qu'à son retour de France, le cardinal Santa Croce dit au feu pape Pie v, de la part de Leurs Majestés, qu'elles n'avaient rien plus à cœur que de surprendre ensemble quelque jour l'amiral avec tous ses adhérens, et d'en faire un grand carnage; qu'il était chargé de donner cette assurance à Sa Sainteté, mais que l'entreprise était si difficile qu'on ne pouvait en assigner l'époque.

On sait aussi que, depuis la dernière paix faite avec les huguenots, la reine-mère, par plusieurs lettres écrites à Pie v, de sa propre main (lettres qui sont ici, qu'on peut consulter, et qui ont été lues d'une personne de qui je tiens ces détails), s'efforça d'assurer Sa Sainteté que le roi n'avait d'autre pensée que d'exterminer les rebelles; mais que le mode et la forme d'une telle exécution ne

pouvaient être bien déterminés, et que la grande importance de l'entreprise exigeait qu'elle ne fût communiquée à personne au monde. Aussi, depuis que le roi et sa mère commencèrent à concevoir cette grande pensée, jusqu'à leur paix avec les huguenots, ils ne mirent dans leur confidence que trois personnes auxquelles ils se fiaient le plus; et six mois avant l'exécution, ils en firent part à neuf autres, ce qui formait douze en tout.

Outre cela, qu'on me réponde, de grâce : la reine-mère, il y a plus de quatre ans, ne donna-t-elle pas assez ouvertement à connaître sa volonté à l'ambassadeur de Venise, Jean Correro, dont j'ai vu moi-même le rapport fait au sénat de sa république, à son retour de France? Il est dit tout au commencement de ce rapport, que Correro, pendant sa résidence près de cette cour, vit la reine si épouvantée des troubles passés, qu'elle n'osait rien faire qui inspirât aux huguenots le plus léger soupçon: mais que, sans paraître apercevoir ce qu'ils faisaient, elle endurait patiemment leurs insolences, les accueillait avec bonté, leur offrait toutes les apparences de l'affection, leur faisait des présens et les favorisait de toutes les manières. Sa Majesté se flattait ainsi qu'elle le lui avait dit plusieurs fois de sa propre bouche, de les tenir par là en contentement et en repos. Elle se berçait de l'espérance que le temps consumerait ces méchantes humeurs, qu'elle attribuait plutôt à l'ambition et à la vengeance, qu'au zèle religieux. Elle espérait

qu'avec l'âge du roi, croîtrait l'obéissance des sujets, et qu'ainsi il deviendrait difficile aux séditieux de se révolter contre lui. Ce bon sénateur ajoutait qu'un jour, à ce propos, la reine lui dit qu'elle s'estimerait la plus malheureuse femme du monde, si elle seule, entre les reines de France, elle était destinée à éprouver éternellement des secousses et des angoisses pareilles ; mais qu'elle se consolait en songeant que toujours les minorités des rois sont orageuses, parce que les grands qui ne peuvent souffrir d'autre commandement que celui de leur propre roi naturel, sont prompts alors à susciter dans le royaume des troubles et des soulèvemens. La reine lui raconta ce qu'elle se souvenait d'avoir lu à Carcassone, dans une chronique manuscrite. La mère du roi saint Louis, nommée Blanche, et fille d'Alphonse, roi de Castille, étant demeurée veuve avec son fils qui n'avait pas plus de onze ans, les grands du royaume commencèrent à se soulever, disant qu'ils ne voulaient point être gouvernés par une femme étrangère. Pour venir à bout de leurs desseins, ils s'unirent avec les hérétiques de Toulouse, appelés Albigeois, du lieu d'où ils tiraient leur première origine ; lesquels, de même que les huguenots, ne voulaient ni prêtres, ni moines, ni images, ni messes, ni autres choses semblables. Ils appelèrent à leur aide Pierre, roi d'Arragon, de manière qu'on fut obligé d'en venir à une bataille dans laquelle Dieu permit qu'ils fussent défaits, quoiqu'au nombre d'environ cent mille

combattans, tandis que le roi de France, qui les vainquit, avait des forces beaucoup moindres. Toulouse, leur asile, fut démantelée; enfin la paix se fit par l'entremise de la reine Blanche, non sans accorder aux rebelles beaucoup de choses qu'ils demandaient; mais, avec le temps et à l'aide des conseils de sa mère, le roi, devenu d'un âge plus mûr, tira d'eux une vengeance convenable, et les châtia comme ils le méritaient.

Alors la reine-mère, reprenant la substance de ce fait, comparait avec sa propre situation, la conduite et la position de cette reine, se représentait à la mort de Henri II, veuve et étrangère, sans avoir personne à qui elle pût se fier, avec un fils aîné, âgé de onze à douze ans, les grands du royaume soulevés, et assistés dans leur révolte par la reine d'Angleterre et par les princes allemands. Elle ajoutait qu'à la mort de son mari et à celle de son fils aîné, elle avait éprouvé deux bourrasques égales, qui l'avaient contrainte enfin d'en venir aux armes, et même à se commettre aux hasards d'une bataille; qu'après qu'elle l'eut gagnée, Orléans fut démantelé, de même que jadis l'avait été Toulouse; et qu'enfin, par son conseil, la paix, et une paix avantageuse, ayant été faite avec les huguenots, elle espérait obtenir du temps ce que, sans une très-grande effusion de sang, il lui paraissait impossible d'acquérir par les armes.

La reine en étant venue là, l'ambassadeur l'in-

terrompit, en lui disant : « Madame, Votre Majesté doit sentir une grande consolation d'avoir lu cet exemple, parce que le passé étant pour elle en quelque sorte le miroir du présent, elle peut, jusqu'à un certain point, y voir la conclusion de tout ceci. » C'était du châtiment qu'il voulait parler. La reine se mit à rire, de cette manière à la fois forte et douce qui lui est familière, lorsqu'elle entend quelque chose qui lui plaît; puis elle répondit : « En vérité, je ne voudrais pas que d'autres sussent que j'ai lu cette chronique; ils diraient que je veux gouverner, à l'imitation de cette bonne dame, la reine Blanche. »

Tels étaient donc évidemment l'intention, le but, les espérances de Sa Majesté; je veux dire de ménager ces gens-là, jusqu'à ce que le roi fût en âge de commander sans dépendre des volontés d'autrui, et c'est ce qu'elle a su faire avec beaucoup de prudence. Dieu, en qui elle se confiait, lui a fait la grâce de réussir; si son fils et elle obtinrent ce qu'ils désiraient, ce fut en se recommandant à la Providence, ce fut en implorant les prières des hommes les plus religieux et les plus saints, soit de leurs royaumes, soit de l'étranger, jusques-là qu'ils firent écrire en Italie au général des capucins, et l'invitèrent de faire savoir à tous les couvens des bons pères, qu'ils eussent à adresser à Dieu les plus ferventes prières pour le succès d'un grand dessein, qui devait tourner à la gloire de Sa Majesté divine et au salut de leur royaume :

ce qui fut exécuté par ces vénérables religieux, ainsi que l'attestèrent leur général et le cardinal leur protecteur. Je rapporte tous ces détails, non-seulement pour faire connaître la piété du roi et celle de sa mère, mais pour qu'on sache qu'il y avait fort long-temps qu'ils roulaient dans leur pensée cette haute entreprise.

Aussi le cardinal de Lorraine, à l'arrivée du gentilhomme qui lui avait été envoyé par le duc d'Aumale, s'empressa-t-il de le questionner sur diverses particularités, de manière à convaincre ceux qui l'entendirent qu'il était très-bien informé de l'ordre de toute cette exécution, et de la façon dont elle devait se consommer.

Autre circonstance. Le roi avait deux capitaines de ses gardes, dont l'un est frère du cardinal de Rambouillet. Ces capitaines, après avoir fini leur quartier de service, selon l'usage de cette cour, allèrent pour prendre congé du roi et s'en retourner chez eux; mais Sa Majesté ne leur permit point de se retirer, et leur dit de demeurer jusqu'après le mariage de sa sœur, parce qu'elle voulait se servir de leurs personnes, comme elle s'en servit en effet.

J'ajouterai que la défense que le roi avait fait signifier à tous les relais de postes, de laisser passer les courriers pendant les jours fixés pour l'entreprise, en montre assez la préméditation, et il est aisé de reconnaître qu'elle avait été véritablement concertée, puisque le premier avis qu'on

reçut à Rome de la mort de l'amiral, fut envoyé par le gouverneur de Lyon, qui fit sortir son courrier par-dessus les murs, et le fit marcher quelques lieues à pied, avant qu'il lui fût donné des chevaux.

Enfin, on connaît la distance de Paris à Madrid, où le roi d'Espagne tient sa cour. Or, il n'eut la nouvelle de cet événement que passé le 5 septembre; cependant, l'amiral ayant été blessé le 22 août et tué le 24, il n'était pas besoin de douze à treize jours pour que Madrid en fût informé. Dans Vienne, à la cour de l'empereur, on n'en savait encore rien le 10 septembre; et néanmoins le rapprochement des lieux et la grandeur de l'événement devaient faire que la nouvelle y arrivât plutôt. Ces retards provinrent de ce que les courriers ne pouvaient passer, comme il vient d'être dit.

Bref, si je voulais m'arrêter à récapituler tous les signes et indices certains que le roi et la reine-mère ont donnés, que cette affaire avait été longtemps mûrie et méditée par eux, je fatiguerais et ennuierais le lecteur.

Il me semble, du moins, que je puis et dois mettre en avant cette autre preuve qui, à elle seule, me paraît sans réplique; je veux dire, la levée d'une armée qui, avec un merveilleux mystère, fut mise sur pied plusieurs mois avant le coup, tant pour tromper l'amiral et les siens, qui la croyaient destinée pour la Flandre, que dans la vue de s'en servir à la réduction de la Rochelle.

Et cette levée causa au roi des dépenses et un embarras incroyables, par les soupçons qu'elle fit naître, non-seulement au roi d'Espagne, mais à celui de Portugal. Ce dernier entretint même, à Lisbonne, pendant plusieurs mois, des troupes nombreuses qui restèrent oisives jusqu'à plus de la moitié du mois d'août, sans que les gens du pays et de tout le littoral de l'Océan pussent soupçonner sur quel point elles devaient aller à la rencontre de l'armée française.

Que dirai-je de cet autre stratagème du roi, d'avoir concerté si habilement avec l'amiral le projet de la guerre de Flandre, et d'avoir feint qu'il ne pouvait, pour cette guerre, ni se servir des catholiques ni se fier à eux, de sorte que, par cette ruse, il amena Coligny à lui remettre en main la liste de ses amis, et lui persuada d'en faire venir à Paris un si grand nombre et des plus importans? Certes, toutes ces choses ne peuvent être passées sous silence, ni privées d'un juste tribut de louanges égal à tout ce qu'on accorde aux plus subtils et plus ingénieux stratagèmes des histoires anciennes et modernes; reconnaissons qu'il en résulte la preuve incontestable des intentions et des desseins secrets de Leurs Majestés.

Et si l'on considère avec quel bonheur une si grande entreprise est venue à sa fin en aussi peu de temps, on ne peut qu'être frappé d'étonnement, et conclure, de toute nécessité, que cette

chose est l'ouvrage de la volonté de Dieu, « qui, ému de miséricorde, a voulu visiter son peuple (*) ».

En effet, quel homme pourrait croire qu'un semblable projet, qui, pendant l'espace de plus de vingt mois, a été tramé entre cinq personnes, sans compter le roi, et qui, la veille de l'exécution, et même deux jours avant, a eu pour confidens plus de deux cents personnes des deux sexes, qu'un tel projet, dis-je, ait pu rester impénétrable à des ennemis logés dans le palais même, et issus du propre sang des rois; à des ennemis qui étaient en possession de connaître, non-seulement les délibérations du roi et de la reine, mais leurs plus intimes pensées? Une telle chose, assurément, ne paraîtra pas croyable à la postérité; et, cependant, rien n'est plus véritable. Mais, comme cette chose était la volonté de Dieu même, il était impossible de la découvrir. Et ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que le roi, jeune et magnanime, et quelquefois poussé à bout par l'insolence de ces misérables, ne pouvait s'empêcher de laisser échapper contre eux, par intervalles, des mots tellement significatifs, que, s'ils n'eussent été aveuglés entièrement comme ils l'étaient, il aurait dû naître dans leur esprit quelque soupçon de ce qui allait leur arriver.

Et en effet, dans les derniers momens, il y eut

(*) *Qui, misericordiâ motus, voluit visitare plebem suam.* Ces mots de l'Écriture sont en latin dans l'original.

bien grand danger que Sa Majesté, par inadvertance, ne découvrît tout le projet; car deux ou trois jours avant l'événement, M. de Montpensier, se plaignant au roi de l'amiral Coligny, dont l'insolence était devenue intolérable, et le pressant d'y apporter remède et de la réprimer, il répondit: « Ayez un peu de patience; encore deux jours seulement. » Cette réponse donna beaucoup à réfléchir à M. de Montpensier. Il en parla au cardinal de Bourbon, et au nonce Salviati qui savait bien quelque chose de l'affaire; et comme il vit ces deux seigneurs s'expliquer assez clairement, quoiqu'ils ne fussent pas du conseil secret du roi, il eut de violentes appréhensions que ce grand secret ne vînt à se découvrir. Mais Dieu, qui avait résolu de mettre fin aux scélératesses de ces malheureux, ne voulut pas que le bruit en parvînt à leurs oreilles. Sa volonté était de délivrer ce bon roi de tant de tourmens, et son royaume de leurs menées diaboliques. Il fit donc que tous les desseins de Sa Majesté reçurent l'accomplissement désiré, et obscurcit à tel point l'entendement de ces pervers, qu'ils ne s'aperçurent aucunement des piéges qui leur étaient tendus.

Cet aveuglement fut bien sensible, lorsque le roi, dans sa visite à l'amiral blessé, lui ayant permis de faire apporter des armes chez lui pour armer jusqu'à deux ou trois cents hommes, ni lui ni pas un des siens ne songèrent à se faire délivrer la permission par écrit, ou bien à faire que l'ordre

de laisser apporter des armes fût signifiée en leur présence au capitaine des gardes. Nul doute que le roi, pour détourner de plus en plus les soupçons, n'eût donné cet ordre, ou écrit ou verbal; tandis qu'à défaut d'une précaution si simple, quand, sur le soir, les armes arrivèrent au quartier de l'amiral, les gardes ne les voulurent point laisser passer.

Mais veut-on encore un signe plus évident de l'esprit de vertige dont ils étaient saisis? La nuit qui précéda le massacre, l'amiral demeura seul en sa chambre avec six serviteurs seulement et ses chirurgiens, ainsi que le raconta Cosseins, capitaine de la garde, d'après le rapport d'un chirurgien et de l'apothicaire, qui sortirent de l'hôtel avant le jour, pour aller chercher les choses nécessaires au pansement. Ces circonstances sauvèrent la vie à beaucoup de catholiques; car s'il y avait eu dans la maison de l'amiral, je ne dirai pas la garde et les armes que sa situation exigeait, mais seulement l'entourage qu'il avait coutume d'avoir, il n'est pas douteux qu'on ne serait jamais parvenu à le tuer sans une grande effusion de sang des nôtres.

Que cet oubli de sa sureté ait été artifice, à l'effet de montrer qu'il ne doutait point de la foi et des promesses du roi, et pour tranquilliser de plus en plus Sa Majesté jusqu'à ce qu'il eût pu mettre à exécution ses machinations infernales, ou qu'il se soit laissé endormir stupidement dans une trom-

peuse sécurité, de quelque manière qu'on veuille prendre la chose, il faut y reconnaître une grâce particulière de Dieu ; il faut reconnaître que Dieu a voulu faire éclater sa puissance par une victoire complète, sans autre perte que celle d'un seul catholique, maître des requêtes, de M. de Montpensier, lequel étant à heval dans Paris avec le duc de Nevers, fut tué par hasard sans qu'on sache par quelle main.

Mais outre ces signes et autres indices innombrables que l'espace me force de passer sous silence, et par lesquels Dieu a fait voir au monde combien il avait favorisé cette heureuse et admirable entreprise, il a, par un miracle authentique et tout empreint de sa puissance infinie, voulu ajouter encore à la confusion des hérétiques et à notre édification. Plusieurs écrivains dignes de foi rapportent que, dans Paris, la nuit même que commencèrent les Matines parisiennes (nom qu'on peut donner à l'avenir à ce grand événement), lorsqu'on eut commencé à chasser du monde cette peste exécrable de huguenots, on vit soudain une épine, depuis long-temps morte et desséchée, pousser des branches vertes et jeter des fleurs, au grand étonnement de tout le peuple. Chacun courait la voir comme un miracle de Dieu ; comme un signe de la fin de sa colère, et comme un gage donné à ce royaume qu'il refleurira sous les auspices d'un tel pape et sous le gouvernement d'un tel roi (27). Nous ne pouvons donc que remer-

cier sa divine majesté d'une si grande grâce, louer le roi, admirer les sages conseils de la reine-mère, exalter enfin leur vertu, et porter le même tribut d'éloges à Monsieur d'Anjou en particulier; ce prince non-seulement a été initié à tout ce qui s'est fait, mais on doit le considérer comme la cheville ouvrière de l'entreprise.

De même, ces seigneurs et gentilshommes qui sont intervenus dans une action si glorieuse, ne doivent pas être frustrés des louanges qu'ils méritent, pour avoir, soit du conseil, soit de l'épée, mis à fin l'œuvre la plus grande et la plus importante qui ait eu lieu dans la chrétienté depuis plusieurs siècles, tant par les périls qu'elle pouvait, de minute en minute, attirer sur ses auteurs, que par les graves conséquences des temps où nous sommes.

Et, entre autres choses, je veux que vous sachiez pour l'honneur de notre Italie, que ce pieux Gonzague, duc de Nevers, a eu, comme on sait, et ainsi que le pape dit en être averti, la plus grande part soit dans la journée du massacre, soit dans tout ce qui s'y rapporte. Quant à la conversion des princes, M. le nonce écrit qu'après Dieu, on doit en attribuer le plus grand mérite à ce même duc et au cardinal de Bourbon; par conséquent, c'est à eux que nous sommes redevables de l'extinction totale de cette secte dans le royaume de France. Car tous les autres, excités par l'exemple de leurs princes, se replacent sous le joug de la foi; de sorte que désormais il n'y aura plus per-

sonne qui rougisse de faire publiquement l'abjuration de ses erreurs, et d'adorer le nom sacré de Jésus de la manière prescrite par notre mère la sainte Église apostolique et romaine, qui doit durer jusqu'à la fin des siècles.

FIN DU STRATAGÈME DE CHARLES IX.



AUTRE ÉCRIT ENVOYÉ DE ROME,

TOUCHANT CE MÊME ÉVÉNEMENT.

[L'original de cette pièce, placée à la suite de la relation, est en latin.]

Le sixième jour de septembre au matin, en l'assemblée du pape et des cardinaux, on lut des lettres écrites de France par le légat de Sa Sainteté, lesquelles portaient que, de la volonté et du consentement exprès du roi, l'amiral et les huguenots avaient été tués. En conséquence, il fut arrêté dans le même conseil, 1° que le pape et les cardinaux iraient immédiatement dans l'église Saint-Marc, pour rendre au Dieu très-bon et très-grand, de solennelles actions de grâces, d'un si grand bienfait envers le siége de Rome et envers tout le monde chrétien; 2° que le lundi suivant, on célébrerait à cette occasion, dans l'église de la Minerve, une messe solennelle, à laquelle assisteraient le pape et les cardinaux; 3° qu'un jubilé

serait publié dans toute la chrétienté. Le soir venu, en signe de grande réjouissance, on tira du château Saint-Ange de nombreuses décharges de canon; puis il fut fait des feux de joie dans toute la ville, particulièrement par les Français; bref, on n'oublia rien de tout ce qu'on a coutume de faire dans les plus grandes victoires de l'église romaine sur ses ennemis. On assure que le cardinal de Lorraine donna mille écus d'or à celui qui lui apporta cette nouvelle si impatiemment désirée. La veille, dans l'assemblée du pape et des cardinaux, le cardinal Ursin avait reçu une croix pour insigne de sa légation en France : il résolut de partir le lendemain même, pour se hâter de planter cette croix dans le cœur des huguenots échappés à l'immense carnage.

Le huit du même mois de septembre, jour de la nativité de la vierge Marie, les Français firent une procession en grande pompe à l'église Saint-Louis; procession à laquelle assista la plus grande partie de la noblesse et du peuple de Rome. Les chambriers *extrà muros*, qui sont les évêques, marchaient devant le pape; puis venaient les cardinaux aussi chambriers; après ceux-ci, la garde suisse, les ambassadeurs des rois et des princes; et le pape suivait, marchant sous un dais, et ayant à ses côtés les cardinaux du Mont et d'Est; l'ambassadeur de l'empereur portait la queue du pape, honneur qui appartient à l'héritier des Césars, de préférence à tout autre potentat. La

marche était fermée par un détachement de cavalerie légère. Après que le cortége fut arrivé en cet ordre à l'eglise Saint-Louis, une messe solennelle fut célébrée par un des membres du sacré collége. L'église était parée avec beaucoup de magnificence, et aux portes principales était affiché un placard latin, dont voici la traduction :

D. O. M.

(*Deo optimo maximo.* Au Dieu très-bon et très-grand.)

Au béatissime père Grégoire XIII, souverain pontife, et au sacré collége des illustrissimes cardinaux,

S. P. Q. R.

(*Senatus populusque romanus.* Le sénat et le peuple romain.)

« Charles neuvième, roi de France très-chrétien, enflammé de zèle pour le seigneur Dieu des armées, tel que l'ange exterminateur envoyé de Dieu, ayant par une occasion soudaine, détruit presque tous les hérétiques de son royaume, ses implacables ennemis, en reconnaissance perpétuelle d'un si grand bienfait, pénétré d'une joie ardente et durable pour les effets merveilleux et les incroyables succès, tant des conseils qui lui ont été donnés dans cette circonstance, que des secours qu'il a reçus, des prières faites pendant douze ans entiers, des processions, des vœux, des larmes, des soupirs adressés au Dieu très-bon et très-grand, par son peuple et par tout le reste de

la chrétienté; ne sachant comment témoigner son allégresse de cette surabondance de grâces dont il est comblé de toutes manières par la munificence divine; prévoyant que cette grande félicité (survenue au commencement du pontificat du béatissime père Grégoire XIII, peu de temps après son admirable et divine élection, en même temps que la prolongation active et constante de la guerre du Levant), présage la restauration des affaires de l'Église; enfin voyant renaître la vigueur et la fleur de la religion qui tombait en décadence et comme flétrie; pour ce grand bienfait s'étant réuni aujourd'hui avec vous par l'ardeur extrême de ses vœux, absent de corps, mais présent d'esprit, ici dans l'église de Saint-Louis, son aïeul, vient rendre de grandes actions de grâces au Dieu très-bon et très-grand, et le supplier humblement de couronner ses espérances.

« Charles, du titre de saint Apollinaire, prêtre de la sainte Église romaine et cardinal de Lorraine, a voulu faire entendre ceci et le manifester à tous, l'an de notre seigneur 1572. »

Le même cardinal a déclaré aussi que ce bienfait incroyable s'étendait non-seulement sur la France, mais sur tout l'univers chrétien, et qu'il ressentait une joie inexprimable, de ce que, par la singulière clémence de Dieu, ceux de sa maison avaient été les principaux instrumens de cette action illustre.

On tient pour chose certaine que cette conjuration a été surtout le fruit de la sainte alliance, ménagée par ce même cardinal entre le souverain pontife, le roi de France et le roi d'Espagne; qu'il avait été réglé que le roi de France profiterait des noces du roi de Navarre, pour faire tuer par tout le royaume les chefs des huguenots; qu'il aiderait de tout son pouvoir le duc d'Albe à exterminer les rebelles de Flandre; qu'à ce prix, le roi d'Espagne rendrait au roi de France la Navarre; qu'il seconderait le frère du roi dans le projet de s'emparer de l'Angleterre; et enfin que les confédérés emploieraient toutes leurs forces et toute leur puissance, pour détruire et extirper les hérétiques d'Allemagne, et pour soumettre l'empire à une nouvelle constitution, laquelle serait tracée par le souverain pontife.

Personne ne doute également que la défaite des huguenots par le duc d'Albe devant Mons, n'ait été l'effet d'un avis du roi de France qui avait livré leurs secrets.

FIN DE L'AUTRE ÉCRIT ENVOYÉ DE ROME.



REMARQUES.

(1) Ces quatre batailles sont celle de Dreux, en 1562, gagnée par François de Guise, sur le prince de Condé, qui y fut fait prisonnier; celle de Saint-Denis, en 1567, où fut tué le connétable; celle de Jarnac et de Montcontour, en 1569, début brillant et mal soutenu des armes de Henri III, alors duc d'Anjou.

(2) C'était Pie V, prêtre violent et fanatique, qui alluma dans Rome les bûchers de l'Inquisition. Son successeur, Grégoire XIII, sous le pontificat duquel eut lieu le massacre de la Saint-Barthélemi, était un homme plus doux; l'étude avait poli ses mœurs, et les réjouissances publiques, par lesquelles il s'est déshonoré, lors de la nouvelle du massacre, sont plus attribuées à sa faiblesse qu'à sa méchanceté.

(3) Les Français, qui plaisantent de tout, appelèrent cette paix *boiteuse* et *mal assise*, parce qu'elle avait été conclue par Biron, qui etait boiteux, et par le président de Mesme, seigneur de Malassise, et autres lieux.

(4) Élisabeth d'Autriche était une des plus belles et des plus vertueuses personnes de son temps. Elle ne fut jamais admise aux conciliabules de Charles IX et de Catherine de Médicis, qui sut trop bien rendre nulle son influence. Lorsqu'à son réveil, elle apprit l'égorgement des protestans, elle se jeta tout en pleurs aux pieds de son crucifix, pour demander pardon à Dieu de cet horrible forfait. Elle aimait tendrement Charles IX, quoiqu'elle en fût très-négligée. Brantôme, si médisant envers les femmes, est désarmé par l'angélique vertu de cette princesse. Pendant la maladie, dont mourut Charles IX, et qu'il avait puisée, à ce qu'on présume, dans les bras de Marie Touchet; « on eût dit, rapporte Brantôme, qu'elle le

couvrait dans son cœur de l'amour qu'elle lui portait. » Puis il ajoute : « On lui voyait jeter des larmes si tendres et si secrètes, que qui n'y prenait pas bien garde, n'y eût rien connu ; essuyant ses yeux humides, qu'elle en faisait pitié très-grande à chacun ; car je l'ai vu. » De retour à Vienne, après la mort prématurée de son époux, elle-même mourut à l'âge de trente-huit ans.

(5) Habile, sans doute, ou plutôt prodige de sagesse, dans le gouvernement de son petit royaume; mais point assez rusée, puisqu'elle ne retira pas son fils de la cour de Charles IX, et alla y mourir elle-même, non sans de sinistres et tardifs soupçons. Jeanne d'Albret, dont les institutions et les lois sont merveilleuses pour son siècle, n'avait pas été suffisamment remarquée de nos historiens : elle vient d'en trouver un digne d'elle, dans Mlle Vauvilliers, qui s'indigne, avec raison, des grands éloges d'habileté, prodigués généralement aux exécrables ruses de Catherine de Médicis.

(6) François, fils aîné du connétable, grand capitaine et négociateur habile, mort en 1579. Il n'avait rien du fanatisme de son père.

(7) C'était le fameux D. Sébastien qui, quelques années après, alla se faire tuer en Afrique, et dont le corps ne put jamais être trouvé.

(8) Ne rien relâcher des plus fastueuses prétentions du moyen âge, mais, avec des restrictions secrètes, accorder tout à l'exigence des temps, telle a toujours été la doctrine de l'église Romaine. C'est ainsi qu'il fut protesté secrètement par Alexandre VII, contre le traité de Pise ; par Clément XIII, contre l'abolition et l'expulsion des jésuites (ces deux actes ont été apportés à Paris, en original); enfin, par Pie VI, contre la constitution civile du clergé; et l'on sait que le concordat, quoique très-ultramontain de Pie VII, a aussi ses restrictions cachées.

(9) Absent ou présent, ce prêtre altier et vindicatif, fut, pour la ruine des protestans, l'âme et le bras droit de Catherine de Médicis. « Elle eut recours au cardinal de Lorraine, qui suscita contre les huguenots le zèle homicide des prédicateurs, et particulièrement des jésuites. Ils disaient, du haut de la chaire ; ils imprimaient dans des discussions théologiques, qu'il était permis, ou plutôt ordonné, de manquer de foi aux ennemis de l'église ; qu'on devait se hâter de

révoquer des promesses sacriléges, et qu'il fallait traiter les hérétiques, comme autrefois les Israélites traitaient les tribus infidèles. La multitude, échauffée par ces prédications féroces, ne cessait d'assaillir les prêches des protestans dans toutes les grandes villes, où, sur la foi des édits, on venait de les rouvrir. Un grand nombre d'entr'eux furent égorgés à Rouen, à Orléans, à Amiens. Des partis se tenaient en embuscade, pour massacrer des huguenots qui voyageaient ensemble. Quelquefois, une exécrable populace se formait en tribunal, pour les condamner au supplice, et faisait tour-à-tour, office de juges et de bourreaux. Les historiens calvinistes portent à dix mille le nombre des huguenots qui périrent ainsi en peu de mois. » (M. Charles Lacretelle, *Histoire de France, pendant les guerres de religion*, t. 2, p. 202.) On voit que les fureurs populaires ne furent pas allumées, en tout temps, par les ennemis de la cour, et combien les récriminations sont misérables, lorsqu'on veut justifier des excès par des excès.

(10) Cette douceur affectée était sans doute le comble de la perversité; toutefois, si l'on réfléchit que ce jeune prince naquit Valois, c'est-à-dire perfide; qu'il monta sur le trône à dix ans, et mourut à vingt-quatre, bourrelé de remords; qu'il avait Catherine de Médicis pour mère, pour oppresseurs les Guises, pour conseillers Biragne et les Gondi, pour instigateurs des prêtres sanguinaires et forcenés, quelque compassion se mêle à l'horreur qu'il inspire. Il avait des talens et des qualités, qui auraient pu être dirigés vers le bien. Savant dans les arts mécaniques, distingué par son éloquence, il aimait les lettres, et honorait ceux qui les cultivent. Patru fait mention d'une espèce d'académie qu'il avait fondée à Saint-Victor, et à laquelle il assista plusieurs fois, en permettant aux membres de s'asseoir, et même de se couvrir devant lui. Ce prince était brave, actif, et même tempérant, qualité fort méritoire à l'époque où il vivait. S'étant aperçu un jour que le vin avait troublé sa raison, il jura de ne plus en boire, et tint son serment. Ce sont, sans doute, ces diverses considérations, qui ont porté M. Anquetil à le juger avec indulgence. M. Lacretelle en prend occasion d'accuser cet historien de « ménagemens timides, qui vont jusqu'à faire violence à la morale. » Cette accusation grave me paraît sévère et même injuste. Anquetil a pu se tromper, mais c'est un écrivain plein de

conscience, de candeur et d'indépendance, et qui, jusqu'à la fin de sa longue et honorable carrière, a constamment défendu la justice et la liberté.

(11) Il est superflu de rappeler que ces prétendus complots, maladroite et tardive récrimination des catholiques, sont hautement démentis par le caractère de l'amiral, par les témoignages universels de l'histoire, et par le récit même de Capilupi, qui va nous dire tout-à-l'heure que l'amiral consentit, sur la demande du roi, à faire venir douze cents arquebusiers de la garde royale, pour les répandre dans les divers quartiers de Paris; et un peu plus loin, qu'il laissa investir par les troupes du roi, son quartier et sa maison. Quel étrange conspirateur!

(12) Si l'on en croit M. Lacretelle, la dispense fut véritablement sollicitée et obtenue par le cardinal de Lorraine. Est-ce cet historien qui se trompe? Est-ce Capilupi qui fait un roman pour sauver l'honneur de la cour de Rome? Cette dernière conjecture n'est point probable; il y a plutôt lieu de croire que les écrivains français abusés par l'imposture de Charles IX, ont raconté faussement un fait, qu'un Italien mieux informé rectifie. En effet, ni le Saint-Siége n'a pu accorder la dispense, ni le cardinal de Lorraine la solliciter. L'ami de l'Hospital était un ambitieux, mais non pas un hypocrite ou un sot. Anquetil l'a très-bien apprécié, en disant que ce ne fut ni une âme noire, ni un homme sans passion. Cependant, M. Lacretelle se récrie encore à ce sujet sur les atteintes portées à « l'autorité de l'histoire. » On dirait qu'il ne veut absolument reconnaître rien de louable dans les persécuteurs des protestans. Ce zèle est honorable sans doute; mais n'a-t-il pas quelque chose d'excessif? Je crois qu'une excellente règle de critique, à l'égard des temps de troubles et de factions, c'est de juger les hommes avec indulgence, et les actions avec sévérité.

(13) Depuis plusieurs années, le vertueux l'Hospital s'était retiré de la cour, et habitait sa modeste campagne de Vignay, en Brie. Ses poésies latines nous donnent sur cette retraite des détails pleins d'intérêt.

(14) Ce Villemur était précepteur du duc de Guise; Maurevel avait publiquement le nom de *tueur du roi*.

(15) Gondi, comte de Retz, était, auprès de Charles IX, l'espion et l'*agent provocateur* de Catherine de Médicis : il disait au roi beaucoup de mal de la reine-mère, pour exciter des confidences qu'il allait ensuite révéler.

(16) C'était le duc d'Angoulême qui, en 1604, fut condamné à mort, comme complice de la conspiration de Biron ; mais qui fut plus heureux que celui-ci, car il obtint sa grâce. Les historiens assurent que, dans le massacre des protestans, il surpassa en férocité Gondi lui-même.

(17) Voltaire, dans les notes sur la Henriade, et, après lui, M. Lacretelle, disent que la tête de Coligny fut portée à Catherine de Médicis. Ce dernier prend même la peine d'expliquer pourquoi le duc de Guise envoya cet horrible trophée, et pourquoi elle le reçut

> Sans peine, sans plaisir, maîtresse de ses sens,
> Et comme accoutumée à de pareils présens.

Mais ni l'un ni l'autre ne citent leurs autorités ; et il me paraît difficile d'expliquer tous les outrages que la populace fit éprouver aux restes de Coligny, si la tête en avait d'abord été séparée. Comment ces forcenés auraient-ils été sûrs qu'ils ne se trompaient pas de cadavre ? Le gibet auquel le corps de l'amiral fut attaché, est une induction contre la tête coupée. A la vérité, il fut pendu par les pieds ; mais le parlement aurait-il rendu un arrêt contre un corps sans tête ? et Charles IX, avec sa cour, serait-il allé le visiter dans cet état ?

Ce qui fut porté certainement à Catherine de Médicis, ce fut une cassette contenant les papiers de Coligny : l'amiral y donnait au roi plusieurs conseils fort sages, entr'autres, celui de ne laisser aux princes, ses frères, ni trop de pouvoir, ni trop de richesses, et celui de se défier de l'Angleterre ; conseil fort remarquable dans un protestant, et qui élève Coligny bien au-dessus de tous les autres réformés. Lorsque Catherine de Médicis eut la bassesse de citer à l'ambassadeur d'Angleterre ce passage des écrits de l'amiral, pour affaiblir dans l'opinion de cette puissance l'horreur de son assassinat, l'ambassadeur lui répondit : « Il est vrai, madame,

qu'il était mauvais Anglais, mais très-bon Français. » Et par cette noble réponse, il fit voir quel est le mépris de l'Angleterre pour les Français qui sont *bons Anglais*.

(18) On se demande, miracle à part, comment tant de braves gens se laissèrent égorger sans défense; l'excès de la surprise peut seul expliquer ce phénomène. Larochefoucault venait de jouer avec le roi; et quand les assassins vinrent le réveiller, il crut que c'était une des mauvaises plaisanteries familières à ce monarque : presque tous, glacés d'horreur, tendaient la gorge au couteau, comme des enfans.

(19) La victime marquée par la haine particulière de Catherine de Médicis, ne pouvait lui échapper long-temps : pris enfin par les troupes de Charles IX, Montgommery fut condamné à perdre la tête. Il écouta froidement sa sentence; et lorsqu'il entendit que ses fils étaient dégradés de noblesse, il s'écria d'une voix ferme : « S'ils n'ont la vertu des nobles pour s'en relever, je consens à l'arrêt. » Mot admirable! tous les pères de gentilshommes ne sont pas des Montgommery.

(20) Parielle chose, dit-on, s'est passée auprès de Grenoble dans ces derniers temps.

(21) Beaucoup de femmes furent tuées dans le massacre. On lit dans l'histoire universelle de d'Aubigné, l'extrait suivant, digne de tout le reste : « La demoiselle d'Yvérin, docte et aumônière, nièce du cardinal Brissonnet, se sauvait en religieuse; mais connue par ses mules de velours cramoisi, la vie lui étant promise, si elle voulait renoncer à sa religion, à son refus, fut poignardée et jetée en l'eau; et, comme la rivière la soulevait, on courut de tous côtés l'assommer à coups de bâtons et de pierres. »

La fille de l'Hospital n'échappa qu'avec peine à la mort : ce fut Anne d'Est qui la sauva, et le chancelier lui en témoigna sa reconnaissance dans une épître qu'on peut dire sortie des entrailles d'un père.

(22) Lorsque ce Mandelot réclama l'assistance du bourreau de Lyon pour ses massacres, celui-ci lui répondit : « Je ne tue que des coupables, et je n'obéirai qu'à des jugemens légitimes. » Quel

rétablissement de l'ordre c'eût été, si, dans cette malheureuse ville, on eut fait le bourreau gouverneur, et le gouverneur bourreau!

(23) On ne peut se figurer quelles étaient, dans l'ancien régime, les ignobles et indécentes inventions de la barbarie judiciaire. Je me souviens d'avoir vu, dans mon enfance, peu d'années avant la révolution, une maquerelle, demi-nue, promenée et fustigée, le dos tourné sur un âne, dont son mari, également nu et fustigé, tenait la queue dans sa main. Voilà comment s'y prenait l'administration pour former la morale et les inclinations du peuple : elle a recueilli comme elle avait semé.

(24) Que d'odieux arrêts du parlement! et que la séance royale, rapportée par Capilupi d'une manière si curieuse et si neuve, montre sous un jour fâcheux les hommes les plus illustres de cette compagnie! La justice, comme il arrive presque toujours, avait été corrompue par le pouvoir absolu. L'Hospital, dans une épître à la duchesse de Savoie, parle des ravages qui furent exercés dans ses possessions; il ajoute : « Et ces excès ont été déférés en mon nom aux tribunaux; mais ils ne se souviennent plus ni de la justice, ni de moi. Qu'est-ce que la justice dans les temps de troubles et de factions? Le magistrat suprême, institué pour punir le crime, en était le premier fauteur. »

Oh! quel crime que les coups d'état, qui, pour réparer les fautes d'un gouvernement, frappent les familles dans leurs personnes, et le peuple entier dans ses mœurs!

(25) En France, comme dans les autres états catholiques, les désordres des prêtres et des moines étaient à leur comble, et recrutaient avec activité pour les armées de Luther et de Calvin. Et comment la corruption ne se serait-elle pas étendue sur toute l'Europe? c'était de Rome elle-même qu'elle partait.

Écoutons encore l'Hospital; voici comment il s'exprime dans sa pièce de vers sur l'expédition de 1556 en Italie : « Depuis près de six cents ans, les successeurs de Pierre sont toujours pires que les derniers, et nous n'avons point d'espérance d'en voir de meilleurs. Croyez-moi, pourtant, la patience des peuples se lasse : oui, vos fraudes, vos impuretés et vos crimes se font apercevoir des enfans même qui ont les yeux les plus faibles. Avec quelles mains un pou-

tise tout souillé de sang ose-t-il offrir des sacrifices à Dieu? Malheureux scélérat! tu serais le vicaire de l'agneau sans tache! Ce serait ta piété qui nous ouvrirait le ciel! Tu serais le salut des hommes, le gardien de la tour céleste, l'Hermès sacré, assis, le caducée en main, à la porte par où les mortels sont introduits devant Dieu! Tu enverrais au ciel qui il te plairait, et tu en exclurais les autres, pour lesquels tu aurais conçu une injuste haine, parce qu'ils n'auraient point voulu te céder leurs maisons ni être pillés par toi; parce qu'ils auraient défendu à leurs filles, à leurs femmes, d'aller se déshonorer auprès d'un vieillard impur? — Il se corrigera, dit-on. — Quoi! sur-le-champ, il renoncerait à ses vieilles inimitiés, à ses rapines, à ses adultères, à tous ces excès dans lesquels il est plongé? Il sortirait de cette fange comme une divinité nouvelle! Non; il est plus corrompu que la malheureuse qui se prostitue pour la plus vile des monnaies. »

(26) Ainsi le Parlement de Paris eut également sa Saint-Barthélemi, qu'il fit à sa manière! Et tous les condamnés ne furent pas contumaces; il y en eut plusieurs d'exécutés, particulièrement Briquemaut, dont il sera parlé tout-à-l'heure.

(27) Presque toutes ces prétendues conversions, ainsi que l'événement le prouva bientôt, n'étaient réellement que des sacriléges, dignes des convertisseurs et de la *bonne dame et reine* qui les mettait en œuvre. Quant à la *véritable* conversion de Henri IV, à celle qui suivit son avénement au trône de France, l'honneur n'en fut dû ni à Duperron ni aux autres théologiens, mais à un protestant lui-même, à Sully, qui s'en explique ainsi qu'il suit dans ses Mémoires, c'est-à-dire dans ceux que ses secrétaires ont rédigés devant ses yeux, sous le nom d'*OEconomies royales*, et non dans les *Mémoires* mutilés que lui a prêtés l'abbé de Lécluse. On sait que ce sont les secrétaires eux-mêmes qui parlent. Ils lui rappellent qu'un jour, de bon matin, le roi l'envoya quérir par un nommé Jacquinot, le fit asseoir au chevet de son lit, et lui demanda conseil dans ses perplexités. Sully, après lui avoir montré les périls et les difficultés inextricables dont sa vie serait continuellement assiégée s'il ne se faisait pas catholique, lui conseilla d'abjurer; et comme le roi, se grattant la tête, témoignait des scrupules de conscience, Sully lui dit ces paroles remarquables : « Je

tiens pour infaillible qu'en quelque sorte de religion dont les hommes fassent profession extérieure, s'ils meurent en l'observation du Décalogue, créance au symbole, ayment Dieu de tout leur cœur, ont charité envers leurs prochains, espèrent en la miséricorde de Dieu, et d'obtenir salut par la mort, le mérite et la justice de Jésus-Christ, qu'ils ne peuvent faillir d'estre sauvez, pour ce que dès-lors ne sont-ils plus d'une religion erronée, mais de celle qui est là plus agréable à Dieu. » Ce fut-là ce qui décida le roi. Ces détails ne sont pas suspects de la part d'un homme aussi vrai que Sully, et qui, par le conseil donné au roi, faisait si mal sa cour aux protestans.

(28) M. Lacretelle, qui parle aussi de l'aubépine miraculeuse, ne dit point qu'elle fût morte, mais seulement qu'on la vit fleurir au mois d'août. Il ajoute, avec raison, que ce phénomène de végétation n'avait rien de merveilleux, et que d'ailleurs rien n'est si aisé que d'en obtenir un pareil avec de la chaux.

FIN DES REMARQUES.



LETTRE

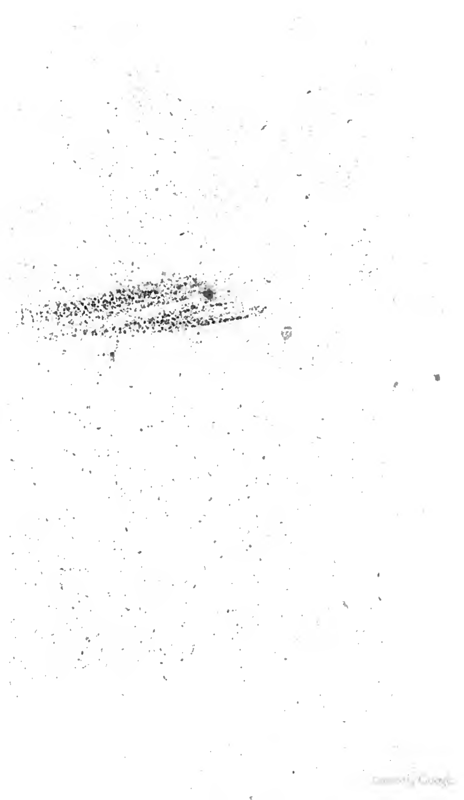
SUR LES AFFAIRES DE FRANCE;

ÉCRITE A STANISLAS ELVIDIUS,

PAR UN PERSONNAGE TRÈS-DISTINGUÉ, (GUI DUFAUR DE PIBRAC, AVOCAT-GÉNÉRAL AU PARLEMENT DE PARIS.)

TRADUITE DU LATIN.

Novembre 1572.



NOTICE.

Lorsqu'après le massacre de la Saint-Barthélemi, l'indignation publique eût succédé en France, à la stupeur et aux surprises de l'opinion; lorsque plusieurs commandans de province eurent repoussé l'office de bourreaux; lorsqu'il fut question de calmer non les puissances catholiques, qui ne doutaient plus de la fidélité du roi Très-Chrétien, mais les puissances protestantes que révoltait son atrocité, il ne suffit pas à la cour d'arrêter soudainement l'indiscret ouvrage de Capilupi; il fallut en même-temps en faire faire un autre qui tendît à justifier Charles IX, sinon de l'acte même du massacre, dont sa carabine et son lit de justice étaient des témoignages vivans, mais du moins de la préméditation. Dans ce système nouveau de défense, l'accusation devait changer de face. La conspiration imputée à Coligny ne précédait plus l'attentat du 22 août; elle le suivait. Il s'agissait d'expliquer à l'Europe et de lui faire croire, s'il était possible, que le roi n'avait point ordonné à Maurevel l'assassinat de l'amiral, mais que ce dernier, couché dans son lit où l'amputaion du bras allait lui être faite, avait formé le dessein d'aller à l'instant se venger de sa blessure en immolant Charles IX, toute la famille royale et toute la cour. Il s'agissait de prouver que la Saint-Barthélemi, qui sur-

prit les protestans sans défense, n'était qu'une imminente représaille et une douloureuse nécessité. L'avocat-général Pibraç fut choisi pour cette odieuse apologie. Avant de voir comment il surpassa l'infamie du mandat par celle de l'exécution, examinons de quelle hauteur tomba cet ange déchu.

Gui Dufaur de Pibrac était un noble Toulousain, qui, après avoir débuté avec éclat au barreau de son pays, fut élu membre des états d'Orléans en 1560, à l'âge de 32 ans. Il s'y conduisit en loyal et courageux député, et redigea un vigoureux cahier de doléances, que lui-même présenta au roi François II. Envoyé plus tard au concile de Trente, il y soutint avec éloquence et fermeté contre les usurpations ultramontaines, les libertés de l'église gallicane. Catherine de Médicis était si charmée de son mérite, qu'elle voulut le faire chancelier; mais elle en fut détournée, dit-on, par la communication qui lui fut donnée d'un quatrain de l'auteur contre le pouvoir absolu. J'ai cité dans les notes ce quatrain remarquable, dont la doctrine s'accorde mal avec celle que Pibrac professa plus tard.

La France eut un plus digne et plus vertueux chancelier dans le célèbre Michel de l'Hospital, qui alors aimait et estimait le jeune orateur de Toulouse, et qui le rapprocha de lui par les éminentes fonctions d'avocat-général au parlement de Paris. Cette élévation fut l'écueil de Pibrac. Il ne put respirer impunément l'air empesté de la cour de Médicis. Au moment où le chancelier sauvait par une retraite précipitée, sa réputation et sa vertu, l'avocat-général cédait aux séductions de la puissance, jusqu'à devenir l'approbateur et le complaisant de ses forfaits. On peut voir avec quelle amertume le chancelier, dans une de

ses épîtres latines, déplore cette affligeante dégradation. « Dufaur de Pibrac, dit-il, que j'avais attiré de Toulouse à Paris; que mon estime avait placé comme avocat-général au premier de nos parlemens; lui que rend à jamais célèbre le rare avantage d'avoir épuré le barreau français, en y faisant renaître la raison et l'éloquence, prostituait l'une et l'autre aux pieds d'un jeune monarque; le félicitait de s'avouer criminel en présence de nos chambres assemblées en lit de justice, et lui rendait grâces *d'avoir étouffé par un massacre horrible une conspiration imaginaire.* »

Voilà quel était primitivement Dufaur de Pibrac, et ce qu'il devint. Sa *Lettre sur les affaires de France* est un déplorable monument qu'il est utile de montrer au grand jour, pour faire voir à quel degré d'erreur, dans les temps de dissentions publiques, des magistrats peuvent se laisser entraîner. Il est difficile de réunir une plus grande aberration de principes à une plus notoire fausseté de faits et d'applications. L'auteur serait le plus vil des hommes, s'il n'en était le plus aveugle et le plus égaré. Dans l'emportement de son zèle, il va jusqu'à blasphêmer Dieu, en disant que ce fut lui qui inspira à l'amiral Coligny, le dessein d'égorger le roi, pour que la révélation de ce crime enfantât la Saint-Barthélemi. Ses éloges de la bonté, de la candeur, de la magnanimité de Charles IX et de Catherine de Médicis, sont tellement emphatiques, qu'on pourrait les prendre pour une dérision, si sa lettre ne portait à chaque phrase l'empreinte manifeste d'une adulation naïve et d'une corruption de bonne foi. Ce n'est pas malgré la Saint-Barthélemi, c'est à cause de la Saint-Barthélemi, qu'il veut que tous les français, catholiques ou protestans, soient pénétrés pour la mère et le fils de

vénération et de reconnaissance, et qu'il les place, pour ainsi dire, au rang des dieux. Il se pâme d'admiration et d'attendrissement sur l'intime union des deux partis après le massacre, et sur l'humanité de Charles IX, qui ordonna le carnage, et sur celle des Parisiens qui le modérèrent.

Mais ce qui fait frémir de terreur, c'est de songer que cet homme passionné était l'un des organes suprêmes de la loi; que plusieurs assassinats judiciaires furent l'œuvre de ses réquisitoires, et que sa robe était rouge du sang innocent. O! quelle calamité pour le peuple et pour le magistrat lui-même, que la violence et la partialité du magistrat! La plus hideuse des métamorphoses est celle de Thémis en bacchante; si je connaissais quelques pontifes des lois qui, dans le ministère essentiellement le plus calme, ne pussent modérer leur fougue : « Quittez, quittez la simare, leur crierais-je; elle est pour vous la robe de Nessus. Quittez-la vite; voulez-vous donc mourir criminels et abhorrés? »

Pibrac, moissonné dans la force de l'âge, ne survécut que quelques années à la Saint-Barthélemi; Charles IX, âgé de vingt-quatre ans, l'avait précédé au tombeau, « tout trempé de son propre sang, dit Voltaire, effrayé de celui qu'il avait répandu, n'ayant pour consolation que sa nourrice, et lui disant avec des sanglots : « Ah! ma nourrice, que de sang! que de meurtres! qu'ai-je fait! je suis perdu! »

Pauvre jeune roi! tes horribles conseillers nous forcent presque à te plaindre et à te pardonner. (*)

(*) Depuis le massacre des protestans, Charles IX ne connut pas un moment de repos : il croyait sans cesse entendre les cris

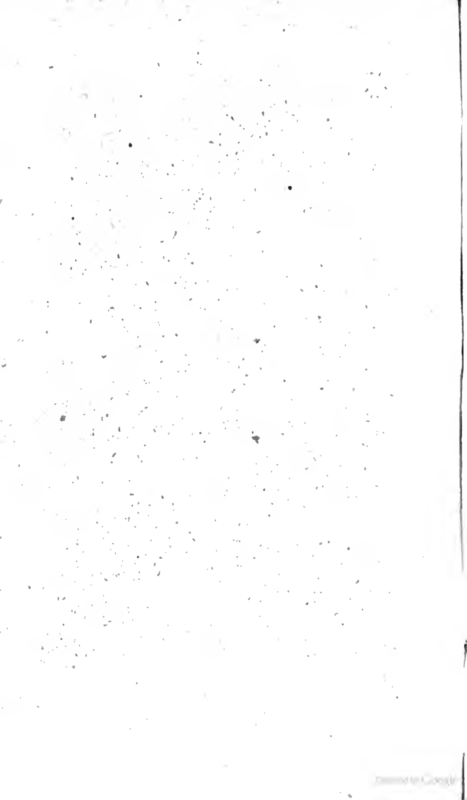
et voir les ombres de ses victimes; et ces terreurs superstitieuses s'étendaient jusqu'à ses courtisans, tant la consternation et l'épouvante s'étaient emparées des esprits! Voici à ce sujet une note fort curieuse, qui, après avoir été imprimée dans l'édition de 1786, des *Amours du grand Alcandre*, donnée par M. Didot l'aîné, en fut aussitôt retirée par ordre du gouvernement, avec une telle diligence, que l'exemplaire d'où je l'extrais, est peut-être le seul qui ait échappé aux perquisitions de la police.

« Dans un recueil, imprimé en 1601, on trouve plusieurs articles d'une espèce de journal de Juvénal des Ursins, et entre autres celui-ci :

» Le 31 août 1572, huit jours après le massacre de la Saint-Barthélemi, j'avais soupé au Louvre, chez madame de Fiesque; la chaleur avait été très-grande pendant toute la journée; nous allâmes nous asseoir sous les petites treilles, du côté de la rivière, pour respirer le frais : nous entendîmes tout-à-coup dans l'air un bruit horrible de voix tumultueuses et de gémissemens, mêlés de cris de rage et de fureur; nous restâmes immobiles et saisis d'effroi, nous regardant de temps en temps, sans avoir la force de parler. Ce bruit dura, je crois, près d'une demiheure : il est certain que le roi l'entendit; qu'il en fut épouvanté; qu'il ne dormit pas pendant le reste de la nuit; que, cependant, il n'en parla point le lendemain, mais qu'on remarqua qu'il avait l'air sombre, pensif, égaré.

» D'Aubigné (liv. I, chap. 6), assure qu'il a entendu plusieurs fois raconter à Henri IV, que, huit jours après la Saint-Barthélemi, Charles IX, deux heures après s'être couché, sauta à bas de son lit, et l'envoya chercher pour ouïr en l'air un grand nombre de voix gémissantes parmi d'autres voix furieuses et menaçantes; le tout semblable à ce qu'on entendit la nuit des massacres. Le roi, croyant que les ennemis des Montmorency les attaquaient, envoya un détachement de ses gardes pour empêcher ces nouveaux meurtres; mais ils rapportèrent que Paris était tranquille, et que tout ce bruit qu'on entendait, était dans l'air. Il est bien singulier que ces deux rapports soient si semblables. »

FIN DE LA NOTICE.



LETTRE

SUR LES AFFAIRES DE FRANCE.

Je ne m'étonne point que les derniers événemens de France se soient répandus en Allemagne avec des rumeurs graves, ou plutôt que, par suite du malheur des temps et de l'acharnement des partis, il en ait été fait des récits atroces, pour me servir de vos propres expressions, Elvidius, le plus cher de mes amis. Mais je m'irrite contre l'imprudence de plusieurs hommes, très-honnêtes d'ailleurs et pensant comme moi, qui, pour défendre contre les médisans la réputation du roi Très-Chrétien, montrent un zèle aveugle et une fidélité déplacée. Trompés par des suggestions légères et maladroites, pour ne rien dire de plus, ils ne recherchent pas assez soigneusement la vérité des faits; et, en défendant la cause royale, montrent la même passion que ces amoureux fous, à qui, sur le corps de leurs belles, ni sureaux ni malandres n'inspirent de répugnance. C'est ainsi que toutes les

cruautés, toutes les infamies, que, jusqu'aux huit septembre, ils apprennent avoir été commises par les derniers des scélérats, ils les louent avec frénésie, comme des traits de courage et de vertu, comme le salut de la chose publique. Ils ne réfléchissent pas que, parmi ces actes, il en est un grand nombre de blâmables, que notre excellent prince a vivement déplorés, et auxquels sa prudence et sa justice appliqueraient un châtiment sévère, si, lorsque tous les esprits sont émus et presque mis en fureur par un si grand péril du roi, il ne paraissait trop dur et trop inoui d'exiger de la populace cette mesure et cette modération que les sages eux-mêmes ont de la peine à garder.

Mon naturel vous est connu; je suis d'une telle faiblesse que je ne puis voir sans trouble les larmes des accusés, et que le supplice des coupables même, m'émeut quelquefois jusqu'à me rendre malade. Jugez par-là de ce que j'ai dû ressentir au milieu de carnages si étendus et si prolongés! Je l'avouerai franchement, à ces soudaines révolutions de si grandes choses, à l'aspect misérable d'une ville naguère si florissante, j'ai frémi tout entier d'étonnement, de consternation et d'horreur. Et certes, j'aurais succombé sous les angoisses de mon âme, si la dignité de mes fonctions m'initiant au secret des affaires publiques, ne m'eût pleinement rassuré sur l'équité de la cause royale, s'il ne m'eût été clairement démontré que

ces affreuses barbaries et ces criminels pillages ne partaient point de la volonté du plus humain et du plus juste des rois, mais d'une sorte de mobilité populaire, ou plutôt d'un courroux et d'un emportement que nulle raison n'a pu adoucir, que nulle force n'a pu comprimer. Oui, contre ces mouvemens impétueux, ont échoué les voix des crieurs publics, les efforts de la police, ceux de la garde du roi (1), la vénérable autorité du parlement, les ordres du très-grand et très-clément duc d'Anjou (2); enfin la majesté du roi lui-même.

Vous savez, en effet, docte Elvidius, qu'au milieu des troubles publics, ce sont les insensés qui font la loi. Les conseils prudens peuvent fleurir dans les temps calmes; mais lorsqu'en une grande ville, pleine de gens d'espèces diverses, une fureur quelconque vient à s'emparer de plusieurs esprits, elle se propage en peu d'instans, et la cruelle contagion des crimes, enchaînant comme du nœud d'un serment des volontés scélérates, s'exalte dans sa frénésie et dans la grandeur monstrueuse de ses forces. Tout ce que vous lui opposez d'obstacles, elle le renverse avec la furie d'un torrent qui se déborde, et ce n'est pas sans peine qu'enfin vous la replacez dans son ancien lit, et rendez à son cours naturel, c'est-à-dire à sa discipline, à ses mœurs, cette multitude effrénée.

Ajoutez à cela, si vous le pouvez, une louange et un mérite qui, si je ne me trompe, sont pro-

pres à la nation française; je veux dire ce respect sacré du nom et de la puissance de ses rois; ce zèle ardent pour eux et cette inébranlable fidélité, dans lesquels elle n'a jamais été surpassée par aucun peuple. Nous tenons à grand honneur et à singulière fortune d'être connus d'eux par notre personne et par notre nom; leur présence, quoiqu'elle soit accessible à tous, nous réjouit chaque jour comme la vue d'un astre nouveau. Nous autres Français, sentons, par une espèce d'instinct, ce que, dans presque tous les pays, les préceptes de la sagesse ont beaucoup de mal à inculquer à un petit nombre d'hommes, savoir : que les rois doivent être pour nous l'image de la divinité, et que sur leur seule garantie doivent reposer la fortune et le salut de l'état (3). En effet, à peine ouvrons-nous les yeux à la lumière, que, sans docteur et sans maître, nous nous précipitons à l'envi vers un seul but, celui de bien mériter de nos rois; ou, si nous ne pouvons y atteindre, du moins n'osons-nous concevoir sur eux que des pensées divines; et ne croyez pas, je vous prie, qu'il faille imputer à une autre cause qu'à la vénération innée dont nous sommes pénétrés pour eux, la longue durée de cet empire, qui passe de plusieurs siècles tous les autres.

La force de ce sentiment se manifesta de telle sorte autrefois, que, lorsque les chances de la guerre eurent mis l'Anglais en possession de nos provinces les plus centrales et les plus belles, vai-

nement, par une domination douce et équitable, le plus sûr aimant des cœurs, l'étranger chercha-t-il à détourner vers lui les volontés et les affections de nos concitoyens. Trente ans de flatteries n'aboutirent à le faire considérer de nous que comme un ennemi éternel; et ses alarmes n'eurent de terme que lorsque, renversé d'une injuste puissance, il convainquit la postérité, par un éclatant exemple, de l'impossibilité où nous sommes, d'aimer ou de souffrir un autre roi que celui que nos lois et nos mœurs nous ont donné.

Je vous rappelle ces choses, Elvidius, pour les opposer aux écrits (peut-être parvenus jusqu'à vous) de ces hommes qui nous accablent de reproches et de malédictions; de ces hommes toujours prêts à nous accuser de barbarie, et qui, pour imprimer une tache odieuse à notre renommée, recueillent avec artifice et méchanceté plusieurs des faits nouvellement survenus. Vous saurez que nous, véritable race et lignée des vieux Gaulois ou plutôt des Francs, ne voulons céder en rien à nos ancêtres de ce qui faisait leur premier mérite; que nous sommes émus et troublés des mêmes choses qu'eux; que l'obsession, les périls, les embarras du roi enflamment aisément nos esprits et nous poussent aux dernières extrémités de la colère; que, lorsqu'il s'agit de venger les injures royales, nous ne connaissons point, nous n'approuvons point de mesures; qu'à nos yeux, le crime le plus grave est celui de lèse-majesté; qu'enfin la haine

dont nous sommes embrâsés contre les conspirateurs, ne peut être assouvie ni par aucun genre de supplice, ni par aucun fleuve de sang. Peut-être, ailleurs, ce crime, par le grand nombre des coupables et par l'habitude de le commettre, commence-t-il à paraître léger; chez nous, il est inoui, incroyable, et ressemble à un monstrueux prodige. En effet, les registres de nos arrêts publics et les annales de tant d'années, loin de présenter un seul criminel atteint et convaincu de cette énormité, nous montrent à peine un ou deux hommes qui, par de faibles apparences et de faux indices, en aient attiré sur leur tête le soupçon vague et douteux; enfin, de mémoire d'âges, nous ne connaissons rien de semblable; et, comme la haute vertu de la race française ne souffre pas une si noire tache, il doit sembler moins étonnant qu'à l'apparition de cette effroyable nouveauté, la colère se soit manifestée par des excès toujours honnêtes, dit-on (4), quand ils sont nécessaires. L'indignation rassemblant par degrés ses forces, et enflammée du double amour de la patrie et du prince, a enfin éclaté comme d'un subit accord, et s'est précipitée sur les ennemis publics avec une violence qu'elle n'avait point encore connue. Mais tout ce que j'ai recueilli de cet événement mémorable, je vais vous le raconter le plus fidèlement qu'il me sera possible.

C'est de l'histoire que je vais écrire, Elvidius, quoique j'aie peur que l'élévation du style histo-

rique ne s'accommode mal avec la simplicité des formes épistolaires. Des lettres d'amis, qui s'entretiennent ordinairement d'objets calmes et privés, n'ont pas besoin de sortir de la diction familière; et cette splendeur des mots qu'enfante d'elle-même la narration des grandes choses, est d'autant moins à sa place dans l'intime correspondance, qu'elle est plus étrangère à l'usage habituel de la vie. Ajoutez que je suis devenu pauvre des richesses de cette langue latine, dont j'avais autrefois amassé tant de trésors : toute cette élégance, toute cette pureté classique, que jadis vous prisiez en moi, s'est maintenant évanouie; je l'ai perdue, depuis que, vieillissant dans l'exercice des hauts emplois publics, et cloué au parquet comme à un rocher, je suis contraint de quitter, pour nos malheureuses affaires de France, celles de Rome et de la Grèce, qui leur sont bien préférables. Je vais donc entreprendre, du mieux que je pourrai, le récit que je me suis engagé à vous faire.

L'amiral Gaspard de Coligny, qui passe pour avoir été l'âme et le chef de la conjuration, réunissait à la noblesse de la naissance et aux grandes dignités qu'il reçut du roi Henri, plusieurs vertus personnelles, ou, si je ne me trompe, plusieurs apparences et simulacres de vertus. Il avait un grand usage des choses humaines; on trouvait en lui, pour le maniement des affaires, soin, raison, diligence, sollicitude, zèle et capacité extrêmes,

vigilance, méditation, habitude surtout; car il ne restait pas un seul moment sans écrire ou sans régler son administration domestique, ou sans intervenir dans quelques intérêts. Les voluptés de tout genre, auxquelles, étant jeune, il s'était livré volontiers, n'avaient plus d'accès auprès de lui. Ses talens, ses connaissances, sa pratique dans l'art militaire, étaient à juste titre estimés, encore bien que toujours malheureux dans les guerres, soit extérieures, soit civiles, il n'ait dû qu'à ces dernières sa grande renommée. Il savait mieux traîner une guerre en longueur que la terminer; du reste, patient dans la mauvaise fortune, à un degré pour ainsi dire incroyable, il semblait la mépriser à tel point qu'il se fît un jeu d'attirer sur lui-même toute sa violence et ses plus horribles coups. Entre autres preuves de cette force d'âme, je citerai le jour où, par le courage et la fortune du duc d'Anjou, l'armée des huguenots ayant été presqu'entièrement détruite à Montcontour, l'amiral blessé fût contraint de chercher son salut dans la fuite. Ce soir là même, il soupa paisiblement; et, après souper, écrivit de sa main aux villes confédérées, des lettres d'une clarté remarquable, qui furent interceptées par les nôtres, et dans lesquelles on pouvait admirer, pour ne rien dire de plus, son énergie et sa tranquillité d'esprit.

D'autres disent que toutes ces hautes vertus ou semblans de vertus furent balancés par de grands vices. Ceux qui le voyaient de près et dans l'habitude

journalière de la vie, assurent qu'il était d'un caractère farouche et inhumain; qu'il ne pardonnait jamais; que toutes ses menaces avaient quelque chose d'atroce; qu'il ne louait personne; qu'il ne faisait cas que de lui-même; qu'il méprisait les conseils de ses parens et amis les plus illustres; qu'il ne se fiait à qui que ce fût; soupçonnait tout le monde; perdait, par la lenteur et l'hésitation, les occasions les plus favorables; oubliait difficilement les injures; haïssait pour toujours; trouvait légitimes et embrassait avidement tous les moyens de se venger; n'avait qu'une seule passion, mais une passion effrénée, celle de la gloire, et hasardait toute chose pour en acquérir; que ce qu'il voulait toujours et à tout prix, c'était la puissance et le commandement; que sa seule pensée était de faire naître la guerre de la guerre; de fomenter toutes les causes et toutes les occasions de discorde; et que, si jamais il demanda du relâche aux hostilités, ce n'était point par amour de la paix, mais seulement pour réparer ses forces, et recommencer la guerre avec plus de fureur qu'auparavant. Il ne pouvait supporter la domination du roi, accoutumé qu'il était à n'obéir à personne, ou plutôt ayant déjà goûté lui-même la douceur et la majesté du trône, par l'appareil presque royal que présentait sa maison. En effet, pour ne parler que d'un seul point, il marchait en pleine paix accompagné d'une suite égale à celle des souverains; et, ce que je ne crois pas avoir jamais été souffert

de personne, il avait rassemblé de plusieurs provinces et choisi dans toute la noblesse de France des espèces de gardes-du-corps qu'il ne payait pas de ses deniers privés, mais du trésor public; je veux dire de celui que, de son propre chef et contre toutes les lois, il amassait par des levées arbitraires sur les hommes de sa religion. Il me serait pénible de poursuivre plus long-temps sa mémoire; et même ce que je viens de dire, je ne l'ai dit que par nécessité, pour rendre plus claires et plus manifestes les choses dont j'ai à vous rendre compte (5).

Le 22 août, un coup d'arquebuse, parti dans l'ombre, ayant blessé Coligny dans le voisinage du Louvre, le roi Très-Chrétien vit, avec raison, dans cet attentat contre l'amiral de France, sa propre majesté attaquée, et en conçut beaucoup d'indignation et de courroux. Il ordonna sur-le-champ qu'avec un soin et une célérité extrêmes, le meurtrier fugitif fût poursuivi, atteint et ramené. Il fit donner la question à ceux qui lui paraissaient le plus suspects; ordonna une enquête sévère des auteurs et complices de cet événement, à remonter depuis ses causes et son origine, et voulut que des supplices effrayans servissent à jamais d'exemple à la postérité.

Le même jour, accompagné de la reine sa mère et de ses deux frères, il va voir Coligny que retenait au lit sa blessure; lui parle avec douceur et bénignité; lui témoigne une vive douleur et un

profond ressentiment de l'injure atroce qui leur a été faite à tous les deux; promet de tirer du coupable toute la vengeance et toute la punition que réclament la justice et les lois; lui offre, s'il craint pour ses jours, un appartement au Louvre, ou des gardes, à son choix; en un mot tout ce qui pouvait être proposé, soit pour le châtiment du crime, soit pour la guérison de son corps ou le calme de son esprit, ce roi plein de bonté et d'humanité, le lui offre et le lui promet de lui-même.

Pour Coligny, dès qu'il s'était senti blessé, il s'était mis, ainsi que presque tous les hommes de sa suite, à accuser publiquement les Guises, et, dans leurs odieuses insinuations, le roi lui-même, la reine-mère et les frères du roi n'étaient pas épargnés. De tous les quartiers de la ville, on accourt à la maison de Coligny; surtout elle se remplit bientôt des hommes de sa secte et de sa faction. Tous s'écrièrent que c'était un crime atroce, et c'en était un en effet. On frémit; on grince des dents; on menace à haute voix les Guises, tout bas la personne du roi; plus à découvert, celle de la reine-mère et des frères du monarque. Il en est qui poussent l'impudence jusqu'à s'approcher du roi et à lui reprocher indécemment le fait de l'assassinat. Coligny lui-même, caressé par le roi, comme je l'ai dit, lui déclare qu'il n'est blessé et mutilé que du bras, mais que sa tête et son esprit demeurent valides et fermes; et que tout ce qu'il a

fait jusqu'à présent, il l'a fait avec sa pensée et non avec ses mains (6).

Le sens de ces discours sinistres était suffisamment interprété par les éclairs de ses yeux, par l'atrocité de son regard et par toute l'expression de son visage où se peignaient l'emportement de la haine et de la colère, et la pensée de quelque exécrable forfait. Cependant le roi Très-Chrétien, la reine mère et les princes, ne soupçonnant rien de mal, pardonnaient facilement au courroux et à la juste douleur de cet homme; jugeaient de ses sentimens et de ceux de tous les autres par leur propre justice et leur propre humanité; et allaient jusqu'à mêler leur indignation personnelle aux fureurs dont ils étaient témoins.

Les choses en étaient là, lorsque, le jour suivant, on vint rapporter au roi que dans la chambre de l'amiral avait été agité le dessein de tuer Sa Majesté, la reine mère, les deux princes ses frères, ainsi que tous les grands, et d'abolir en France la royauté, ou de la transporter à une autre dynastie qu'à celle des Valois. Le roi s'étonne, et refuse d'abord de rien croire, après ce qu'il avait épuisé envers les protestans, de clémence, de mansuétude, de bénignité et de munificence. Mais, tandis qu'il flottait dans le doute, arrive un révélateur sorti des rangs mêmes des conjurés; personnage du plus grand renom et de la foi la plus éprouvée parmi eux. Il affirme avoir assisté à la conspiration, et, pour sauver sa vie, avoir juré comme les autres,

mais seulement de bouche, et que jamais il ne sortirait de son âme un serment qui tendit à mettre en péril les jours du roi; que, s'il ne s'était agi que du meurtre des Guises, ou si l'on eût épargné la vie du roi, celle de la reine mère et des princes, jamais, à quelque prix que ce fût, il n'aurait dénoncé des hommes qu'il avait connus jusqu'alors excellens citoyens, chrétiens pieux, et sujets très-dévoués au roi, et qu'aveuglait maintenant la colère, ainsi que l'erreur où ils étaient sur les causes de l'assassinat; mais que, si le roi ne prenait garde à lui, tous devaient être égorgés pendant leur souper; que quant à lui-même, délateur de la chose, il espérait que le roi, content d'échapper au péril, pardonnerait, dans son inépuisable clémence, à des hommes irrités et égarés, qui ne péchaient point par perversité et par scélératesse; puis, en même temps, avec les plus vives prières, il conjure en pleurs Sa Majesté de ne point tromper son espérance. Le roi le lui promet, lui ordonne d'avoir bon courage, et lui demande des détails sur la conjuration; en quel temps, en quel lieu, par qui elle a été tramée; sur quelles personnes et avec quel ordre doit s'étendre le carnage; quels sont les chefs et leurs fonctions; quelles résolutions ont été prises à tout événement, soit que la chose dût réussir ou échouer, et la paix ou la guerre avoir lieu avec les catholiques.

La vérité de ces révélations ne pouvait guère être mise en doute par le roi. Il en avait des gages

puissans, d'abord dans la personne du révélateur, qu'il savait être de l'intime familiarité de Coligny et jouissant de toute sa confiance; et ensuite, dans les particularités des choses dévoilées. Mais bientôt voici l'entière évidence; voici qu'à des intervalles très-rapprochés, d'autres dénonciateurs sortis de la même troupe conspiratrice, se succèdent auprès du roi, tous surpris de se voir là les uns les autres, et chacun d'eux croyant être le seul qui eût cédé à son inspiration. Interrogés séparément, ils sont tous d'accord sur les circonstances du complot. Le lieu, le temps, les auteurs en sont les mêmes; pareille heure fixée pour le massacre; mêmes assassins, mêmes victimes, mêmes conseils arrêtés dans la double chance des événemens futurs; en un mot, rien de contraire, rien de différent, toutes choses d'un ensemble exact et d'un parfait rapport (7).

Le roi, dont la conviction n'était plus troublée par le moindre doute, appelle en hâte auprès de lui sa mère, ses frères, ainsi que les plus sages et les plus éprouvés de ses conseillers (8), et leur raconte tout ce qu'il vient d'apprendre. Il fait paraître devant eux les trois révélateurs, qui répètent au conseil leur entière déposition. La stupeur et l'épouvante s'emparent de toutes les âmes; mais la grandeur et l'imminence du péril exigeaient une prompte résolution : en conséquence, on fait retirer ces trois hommes, et l'on délibère. Les vieillards, appuyés sur la sagesse et sur l'expé-

rience, déclarent qu'à des maux extrêmes, on doit opposer d'extrêmes remèdes; qu'il faut tomber sur les conjurés à l'instant même, et retourner contre ces scélérats leurs trames infernales; qu'en un mot, le fer seul peut guérir la plaie.

A cela, le roi, la reine-mère et les deux frères du roi répondent que, sans doute, ces violentes et soudaines exécutions seraient dignes de l'audace et de la perversité des coupables, mais qu'il paraissait plus juste et plus conforme à la clémence du roi, qu'on informât sur toute cette affaire, et qu'on arrêtât les hommes désignés comme conspirateurs.

Mais les vieillards reviennent à la charge, en disant que c'était par le massacre qu'il fallait commencer; que, dans une chose manifeste et soumise à tant de chances, et dans un péril si imminent, ce n'était point le cas de recourir aux lenteurs d'une procédure; qu'il s'agissait de résister à l'audace et au nombre; que le temps pressait; qu'il suffisait d'un instant pour changer la face des plus grandes affaires; que l'occasion manquée ne revenait plus; et que la perte d'un jour, d'une heure peut-être, allait causer les plus affreux désastres.

Le roi n'était point encore convaincu. Ce n'était pas seulement de son salut qu'il s'agissait, disait-il; mais de son honneur et de sa réputation, qui seraient mis à couvert par la conviction régulière et publique des conjurés. Que diraient au contraire, après un coup d'état, les nations de l'Europe?

Que, pour venger de vieilles injures, il avait inventé une conspiration. Sa Majesté ajoutait que le royaume lui avait été remis par ses ancêtres, à la charge de ne pas souffrir que l'on condamnât personne sans l'entendre, encore moins que l'on mît personne à mort sans l'avoir condamné; que telles étaient les instructions que, dès sa plus tendre enfance, il avait reçues de son excellente mère; qu'il se faisait un scrupule de prononcer sur le sort de qui que ce fût, autrement que par la voie des tribunaux; qu'il aimait mieux courir le risque de la vie, que de perdre, à coup sûr, sa réputation et son âme; et qu'il espérait, la trame étant découverte, pouvoir, sans carnage, porter remède à tout.

« Perdez, perdez une telle espérance, ô roi trop clément! s'écria l'un des vieillards. Des conjurés de cette sorte, il y a moyen de les tuer sur-le-champ; mais de les prendre, non, si ce n'est en petit nombre et après une sanglante résistance. Et quand vous échapperiez à leurs piéges, certes vous n'échapperez pas à une quatrième guerre civile. Alors recommenceront ces rapines, ces incendies, ces pillages, ces conflagrations, ces ruines, dont votre France est encore désolée. Ainsi, pour épargner quelques ennemis, quelques conspirateurs, vous détruirez les plus fidèles et les meilleurs citoyens; et, par cette clémence intempestive, vous hâterez le dernier jour de la patrie! Telle est, prince excellent, la tache à votre répu-

tation et à votre honneur, que vous devez surtout éviter. La France trahie, la conscience étouffée, voilà quelles seraient vos véritables accusatrices. Quant à une action très-belle et très-nécessaire, que nous savons vous être permise par toutes les lois divines et humaines, les hommes justes et bons n'auront que des louanges à lui donner (9). Et les exemples à vous fournir ne nous manqueraient pas, si l'État n'exigeait plutôt de promptes actions que de longues paroles. Du courage, ô roi, du courage! sauvez-vous; sauvez les vôtres; sauvez-nous tous; sauvez la patrie. »

Le roi, ébranlé par ce discours, demeura longtemps en suspens, les yeux fixés vers la terre, et plongé dans la plus profonde méditation. Enfin il s'écria : « Puisque le salut public semble l'exiger, et les lois divines et humaines y souscrire, qu'il en soit ainsi! Je conjure le Dieu très-bon et très-grand de m'être favorable, et de donner à ce coup, que je frappe à regret, des effets heureux et prospères, comme il est vrai que je n'agis que pour repousser et non pour porter la perfidie! »

Alors, après avoir fait venir les hommes qui lui paraissaient les plus propres à exécuter ses ordres, il leur prescrivit de ne sévir que contre ceux dont les noms étaient inscrits parmi ceux des conjurés, et de s'abstenir de toute autre victime. Il leur recommanda surtout de comprimer toute sédition et tout tumulte populaire; « qu'ils prennent bien

garde, ajoute-t-il, d'envelopper des innocens dans la proscription des coupables. »

Chargés de l'ordre royal, les exécuteurs se retiraient; le roi troublé les rappelle : ils sortaient de nouveau, le roi les rappelle encore, et les rappelle une troisième fois; et ce ne fut qu'après des commandemens trois fois donnés et trois fois révoqués; ce ne fut qu'après les remontrances, devenues plus libres et plus sévères, de ses vieillards, et les instances répétées de son conseil, qu'il arrêta et maintint sa résolution : l'arrêt, enfin, fut donc exécuté.

Les conjurés furent frappés au point du jour (c'était un jour de fête, la Saint-Barthélemi). Mais, comme il arrive ordinairement dans ces sortes d'exécutions, tous les coupables ne furent pas atteints; et plusieurs le furent, qui n'étaient pas coupables (10). De son côté, la multitude instruite des piéges qui avaient été tendus au roi, et du projet qu'avaient formé les conjurés de piller et de dévaster la ville, s'enflamma de fureur à ces dangers qu'avait courus son prince, et qui l'avaient menacée elle-même. Animée par la vengeance et par sa haine contre la nouvelle religion, elle courut çà et là, égorgeant, sans examen, ceux que leur seule qualité de huguenot lui présentait comme complices de Coligny.

Ce torrent de meurtres se répandit dans plusieurs villes de France, où, contre la volonté et l'édit du roi, plusieurs individus furent massa-

crés (11). Personne n'en fut plus vivement affecté que le roi lui-même. Mais, Elvidius, telle est, comme je vous le disais d'abord, le caractère de la multitude ; paisible, elle s'engourdit; agitée, elle devient féroce ; sur nulle chose elle ne sait garder de mesure. Ajoutez qu'en quelque lieu du monde que ce soit, il ne manque jamais de s'élever entre les citoyens, des haines, des jalousies, des querelles, des procès, et qu'à la suite des guerres civiles, la France était remplie de toutes ces malheureuses dissensions, tant la confiance a de peine à s'établir entre les vainqueurs et les vaincus ! Ainsi donc, tandis que les uns ne cherchaient qu'à venger leur prince, d'autres s'occupaient de venger leurs propres injures; d'autres, de satisfaire des haines invétérées; quelques-uns, d'assouvir leur soif du butin. Voilà comment on n'eut point d'égard aux volontés du prince le plus équitable: voilà comment l'ordonnance royale fut méconnue. Ce fut un grand sujet de douleur pour le roi, qui n'éprouva jamais dans sa vie un si cruel chagrin, que de voir périr ceux qu'il avait le plus à cœur de conserver. Assurément tout ce qu'on pouvait attendre du roi le meilleur et du plus ami de son peuple, Charles, roi Très-Chrétien, l'a fait dans cette circonstance, et l'a fait outre-mesure. A peine la première heure du jour, qui est pour nous la septième, avait-elle sonné, qu'un édit royal ordonna de discontinuer le massacre (12); d'arrêter ceux des conjurés qui vivaient encore, et d'en-

voyer des soldats, les uns de rue en rue, les autres autour de la ville, pour comprimer l'effervescence du peuple.

Le surlendemain, le roi alla tenir au parlement un lit de justice, où un rigoureux arrêt fut rendu contre les émeutes et les séditions populaires. Le roi voulut qu'on le rédigeât, et qu'on le lût séance tenante, et assista lui-même à la rédaction et à la lecture; ensuite il le fit proclamer durant plusieurs jours. Par son ordre, des potences furent dressées dans la ville, afin d'effrayer et de punir les turbulens (13). Des lettres furent écrites aux magistrats et aux gouverneurs des provinces, pour prescrire sévèrement la cessation des massacres. Les hommes de la nouvelle religion furent placés sous la protection et la garantie du souverain; quiconque en tuerait un seul d'entre eux, est déclaré par lui exécrable. L'édit de pacification est en quelque sorte renouvelé; enfin, de rigoureuses informations sont ordonnées contre les délinquans. Elles ont eu peu de suite, je le sais, mais comment faire? Vous croirez sans peine, Elvidius, que dans un tel désordre, il n'était ni possible, ni convenable d'agir autrement.

Mais ce qui surpasse toute clémence, c'est que dans le châtiment d'une conjuration, la plus odieuse et la plus scélérate qui eût été tramée depuis la naissance du monde, et dans l'extrême dénuement du trésor public, le roi, plein de bonté, laissa aux enfans de ceux qui avaient été tués, la pleine

possession de tous leurs biens. Ainsi, ceux qu'avec justice et comme coupables de crimes d'état et de lèse-majesté, il pouvait dépouiller non-seulement de leur patrimoine, mais de toute capacité future d'honneurs et de possessions, il leur fait présent des biens de leurs pères, et les reconnaît habiles à exercer les plus hauts emplois.

Enfin, de tant d'hommes qui avaient péri, il ne voulut faire poursuivre judiciairement que le seul Coligny, chef de la conjuration, afin que l'existence du complot fût constatée par la grave et irrécusable autorité du parlement de Paris. Pour tous les autres, il défendit qu'on procédât contre leur mémoire; il lui suffisait qu'il fût évident aux yeux de tous les hommes qu'il avait été ourdi une trame pour le tuer et pour bouleverser le royaume; aucune autre punition ne fut désirée de lui, que celle qu'avait exigée la grandeur du péril et la nécessité d'un remède soudain.

Mais ce qui ne peut être assez dignement raconté, c'est la prudence et la sagesse de la reine-mère à comprimer les séditieux; c'est son attention, sa sollicitude à consoler et à secourir les affligés. Jamais vous n'avez vu d'être si tourmenté, ni si à plaindre que le fut, en ce funeste jour, la plus sage et la plus clémente de toutes les femmes. Vainement dans la guerre avait-elle toujours recherché la paix, si la paix était pernicieuse aux deux partis, et si tous ses efforts pour la cimenter

et pour la maintenir étaient anéantis en un seul moment.

Que dirai-je de ce héros, de Henri, frère du roi, et duc d'Anjou? avec quelle bienveillance, avec quelle efficacité il tendit la main aux malheureux! Mais à toutes les époques de sa vie il a donné la marque éclatante d'un prince excellent, généreux, intrépide, magnanime, grave, juste, bienfaisant et libéral. C'est par son courage, par sa fortune et par l'autorité de son nom, que nos deux dernières guerres civiles furent pacifiées, au moment où succombaient les forces épuisées de la France. Ce prince est le salut certain de la patrie, et notre unique recours dans nos cruelles extrémités. On l'a vu, le premier et le plus religieux de tous, se soumettre à la paix que le roi avait consentie : l'édit de pacification n'eut jamais d'observateur plus fidèle; et ce foudre de guerre est un lien de paix.

Si maintenant il fallait parler du duc d'Alençon, autre frère du roi, prince très-généreux, très-clément et très-digne (14), ainsi que des grands et des premiers personnages qui les assistèrent en cette occasion, je craindrais d'excéder tout-à-fait les bornes d'une lettre : tous ont fait briller non-seulement une prudence incroyable, une sagesse, un courage, une sévérité extrême à réprimer l'aveugle fureur et l'impétuosité effrénée du peuple, mais encore envers les malheureux une miséricorde, une bienveillance, une humanité au-dessus de tout éloge. En effet, les palais des prin-

ces, ceux des nobles et des puissans, et jusqu'aux toits des hommes d'une condition médiocre, furent ouverts à tous ceux qui s'y réfugiaient comme dans un asile. Là, ils ne furent pas seulement recueillis et sauvés, mais traités avec une hospitalité religieuse, et comblés de toutes les marques possibles d'intérêt et d'affection. Il n'est pas un catholique, jouissant d'un peu de considération dans le monde, qui ne se félicite d'avoir abrité et sauvé quelque victime. Tous ceux qui ont ainsi échappé à l'incendie (et il ne faut pas croire que les feux de la sédition en aient consumé un si grand nombre (15)), reconnaissent, dans quelqu'un des catholiques, un sauveur, un patron et un père. Déjà plusieurs, touchés de tant de mansuétude et d'équité de la part des nôtres, sont rentrés avec nous dans les voies du salut; c'est un mutuel amour de sauveurs et de sauvés, plein de charme et d'attendrissement. Jamais, depuis ces misérables dissensions religieuses, les âmes des Français ne furent plus étroitement unies; de sorte que ce massacre, quoique horrible, dont les fruits sont aujourd'hui tant de concorde et de félicité, semble, pour ainsi dire, avoir été désirable.

Tout ce que je viens de vous raconter, très-sage et très-docte Elvidius, je le sais pertinemment, soit pour en avoir été moi-même le témoin, soit pour l'avoir recueilli de la bouche de plusieurs hommes qui, je n'en doute pas, intervinrent dans toutes les affaires d'alors, et que j'ai toujours considérés

comme au-dessus de la crainte et de l'espérance, et comme étrangers à l'irritation des partis. Je n'ai intérêt ni désir de tromper sciemment sur aucune chose. Que si un ancien philosophe grec nous a dit, avec raison, que le fondement de la sagesse est de croire lentement, c'est surtout dans nos temps de troubles et de malheurs que toutes les assertions doivent être mûrement pesées, de peur qu'attachant à des mensonges le sceau de notre créance et de notre autorité, nous ne soyons emportés dans l'erreur par les opinions du vulgaire, et ne devenions le jouet d'une honteuse ignorance des choses.

Mais qu'il me soit permis maintenant de montrer auprès de vous quelque colère contre ces hommes qui, perdus d'oisiveté dans les palais des princes, pétris tout entiers de fraudes, et dissipant leur vie dans le luxe et la paresse, s'amusent à remuer toutes les âmes par des discours faux et menteurs. J'ai coutume, d'après leurs habitudes de vie, de leur rendre leur ancien nom de *famigeratores*, ou colporteurs de nouvelles. Ce sont eux, en effet, qui recueillent tous les écrits; que dis-je? tous les souffles et tous les vents les plus légers; qui les enflent ensuite, et répandent les vers obcènes et les libelles scandaleux, les disséminent, les apprennent par cœur, puis les récitent publiquement et de mémoire. Tout ce qui s'y trouve de turpitudes cachées et enveloppées, ils en donnent des explications étendues; enfin, ce

genre d'écrits diffamatoires est le seul auquel ils se complaisent. Assurément, de tels hommes n'ont jamais fait aucun cas du vrai, du droit, ni de l'honnête; toute leur étude est de chercher dans les cercles, ou dans les repas, à blesser les hommes modestes avec l'aiguillon piquant du sarcasme, ou d'amuser leurs princes par des anecdotes scandaleuses sur les désordres des femmes mariées et sur l'intérieur des familles; ou, ce qui est plus grave encore, sur les fautes et sur les vices des rois et souverains étrangers; entrelaçant d'un éternel tissu de feintes, de suppositions et de mensonges, leurs récits débités à voix haute, ou murmurés à l'oreille. Sans doute, il faudrait rire de la légèreté de ces hommes, quoiqu'elle s'unisse à une profonde dépravation, s'il ne nous était pas démontré que de là naissent les plus grands dommages apportés aux intérêts des princes et des peuples; que souvent c'est l'opinion et le babil de ces misérables, qui font tourner la face des plus grandes affaires, et que rien n'agit plus puissamment pour délier et disjoindre ces amitiés réelles et ces intimes alliances de princes, que tout bon citoyen, par tendresse pour l'état, doit être jaloux d'affermir et de seconder (16). Je pense donc qu'il appartiendrait à la ligue étroite des gens de bien d'étouffer des indiscrétions de cette sorte, et de comprimer fortement ces hommes qui, portant sur une ville étrangère des regards odieusement scrutateurs, déchirent et ensanglantent à plaisir de leurs dents venimeuses

le nom et la réputation des plus grands rois et des peuples les plus illustres; et, quoique je comprenne fort bien que le roi est le maître de traiter ses sujets comme bon lui semble, et qu'il n'a de règle à recevoir là-dessus que de sa sagesse et de sa volonté, cependant, comme je l'ai toujours connu plus épris d'une bonne renommée que du pouvoir absolu, et comme il ne trouve point mauvais que de bons et sages citoyens émettent leur opinion sur ses affaires, j'ai cru, pour cela, devoir vous entretenir avec diligence des événemens qui viennent d'arriver; j'avais à cœur de venger le roi Très-Chrétien des calomnies de ses détracteurs, moins encore par respect pour la majesté du pouvoir, que par intérêt pour l'innocence.

Je pense donc qu'il n'existe personne assez pervers et assez impudent pour oser nier qu'il ait existé une conspiration. Outre ces trois révélations dont j'ai parlé, plusieurs conjurés se sont écriés, lorsqu'on les frappait, que la providence faisait retomber sur eux les coups qu'ils destinaient aux autres. Plusieurs, faits prisonniers après le massacre de leurs amis, n'ont pas répété tous les détails qu'avaient fournis les révélateurs, mais en ont confessé publiquement une partie; ensuite, ces déclarations et ces aveux ont donné matière à une enquête du parlement, qui a consigné et attesté tous ces faits sur ses registres (17). Que si l'on refusait de reconnaître l'évidence de la conspiration dans tous ces témoignages, dans la force

même des choses, et dans les oracles de la justice, mais qu'on aimât mieux la faire résulter de l'accumulation des preuves morales, qui pourrait refuser de croire capables d'un tel forfait des hommes qui, à la face de la France, et sous les yeux de toutes les nations, attaquèrent le roi près de Meaux, d'abord par des embûches cachées, bientôt après par la force ouverte, et long-temps, quoique inutilement, le tinrent assiégé dans cette ville (18)? Que leur a-t-il manqué pour être de vrais conspirateurs? est-ce l'audace? Mais pendant treize ans ne se sont-ils pas fait un jeu de commettre, soit par embûche, soit à force ouverte, tous les crimes les plus hardis et les plus exécrables? et cette audace, envieillie par le temps et par l'habitude, s'est changée, après la blessure de Coligny, en une rage et une soif effrénée de vengeance. Est-ce l'espoir et la confiance d'achever leur crime? Mais les chefs les plus téméraires et les plus déterminés de la faction, n'étaient-ils pas rassemblés en force à la cour, chose qui ne s'était pas encore vue, tandis qu'au contraire, le roi, imprévoyant, désarmé, ne s'occupait que de spectacles, et n'avait à cœur que d'étaler la pompe et l'élégance des jeux pour orner les noces de sa sœur? Est-ce l'assurance de recueillir de grands fruits de leur attentat? Mais la mort du roi, et celle de ses frères, leur donnait à jamais une sécurité profonde, et les rendait maîtres paisibles d'un beau royaume, soit pour eux-mêmes, soit pour ceux qu'ils auraient jugé à propos d'en

gratifier. Est-ce la perspective de garder long-temps la puissance qu'ils auraient acquise ainsi par un crime ? Mais ils ne doutaient point qu'après le massacre des princes et des grands, il ne leur fût aisé de tenir le peuple sous le joug ; ils savaient que les princes étrangers, nos alliés et nos amis, qui auraient pu et voulu venger un si grand forfait, étaient séparés de nous par une trop longue distance, ou engagés, soit dans leurs guerres propres, soit dans la ligue contre les Turcs ; ils se flattaient de tromper encore les Allemands et les Anglais, qu'ils avaient tant de fois séduits par leurs impostures ; enfin, si leur complot n'eût pas réussi, n'avaient-ils pas l'espérance de l'impunité, cet encouragement le plus fort de toutes les méchantes actions ? Certes, ils avaient cette espérance, eux qui, tant de fois conjurés, tant de fois rebelles, ne furent jamais punis ; eux pour qui les conspirations et les révoltes, ruine ordinaire des autres hommes, étaient, par un privilége exclusif, non-seulement licites et inoffensives, mais une source de gloire, de récompenses et d'honneurs. Lors donc qu'il n'aurait été rien révélé, rien avoué, rien vu, rien prouvé, rien jugé touchant la conspiration, je m'étonnerais plus de ne pas trouver dans ces hommes des conspirateurs, que je ne serais surpris d'en trouver dans aucun des autres.

Mais, dit-on, il ne fallait pas les faire périr sans avoir instruit leur procès, et sans les avoir con-

damnés. C'était là, en effet, l'opinion du roi, de la reine sa mère, et des princes ses frères; mais ils déférèrent à l'avis plus sûr des vieillards et des grands, qui craignaient que, tandis qu'on informerait contre les conjurés, ceux-ci ne plongeassent le poignard dans le sein du roi. C'est ainsi que nous lisons, qu'à l'égard de Lentulus, de Céthégus et de Gabinius, les sénateurs romains crurent devoir s'affranchir de la lenteur des procédures, et remirent au consul le pouvoir de les faire périr sans forme de procès (16). Quoi donc! ce qui, dans une ville libre, fut permis à l'autorité du consul et du sénat, serait interdit au roi, dans son royaume? Mais je n'ai pas besoin d'exemples là où le droit est certain et reconnu. Nous apprenons d'ailleurs, non-seulement par nos lois françaises, mais par le code romain, dans lequel vous êtes particulièrement versé, docte Elvidius, qu'il n'en est pas des crimes d'état dont la prompte punition est nécessaire, comme des autres espèces de crimes, et que les provocateurs de séditions, les chefs de parti, les gens pris dans les révoltes ouvertes, dans les troubles où a coulé le sang, ou dans tout autre cas qui n'admet point de retard, peuvent être châtiés, vu l'imminence du péril, même par les magistrats inférieurs, dont les jugemens sont soumis à l'appel; sauf ensuite à ceux-ci à faire approuver par le prince leur conduite (20); et la même chose ne serait pas loisible au prince lui-même contre des factieux et des conspirateurs,

dans l'extrême danger de sa personne, de ses proches et de tout l'état?

Plusieurs sont révoltés du nombre immense de ceux qui ont péri. Mais d'abord, il n'en a pas été tué la millième partie de ce qu'on proclame. Ensuite, tous ceux qui ont été tués sans être conspirateurs, ont été tués à l'insu du roi, contre son gré, contre sa défense, à son extrême déplaisir, et peut-être seront vengés par lui. A l'égard des vrais conjurés, quel que soit le nombre de ceux qui succombèrent, il est clair qu'il ne s'agit pas de rechercher combien ont été punis, mais combien furent coupables (21). L'évidence de ce principe ne sera contestée par personne; surtout elle ne le sera point par ceux qui ont vu, dans l'histoire romaine, des légions quelquefois décimées, quelquefois frappées tout entières de la hache des licteurs; et, dans la Bible, des massacres de plusieurs milliers d'hommes ordonnés par Moïse, ce personnage éclatant de sainteté (22). Concluons-donc, ainsi qu'il est manifestement établi, que, la conjuration était réelle; qu'on a dû la punir; qu'on l'a punie par un moyen légal, et que, loin d'imputer au roi le grand nombre des victimes, il faut, au contraire, lui savoir un gré infini de ce qu'il n'a pas même ordonné le massacre de tous les conspirateurs.

Maintenant j'ai à répondre, en peu de mots, à ce que disent quelques hommes frivoles de je ne sais quelle haine du roi contre l'amiral, et de cette

dissimulation journalière qu'ils osent lui attribuer faussement. D'abord, puisque la conspiration est constante, il ne s'agit plus de rechercher la haine; Coligny, soit que le roi le haït ou non, devait être puni comme conspirateur; et si l'on doutait encore que la conjuration fût véritable, cette haine imputée au roi tend à confirmer l'existence du complot, puisqu'il est bien plus vraisemblable que l'on conspire contre un homme à qui l'on est odieux, que contre celui dont on est aimé (23). Mais personne assurément, lorsque, par l'édit de pacification, le roi eut admis les protestans aux droits de citoyens, n'a pu remarquer en lui cette haine contre aucun d'eux, pas même Coligny, le plus pénétrant et le plus soupçonneux des hommes. J'ajouterai que, de supposer dans un roi adolescent une dissimulation tellement profonde, qu'elle ait trompé tout ce grand nombre d'ennemis adroits, versés dans la connaissance et rompus à la pratique des diverses sortes d'affaires, c'est montrer peu de science des hommes et des choses. Il n'y a pas de routier sexagénaire, si rusé qu'on le suppose, point de Sinon, point d'Ulysse, qui eût pu soutenir, même pour peu de temps, un rôle aussi difficile. Ou si, contre toute nature, une astuce aussi raffinée a pu devenir le partage d'un jeune homme, encore faut-il supposer un esprit organisé pour la fraude et pour la méchanceté, qui ait déjà fait ses preuves d'artifices et de fourberies, et qu'ait fortifié dans ses inclinations

perverses une longue habitude de feindre et de tromper. Au contraire, le roi Très-Chrétien est d'un caractère ingénu, simple et candide; peut-être même quelquefois laissera-t-il éclater plus de généreuse colère et plus de chaleur d'indignation qu'il ne convient à un roi d'en témoigner. Les habitudes de sa vie entière sont telles qu'il fait voir avec promptitude et liberté toutes les affections de son âme, et qu'il ne serait pas en son pouvoir de cacher ou de déguiser en rien ses volontés et ses penchans, qui tendent continuellement à se manifester (24). Que des hommes ineptes et maladroits cessent donc de prêter ces finesses et ces dissimulations prodigieuses à un très-jeune prince que l'excellence de son naturel, que la simplicité et la libéralité de son éducation portent à tout ce qui est honnête et droit. Qu'ils cessent de voir les flammes de la haine où nous d'en découvrons pas seulement la fumée.

Mais ce qu'on dit si ridiculement de l'inimitié du roi et de sa profonde dissimulation, est manifestement réfuté par cette déclaration naïve qu'il fit immédiatement après le massacre, et qui est inscrite sur les registres du parlement. En effet, si la conjuration n'eût pas été évidente, et lorsque le roi pouvait se défendre de toute participation dans les meurtres, qui obligeait cet homme si rusé et si astucieux, comme on le suppose, de faire faire le massacre par les troupes même de sa garde, et de venir publiquement s'en déclarer

l'auteur? N'aurait-ce pas été, de la part du monarque, le calcul d'une habileté très-médiocre, que de confier ces exécutions à tant d'autres qu'il pouvait choisir; ou de susciter et d'enflammer, par des émissaires, la fureur du peuple contre ceux qu'il voulait perdre; ou même, après que sa propre garde eut égorgé les conspirateurs pendant la nuit, de la désavouer au grand jour; de détourner les soupçons sur qui il eût jugé convenable, et, au bout de quelques momens d'une colère simulée, de se laisser fléchir enfin, et de proclamer un arrêt d'amnistie (25)? Certes, il n'y avait pas à craindre que les exécuteurs manquassent à la commission du meurtre, lorsqu'une infinité d'hommes courageux, échauffés du souvenir de leurs vieilles injures, s'y seraient précipités d'eux-mêmes, si l'autorité du roi ne les eût comprimés. Il n'y avait pas à craindre que le peuple de Paris se portât avec tiédeur contre Coligny qu'il détestait, surtout lorsqu'il aurait été enflammé par des chefs de la première qualité. Il n'y avait pas à craindre que l'amnistie donnée aux défenseurs de la cause royale, révoltât l'opinion, lorsque, répétée par trois fois en faveur de traîtres et de révoltés, cette mesure était devenue habituelle et presque vulgaire. Enfin personne n'eût refusé de croire le roi sur parole, lorsqu'il eût nié sa participation aux massacres, puisqu'avant qu'on eût acquis la certitude de la conjuration, à peine voulait-on le croire, quand il affirmait que les meurtres avaient

été ordonnés par lui. Sa bonne foi éprouvée le rendait croyable en toute autre chose ; sa douceur naturelle et sa constante faiblesse en faveur de ces hommes empêchaient qu'on ne le crût sur cet article seul. D'ailleurs, la nuit aurait voilé tout de son crêpe, et les soupçons se seraient détournés sur qui que ce fût au monde, plutôt que de s'arrêter sur le roi. Résumons-nous donc à dire que c'eût été une bien étrange finesse que celle qui aurait confessé d'elle-même ce qu'elle eût pu et voulu cacher ; et que ceux qui attribuent à autrui de semblables ruses ne réussissent qu'à faire voir leur propre simplicité, ou plutôt leur démence et leur sottise.

Cependant, comme on insiste sur l'article de la haine, je conviendrai volontiers que l'amer souvenir des guerres civiles avait dû laisser au roi contre ces hommes des causes d'inimitié non moins fortes que nombreuses, et que je sais être approuvées de vous, ainsi que de tous les gens de bien. Déjà quatre fois, précédemment, ils avaient conspiré la perte du roi et de tout le royaume ; trois fois ils avaient ouvert la France aux troupes étrangères ; ils avaient fait au monarque et à la patrie une guerre sacrilége ; ils avaient aliéné une grande partie du peuple de la cause du roi, séparé le roi de la nation, et armé les citoyens les uns contre les autres. Ils avaient détruit les corps de ceux-ci par le fer, par le feu, par les dévastations, et corrompu les âmes de ceux-là par la rébellion

et par le débordement effréné de tous les crimes. Leur fureur s'était surtout exercée par le ravage et la ruine des églises et des pieux édifices; par la mort qu'ils avaient fait subir aux prêtres et aux ecclésiastiques, au milieu des tourmens les plus raffinés; par le brisement des tombes les plus révérées; par les restes des rois et des princes donnés en pâture à leurs chiens; en un mot, par la violation de toutes les lois divines et humaines, et par de longs tissus de crimes à chacun desquels d'innombrables supplices étaient dus. Voilà ce qu'ils avaient fait dans le cœur de la France. Que dirai-je du dehors? De même qu'au dedans, ils avaient brouillé et confondu tout, de même on les avait vus à l'étranger enlever au roi Très-Chrétien ses alliés les meilleurs et les plus fidèles, et réciproquement séparer le roi de ses alliés, et armer tous ces peuples les uns contre les autres; ceux-ci par des soupçons et des mensonges adroitement répandus; ceux-là par de sanglantes séditions cruellement suscitées. Ils avaient mis aux prises les peuples avec leurs rois et les rois avec leurs peuples; il n'était rien, en un mot, qu'ils n'eussent confondu, mêlé, perverti; et cela, à trois reprises différentes.

Et de quelle manière Coligny observa-t-il la paix? Nous savons qu'il avait contracté des engagemens et formé des pactes avec les nations étrangères; et que, contre les termes de l'édit, non-seulement il maintenait ses anciennes alliances, mais qu'il s'en

était fait de nouvelles. Que dirai-je de ses levées de troupes dans la France entière? des recrues de fantassins et de cavaliers qui lui étaient envoyées de trois mois en trois mois? ne sait-on pas qu'il avait ses impôts, ses trésoriers, son épargne? et que cet homme, qu'une longue paix détruisait nécessairement, tenta de s'allier avec l'Espagnol, afin de s'affermir par la ruine de sa patrie? Mais à quoi bon rouvrir ces vieilles plaies, et renouveler des dissensions civiles dont les bons citoyens pensent qu'il vaudrait mieux abolir la mémoire? Quant à moi, j'aime mieux abandonner ce moyen grave de notre défense, que d'oublier ma modération accoutumée, ou de me causer de la douleur à moi-même en touchant avec rudesse les blessures mal cicatrisées de l'état. Puisse notre profond oubli les guérir à jamais! Puissent toutes les lettres, tous les discours s'accorder à en garder le silence! Puissent, par la discrétion des auteurs vivans de nos discordes, les causes et les circonstances de ces désastres être ignorées de nos neveux, de peur qu'ils ne soient entraînés peut-être à nous imiter!

Mais ce que nous devons imiter tous, c'est la singulière humanité de notre roi Très-Chrétien; c'est sa bonté touchante; c'est surtout sa conduite généreuse envers l'amiral Coligny. En effet, il se croyait lésé et trompé à plusieurs reprises par cet homme, et il lui attribuait tous les maux que nous avons vus, et quels maux n'avons-nous pas vus! et cependant, jusqu'au moment de la conjuration dé-

voilée, non-seulement il pourvut avec une fidélité parfaite à son salut et à sa sécurité, mais, dans l'espoir de désarmer sa haine, il le combla de dons et de bienfaits éclatans, et n'aurait mis aucun terme à cette bienveillance et à cette libéralité, s'il n'eût vu, pour ainsi dire, les glaives des conspirateurs déjà tirés du fourreau et appuyés sur sa poitrine.

Et, pour achever ce qui me reste à dire de cette conspiration, tant que l'amiral aurait vécu, la France ne pouvait espérer de paix ni avec elle-même ni avec les étrangers. Dieu permit que la volonté de cet homme fut amenée à provoquer enfin le roi par les plus atroces menaces; Dieu le poussa, dis-je, à consommer sa perte par une exécrable conspiration, et à presser, par le seul moyen qui fût en son pouvoir, la délivrance de la patrie. J'espère que les suites de cet événement ne seront pas moins heureuses que l'événement lui-même (26); j'espère que, grâce à la mort de tant d'artisans de séditions et de discordes, la France, déchirée par de longues guerres, va recouvrer, avec l'autorité des lois et des magistrats, sa paix et sa tranquillité; que la foi, la justice, la piété, l'humanité vont être rappelées dans son sein (27); qu'une population abondante réparera les pertes de la jeunesse; que la culture de tous les arts libéraux, suspendue par les tumultes populaires, va reprendre son heureuse activité; que les gens de guerre recouvreront leur discipline; les artisans,

leur industrie; les cultivateurs, leur calme et leur protection; les marchands, la sureté et la liberté de leur commerce; que ce royaume enfin, si florissant avant les dissensions religieuses, reprendra sa dignité, sa splendeur et sa puissance.

Je dois donc avertir ici tous ceux qui, grâce à vous, sage Elvidius, viendront à lire cette lettre, de ne point nous envier le bienfait (28) de la divine Providence, en regrettant que la France ait été sauvée par la destruction d'exécrables conspirateurs, et en calomniant une action du roi, tout à la fois très-belle et très-nécessaire. Qu'ils se gardent bien de nourrir, par leur crédulité, les fausses rumeurs des méchans; qu'ils ne flétrissent pas du nom de cruel, de barbare, un prince qui, par son indulgence envers tous les citoyens, et sa foi, sa bénignité envers les protestans, a surpassé ses aïeux les plus humains et les plus doux (29). Ce roi, rempli de clémence, tant de fois attaqué, assiégé et abreuvé d'affronts par ces odieux Français, a voulu, après les avoir vaincus, se vaincre lui-même par une plus difficile et plus noble victoire; il a enveloppé toutes ses injures dans un volontaire oubli; il a accordé aux criminels de lèse-majesté, non-seulement amnistie et pardon, mais la restitution de toutes leurs dignités premières; et vous savez que les princes qui se signalèrent jadis par des actions semblables, étaient égalés aux plus grands hommes, ou plutôt mis au rang des dieux.

Et cependant, cette singulière et divine vertu, que ne sauraient jamais louer et célébrer assez ni les monumens de l'histoire ni les vers des poëtes, serait privée du tribut d'éloges qui lui est dû! Que dis-je? ô crime! on essayerait de la travestir en une perfidie à laquelle jamais personne ne voudra croire! Qu'il me soit permis de m'écrier dans cette épitre : O ingratitude des hommes! ô temps ennemis des plus éclatantes vertus! ô malheureux en ces temps les hommes illustres, s'ils ne sont soutenus que par leur mérite seul, et non par l'opinion et la faveur générales! et l'on refuse à la vertu d'être à soi-même sa digne récompense! Avant que la conspiration fût découverte, le roi Très-Chrétien était, au dire de ces hommes, le seul clément, le seul fidèle, le seul vrai, le seul simple et ouvert, le seul qui fût leur consolation, leur protection, leur appui; le seul leurs amours et leurs délices; le seul qui fut leur tout (29). Ah! telle est la plaie et la tache de ce siècle, d'oublier les plus belles actions des excellens hommes qui ont le mieux mérité du genre humain, et même de soupçonner d'eux des choses scélérates, inouies, des choses que rendent également impossibles et la nature des événemens, et les mœurs des personnes auxquelles on les attribue. Sur tout ce malheureux siècle est enclin à noircir la réputation des rois les plus recommandables, à leur refuser les vertus les plus réelles, et à leur prêter les vices les plus faux et les plus incroyables. Aucune vertu

désormais n'est assurée; aucune majesté sainte, aucune dignité n'est inviolable. Eh! quoi, jamais, par leur mérite et par les jugemens des hommes, les personnages les plus éminens et les rois les plus sages ne parviendront-ils à se retrancher dans une citadelle sûre et, pour ainsi dire, sacrée, où la vertu et la majesté soient, sinon louées, du moins mises à l'abri? Que si l'on ne peut attendre cette justice de la foule des hommes méchans, ignorans ou légers, j'espère du moins que le roi Très-Chrétien obtiendra facilement de tous les rois et potentats l'éternelle préservation de sa renommée et de leur amitié. Que, dans la prospérité dont ils jouissent, et dans les malheurs dont cet excellent prince est accablé, ils sentent combien sont variables les événemens de la vie; quelle est l'inconstance de la fortune et le rapide mouvement des vicissitudes humaines; à quel point est portée dans les sujets, non-seulement la légèreté, la versatilité, mais aussi la désobéissance, la mutinerie, l'infidélité, la rébellion (30); qu'ils réfléchissent qu'il est dans l'instabilité des choses, qu'eux-mêmes, balottés à leur tour par de semblables tempêtes, aient besoin de l'équité et de la modération du roi Très-Chrétien dans l'appréciation de leurs injures, et peut-être de son secours et de son appui, pour repousser les périls dont ils seraient environnés. Jamais aucun âge ne fut aussi décrié que le nôtre pour les séditions, les révoltes et les conjurations contre les princes; mais si, à ce malheur des temps, à

cette fatale calamité de notre siècle, se joignent encore les jalousies mutuelles des rois, et leurs inimitiés ouvertes ou cachées, comment l'autorité et la majesté souveraine pourront-elles se maintenir? Quant aux différens peuples, à quelque forme de gouvernement qu'ils obéissent, ils doivent penser et réfléchir sérieusement qu'il n'y a rien de si populaire, rien de si salutaire à la multitude que la paix, le repos et le loisir, dont, pourtant, ils ne peuvent jouir sans obéissance; qu'au contraire rien ne leur est plus pernicieux que les séditions et les renversemens des empires; qu'ainsi, les hommes les plus funestes pour eux sont les Coligny, auteurs de leurs révoltes, et conséquemment de toutes leurs misères; que les mouvemens civils et les tumultes publics sont sans doute fâcheux pour les princes, mais que rarement ils entraînent leur chute, au lieu qu'ils produisent toujours la misère et la ruine immédiate des peuples. En effet, le bouleversement de l'état les livre tout d'abord aux pillages, aux violences, aux déchiremens, aux incendies, et, ce qu'il y a de pire, il les expose à toutes ces misères, sans l'espoir d'aucun bien, ou du soulagement d'aucun mal pour eux-mêmes, mais seulement pour que leur simplicité crédule apporte à des chefs de factions l'impunité de leurs crimes, ou l'accroissement de leurs honneurs et de leurs richesses. Coligny a causé beaucoup de chagrins et d'embarras au roi, à la reine-mère, aux princes;

il avait même machiné leur mort, que Dieu a détournée; il a rendu la nation française malheureuse sous tous les rapports; je dirai plus, il a été surtout fatal aux hommes de sa religion. Ces hommes, en effet, quoique séparés du vrai culte de Dieu, étaient modestes et paisibles, lorsqu'il est venu attirer sur eux les vexations et les misères, en consommant le divorce violent du prince et des sujets; en armant ceux-ci contre le roi, et le roi contre eux; en irritant la haine et la vengeance des catholiques contre plusieurs religionnaires, jusque-là tranquilles, désarmés, amis de la paix et du repos. Tous les maux, toutes les poursuites auxquelles les protestans ont été en butte durant le règne du roi Très-Chrétien, furent l'ouvrage de Coligny et de quelques autres. Depuis que l'ambitieux Coligny, tournant sa secte en faction, eut mis les siens aux prises avec les catholiques, et qu'il fut question de décider, non pas quel était le meilleur culte, mais quel serait le parti dominant, les débats, les proscriptions, les guerres n'eurent pas lieu seulement entre les gens armés, mais le pauvre peuple catholique, paisible et sans armes, fut exposé aux injures, aux voies de fait, au pillage, à l'exil de ses foyers, et quelquefois même aux meurtres et aux assassinats; de-là, des vengeances et des inimitiés implacables, qui débordaient jusque dans la paix même, et offraient aux turbulens une matière perpétuelle de séditions. Jamais la mort de l'ami-

ral ne put produire autant de bien à ceux qui l'ont tué, qu'à ceux qui déplorent le plus douloureusement sa perte; car, lui vivant, ils ne pouvaient non-seulement se reposer sans troubles, mais même respirer sans alarmes. J'ajouterai que, si jamais les religionnaires deviennent sages, ou plutôt parce que déjà plusieurs d'entre eux commencent à le devenir, ils doivent détester éternellement sa mémoire; et autant il leur a fait de maux pendant sa vie, autant après sa mort, doivent-ils attendre de biens des qualités excellentes et de la parfaite humanité du roi. En effet, comme je l'ai dit plus haut, la nature a fait du roi Très-Chrétien un homme plein de clémence et de douceur. Ces vertus innées ont été fortifiées en lui par l'éducation qu'il a reçue de la plus sage et de la meilleure des mères; et si, dernièrement, la fureur des conjurés, la grandeur et l'imminence du danger l'ont forcé à se revêtir, pour peu de temps, d'un masque de sévérité, comme il n'avait pris ce masque qu'à contre-cœur, ainsi de lui-même, aussitôt après le péril, il s'est hâté de le déposer. On peut donc être sûr que cette clémence, son idole perpétuelle, et qu'il a moins discontinuée que suspendue légèrement pendant une minute pour le salut commun, ne le quittera plus le reste de sa vie.

Plût à Dieu que les restes de l'ancienne rebellion, dont une partie de l'Aquitaine est encore troublée (31), fussent dissipés aussi facilement qu'il serait aisé au roi de demeurer ferme dans sa

clémence et dans sa bonté! Que si l'obstination et l'endurcissement de quelques-uns repoussent avec fureur cette clémence, il faudra bien que la sévérité redevienne encore le partage du roi, qui ne doit pas oublier, « en pardonnant aux soumis, de terrasser les superbes »; mais pour la cruauté, de même qu'elle n'a souillé nulle de ses actions passées, de même elle ne souillera nulle de ses actions futures, quels que puissent être la perfidie et l'opiniâtreté des rebelles, le malheur des temps et les discours des malintentionnés.

Lorsque je parle ainsi de mon roi que je connais à fond, vous me croirez sans peine, Elvidius, vous, disposé naturellement à concevoir une bonne opinion de cet excellent prince; j'espère obtenir aussi le suffrage des amis de la justice et des gens de bien. Je dirai plus, je me suis attaché également, dans mon récit, à ramener à la persuasion de la vérité les esprits aveugles et aigris. Si cette lettre est plus longue que ne l'exigeaient et la nature du sujet et l'emprunt sobre de vos loisirs, consacrés avec tant de gloire à la culture des belles-lettres, je vous prie, en grâce, de m'excuser; d'abord, parce que je n'abuse pas souvent de votre temps, et puis, parce que l'autorité, ou plutôt le péril des plus grands et des plus illustres personnages, m'a dicté la démarche que je fais auprès de vous (32). Ce que je désire passionnément, c'est que mon roi soit jugé tel qu'il fut toujours (33), et j'espère que bientôt la pureté et l'innocence

françaises, resplendiront au soleil de la vérité. Si pourtant cette justice est plus tardive qu'elle ne doit être, forts de notre intégrité et de l'opinion des plus sages et des plus gens de bien, nous mépriserons les calomnies des méchans et la cruauté des hommes légers ; ce ne seront pas les discours de quelques personnes injustes qui troubleront l'équité et la modération de notre âme ; encore moins aucun effort pourra-t-il nous arracher à la cause du roi Très-Chrétien, de la reine sa mère, des princes ses frères, de tous les grands, ou plutôt du royaume entier.

Adieu.

Paris, 1er novembre.

FIN DE LA LETTRE SUR LES AFFAIRES DE FRANCE.

REMARQUES.

(1) Il est difficile de croire que la garde du roi, qui elle-même était chargée du massacre, et qui s'en acquitta très-bien, surtout la garde suisse, se soit opposée à ceux qui la secondaient par un zèle spontané; à moins que ce ne fût dans la crainte de partager avec autrui les profits du pillage, qui, en effet, furent pour elle très-considérables. On lit ces mots, dans un opuscule qui a pour titre : *Particularités concernant le massacre de la Saint-Bathélemi, du 24 août 1572, tirées des manuscrits d'Augustin Conon, avocat au parlement.* « Le roy donna aux Suysses de sa garde, pour le bon devoir qu'ils avaient montré en cette affaire, le sac et le pillage de la maison d'un très-riche lapidaire, nommé Thiéry Baduère ; et j'ai ouï dire que ce qu'on lui avoit pillé valoit plus de deux cent mille écus. »

(2) Ce très-clément duc d'Anjou, depuis Henri III, est connu comme un des instigateurs les plus forcenés du massacre. « Henri III, dit M. Gaillard, traversant l'Allemagne pour se rendre en Pologne, trouva sur sa route des traces de l'horreur qu'inspirait la Saint-Barthélemi. En entrant dans le cabinet de l'électeur palatin, le premier objet qui frappa ses regards fut un portrait fort ressemblant de l'amiral Coligny. « Vous connaissez cet homme, Monsieur, lui dit l'électeur d'un ton sévère; vous avez fait mourir le plus grand capitaine de la chrétienté, qui vous avait rendu les plus signalés services, ainsi qu'au roi votre frère. » Le roi de Pologne, un peu troublé, répondit : « C'était lui qui voulait nous faire mourir tous; il a bien fallu le prévenir.—Monsieur, réplique l'électeur, nous en savons toute l'histoire. » A table, le roi de Pologne ne fut servi

que par des huguenots français échappés au massacre, qui semblaient le menacer en le servant; et l'électeur parut prendre plaisir, pendant toute la journée, à lui faire craindre pour la nuit des représailles. » (*Histoire de la rivalité de la France et de l'Angleterre*, t. 5, p. 159.)

Le même historien rapporte un peu plus haut que « Fénélon, ambassadeur de Charles IX auprès d'Elisabeth, fut pénétré de honte et de douleur, en apprenant les massacres de la Saint-Barthélemi. « Je rougis d'être Français, » s'écriait-il. Mais il était ambassadeur; il fallut qu'il employât l'apologie mensongère qu'on lui dictait; il fallut qu'il répétât, dans une audience solennelle, l'imputation faite à Coligny d'avoir conspiré contre le roi et toute la famille royale. Élisabeth parut, en cette occasion, comme un juge qui interroge et condamne un coupable; elle voulut donner à cette audience l'appareil lugubre qui convenait au sujet. Un morne silence régnait dans les appartemens; une douleur sombre et profonde était peinte sur tous les visages; la reine était sur son trône en habit de deuil; les grands du royaume et les dames de sa cour, rangés autour d'elle, aussi en habits de deuil, semblaient pleurer avec elle sur les ruines de l'autel, sur la honte du trône et sur l'outrage fait à l'humanité. L'ambassadeur consterné s'avance; personne ne le salue; personne ne l'honore d'un regard; il représentait Charles IX. Il bégaye, en tremblant, l'odieuse récrimination que son cœur démentait. Élisabeth la réfute avec force et dignité. »

(3) Voici ce quatrain de l'avocat-général Pibrac, qui l'empêcha, dit-on, d'être chancelier; il est curieux de le comparer avec les doctrines et les sentimens de l'avocat-général :

> Ie bay ces mots de puissance absolue,
> De plein pouvoir, de propre mouvement;
> Aux saints décrets ils ont premièrement,
> Puis à nos lois la puissance tollue.
>
> (QUATRAIN 93e.)

(4) Ce *dit-on* est fort bizarre; comme si un magistrat ne devait pas avoir des idées faites sur les premiers élémens de la morale !

(5) Il est superflu d'observer que ce caractère de Coligny, tracé avec quelque apparence de modération par une haine hypocrite,

n'est point d'accord avec les témoignages universels de l'histoire. Pour en citer un seul qui ne soit pas suspect de prévention favorable, l'amiral est dépeint ainsi qu'il suit dans la *Biographie universelle :* « Coligny était naturellement grave; sa sévérité le faisait craindre et respecter du soldat; sa douceur et sa bienveillance l'en faisaient aimer. »

(6) L'absurdité de cette imposture est trop grossière pour avoir besoin d'être relevée. Le récit de Capilupi est bien plus vraisemblable, et plus conforme à celui des historiens. Si le petit nombre de protestans qui se trouvaient chez Coligny lorsque le roi alla le visiter avec une suite immense, s'était permis contre le monarque des expressions ou seulement des insinuations injurieuses, tous les seigneurs de la cour seraient tombés à l'instant sur eux l'épée à la main. Au surplus, tout l'édifice que va construire péniblement Pibrac est renversé de ses propres mains, puisqu'il avoue que l'assassinat de Coligny fut un crime, et qu'il est avéré que ce crime fut l'ouvrage de Charles IX.

(7) Autres faussetés choquantes. Quels étaient ces trois seigneurs de l'intimité de Coligny, et qui, chacun de leur côté, sont allés le dénoncer au roi? Ont-ils été enveloppés, comme les autres, dans le massacre? ou si, comme il est probable, ils ont été respectés, que sont-ils devenus? La chose valait la peine qu'ils fussent désignés dans l'histoire. Où sont les récompenses ou les châtimens que les partis contraires leur ont réservés? Une telle fable se jouait trop grossièrement de la crédulité publique. Mais elle produisit quelque effet dans le moment même; c'était tout ce qu'on voulait. Aujourd'hui, il faudrait des noms; la crédulité publique est devenue un peu moins stupide. Quelle histoire curieuse à faire, que celle des conspirations supposées, depuis Tarquin jusqu'à nos jours!

(8) On sait quels étaient ces sages conseillers, les Gondi, les Birague, etc, l'écume de la France et de l'Italie.

(9) De si exécrables doctrines se réfutent d'elles-mêmes; et quant à cette scène de vieillards qui pressent et gourmandent Charles IX, et d'ordres arrachés et retirés jusqu'à trois fois, toute cette fable ridicule tombe devant l'évidence et la notoriété des faits. Qu'importe, d'ailleurs, que l'ordre du massacre ait été donné

avec peine ou avec plaisir? Et, d'ailleurs, puisque cette action était *si belle et si glorieuse*, il ne fallait pas tant de façons pour l'ordonner. Que la logique du crime est misérable !

(10) Cette distinction d'innocens et de coupables dans un massacre ordonné, est affreusement extravagante. Tout homme condamné sans jugement ou par un jugement contraire à la justice et aux lois, est réputé innocent : voilà l'éternelle décision des sages, et l'un des principes essentiellement conservateurs de la société.

(11) Toujours des impostures manifestes. « La Cour avait d'abord écrit dans plusieurs provinces que les massacres de Paris n'avaient été qu'un léger tumulte excité par la conspiration de l'amiral. Mais, par un second courrier, on envoya dans toutes les provinces un ordre exprès de traiter les protestans comme on les avait traités à Paris. Les peuples de Lyon et de Bordeaux furent ceux qui imitèrent la fureur des Parisiens avec le plus de barbarie. Un jésuite, nommé Edmond Ogier, excitait le peuple de Bordeaux au carnage, un crucifix à la main. Il mena lui-même les assassins chez deux conseillers au parlement dont il croyait avoir à se plaindre, et qu'il fit égorger sous ses yeux. (VOLTAIRE, *Hist. du Parlement de Paris*, ch. 28).

(12) Cela n'est pas vrai; tout le monde sait que les massacres de Paris durèrent trois jours. D'ailleurs, j'en reviens toujours à dire : « Pourquoi donc faire cesser une si belle chose? ».

(13) A merveille; il ne manquait plus aux égorgeurs de la cour que de pendre leurs camarades, les égorgeurs de la ville.

(14) Marguerite de Valois, sœur de ce prince *très-généreux*, *très-clément et très-digne*, disait de lui que, si la terre était entièrement dépeuplée de mauvaise foi, il suffirait à la repeupler.

(15) Dans la seule journée du dimanche, il fut égorgé à Paris dix mille hommes. Les historiens les plus modérés portent à cinquante mille environ le nombre total des victimes. D'ailleurs, en pareil cas, le plus ou moins grand nombre importe sans doute à l'humanité, mais est indifférent pour la morale.

(16) Ici, l'apologiste a en vue la relation de Capilupi, et les désolantes indiscrétions des courtisans, qui exaltaient le massacre

comme glorieusement prémédité. Ces hommes étaient du moins conséquens; ils suivaient ouvertement une route décidée; mais le roi qui voulait et ne voulait plus, qui tuait et avait regret d'avoir tué, et qui avait peur des puissances protestantes, comme il avait eu peur des puissances catholiques, montrait le crime dans toute sa misère. Pibrac, au commencement de sa lettre, a gardé quelque mesure avec ces indiscrets. Il les a présentés comme des hommes légers, mais bien pensans; maintenant il s'échauffe et ne les ménage plus.

(17) Et voilà comment, dans les temps de troubles publics, se font les enquêtes judiciaires; voilà de quelle manière les faits sont *attestés*. La conspiration était *évidente* pour le parlement de Paris, parce que la cour avait voulu qu'elle fût évidente.

(18) A présent viennent les récriminations. Et si vous objectiez que toutes les dévastations précédentes ont été effacées par les divers édits de pacification, Cujas, dans sa défense de Montluc, vous répondrait naïvement : « Oui, vous avez raison de dire qu'elles sont effacées, mais c'est donc à l'endroit de vous autres qui les avez commises, et non pas de nous qui les avons supportées. » D'où il suit que la paix n'était qu'un leurre, et que des adversaires n'ont rien à faire de mieux que de s'égorger entr'eux jusqu'au dernier.

(19) L'exemple est mal choisi. Le sénat romain eut très-grand tort, sans doute, de faire périr sans jugement les complices de Catilina, mais ce tort ne peut être mis en parallèle avec le crime de l'égorgement des protestans. Catilina avait levé l'étendard de la révolte et menaçait Rome de son armée; or, la procédure romaine laissant les accusés libres jusqu'au jugement, on craignit qu'ils n'allassent renforcer les troupes de leur chef. D'ailleurs, ils avaient déjà été accusés dans le sénat en présence de Catilina lui-même, qui n'avait pu rien répondre; et enfin Cicéron, la veille du jour où il fit périr Céthégus, n'avait pas fait sa partie de paume ou de dés avec lui.

(20) Sans doute : on fait d'abord les exécutions; et puis on examine après si on a eu raison de les faire. Voilà les atroces principes sur lesquels tant de lois d'exception furent fondées dans tous

les temps! Voilà le code des Tristan et des Jefferies. Que les Anglais d'aujourd'hui ont appris, par leurs malheurs, à devenir plus sages! Chez eux, dans les procès politiques, les garanties redoublent en faveur des accusés. Aussi ne voient-ils qu'avec un profond mépris ces fureurs administratives et judiciaires de plusieurs autres peuples, qui retranchent aux prévenus les protections légales et l'impartialité publique, précisément dans les causes où ils en auraient le plus besoin.

(21) Mais, misérable que vous êtes! comment voulez-vous qu'on recherche *combien furent coupables*, après qu'ils ont été tués? Et vous êtes avocat-général!

(22) Fort bien! il ne manquait plus que la Bible.

Toujours le Ciel et Dieu, quand on commet des crimes!

L'âme se soulève d'indignation à ce dégoûtant libelle d'un des premiers magistrats du royaume.

(23) Merveilleux raisonnement, et digne de tout le reste!

(24) Sans doute Charles IX est dans la nature une exception, un monstre. D'ailleurs, Catherine de Médicis le soutenait dans un rôle qu'à lui seul, en effet, il lui eût été impossible de jouer. Ce qui est dit un peu plus bas qu'il n'a pas prémédité pendant deux ans le massacre, puisqu'il est venu s'en vanter au Parlement après l'avoir fait, n'est qu'un raisonnement absurde; feindre et puis éclater, n'était-ce pas la morale qui convenait aux vues des assassins?

(25) Et vous appelez tout cela *le calcul d'une habileté très-médiocre?* Machiavel, auprès de vous, n'est qu'un écolier.

(26) Cette espérance a été parfaitement remplie.

(27) Voilà le langage de tous les persécuteurs; ils veulent rappeler la foi par les parjures; la justice, par les proscriptions; la piété, par les sacriléges; et l'humanité, par les assassinats.

(28) Je ne crois pas que le bienfait de la Saint-Barthélemi ait été envié à la France par aucune nation.

(29) Beau compliment pour les aïeux!

(30) Prenez-donc garde qu'en rapportant maladroitement ces discours, vous rendez tout-à-fait absurde la fable de la conspiration.

(31) Ces vices et ces malheurs des peuples ne sont jamais que l'ouvrage des mauvais gouvernemens. Toute société humaine tend essentiellement au repos, et ses agitations sont l'indice certain d'un malaise physique ou moral auquel ses chefs n'ont pas su ou voulu porter remède. « Les actes du Gouvernement, dit lord Byron, et non les écrits qui les ont combattus, voilà ce qui a causé les révolutions passées; voilà ce qui mènera aux révolutions futures. » Et il ajoute, relativement à la situation particulière de son pays : « Je regarde une révolution comme inévitable, quoique je ne sois point *révolutionniste*... Né aristocrate, et naturellement aristocrate par caractère, avec la plus grande partie de ma fortune actuelle sur les fonds, qu'ai-je à gagner à une révolution ? » (Note sur la tragédie des *Deux Foscari.*) Mais revenons aux Valois :

Il a été très-heureux pour la monarchie française que Henri III s'y fût pris de manière à ne pas laisser d'enfans. Tout un nouvel ordre de sentimens et d'idées est monté sur le trône avec Henri IV, au lieu que, sous un rejeton du dernier des Valois, une grande révolution politique était inévitable.

Il est naturel à ceux qui ont le malheur de vivre sous un gouvernement pervers, de se demander intérieurement combien de temps cela durera ? La réponse est toute simple : dès qu'il a complétement révolté le sentiment national, un gouvernement tombe ; je lui défie de se tenir debout une minute de plus.

(32) Ceci gâte un peu le tableau de cette touchante intimité des protestans et des catholiques réunis ensemble, depuis la Saint-Barthélemi, par les nœuds de la tendresse et de la reconnaissance.

(33) Cette phrase est fort remarquable, en ce qu'elle indique clairement que l'écrit fut commandé ; il n'en est que plus vil.

(34) Autre souhait pleinement accompli.

FIN DES REMARQUES.



LA MOSCHÉIDE,

OU

DOMITIEN TUEUR DE MOUCHES;

POEME EN CINQ CHANTS,

PAR LE DOCTEUR JEAN-BAPTISTE LALLI DE NORSIA.

TRADUIT DE L'ITALIEN.

1628.



NOTICE.

Les épopées sérieuses ou badines, forment une grande partie des trésors de la riche littérature italienne. Pour ne parler ici que des dernières, on leur ferait grand tort si on les comparait au burlesque de notre Scarron qui ne sait guère être plaisant que par la bassesse des idées et des mots. Les Italiens au contraire, tirent leur comique, comme Boileau dans le Lutrin, de l'application des formes héroïques aux sujets les plus minces et les plus vulgaires. La pompe du style mise en contraste avec la petitesse des choses, voilà tout le secret de leur art; et si quelques fois, une imposante période est subitement terminée par une expression grotesque, comme dans une mascarade, on verrait sortir une queue de singe de la toge d'un sénateur, l'effet poétique est poussé aussi loin qu'il puisse l'être, et le sublime du genre est obtenu.

Cette forme de plaisanterie remonte à une haute antiquité, puisque le premier modèle en est donné dans la Batrachomyomachie, généralement attribuée au chantre d'Achille; tant les génies les plus élevés, les esprits les plus graves sentent de temps en temps le besoin de considérer les choses par leur côté ridicule, et de travestir en farce la grande tragédie humaine!

Le *Moucheron* de Virgile nous offre une transition

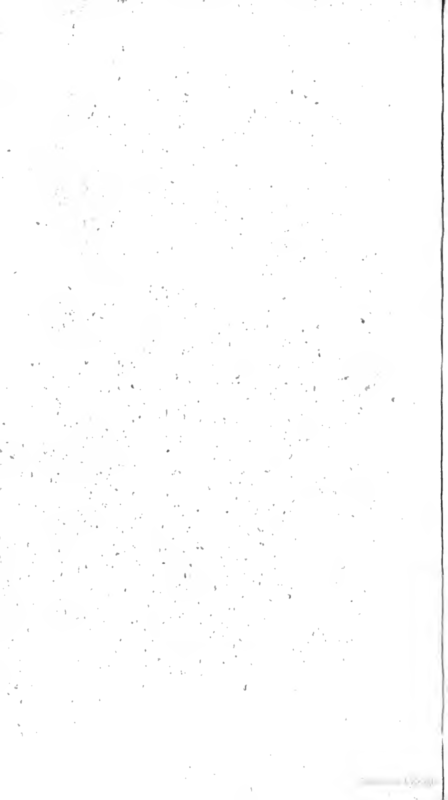
toute naturelle pour arriver aux *Mouches* de Lalli. Les deux poëmes commencent de même, par le héros endormi qu'une piqûre réveille. La ressemblance se borne là. Le berger qui a tué l'insecte voit en songe son image, apprend de lui que sa piqûre salutaire l'a sauvé de la morsure d'un serpent, et dresse un tombeau à son libérateur si cruellement récompensé : telle est toute la fable du poëte latin, quel qu'il soit, à qui nous devons le *Culex*. Celle du poëte italien est bien plus savante et plus compliquée. Après avoir déployé toutes les ressources de son art dans les peintures de la guerre des Mouches contre Domitien, il nous sauve la monotonie de ces tableaux par l'intéressant épisode de la fuite d'Olinde; puis il revient aux combats des Mouches, trouve encore des secrets pour les varier, lorsque la matière semblait épuisée; et un autre épisode, celui du bouclier magique, lui fournit de nouvelles occasions de faire briller son talent poétique dans de belles et riches descriptions. Enfin cette Iliade de Mouches se termine, comme celle des héros antiques, par un combat singulier, et la mort de Domitien complète le dénoûment du poëme.

Cette mort n'est point liée à l'action ; l'auteur la raconte en quelques vers ; on voit qu'il a craint de mêler à des imaginations burlesques un si grand événement historique. Il a eu tort. En morale, il n'y a pas de mal de rendre les tyrans ridicules ; et en poésie, nul fait ne peut entrer dans l'action sans y être étroitement attaché. Il était si facile de faire des conjurés les amis et les parens d'Olinde et de Lélius ! A ce défaut près, qui est grave, il n'y a que des éloges à donner à la conduite du poëme. Les détails surtout en sont pleins de richesse et de feu. Si les discours particulièrement, renferment souvent des idées subtiles,

précieuses, alambiquées, c'était le tort général de l'époque. Malherbe en France, Shakspeare en Angleterre, Calderon en Espagne, payaient tribut à ce mauvais goût, bien moins sensible dans un poëme plaisant, où l'on pourrait croire quelquefois qu'il est introduit à dessein.

Lalli naquit à Norcia, ville de l'Ombrie, en 1572. C'était un jurisconsulte estimé, qui cultivait la poésie par délassement. Il nous apprend dans une pièce de vers, qu'il était petit, maigre, vif et alerte, ami de la joie, et peu ennemi de la bouteille. S'il eût rendu aux muses des hommages suivis, il eût pu aspirer à leurs plus hautes faveurs. Son *Titus*, poëme héroïque, dont il n'a laissé que quatre chants, et dont le sujet est le siége de Jérusalem, prouve qu'il savait très-bien s'élever à une composition noble. De ses deux poëmes bouffons, dont l'un est le *Mal Français*, l'autre la *Moschéide*, le dernier, bien supérieur à l'autre, a pu servir quelquefois de modèle à Casti dans ses *Animaux parlans*; mais Lalli, malgré ses négligences, est un véritable poëte, et Casti un homme d'esprit qui tourne très-bien des vers.

FIN DE LA NOTICE.



DOMITIEN TUEUR DE MOUCHES.

CHANT PREMIER.

I.

Je chante les guerres étranges et mémorables que livra au noble royaume de Moscovie (1) le grand Domitien, poussé d'un dépit amoureux; et si le désir, déployant ses ailes audacieuses, peut me conduire au but d'un si haut dessein, j'espère vous atteindre en votre essor, illustres objets de mes chants.

II.

Grillons, dont la voix claire et aigue tempère les plus cuisantes ardeurs de l'air, et qui attirez, pour vous entendre, satires, demi-dieux, nymphes et bergers, donnez la force à mon style; faites qu'entre de si dignes entreprises, je n'oublie point vos honneurs; soyez mes muses: je n'attends que de vous seuls mon inspiration.

III.

Dans la cité sublime entre les cités, assise sur les fameux rivages du Tibre, et qui surpassa

toujours les plus grandes autant que le ciel surpasse les étoiles, et la mer, chacun de ses flots, vivait Olinde, à qui la nature imprima, parmi l'or de ses tresses blondes, une si rare beauté, que vous auriez dit : Sans doute Rome est indomptée, mais voici sa maîtresse et sa reine.

IV.

Pour elle brûlait Domitien, qui tenait alors les rênes du vaste empire de Rome; et qui, de despote devenu esclave, nourrissait dans son sein un incendie ardent et démesuré. Elle, au contraire, n'adoucit jamais en sa faveur, l'orgueil dédaigneux de ses regards; l'honneur du lit conjugal faisait son unique jouissance; elle méprisait tout autre amour.

V.

Elle méprisait les cajoleries, les présens, et tout ce que son royal amant épuisait d'artifices et de tromperies; opposant le frein de l'honnêteté à la piqûre des éperons amoureux, elle les forçait sans cesse à rebrousser contre eux-mêmes, et laissait Domitien plongé dans une mer profonde d'angoisses, formée du torrent de ses pleurs, et agitée du vent de ses soupirs (2).

VI.

Il se renferme dans son palais impérial, voisin de la demeure de l'inhumaine, lieu environné

de fortes murailles, et dont les vastes jardins, émules des Champs-Élysées, sont le siége de Flore et la retraite de l'Amour; là, maintes fois errant dans la solitude, il s'en va exhalant sa flamme dévorante, et cherchant, sous de frais ombrages, à calmer les ardeurs tyranniques de l'amour.

VII.

Là, vous voyez se dessiner de larges allées, tantôt longues et droites, tantôt en forme de labyrinthe, et vous admirez une armée entière d'arbres divers et touffus, rangés en si bel ordre de bataille, que la guerre qu'ils font au soleil le force à retirer ses flèches impuissantes; où, s'il envoie encore quelques dards, ce ne sont que des traits pleins de mollesse, pareils aux doux chatouillemens d'un vent léger (3).

VIII.

Ces traits perçant le plus épais feuillage, et comme cherchant la paix entre l'ombre et le soleil, répandent sous le dôme obscur une grâce et une puissance de rayons qui en redoublent les délices; leur tremblement ressemble à une danse célébrant l'hymen de la vigne et de l'ormeau; c'est un horreur suave, un ombrage mystérieux, une nuit d'amour toute semée d'étoiles.

IX.

Auprès, des fleurs riantes et variées, substance céleste, quoique nées sur la terre, ont ravi leurs

parfums aux voûtes éthérées, et leur rendent en subtils esprits ces larcins odorans; elles étalent aux regards leurs pompeux honneurs, jalouses qu'elles sont d'être vues et admirées, avant qu'une main rapace ou le toucher du temps les jette dans la commune destruction.

X.

Du milieu sortent les eaux limpides d'une belle fontaine qui arrose les jardins, et, courant baiser les feuillages et les fleurs, s'embarrasse d'elle-même dans un Méandre d'amour. Elle jaillit d'une conque de porphyre, à laquelle sont attelés deux coursiers, conduits par l'aveugle cocher, qui, armé de traits et de flammes, a des ailes aux pieds et le carquois sur le dos.

XI.

D'autres ondes, pareilles à des géans superbes, élèvent au ciel leurs jets orgueilleux; puis, foudroyées et foudroyantes, retombent au bassin d'où elles partirent; d'autres rendent des sons modulés comme ceux de l'orgue, et dont l'harmonie semble plus divine que terrestre; d'autres enfin, bouillonnent avec un retentissement terrible : elles ont dans le même lieu leur tombe et leur berceau.

XII.

C'est là qu'un jour, aux ardeurs du midi, Domitien dormait d'un sommeil plein de douceur;

il jouissait en songe de ses amours (4), et croyait presser dans ses bras la maîtresse adorée de sa vie; tous ses chagrins avaient fui de sa pensée; son âme était abîmée dans une mer d'allégresse.

XIII.

Il croit la voir, ses flammes doucement apaisées, pleurer et soupirer d'amour, et tourner tendrement vers lui son visage d'albâtre et ses yeux éblouissans; lui-même se persuade qu'il lui raconte ses peines, et qu'elle sent pour lui un égal martyre; c'en est fait, elle le reçoit langoureusement sur son sein; tous ses dédains se changent en tendresse, toutes ses glaces deviennent des feux.

XIV.

Mais tandis que, trompé par cet amoureux prestige, il jouit de son rêve comme d'une vérité; tandis que, transporté de joie, il oublie toutes ses peines et toutes ses souffrances passées; tandis que de ses mains il sème les caresses, et de ses lèvres les baisers sur ce beau visage, un essaim cruel de Mouches vient fondre sur sa figure, et le réveiller par ses aiguillons.

XV.

Tel qu'un lion, si quelque animal tente de lui ravir la proie qu'il tient entre ses serres, s'élance sur lui, les yeux ardens et les lèvres ensanglantées; tel le grand paladin (5) mord ses dents de dou-

leur et de rage, se lève, soupire, frémit, hurle, menace et frappe les airs de ses bras.

XVI.

Bientôt sa langue se délie en tristes accens : « O belle et barbare Olinde! s'écrie-t-il, comment les vents ont-ils dispersé sitôt ma joie et mon espérance? mais qu'elle violence indigne a rompu mon sommeil et déchiré mon cœur? qui m'a dérobé, hélas! ce plaisir fugitif, présent fatal de l'amour?

XVII.

» Songe délicieux, qui, dans les plus épaisses ténèbres, as fait briller mon soleil à mes yeux! paradis d'amour, havre certain, rafraîchissement des feux dont mon cœur est consumé, vie de mon âme et douce paix de mes guerres amoureuses, ah! tu fuis d'un vol rapide, et tu me laisses errer de nouveau parmi les combats et la mort, les ombres et les feux, la tempête et l'enfer!

XVIII.

» O vil essaim d'infâmes animaux! perturbateurs criminels de toutes mes voluptés! tu ne t'énorgueilliras pas d'un tel outrage! je veux que toute ta race soit détruite; je le veux ainsi : que ta mort soit prompte et cruelle; j'en serai moi-même l'exécuteur. C'est sur moi qu'est tombé l'outrage, c'est à moi, et non à d'autres que la vengeance appartient. »

XIX.

A ces mots, il précipite ses pas vers son palais, et autant il voit voler de Mouches, autant de fois : « Vous ne volerez pas ailleurs, s'écrie-t-il, frappant avec un bâton des coups horribles. Où croyez-vous fuir ma colère? » mais leur vol est si leste et si adroit, qu'à peine en dix coups une seule est-elle abattue.

XX.

Une infortunée meurt enfin, premier trophée de sa noble vaillance; elle meurt innocente de l'injure faite à l'intrépide guerrier, tandis que celui-ci, devenu plus fier par sa victoire, poursuit les autres avec une telle ardeur, que cent efforts en ont bien couché quatre sur le carreau.

XXI.

L'une d'elles en volant lui pique les doigts; il veut la tuer, et ne peut : elle va le blesser au front, et il se frappe le front sans succès. Il la voit tout près de lui, la poursuit en colère, mais elle se retourne, et, d'un brusque mouvement d'ailes, laisse là le champion tout confus.

XXII.

Tels vous voyez deux habiles maîtres d'escrime, développer leur art dans un savant assaut : l'un brandit son coup avec force; l'autre s'efface,

puis revient aussi rapide que la flamme, et, par une attaque désespérée, croit assurer sa vengeance; mais le premier, en un clin-d'œil, lui échappe à son tour.

XXIII.

Enfin la Mouche s'éloigne : une fuite prudente la dérobe à l'aveugle courroux de l'ennemi; mais, par des mouvemens répétés, tantôt élevés, tantôt bas, le dur bâton se remue agilement contre les autres; chaque coup part comme un trait, et en tue six d'une volée; les attaques se succèdent avec tant de célérité, que le combattant féroce est tout trempé de sueur.

XXIV.

Sa vive ardeur n'en est point rallentie; point de trève à son étrange guerre : quelque part que l'ennemi vole, il le rencontre. Toute fenêtre est fermée, toute issue enlevée à sa retraite; et les pauvres Mouches aux abois, volent se tapir tout au haut du lambris, dans la draperie d'un rideau.

XXV.

De-là, le royal champion les provoque et les menace, et gourmande leur lâcheté. « Venez donc, leur dit-il, tournez les yeux vers moi, troupe poltronne, perfide, scélérate, qui ne savez que piquer traîtreusement et vous enfuir. Vaine espérance! vous n'échapperez pas de mes mains. »

XXVI.

Il dit, et recommence l'assaut; mais il ne frappe que l'air et la muraille. Déjà elles ont volé si haut, que ce serait folie de les atteindre : enfin, il s'élance en désespéré, retombe à faux, et se tord le pied droit avec une telle furie, qu'il en resta boiteux pendant plusieurs jours.

XXVII.

Tel qu'on voit courir sur une nouvelle plage un fleuve que son lit ne contient plus; tel s'enfle et déborde le courroux du guerrier. Sa vue et sa raison sont voilées; ce n'est plus un homme; il n'en garde ni les traits, ni les pensées, ni les desseins; il n'appartient plus à l'humanité que par l'amour et par la fureur.

XXVIII.

Bientôt il revient aux gémissemens. « Ingrate Olinde, dit-il, hélas! c'est pour toi que je souffre ce martyre, et tu n'en prends nul souci! femme sans pitié, tu détournes ailleurs ton visage et tes pas. Le ciel ne te fit-il donc si belle que pour me condamner à vivre dans les soupirs et dans les larmes? pourquoi lances-tu des traits et des flèches ardentes; pourquoi l'amour habite-t-il dans tes yeux rayonnans?

XXIX.

» Je m'acharne à poursuivre une beauté cruelle qui fuit l'empire de l'amour. J'adore un visage fier et menaçant qui me méprise et qui m'outrage. Hélas ! et plus son orgueil s'irrite, plus s'accroît le feu dont je péris ; ses yeux ne servent qu'à frapper mon cœur des foudres enflammées de l'Amour.

XXX.

» Que m'importe que le monde tributaire s'incline et s'humilie devant moi ; que toutes les profondes mers reconnaissent mon empire et m'envoient les riches présens de leurs perles, si une femme jette sur mon col le joug pesant de l'esclavage, et si l'inhumaine qui m'a blessé le cœur, me blesse encore la jambe ?

XXXI.

» Mais pourquoi me plaindre d'elle ? pourquoi me plaindre de l'Amour, qui me l'offrait brillante de beauté et de vie, facile à mes prières et dépouillée de hauteur et de fierté ? pourquoi ne suis-je plus moi-même ? pourquoi la perte de mon repos n'est-elle pas vengée par les meurtres et par le carnage ?

XXXII.

» Oui, oui, prenons les armes. » Aussitôt à ses cris, accourut un de ses fidèles écuyers, avec une

grosse arbalète à tuer les ours ou toute autre bête féroce. Le royal combattant repoussa cette arme, et dit : « Ah ! tu ne sais donc pas qu'il s'agit pour moi d'une autre chasse? laissons vivre les ours, les sangliers, laissons vivre tous les monstres; c'est avec les seules Mouches que j'ai maintenant à joûter.

XXXIII.

»Cette troupe que tu aperçois bloquée là-haut, est déjà coupable de lèze-majesté. Vois comme elle s'agite en tournoyant, et cherche à trouver une issue. Maintenant que je la tiens ici prisonnière, inventons une arme nouvelle, une arbalête perçante et déliée dont les traits portent des coups mortels. »

XXXIV.

Puis il appelle ses principaux conseillers, et leur fait part de ses projets de guerre; il leur explique ses motifs et la juste colère dont il est enflammé. « Ah ! seigneur, répondirent-ils, nous croyons indigne de vous et de votre règne que vous tourniez contre des Mouches vos pensées et vos forces.

XXXV.

»Au nom de cette prudence et de cette valeur dont vous avez donné à l'univers des preuves éclatantes, n'imprimez pas cette tache à votre honneur; ne laissez pas s'éclipser ainsi votre splendeur auguste. Ce n'est-là, nous devons vous le dire,

qu'un caprice bizarre et malséant. Nous vous parlons librement et à découvert. Loin l'adulation! Que la vérité triomphe, quand la gloire de l'empire est compromise! »

XXXVI.

Vaine remontrance! ces sages paroles ne furent pour sa passion insensée qu'un nouvel aiguillon, de même qu'au souffle des vents redouble et s'irrite l'incendie. « J'excuse, dit-il, votre affection qui s'est échappée en discours âpres et irrespectueux; mais vos conseils trop libres ne seront point accueillis de moi. »

XXXVII.

Cela dit, il ordonne à un héraut fidèle de déclarer aux Mouches une guerre implacable. « Que dans l'étendue de notre puissance, il ne soit pas pardonné à une seule; que dans les airs, sur la terre et sur les ondes, chacun en fasse une cruelle destruction. » Le héraut l'entend, embouche la trompette sonore, et fait retentir en tous lieux ces majestueux accens :

XXXVIII.

« Le suprême empereur déclare aux Mouches une guerre affreuse et universelle; que chaque capitaine déploie sa bannière; que chaque vassal s'y rallie; l'empereur prononce des peines sévères

contre quiconque, au mépris de ses ordres, et servant mal sa vengeance, oserait favoriser ou recéler l'ennemi. »

XXXIX.

A ce décret bizarre, chacun fronce le sourcil, se met à rire et à se moquer, comme un fils se moque de son père lorsqu'il le voit faire l'enfant avec lui. Mais ce même conseil de graves sénateurs qui avait blâmé la chose, est le premier à la prescrire et à la louer, tant l'adulation dans les cours est habile à changer de formes!

XL.

« Seigneur, disent-ils au maître, la sagesse consiste à s'amender; nous nous amendons, ainsi que le cas l'exige, et approuvons toutes vos pensées. La volonté, le plaisir du prince, voilà la loi. Bien fou qui ose croire le contraire. Tous les doutes s'éclaircissent devant vos ordres, comme les ombres devant les traits du soleil. »

XLI.

Mais déjà l'arme impériale est fabriquée avec un merveilleux artifice. Longue de cinq doigts, et riche de ciselures savantes, elle se manie avec tant d'agilité, qu'elle invite à multiplier les blessures; l'arc se plie avec mollesse; la visée en est juste, et la souplesse de ses mouvemens le fait tourner où l'on veut.

XLII.

Le valeureux archer courbe l'arbalête, et en dirige le trait aigu; puis, tel qu'une chatte guettant la souris, il plie le corps et se détourne brusquement. Coup merveilleux! la première flèche s'ensevelit dans les entrailles d'une ennemie. Les spectateurs applaudissent, et le vainqueur se pavane.

XLIII.

Il devint habile à cet exercice, au point de surpasser toute créance humaine; souvent, pour faire briller sa divine adresse, il tirait entre les doigts écartés d'un page dont la main restait sans blessure (6).

XLIV.

Ainsi, quand l'autour vorace fond subitement sur un essaim de petits oiseaux, le bataillon tremblant s'enfuit en battant des ailes; ainsi, fuyant çà et là devant le trait impétueux, les Mouches emprisonées contemplent, hélas! leur mort inévitable.

XLV.

Le vainqueur, brûlant d'une haine immortelle, redouble ses coups qui ne frappent jamais envain. Tantôt il perce les corps, tantôt les pattes; toutes tombent une à une sur les parquets. La seule Mor-

sellina, plus alerte, échappe, à travers les fissures de la porte, à la puissance des mains impériales.

XLVI.

Dès qu'elle se vit libre, elle fendit les airs, tout hors d'haleine, à la recherche de son roi. Parvenue au Campo-Vaccino, elle y rassemble toutes ses compagnes et leur raconte la cruelle destinée de leurs amies.

XLVII.

Le roi Raspon, arrivé sur ces entrefaites, apprend toute la déplorable aventure. Accablé de douleur, il se cache la tête dans un trou, sans doute pour déguiser son épouvante; car il convient qu'un prince soit toujours ferme de contenance et d'actions.

XLVIII.

Peut-être aussi l'excès de sa souffrance ne devait-il pas se laisser voir; peut-être le poison muet de la colère lui avait-il ravi la parole et l'entendement. Tel jadis un peintre habile montra le roi des rois la tête enveloppée de son manteau, et, par ce voile sinistre, rendit plus vives encore les angoisses des autres visages.

XLIX.

Enfin, Raspon poussa un soupir, dont la force alla réveiller Mars et l'arracher des bras de Vénus.

Il s'écria : « Qu'on se réunisse dans la Pouille en toute diligence. Dites à l'enseigne Serpentin que je soutiens la guerre contre cet homme, ou plutôt contre cette mortelle vipère, qui veut se repaître de notre sang.

L.

» Je l'ai entendu, ce décret superbe et impie qui vient d'être promulgué; et vous-mêmes venez d'apprendre par Morsellina, notre honte et nos désastres. Que Serpentin rassemble donc, de tous ces environs, l'élite de notre peuple; qu'il se mette à leur tête et accoure ici en personne prêter assistance au trône menacé. »

LI.

Il dit, et se frappa trois fois la tête, en signe de deuil. Soudain son habile courrier Orchino se met en devoir d'exécuter ses ordres. Des fossés voisins, il monte à cheval sur un grillon d'une grande vigueur; et il le pique si bien, qu'en quinze ou vingt sauts il arrive dans la Pouille.

LII.

Du premier saut, le noble grillon se transporte de Rome à Castel-Marino, puis à Velletri, qui dompte les plus forts par la douce liqueur de ses vins; le troisième saut, malgré le fardeau croissant qui l'accable, le porte aux confins de Sermoneta; le quatrième, à Piperno, et le cinquième à

une hôtellerie qui pourrait mieux s'appeler un hôpital.

LIII.

Du sixième essor, il arrive au gracieux rivage de Mola, et là, se rafraîchit au ruisseau d'un beau jardin émaillé de fleurs, et se restaure aux sucs exquis d'un rôti gras et parfumé. Mais quoique les charmes du lieu fassent regretter au courrier d'en partir, toutefois, sans attendre l'aube renaissante, il monte en selle sur son coursier aux jambes longues et déliées.

LIV.

Il est lancé, du septième bond, au-delà des rives escarpées du Gariglian, au lieu où le fleuve bouillonne avec le plus de courroux et vomit dans la mer ses ondes menaçantes; puis il touche Capoue qui gémit encore des ruines enfermées dans son sein; Capoue, cette autre Rome, d'une beauté ravissante, forte par sa position et célèbre par sa valeur.

LV.

Au neuvième élan, le voilà dans Naples, ville des délices et des amours, où l'on goûte un printemps perpétuel, et dont la corbeille n'est jamais vide de fleurs ni de fruits. Là les Mouches ellesmêmes ont un air de grands seigneurs (7); elles comblèrent d'honneurs le fidèle courrier, lui tin-

rent l'étrier pour descendre, et le régalèrent de vins, de confitures et de muscadins.

LVI.

Bienheureuse plage, où le soleil s'épanouit en rayons tempérés; paradis terrestre que la sérénité couronne, et qui, dans ton sein royal, caches une foule de douceurs innées; grâce à ton Vésuve, qui lance les feux dont ses entrailles sont remplies, tu souffles, de la terre et des eaux, des flammes de gloire et d'amour!

LVII.

Jamais l'ombre ni la gelée ne t'offensent; jamais l'hiver ne déploie sur toi de fortes rigueurs. Quand le ciel est brûlé des ardeurs du Lion, tu jouis de la fraîcheur des vents et du sourire d'avril; l'Amour et Cythérée, animés d'un doux zèle, s'asseyent sur tes ondes pour les gouverner; et, parmi des reflets de lumière vacillante, la mer reçoit de toi sa parure, et te reporte son éclat.

LVIII.

Après les complimens, les baise-pattes, et des milliers de salutations faites à la hâte, le bon courrier part, plus rapide que le vent ou le vol de la flèche, bat les plaines poudreuses de la Pouille, toujours enfonçant les éperons dans les flancs de son coursier, et, en dix sauts, arrive à Brindes.

LIX.

Là, se rendirent en foule, à l'appel de la patrie, des bataillons attristés. O Brindes! doux asile, port tutélaire contre les horribles tempêtes des sbires! Dans ton sein privilégié, l'homme repose en paix, et le débiteur obéré élève un front calme et indépendant.

LX.

O! combien d'infortunés, renfermés en de dures prisons, souhaiteraient de voir des murailles si belles, des contrées si chères et si bénies où l'on s'acquitte sans payer; où ni citations, ni prises de corps n'effleurèrent jamais la peau; où, à la barbe des Barthole et des Baldus, on reçoit quittance et l'on ne débourse pas.

LXI.

Brindes fortunée! c'est de toi, si je ne me trompe, que sont venues ces brindes, ces santés qu'on se porte à la ronde; comme si l'on disait : « Laissons là tout souci; buvons gaîment, et arrosons-nous la panse; si l'impitoyable créancier fait cerner nos maisons par ses recors, nous avons Brindes, les brindes chéries, qui nous tiennent d'autant plus en joie, que nous buvons davantage. »

LXII.

C'est à Brindes que réside Serpentin : déployant

l'enseigne de son fameux monarque, le courrier, arrivé près de lui, rassemble en un brillant appareil les troupes innombrables des sujets, et leur communique en mots affectueux le motif de son ambassade.

LXIII.

Ainsi, lorsqu'une comète, messagère de désastres, déploie dans les cieux sa chevelure étoilée, chacun, ému de divers sentimens, accourt pour la contempler; ainsi les peuplades ailées se pressent pour entendre les nouvelles sinistres du courrier romain : à son récit, la crainte et la colère saisissent tous les cœurs.

LXIV.

Cependant, le diligent enseigne, aussitôt que l'ordre royal lui est remis, le reçoit en s'inclinant; le pose avec respect sur sa tête et fait publier dans tout l'État : Que sous trois jours chacun se rassemble en armes, et se tienne prêt à partir pour une grande guerre dont Rome sera le théâtre, et l'univers la noble proie.

LXV.

Et ce n'est pas dans la Pouille seule que le sage roi Raspon fait pénétrer ses ordres; mais, de toutes parts, sur la terre et sur l'onde, il commande à ses plus braves capitaines de se mettre en route pour la guerre, avant que les routes soient obstruées et les passages bouchés par la mauvaise sai-

son. A l'arrivée des courriers, chacun s'apprête à obéir, et dirige son vol vers Rome.

LXVI.

Pendant ce temps, la haute valeur de Domitien ne restait pas inactive. Sanguillo le harcèle par des attaques si fortes, qu'enfin elles deviennent un combat corps à corps. Dans l'armée des Mouches, Sanguillo tient le premier rang; il les surpasse toutes à tel point en ardeur et en intrépidité, que le roi l'a fait duc et colonel général.

LXVII.

Toujours il couva dans son sein de hautes pensées de gloire et d'orgueil; les disputes féroces avaient seules des charmes pour lui; la haine et les poisons étincelaient dans ses yeux. « Oui, s'écria-t-il avec audace, c'est à moi que le Ciel réserve l'honneur d'étendre sur le terrain ce scélérat; seul, moi seul, dans un combat singulier, je briserai la trame mal tissue de ses jours. »

LXVIII.

Tel que l'intrépide lutteur, déployant dans l'arène ses bras musculeux, les agite et les tord en signe de menace, et s'échauffe lui-même au combat, tel ce petit animal, devenu farouche, aiguise et polit ses pattes, incline la tête, et semble dire :

« Je te défie, et ne crains pas le bruit de ta vaine jactance. »

LXIX.

De son côté, le puissant maître des royaumes s'écrie : « Quelle démence, quelle audace téméraire, ô vil animal! te porte à joûter avec moi? mais je vais bientôt t'illustrer en te donnant la mort. »

LXX.

« Je serais indigne de vivre, répliqua l'ennemi, si je n'abaissais ton orgueil. Toi vaincre? tu ne le peux. Tu ne peux, par tes menaces, qu'enflammer plus vivement ma colère. Insensé que tu es! cette guerre que tu nous fais est un délire. Manques-tu d'entreprises à former, pour déclarer la guerre à des Mouches? Quels trophées en espères-tu?

LXXI.

» C'est contre les Germains, c'est dans la froide Scythie que tu devrais tourner la fureur de tes armes; tu sais que cette race infidèle commence à secouer le joug du vaste empire romain; tu sais qu'aux plaines de l'Orient, le Tanaïs qui autrefois paya tribut au Tibre orgueilleux, roule aujourd'hui des ondes rebelles; tu sais que la sédition parcourt insolemment les Palus-Méotides et tout le pays qu'enferme la mer des Sarmates.

LXXII.

» Est-ce parce que ton empire est dédaigné du Moscovite, que tu veux exterminer les Mouches et signaler contre elles ta vaillance? Mais tu trouveras notre nation plus hardie et plus belliqueuse que tu ne crois; et tu recueilleras les fruits de ta folie, tels que tu les as semés.

LXXIII.

victoire ou la défaite te préparent, si je ne me trompe, un égal déshonneur; tandis que, pour nous, succomber est peu de chose; et vaincre, serait une gloire immortelle. Tes peuples et tes conseillers le savent bien; aussi te regardent-ils comme une tête écervelée, qui, pour satisfaire un vain courroux, s'inquiéte peu que le lustre impérial soit terni. »

LXXIV.

«Ah! répondit le champion royal, je comprends ce langage; c'est celui de l'effroi. Oui, je sais que l'effroi vous glace; fuis! ma pitié veut bien te donner la vie. » Mais l'autre lui répondit : «Tu mens; je n'ai pas peur.» A ces mots il lui imprima sur la figure un baiser âpre et redoutable, baiser cruel et mordant, messager de guerre et non de paix.

LXXV.

A ces paroles superbes, à ce salut étrange et



inusité, le combattant suprême laisse échapper de ses yeux un Etna de flammes embrasées; puis, à défaut d'autres armes, il lance, contre l'ennemi, son bonnet qui, tombant sur lui, le couvre et l'emprisonne.

LXXVI.

« Où donc s'est-il caché, s'écrie-t-il, ce méprisable adversaire qui croit vaincre en trahissant, et qui ne distingue pas le combat de la fuite? Si du moins d'une voix éloquemment suppliante, il eût imploré ma pitié, ou s'il avait osé se présenter devant le fer, et non s'enfuir comme un lâche? »

LXXVII.

Sanguillo, quelque farouche, quelque intrépide qu'il soit, commence à concevoir, sinon la crainte, au moins l'idée qu'il va, dans cet obscur cachot, finir déplorablement ses jours. Mais la fortune, toujours prête à secourir les braves, fait que Domitien ne l'a pas vu tomber dans cette prison, et qu'il le croit envolé loin de lui.

LXXVIII.

Après l'avoir en vain cherché, il reprend sa barrette. Ah! malheureux, que fais-tu? quel dommage pour toi! que de honte! Celui que tu cherchais était ton prisonnier, et tu n'en savais rien. Vois-le s'échapper en saluant le soleil et le jour, et la liberté de l'espace, et la lumière des rayons

célestes! Et toi, qui t'en aperçois trop tard, tu le contemples, tu contemples le ciel, et tu te mords les lèvres de rage.

LXXIX.

Alors Sanguillo : « Noble champion, c'est trop m'honorer que de te présenter au combat la tête nue. Quoi! tandis que j'étais en ton pouvoir, tu me laisses partir sans offense! O courtoisie incomparable envers des ennemis! Elle est digne de toi, digne d'un guerrier qui tient le sceptre de l'empire romain. »

LXXX.

C'est ainsi qu'il le bafoue; et, saisissant une aiguille piquante, lance subtile que lui portait un page, il la darde profondément à l'empereur entre les deux sourcils. Le sang coule de la plaie douloureuse, au point de faire gémir le blessé, à qui une grêle de nouveaux coups frappe à l'instant les joues, les yeux, le menton et la main.

LXXXI.

La première plaie devient mille blessures; les mille blessures sont réduites en une seule plaie; et tant de gouttes sanglantes en découlent, qu'il s'en forme presque un petit ruisseau : enfin le brave Sanguillo, vainqueur par son courage bien plus que par la fortune, s'apprête à retourner à

son camp; mais un nouvel obstacle vient lui fermer le chemin.

LXXXII.

Déjà les troupes qui veillaient continuellement à la garde du puissant empereur, s'étaient aperçues que, couvert de honte et de sang, il se trouvait dans un état voisin de la mort; déjà, pour venger son outrage, elles s'élançaient contre le fier Sanguillo; leur fureur, armée de mille et mille lances, s'apprêtait à combattre une Mouche.

LXXXIII.

On les voit çà et là, les lances en arrêt, courir d'une ardeur effrénée, brûlant de le transpercer; tandis que lui, fidèle aux ruses que lui enseigna la nature, évite les coups et décrit dans la salle immense des milliers de cercles différens. Domitien excite, par l'appât des récompenses, le zèle et la colère de ses soldats: « Qui le représentera, mort ou vif, aura mille talens pour salaire. »

LXXXIV.

A cet attrait des richesses, qui du plus lâche fait un héros, les lances et les voix deviennent des foudres, et les regards des éclairs. Les aiguillons de l'or et de l'honneur rendent les soldats plus légers que des tigres et des léopards, plus redoutables que des lions, des ours, et que toutes les bêtes féroces les plus monstrueuses.

LXXXV.

Voyez ici les lances se précipiter sans règle et sans ordre; là, voyez-les mesurer leurs coups sur l'espérance d'atteindre l'ennemi. Mais qui pourrait raconter de quelle fureur elles sont toutes enflammées, lorsque tant de guerriers unis ne peuvent triompher d'une seule Mouche?

LXXXVI.

Un seul d'entre eux, Coradin, plus vigoureux de corps, plus agile de la main, et doué d'un œil de lynx, a réduit aux dernières extrémités mon pauvre Sanguillo; le voilà prêt à chanter victoire; il a cru frapper à la tête l'ennemi; mais celui-ci s'est retourné si brusquement, que le coup a glissé sans énergie et sans puissance.

LXXXVII.

Enfin, il surmonta tous les obstacles, et, à travers une forêt de piques, franchit heureusement la foule des soldats, qui, se pressant sur sa trace, faisaient retentir les airs de leurs cris. Il sortit du palais, non sans blesser le portier de trois cruelles piqûres : ainsi fut victorieuse une simple Mouche, laissant les gardes tout en sueur, et l'empereur tout en sang.

LXXXVIII.

Mais ce triomphe fut balancé par un échec. Un

essaim de Mouches s'étant mis à fondre sur le visage pommadé d'une gentille dame de la cour, suça du sublimé qui les fit toutes périr d'une mort cruelle et inattendue. En mourant, elles disaient : « Amans inconsidérés, prenez leçon de notre inexpérience ! »

LXXXIX.

Ainsi nous voyons souvent déguiser sous un séduisant apprêt des viandes empoisonnées ; ainsi le poisson court en foule à l'appât recelant le piége invisible ; ainsi, de branche en branche, le simple oiseau tourne, en volant, parmi le vert feuillage ; et, au son d'une flûte trompeuse, reste enlacé dans les gluaux visqueux.

XC.

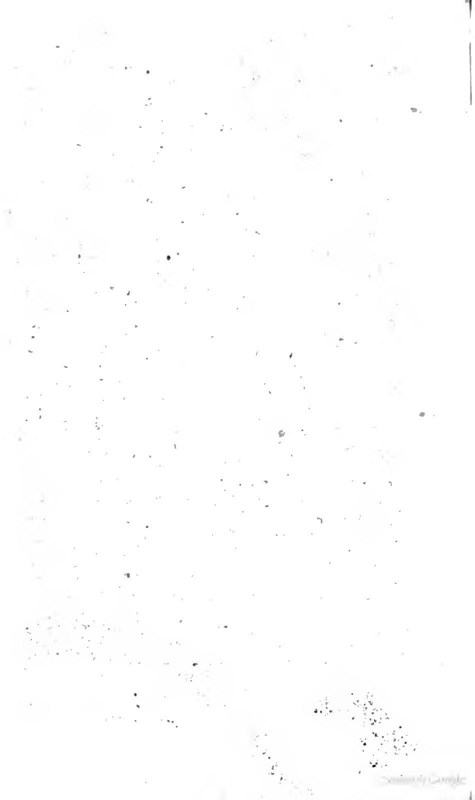
Ainsi encore les serpens se tiennent cachés sous les fleurs ; et les rayons de miel sont pleins de cruels aiguillons ; ou, dans les regards sereins et caressans des femmes, sont renfermées des tromperies secrètes ; la douceur qu'ils répandent est une douceur feinte ; le plaisir fugitif qu'on obtient d'elles ne va pas sans quelques larcins ; puis elles finissent par nous dérober notre âme elle-même et la fleur de nos belles années.

XCI.

Malheureux que nous sommes ! Mais qui soupçonnerait des fraudes sous les brillantes couleurs

de ces beaux visages? Qui croirait que la mort est déguisée sous les tendres caresses? Les femmes, avec les traits des anges, sont des démons pernicieux au genre humain (8).

FIN DU PREMIER CHANT.



REMARQUES.

(1) Jeu de mots fondé sur le mot *mosca*, qui veut dire *mouche*, en italien.

(2) La mer profonde d'angoisses, le torrent des pleurs et le vent des soupirs, appliqués à Domitien, sont d'un ridicule que tous les droits du burlesque peuvent à peine excuser.

(3) Lalli décrit ici les jardins du dix-septième siècle, et non ceux du temps de Domitien; c'est dans les Lettres de Pline le jeune qu'on peut se faire une idée de ceux-ci.

(4) Domitien n'était pas homme à se repaître de pareilles jouissances. « Il mettait, dit Suétone, les plaisirs de l'amour au nombre de ses fonctions journalières, et les appelait les plaisirs du lit. » Mais l'auteur, au troisième chant, le peindra sous des couleurs plus fidèles.

(5) Je conserve exprès les mots de paladin, de vassal, de page, etc., qui sont des fautes de costume, mais qui servent à faire connaître l'original.

(6) Ce trait est rapporté par Suétone.

(7) Ailleurs, on trouve des grands seigneurs qui ont l'air de Mouches.

(8) J'ai un peu adouci, dans cet endroit, la brutalité de l'original.

FIN DES REMARQUES.



DOMITIEN TUEUR DE MOUCHES.

CHANT SECOND.

I.

Cependant la belle armée des Mouches s'avance rapidement pour te subjuguer, ô superbe Rome! Ton grand nom, ta gloire immense, tant de lauriers qui ornent ta chevelure, ne l'épouvantent pas; triomphatrice du monde, toi qui as tout osé, tu vas être vaincue par ces faibles ennemis à qui ton empereur a eu la démence de déclarer la guerre.

II.

Je compterais plutôt les grains de sable qui environnent la mer d'Atlas et l'Océan, que les innombrables bataillons dont les airs se remplissent. La douce lumière du ciel en est couverte; ils interceptent les rayons du soleil, qui, comme voilé d'un crêpe funèbre, livre l'univers aux horreurs de la nuit.

III.

Sur leur passage, ces troupes fières et affamées

envahirent toutes les tables des cités et des bourgs. Que personne avant elles ne songe à goûter le pain, la viande, ou les vins et les fruits; c'est ainsi que, dans un royaume, j'ai vu les habitans réduits par les soldats à de ruineuses dépenses ; plus vous cherchez à rassasier leur bourse ou leur appétit, plus ils sont durs et exigeans.

IV.

Mais, le camp rassemblé, le roi convoque le conseil de ses sujets les plus sages ; il veut que, dans ce grand péril, chacun puisse s'expliquer librement ; et lui-même, à qui la vertu plus que le sort a mis au front la couronne, lui dont les traits majestueux enchantent tous les regards, il délie sa docte langue, et s'exprime ainsi :

V.

« Escadrons volans qui secouez de sa paresse tout animal habitant sur la terre; vous, ennemis de l'oisiveté, que devrait combler d'honneurs tout ce qui respire sous le soleil, je vous rassemble ici pour exciter vos cœurs à la vengeance; car vous savez que le cruel et farouche empereur nous livre une guerre d'extermination.

VI.

» Le siége impérial, ô mes fidèles amis, est tout couvert de notre sang. Je dis de notre sang, parce

que chacun de nous est héritier du père, du fils, ou du parent qu'il a perdu. Et quant à ceux des nôtres qu'il tient renfermés dans une horrible prison, pareil sort les attend : le cruel leur réserve la mort au milieu d'un immense carnage.

VII.

» Verrons-nous donc périr toute notre race, et, ce qui est plus affreux, la verrons-nous périr sans vengeance? Ah! qu'il n'en soit pas ainsi. Que le méchant reçoive de nous le châtiment qu'il nous prépare. Sus, sus, chacun de nous, et moi le premier, fondons sur cette tête infâme et superbe, et que l'aiguillon de nos âpres morsures le fasse périr dans les tourmens.

VIII.

» Si quelque autre imagine une chose meilleure, qu'il le dise franchement et sans détours. » Alors se lève Brunello, premier conseiller d'état, personnage d'un âge mûr : « O roi, dit-il, s'il ne vous déplaît pas que je parle avec liberté, je vais le faire; mais qu'on n'impute pas à une vile crainte ce que me dictent la prévoyance et l'amour.

IX.

» Quelquefois un prince sage et avisé doit dissimuler une légère offense que ses peuples n'ont pas la force de punir; mais s'il souffre qu'une aveugle

fureur offusque le flambeau de sa raison, il prépare à son peuple une ruine certaine, et à lui-même de tardifs repentirs.

X.

» Comment nos forces pourront-elles lutter contre un empereur si puissant? Comment celui qui ne craint ni les ours, ni les fiers sangliers, et qui en fait un carnage horrible, redoutera-t-il nos faibles morsures et nos aiguillons émoussés? Sans expérience à faire la guerre, et peu faits au métier des armes, ne recevrons-nous pas un cruel châtiment de notre folle témérité?

XI.

» Jadis l'âne, aux longues oreilles, voulut ainsi soutenir un assaut contre le féroce lion qui, du premier choc, le jeta par terre, sans que le pauvre animal pût opposer la moindre résistance. Ce ne fut qu'en fermant les yeux qu'il les ouvrit; en vain déplora-t-il trop tard sa folle et téméraire entreprise; il apprit aux autres, par son triste exemple, à réprimer leur colère et à mesurer l'audace à la force.

XII.

» Qui ne connaît pas les ruses de cet homme et les stratagèmes dont il use dans ses expéditions? Entendez-vous le son horrible du tambour, dont le seul roulement nous étourdit et nous atterre?

Entendez-vous la trompette éclatante qui réveille les combattans? Quelle épouvante elle sème autour d'elle? Il semble que ses retentissemens proclament la haute valeur des guerriers.

XIII.

»Dites-moi; qui peut connaître et les détours des mines souterraines, et ces fosses profondes d'où sort un incendie qui ruine et embrase tout; et cet art affreux de mêler des poisons au cristal des fraîches ondes, où les ennemis croient étancher leur soif et vont puiser la mort?

XIV.

»Et quel carnage, quelle épouvante porte avec soi cette fumée meurtrière, qui, du creux d'un bronze impie, lance les flèches et le tonnerre, et qui, émule de la foudre céleste, remplit tout, en un moment, d'horreur et de ruines, frappe avant de bruire, et contre laquelle il n'est ni casque ni bouclier (1)?

XV.

»Je n'approuve donc point qu'on entreprenne une guerre si périlleuse et si inégale, mais plutôt cherchons quelque honnête moyen de fuir notre perte. Que votre Grande Majesté s'occupe d'apaiser l'ennemi par des traités convenables, et qu'en attendant il y ait suspension d'armes : ce parti me paraît plus sage et plus utile. »

XVI.

Mais le conseiller Fierino, personnage audacieux, se lève, les regards enflammés, et s'écrie : « Monarque souverain, si dans ton cœur magnanime les semences de l'honneur étaient mortes ou languissantes, je craindrais l'impression qu'aurait faite sur toi ce langage d'une vile terreur, qui cherche à nous déshonorer par des pactes honteux.

XVII.

» Mais ta valeur m'est connue, et j'espère que d'une volonté ferme et constante, tu poursuivras l'entreprise commencée, s'il est vrai que l'aiguillon de la gloire excite ton noble cœur. Rien n'accroît l'insolence de l'ennemi, comme la patience à supporter les affronts. Si nous ne tenons aucun compte des outrages, il les recommencera sans terme et sans mesure.

XVIII.

» Sa force et son courage ne doivent pas nous rendre lâches : la gloire est plus grande de subjuguer des peuples si redoutables. Où est l'honneur de mettre en fuite et d'écraser de vils ennemis? C'est la résistance qui embellit la victoire ; c'est le péril qui fait resplendir la valeur.

XIX.

» Celui-là ne peut pas être appelé fort, qui ne

sait pas vaincre ou mourir. La mort n'épouvante que des cœurs de femmes, mollement pétris pour le repos. Marchons avec une généreuse hardiesse au triomphe qui nous est offert; laissons un seul d'entre nous implorer timidement la paix; la fortune opprime les lâches et favorise les courageux.

XX.

» Et si ces peuples se vantent d'être grands et exercés à la guerre; s'ils osent nous mépriser jusqu'à dire que le moindre d'entre eux en détruirait mille de nous, nous verrons (autant que les humbles choses de la terre peuvent se comparer aux sublimes intérêts du ciel), nous verrons, dans une autre guerre injuste, tomber anéantis d'autres géans.

XXI.

» L'essentiel, c'est que nous n'aurons pas plusieurs ennemis à combattre. Toute notre guerre est contre un seul homme, si l'on peut appeler homme celui dont les pensées sont si misérables. Dirigeons donc contre lui nos armes, et notre vol, et la fréquence et l'impétuosité de nos assauts : si nous pouvons le tuer, tout est fini; la guerre expire avant de naître.

XXII.

» Et qui n'espérerait pas mettre hors de combat la troupe des ennemis, lorsqu'il a suffi de San-

guillo pour frapper et les gardes et le roi, le roi encore tout gémissant et tout consterné ? » A ces paroles, le conseil entier se lève en volant, et répète avec des cris confus : « Guerre ! guerre ! C'est le sang de cet homme que nous voulons, ô roi, et non des trêves et des traités. »

XXIII.

Ainsi se renouvelle le grand décret de guerre ; des cris de fureur retentissent de toutes parts. Au lever de l'aurore, le roi étale aux yeux l'appareil superbe et animé de son camp ; il n'est pas un capitaine qui ne méprise les préparatifs de Rome, et qui ne promette pour chacun des siens de combattre avec intrépidité.

XXIV.

Le roi, porté par quatre écuyers, fait une entrée magnifique en son camp. Sa tête est couverte d'un casque d'or subtil et léger comme la flamme ; il s'assied, et tient en main son sceptre antique, où est gravée cette inscription en caractères d'or : « Qui ne céderait à ma gloire, quand je précède à table les plus grands rois ? »

XXV.

Todesco fut le grand maître dont l'art merveilleux forma ce sceptre royal, supérieur à tous les ouvrages décrits dans les livres anciens ou mo-

dernes; l'ouvrier même qui sut jadis enfermer l'Iliade dans une coquille de noix, se reconnaîtrait vaincu par le chef-d'œuvre nouveau.

XXVI.

L'enseigne appulien porte le drapeau large et superbe fait d'une pelure d'oignon, et sur lequel est peint Atlas soutenant le ciel de ses fortes épaules. Auprès est une Mouche qui s'acharne sur toutes les parties de son corps; et la devise offre ces mots : « Arrête; je te cède; tu m'es plus lourd que le ciel même. »

XXVII.

Suit le capitaine de Sicile, conduisant dix millions de Mouches choisies. Il se proclame vainqueur et porte en main un écu formé de diverses trempes d'une bonté parfaite. On y voit un taureau combattre deux Mouches et succomber. La devise est : « Regarde et rentre en toi même, toi qui élèves au ciel tes cornes superbes. »

XXVIII.

Arrive ensuite d'Insubrie un champion valeureux et fort, ayant la taille d'un géant. Il tient sa lance en patte, et, du seul feu de ses regards, semble porter la mort. Il guide sept millions de Mouches, nées sur les Alpes, d'où il descend : son nom est Scannaleone (2), et ce nom seul annonce sa valeur.

XXIX.

Sur sa lance est gravé un lion dont la griffe s'efforce de chasser une Mouche qui lui dévore tantôt l'œil, tantôt la mâchoire. Il frémit de colère d'être le jouet d'un faible animal. Ses yeux vomissent la flamme; et son gosier, l'écume; on lit pour devise : « Qui méconnaîtrait mon pouvoir? le lion lui-même est contraint de me céder. »

XXX.

Martinel de la Romagne commande une armée innombrable de Cousins, dont le dard est petit, mais si perçant, que l'homme en est réduit aux bois et presque à la mort. C'est dans les terreurs de la nuit, c'est au milieu du paisible sommeil que cet ennemi redoutable aime à déployer ses ailes, et à lancer des coups dont il est impossible de se défendre.

XXXI.

Aussi, est-ce pour le déclin du jour que son attaque est réservée. Les Mouches brillantes qui, près de sa troupe obscure, resplendissent au soleil, semblent des torches allumées pour éclairer la nuit; et comme les unes et les autres combattent alternativement dans le jour et dans les ténèbres, la devise porte : *Divisum imperium* (3); devise que composa une Mouche fameuse et savante.

XXXII.

L'horrible Sanguinaccio, grand capitaine des Taons, s'avance ensuite. Celui-là ne pique pas, il déchire les malheureux animaux sur lesquels il est acharné; auprès de sa morsure enragée, qu'est-ce que la dent du chien et la rage de l'ours et du lion?

XXXIII.

De la profondeur des plus noirs buissons et des bois les plus impénétrables aux rayons du soleil, il amène son armée famélique et souillée de poisons. Sa bouche est meurtrière; ses yeux sanglans et louches jettent une clarté ténébreuse et sinistre; et toute sa troupe est comme lui, féroce, redoutable, insolente.

XXXIV.

Il est monté sur un coursier dont les hennissemens frappent l'air et appellent le carnage; mais il ne peut souffrir la piqûre d'une seule Mouche sous son ventre ou à son poitrail; tantôt il secoue la tête avec colère; tantôt, d'un pied superbe, il frappe la terre. La devise de ce chef est ceci : « De même que j'ai dompté cet animal si fier, j'espère dompter Domitien. »

XXXV.

Son second emblême est un chien qui cherche, en ouvrant la gueule, à saisir une Mouche dont il

est tourmenté. Tantôt elle s'abaisse, tantôt elle plane dans l'air au-dessus de lui. L'animal aboie désespéré. Il se roule en grinçant des dents et confesse enfin sa défaite. On lit pour devise : « Aboie, si tu veux, dogue romain, tu n'en es pas moins perdu. »

XXXVI.

Cependant le même chef prépare toute son armure; et d'abord, en guise de bouclier, une belle banderolle tissue d'or, avec laquelle il peut parer la fougue ennemie. Elle est si solide, que mainte fois son seul tournoiement jeta plusieurs champions à terre; arme merveilleuse, également propre à l'attaque et à la défense.

XXXVII.

Une autre arme formée d'un cuir épais, bordé d'or, se déroule comme un serpent. Ses coups sont si terribles que la terre est toute inondée de sang. Elle frappe en sifflant comme une flèche, et fait une plaie non moins horrible et profonde que celle de ces sifflantes lanières qui châtient sur mer des troupeaux d'esclaves paresseux.

XLVIII.

Au lieu d'épée, il attache à son flanc royal une massue ferrée dont la tête est garnie de milliers de pointes aiguës, tel qu'est l'outil qui sert à tisser le lin. Il veut en faire tout à la fois un instrument

de mort et de supplice. Autant d'ennemis elle frappe, autant tombent immolés; mais immolés avec des tourmens dont le vainqueur se délecte.

XXXIX.

Tel peut-être, en des temps qui n'auront plus de pareils, combattait le fier et impétueux Achille, ou cet Alexandre dont le courage estimait au-dessous de lui l'empire d'un seul monde; tels sont les coups horribles de mon valeureux champion, lorsqu'il transperce les ennemis et gourmande et embrase les siens.

XL.

Et si, par la promptitude de leur vol, les adversaires, fendant les airs, se dérobent à ses coups; s'il voit sa vaine audace méprisée des spectateurs, il roule des yeux étincelans de rage, bat du pied, grince des dents, jette au loin ses armes, et frissonne de honte et de douleur.

XLI.

Alors le roi Raspon, toutes ses troupes rangées en bataille, alla fondre subitement sûr Domitien, qui s'était plongé nu dans une fontaine pour y rafraichir son corps; le prince était loin de soupçonner des assauts si redoutables; il frémit de terreur, au point d'en perdre le sentiment et la parole.

XLII.

L'infatigable animal, sans avoir l'air de le toucher, lui porte des coups terribles et sans relâche; il erre en forcené autour de ses yeux, en les harcelant d'affreuses morsures. « Grands dieux! ce ne sont pas là de faibles attaques, » disait le malheureux prince en agitant ses mains. Mais il ne pouvait se préserver assez vite, pour empêcher aux flèches aiguës de pénétrer dans son corps.

XLIII.

Déjà la lumière du jour est dérobée à ses yeux. Déjà, enveloppé des pieds à la tête, il ne paraît plus un corps humain, mais on dirait une mer de Mouches, un monstre tout noir. Il est là sans secours, sans appui; il n'a pour se défendre ni flèches ni épieux; cependant, de ses seuls mains il en écrase plusieurs, et, quoique nu et désarmé, soutient seul tout le poids de la guerre.

XLIV.

Parmi les adversaires qu'il extermine, on compte le noble Sanguillo, Pezzica, Magnacaccio et Magnavacca; Fasciolino, Pennachino, Vario et Morsillo; Malandrino; Vinciguerra, Orlino et Spacca; Mordentino, Dentale, Orso et Cangrillo; tous capitaines vaillans et renommés, et dignes d'être célébrés en de plus doctes chants.

XLV.

Si je voulais nombrer les morts vulgaires, autant vaudrait-il compter les ondes que la colère de Borée brise contre le rivage. Domitien, avec un gémissement douloureux, cherche à mettre en fuite les monstres qui le couvrent; mais ses efforts sont vains, et leurs morsures n'en deviennent que plus cruelles, quoique leurs dents ne soient pas des os.

XLVI.

C'était grand plaisir de le voir sauter en l'air, se tourner et se retourner, faisant des voltes et des soubresauts, comme le chevreuil à la naissance du jour. Il croyait par-là chasser très-loin toutes les Mouches et confondre leur audace, mais, en dansant ainsi la moresque avec elles, il ne faisait que leur prêter mieux le flanc.

XLVII.

Ainsi, dans une vaste salle, vous voyez un enfant les yeux bandés errer çà et là. Un déluge de frappemens tombe sur lui; il se courrouce contre les mains dont il sent l'atteinte, mais il ne peut voir qui le touche; tantôt il avance, tantôt il recule, étend les bras, ou s'arrête tout court, ou bien il précipite au hasard ses pas furibonds.

XLVIII.

Cependant les serviteurs du palais, entendant



les cris douloureux de leur maître, accoururent à la hâte et le trouvèrent environné d'assaillans; et, quand ils virent tout son corps couvert d'un noir manteau de Mouches, ils s'enfuirent, désarmés qu'ils étaient, comme si leurs pieds eussent eu des ailes.

XLIX.

Bientôt ils prirent la sage résolution de se masquer si bien le visage qu'ils pussent pénétrer sans péril au plus épais des rangs ennemis. Alors s'élève çà et là un bruit sourd et confus; et l'on entend une explosion de hurlemens alternatifs. Les serviteurs secourent le maître par leurs cris. Le maître a le double travail de crier et de se défendre.

L.

En ce moment, mes chers seigneurs, commença un combat, le plus étrange qui se fut jamais vu au monde; il ressemblait à une moresque, ou à toute autre danse extravagante; spectacle à la fois ridicule et agréable. Tous ces gens masqués avaient l'air de ces fous qui s'en vont dansant et faisant des rondes; pour le maître, on eût dit un gros oiseau tout noir, pris dans le piége, ou un buffle qu'on traîne à la boucherie.

LI.

Ils sont bien au nombre de cent, ces serviteurs fiers et audacieux accourus au secours de leur

maître ; pareils à des ermites ou à des voyageurs, ils portent des bâtons qui seraient bons à tuer des ours ; ce sont-là les épées et les boucliers qu'ils opposent aux morsures de leurs ennemis ; c'est avec cela qu'ils les gaulent comme des paysans gaulent les noix.

LII.

Plusieurs, pour montrer plus de zèle, sans examiner s'ils font bien ou mal, déchargent leurs coups sur le prince lui-même ; tout ce qu'il leur faut, c'est que les Mouches meurent ou s'enfuient ; ainsi ces maladroits défenseurs, pour lui épargner une souffrance, lui en causent de plus vives et de plus aiguës.

LIII.

Domitien endure plus de mille bastonnades données par des mains amies ; et, quoique sa peau soit couverte de sillons ensanglantés, il donne des louanges à ses serviteurs ; pourvu que les Mouches meurent, il souffre avec patience ; et cependant, malgré la bonne volonté de ceux qui frappent, il ne peut se faire que le bâton ne soit douloureux.

LIV.

A force d'assauts ainsi répétés, une partie du camp des Mouches fut mise en fuite, une partie demeura sur la place, accablée par des coups inévitables ; alors, les serviteurs vêtirent de lin

les membres brisés de leur seigneur, l'enlevèrent entre leurs bras, et le reportèrent, couvert de plaies, dans le palais impérial.

LV.

Déjà le soleil avait poussé ses coursiers jusqu'au milieu de son voyage, et chacun, dans Rome, assis à table, goûtait le repos et les plaisirs (4); Raspon, hâletant de soif, ainsi que son armée, la dissémina parmi les tables, pour se procurer ses alimens.

LVI.

L'apparition de ces noirs escadrons remplit les airs de ténèbres et d'épouvante : à la vue de leur subite irruption, une froide crainte s'empare de tous les convives; chacun quitte la table et s'enfuit, plein de tourment, mais vide de nourriture : ceux-ci ferment les fenêtres, ceux-là les portes, et tous maudissent une guerre semée de tant de périls.

LVII.

Cependant les essaims faméliques sucent et dérobent avidement les viandes les plus exquises, imprimant leurs dents tantôt sur l'une, tantôt sur l'autre, ou pompant dans les flacons la divine liqueur; quelquefois leur essor est brusque, impétueux, comme celui d'une faim désordonnée; quelquefois, d'un regard d'amour, ils caressent doucement les mets, et tournent à l'entour pour leur donner de plus fréquens baisers.

LVIII.

Déjà les Mouches ont pris possession de la grande ville; elles volent partout, remplissent tout de désordre et de confusion; ni le sexe, ni l'âge des habitans ne les mettent à l'abri de leurs âpres et profondes piqûres. Les uns, muets et abattus, s'enveloppent, s'enfuient, ou se cachent; les autres poussent des hurlemens, comme s'ils touchaient au terme de leur vie.

LIX.

Les Femmes-Mouches combattent comme d'illustres et vaillantes Amazones; il semble que chacune d'elles se charge de hâter la fin du monde; la fureur des mâles n'est rien auprès de leur fureur; et, contre leurs cruelles morsures, ni remèdes, ni secours ne sont efficaces.

LX.

Dans leurs savantes évolutions, elles piquent tour-à-tour le nez, les joues, les yeux, le menton, le front, la tête, la main; que ce soit hardiesse ou importunité, vous ne pouvez vous défendre d'elles; on dirait qu'un habile maître d'escrime leur a donné des leçons de son art.

LXI.

Mais au-dessus de toutes les autres, la généreuse

et habile Zaramellina exerçait son perçant aiguillon de manière à se couvrir de gloire, quand tout-à-coup le grand Domitien la tient captive entre ses deux mains, et lui dit : « Maintenant, agite-toi, tu vas subir la peine de tous tes crimes. »

LXII.

Alors il arrache à l'infortunée les deux ailes, et la jette dans un bassin où les ondes l'absorbent et l'attirent vers le Ténare ; elle languit et s'enfonce ; et si quelquefois, pour respirer encore les airs, elle s'efforce de se lever en nageant, elle trouve une mer sans rivage ; enfin, voyez-la tournoyer, s'abîmer et disparaître.

LXIII.

O ! quel est le désespoir de Guastasonno, son cher et fidèle amant ! Il se lamente, tel que l'oiseau dont les petits ont été enlevés du nid avant de pouvoir s'envoler. « Ma Zaramellina ! quel destin barbare te ravit à moi pour toujours ? Avec tes ailes, est arrachée ma gloire ; tu es submergée dans l'onde, et moi dans les pleurs. »

LXIV.

» Où sont les deux petites verges d'or qui resplendissaient avec tant de beauté sur ton visage ? Où sont ces yeux qui me faisaient languir et mourir ? où est l'Amour qui s'y tenait assis comme en

son propre royaume et au milieu de ses trésors? Yeux éblouissans d'azur, maintenant je vous vois éteints.

LXV.

» Pourquoi l'ardeur dont je brûle ne peut-elle consumer, hélas! les eaux où tu es ensevelie? Peut-être l'Amour prend-il plaisir à l'excès de mes douleurs; peut-être veut-il que je te donne, en mourant avec toi, les plus fortes preuves de ma tendresse; ou peut-être suis-je déjà mort, et ce qui reste de moi n'est-il qu'une apparence éteinte et glacée?

LXVI.

» Hélas! ces ailes si gentilles et si brillantes, que variaient de si belles couleurs; ces ailes, vives flammes d'amour, soufflets embrasés de la forge des désirs; cette main impie qui vous tranche et vous arrache, dépouille l'amour de ses plus précieuses richesses, et semble lui ravir son carquois, ses armes et sa puissance.

LXVII.

» Puisque j'ai en vain tenté de te secourir, qu'une seule mer, qu'un même destin nous réunissent; différens en cela seulement, que tu meurs de la main d'un impie, et moi de ma douleur; que tu abandonnes sans ailes, et moi sans cœur la dépouille corporelle. Hélas! mon cœur m'était depuis long-temps dérobé par l'Amour, et le voilà qui s'engloutit avec toi.

LXVIII.

» Tu étais à la fois, pour lui, l'archer et la flèche; ton bourdônnement, c'était la harpe d'amour, qui, maintenant, m'enseigne des accens douloureux. Je brûle pour toi, et l'onde où tu es engloutie ne peut tempérer mon ardeur; mêlée à mes larmes, elle n'en est que plus enflammée.

LXIX.

» Ecoute, Zaramellina, les plaintes déchirantes de ton fidèle ami; vois ses pleurs baigner son visage; entends ses gémissemens faire retentir les airs. Destin pervers et coupable, destin cruel qui nous sépares, du moins, réunis-nous en une même catastrophe! »

LXX.

En achevant ces mots, il se précipite volontairement dans la mer où est couchée son amante; cueille sur son beau visage les derniers baisers; puis il s'écrie : « Je meurs avec toi, et meurs en paix. » Alors il plonge au sein des eaux, sans se défendre, comme il le pourrait, de leur fureur dévorante. O merveille! quelle est donc la puissance de l'Amour, puisque les Mouches elles-mêmes en sont tyrannisées.

FIN DU CHANT SECOND.

REMARQUES.

(1) Ici le poëte se joue ouvertement de la chronologie, en plaçant de l'artillerie sous Domitien. Peut-être, dans un poëme comique, a-t-il voulu se moquer d'une faute qui se retrouve souvent dans les poëmes sérieux de son pays.

(2) Égorge-lion.

(3) Ces deux mots sont empruntés du fameux distique latin :

> Nocte pluit totâ; redeunt spectacula manè;
> Divisum imperium cum Jove Cæsar habet.

« Toute la nuit, il pleut; les objets reparaissent le matin; César partage avec Jupiter l'empire du monde. »

(4) Ce repas de midi indique les habitudes de l'Italie moderne, et non pas celles de l'ancienne Rome.

FIN DES REMARQUES.



DOMITIEN TUEUR DE MOUCHES,

CHANT TROISIÈME.

I.

Mais le brave empereur, dont la haine envers les Mouches est de plus en plus acharnée, médite contre elles de nouveaux desseins de mort; il invente mille prisons pour les renfermer, mille supplices pour les faire périr: les unes, il les pend; les autres, il les brûle; il en est qu'il renferme dans des cornets de papier.

II.

Sa main, à demi-fermée, frappe sans cesse quelque proie nouvelle; sans cesse il prolonge une affreuse bataille qui lui plaît; il court à la chasse des Mouches avec autant d'allégresse que le limier à celles des cailles; et, devenu plus habile à les saisir, s'avance contre elles d'un visage joyeux et d'une main menaçante.

III.

Quelquefois, tout ce qu'il en peut capturer, il

le jette dans les filets de l'araignée, puis il contemple, sortant de son trou, la tisserande cruelle qui accourt avec joie dévórer son butin. En la voyant les étrangler, il nage dans une mer de délices, et prodigue à la valeur de cette Bellone aux longues pattes, des louanges extravagantes.

IV.

Il fait publier cet édit sévère, de rechercher soigneusement les araignées et leurs toiles, et de les conserver en tous lieux; le fouet punit tout infractaire de ses ordres, et le même balai qui a détruit les pavillons de l'araignée, se joue sur l'échine des délinquans.

V.

Cependant, devenu plus effréné par cette vengeance, il sent redoubler pour Olinde les feux dévorans de l'amour. « Ah! se dit-il, que puis-je espérer, timide et respectueux amant? l'amour ne veut pas une telle réserve; c'est assez de prières, employons l'audace et la force.

VI.

» Si elle me fuit, je l'enleverai; le rapt est un des plus doux fruits d'amour. Doit-on attendre les avances d'une femme, qui souvent brûle en fuyant? C'est d'un larcin qu'est né l'aveugle dieu; les larcins lui sont chers; il méprise les vaines craintes; sous son règne, c'est aux seules mains hardies,

c'est aux seuls esprits audacieux à espérer la victoire.

VII.

» Le téméraire Pâris enleva la belle Hélène, proie fatale aux Troyens; Jupiter changea souvent de formes pour jouir de Daphné, d'Europe, de Léda; Olinde, de même, quelque rebelle qu'elle soit, finira par céder; qu'il ne soit pas dit qu'elle me méprise plus long-temps; qu'elle se joue plus long-temps de mes soupirs et de mes plaintes.

VIII.

» Celui qui brûle et n'ose pas, qui aime et ne résout pas d'être heureux, soit par la ruse, soit par la force, a tort de se plaindre de l'Amour et de l'appeler cruel. Les rets et les dards, voilà le seul attirail pour saisir dans leur fuite ou les biches ou les femmes; comment pourras-tu sans filets et sans flèches, attraper l'oiseau dont l'aile se déploie en liberté dans les airs?

IX.

» Mais si elle persiste obstinément dans ses rigueurs; si elle persévère à me refuser des faveurs dérobées, eh bien! je deviendrai inhumain comme elle; et ce cœur si dur que ne peuvent percer les flèches de l'amour, j'essaierai de le briser et de l'amollir sous un fer plus pénétrant. »

X.

Ainsi, d'une erreur il passe à une autre plus barbare, et donne à son amour et à ses désirs toute la férocité de son âme. Telle la mer qui paraissait naguère si tranquille et si douce, s'enfle tout-à-coup sous le choc des vents, et, écumante de courroux, engloutit les vaisseaux dans ses profondes entrailles.

XI.

Pour l'exécution de son criminel dessein, il appelle un de ses fidèles écuyers : « Puisque j'ai perdu mon temps, lui dit-il, (et tu sais combien de temps), à soupirer pour Olinde, usons maintenant de force et de hardiesse : qu'on la saisisse, qu'on l'enlève, je te l'ordonne; trouve un moyen de la mettre en mon pouvoir, puisqu'elle ose me dédaigner.

XII.

» Prends le nombre de soldats que tu croiras nécessaire, et répands le bruit que, pour quelque crime caché, je consens, par compassion, à l'emprisonner au lieu de la poursuivre. Ménage ainsi ma réputation auprès de l'imbécile vulgaire; quoique les souverains aient pouvoir sur les lois elles-mêmes, ils font bien de n'user qu'avec précaution de leur toute-puissance.

XIII.

»Si je vois ensuite que, sous de feintes raisons et d'honnêtes prétextes, elle me haïsc et me méprise, que mon juste courroux tranche à la fois les nœuds de sa vie et ceux de mon amour : je ne dois pas souffrir qu'elle m'enchaîne comme un vil esclave, et n'ait aucun souci de me voir mourir; que plutôt ma flamme insensée s'éteigne dans les flots de son sang. »

XIV.

Il dit: le fidèle serviteur s'incline humblement, et sort du palais pour exécuter l'ordre impérial. Il se présente aux lieux où, sous une apparence mortelle, habitait une beauté céleste. Cent hommes armés l'accompagnent; c'est ainsi que Domitien sait asservir un cœur rebelle.

XV.

A cet affreux et bruyant appareil, la belle Olinde se trouble et pâlit; elle voit que ces préparatifs sont dirigés contre elle, et qu'un monstre a soif de son honneur ou de sa vie. Mais, avant de souffrir des attentats odieux, elle chercherait la mort dans la piqûre du plus terrible serpent; elle soutiendrait avec plus d'intrépidité le trépas que l'infamie.

XVI.

Avant donc que la tourbe impie et féroce en-

vahisse sa demeure, elle excite à voix basse son époux à prendre la fuite avec elle, tandis que l'ombre les favorise, et à se retirer par un secret passage, qui leur permettra de fuir sans être vus. En effet, par cette issue cachée, Lélius, son époux, s'échappe avec elle et avec leur jeune fils.

XVII.

A travers l'obscur sentier, sans autre lumière que celle qui sortait de ses beaux yeux, l'illustre fugitive se dirige; il semble que la crainte lui donne des ailes. Elle tient par la main son Ergaste, âgé de quatre ans, qui verse un torrent de larmes, et le compagnon de son lit et de ses souffrances marche derrière eux en étouffant de douloureux soupirs.

XVIII.

Dans le silence de la nuit obscure, et par des routes inconnues, abandonner sa chère patrie, qu'un tyran inhumain prive d'un si noble trésor, ce n'est point là ce qui tourmente la belle Olinde; l'honneur lui apprend à chérir ses peines; mais ce qui l'accable, ce sont les fatigues de son fils et les angoisses de son époux.

XIX.

L'infortunée presse contre son sein son enfant chéri, dont les larmes se confondent avec les siennes. Agitée de craintes et d'alarmes, il lui sem-

ble sans cesse voir paraître à ses côtés les affreux satellites, tandis que Lélius, que tourmentaient à la fois l'amour conjugal et la tendresse paternelle, étouffe ses larmes et présage les plus grands malheurs.

XX.

Ils dirigent au hasard, à travers les précipices et les rochers, l'essor de leur fuite agile, sans savoir où leur destin les pousse, et tantôt descendant les vallons, tantôt grimpant sur les montagnes. A la fin, ils s'arrêtent : fatigués de la longueur d'une route périlleuse, ils attendent que les rayons du soleil viennent éclairer à la fois les ombres de la nuit et l'horreur de leurs pensées.

XXI.

Le jour naissant leur fit voir autour d'eux les effroyables forêts de Bucceano; ils n'apercevaient que des chênes touffus, qu'un pays sauvage et solitaire. Avec des glands concassés ils apaisèrent la faim de leur enfant qui pleurait; et pour étancher sa soif, ils n'eurent à lui offrir que leurs larmes.

XXII.

Ils promenèrent long-temps sur divers desseins leurs pensées irrésolues. S'ils vont à la recherche de quelque asile, ils craignent de tomber dans les mains infâmes des espions. Ils se décidèrent enfin



à continuer leur route dans la forêt, jusqu'à ce qu'ils arrivassent sur les bords de la mer.

XXIII.

Delà leur désir était de passer dans l'île de Rhodes, et d'y tromper, par un exil volontaire, les poursuites impies du tyran. Ils espéraient y trouver un homme qui leur était uni par des liens étroits, et goûter dans son hospitalité secourable, quelque consolation à leurs cruels malheurs.

XXIV.

Ainsi résolus, ils tournaient vers la mer leurs pas languissans, lorsqu'un loup furieux accourt à leur rencontre. Lélius tire son épée, le monstre fait voir des dents effroyables; mais si la faim le rend plus terrible, le péril double les forces de son adversaire.

XXV.

Alors les membres délicats d'Olinde deviennent rigides et froids comme la glace; la blancheur de son beau sein se durcit. Tandis que Lélius combat le monstre, elle presse dans ses bras son Ergaste qui dormait, et le féroce animal ne se tourne pas vers elle; il la prend pour une statue.

XXVI.

Le combat se poursuit avec fureur; le fort guerrier se replie autour de l'animal pour fuir luimême, et repouser des siens la mort qui les

menace. Le péril de ceux-ci le trouble plus que son danger propre; et, se tournant tantôt vers le loup, tantôt vers sa tremblante épouse, il promet, de ses regards, à l'un de le détruire, et à l'autre de la sauver.

XXVII.

Enfin, la bête s'élance à la poitrine du guerrier, qui recule, chancèle, et tombe. Ah! quelle fut l'horreur de la tendre épouse, en voyant son bien-aimé étendu par terre et presque mourant! Elle voulait crier, elle voulait fuir; sa langue et ses pieds sont immobiles.

XXVIII.

Mais Lélius se relève; nouvel Antée, et, puisant la vie dans le trépas même, il porte avec fureur à l'animal une large blessure, et le renverse mort. Le monstre, exhalant son dernier souffle, inonde de sang ces dents et cette mâchoire redoutables qu'il croyait assouvir des chairs de l'ennemi.

XXIX.

Alors, quelque sérénité reparut sur le visage des deux infortunés époux; l'un et l'autre se contemplaient d'un regard fixe, empreint de compassion et d'amour; puis ils rendirent grâce au ciel de leur victoire; et, craignant quelque nouveau malheur, ils se hâtèrent de quitter cette horrible forêt et ses hôtes épouvantables.

XXX.

Mais plus ils poursuivaient leur route sinueuse, plus elle leur paraissait dure et fatigante. Point de mets réparateurs, point de fontaine ou de ruisseau qui pût appaiser leur soif brulante : enfin, ils découvrent une large plaine, et sortent de la profondeur des bois épais..... Vain soulagement! Ils jetent autour d'eux un regard de douleur, et ne voient rien que les ombres tombant des côteaux voisins.

XXXI.

Ils s'avancent l'espace d'un mille, et découvrent enfin une cabane pauvre et rustique; un berger s'occupait du soin de faire rentrer ses troupeaux; Lélius lui dit : « O toi qui peux adoucir les maux auquel le destin nous livre! que les Dieux te fassent paix! Donne-nous, sous ton toit modeste, un asile hospitalier. »

XXXII.

Le villageois, avec un visage qui n'avait rien de farouche, mais où la douceur, au contraire, était peinte, les accueillit dans sa chaumière : « Encore bien, leur dit-il, qu'elle fût dépourvue de toute commodité. » Là, comme dans une forteresse, le pain et le vin sont réunis sur une barrique; la paille est le seul lit; quelques viandes grossières sont rassemblées, et le pasteur les offre de bonne grâce.

XXXIII.

Hélas! elles leur parurent plus douces et plus succulentes que tous ces somptueux festins qu'enrichissaient les tributs de l'air, de la terre et des eaux. Ils réparèrent leurs forces, et sentirent, avec une joie inexprimable, leurs esprits se ranimer, comme, après une douce pluie, on voit se relever les tiges des fleurs qu'une longue ardeur a desséchées.

XXXIV.

Mais l'aube reparaît; l'aube, avec une pompe gracieuse, répand ses trésors sur l'horizon; la trace de ses pas fait briller d'or les plaines, et de perles les prairies, et les jolis oiseaux la saluent de leurs doux concerts.

XXXV.

Les deux époux marchèrent tant, qu'enfin ils arrivèrent sur de sablonneux rivages, où bientôt ils virent arriver à pleines voiles un vaisseau marseillais, qui se rendait en Sicile, chargé de riches marchandises. Lélius, avide de saisir l'occasion favorable, demande au capitaine de les recevoir.

XXXVI.

Ils sont admis : le marché est fait avec le nocher, mais non avec la mer. Le vaisseau suit sa route impétueuse, et ses voiles sont enflées par des vents propices. Sauvés des fureurs du tyran,

les illustres proscrits goûtent quelques instans de relâche.

XXXVII.

Mais que les consolations humaines sont fugitives, et que les douleurs sont de longue durée! Par quels périlleux chemins nous errons dans les fortunes de la vie! A peine le sort avait-il allégé à ces tristes amans le poids affreux de leurs maux, qu'il accourt les plonger dans de plus effroyables tourmens.

XXXVIII.

Le riche navire labourait mollement les ondes tranquilles; déjà il avait laissé à gauche les rives enflammées de Pouzzolles, qui bouillonnent en fumant, et la riante Enarie, avec ses beaux sommets et ses rivières fécondes, et l'industrieuse Sabbia, et le noble Sorrento, et le célèbre Malfi.

XXXIX.

Sans apercevoir la terre, il sillonnait les champs d'Amphitrite, quand le sage nocher, observant l'horizon, vit se former une nue noire, et pâlit : il vit de sinistres corneilles décrire des cercles dans les airs, et s'amasser le bataillon confus des grues de mauvais présage, avant-coureurs certains d'une horrible tempête.

XL.

Déjà la nue, élargissant ses flancs noirs, étend

sur le ciel un crêpe ténébreux, et, se joignant à mille autres en un effrayant monceau, dérobe le jour à l'univers au milieu du jour même; les vents, déchaînés des profondeurs de leur caverne, se livrent une guerre acharnée, et semblent se défier en combat singulier.

XLI.

Ballotté par ces jeux cruels de la fortune, le vaisseau, tantôt s'élève au ciel comme une paille légère, tantôt retombe frappé d'une nouvelle secousse, comme s'il plongeait aux abîmes du Tartare : la rage des vents le heurte et le presse avec un tel choc, soit à la poupe, soit sur les flancs, qu'on voit voler épars sur les ondes, la voile, les rames, le timon, les ancres et les cordages.

XLII.

Le ciel resplendit d'éclairs, les airs sont en feu, la mer mugit sous les coups de la tempête; il semble que le ciel défie le ciel même à une guerre épouvantable, ou plutôt il semble que le ciel soit devenu l'enfer. Atlas et Alcide succombent-ils sous le faix? la masse entière du globe va-t-elle crouler? les mers veulent-elles envahir les continens? et la terre entière veut-elle se précipiter dans la mer profonde?

XLIII.

Malheureuse Olinde! hélas! de quelles angoisses ton cœur est déchiré! Infortuné Lélius, à quel

désespoir ton âme est en proie! Couverte d'une affreuse pâleur, l'épouse éperdue se jette dans tes bras; et toi, tu cherches dans le doux éclat de ses yeux quelque adoucissement aux fureurs de la tourmente.

XLIV.

Au milieu de ces horribles dangers, le nocher s'écrie : « O vous que les astres contraires persécutent avec moi, voyez de moment en moment croître la tempête, entendez les horribles éclats de la foudre; si le ciel ne nous protége, vous voyez que nous sommes perdus.

XLV.

» Neptune est enflammé de couroux; j'en ignore la cause, mais les effets sont manifestes : il faut l'apaiser par une victime dévouée, du plus pur de notre sang. Celui d'entre nous que le sort va désigner, rachetera de sa vie, s'il plaît au ciel, le péril commun; ainsi notre loi l'ordonne, et cette voie de salut est la seule qui nous reste à essayer.»

XLVI.

A cette proposition effrayante et inattendue, un murmure de terreur s'éleva dans l'équipage; cependant l'imminence du péril soumet les âmes à une loi si dure : tous les noms sont écrits; chacun tremble que le sort n'appelle le sien; et, pour

que le tirage en soit fait sans aucune fraude, le soin en est confié aux mains du petit Ergaste.

XLVII.

L'urne est agitée, et, d'une main tremblante, l'enfant en tire un nom.... Ciel! c'est celui d'Olinde! de sa propre mère! O persévérance du sort contre les vertus et la beauté! Si la victime jeta des cris, si elle changea de visage, si elle s'arracha les cheveux et se déchira le sein, qu'un autre essaye de le dire, pour moi je n'en ai pas le courage.

XLVIII.

Et toi, Lélius, à ce nom d'Olinde, qui, jusqu'alors, avait retenti si doux à ton oreille, avec quelle fureur ne reproches-tu pas à la mer sa cruauté? « Dure loi! t'écriais-tu, ciel injuste! et toi, avare et impitoyable Neptune, quand tu m'enlèves ainsi l'idole de ma vie, tu es un brigand, et non pas un dieu! »

XLIX.

Tandis qu'il parle, Olinde, d'un bras, s'attache à son cou par des nœuds étroits, et, de l'autre, presse contre son sein son Ergaste, avec des sanglots et des baisers. Tous trois, frappés d'avance, sentent déjà leur âme et leurs forces les abandonner; et la malheuse Olinde, aux bras de son époux, goûte douloureusement les prémices de la mort.

L.

Cependant, la tempête redoublant de furie, était au moment de submerger le navire. « O Lélius! s'écrie le capitaine, cède à la destinée! et ne refusons point aux ondes leur tribut! J'en ressens une vive douleur; mais si le ciel le veut ainsi, ne résistons point à ses ordres. » A ces mots, aussi prompt que le vent, il court pour enlever la belle Olinde.

LI.

Lélius résiste; son glaive est tiré. Il crie : « Non, non, ce n'est point elle qui doit mourir; sauvez-la, et que je meure! Apaisez par ma mort le courroux céleste : le sang innocent ne peut calmer la fureur des ondes; c'est un sacrifice que le ciel abhorre. » Ainsi, tantôt en désespéré, tantôt en suppliant, il cherche à sauver ce qu'il aime.

LII.

Mais l'infortunée qui voit la mort s'approcher d'elle : « Vis, ô mon bien aimé! s'est-elle écriée, je ne crains pas de mourir; modère tes plaintes. Tant que le ciel l'a voulu, nous avons vécu tous deux, modèle d'amour, de constance et de foi; maintenant, avec douleur sans doute, mais avec innocence, je confie à tes soins notre doux Ergaste.

LIII.

« Réprime cet aveugle désir de t'immoler pour

moi ; si tu meurs, quel appui reste-t-il à notre enfant? vis, et calme ton désespoir. La mort peut me sembler douce, lorsqu'elle me dérobe aux outrages du tyran. Puisse mon sang du moins satisfaire la mer et apaiser la tempête! » En disant ces mots, elle se hâtait de donner aux siens les derniers baisers.

LIV.

Mais le sort, malheureux Lélius, t'envie jusqu'à cette triste faveur. Le vaisseau contenait cent passagers, tous déterminés et robustes, également sourds à l'épouvante ou aux prières, et que le danger rendait impitoyables. Ils enlèvent Olinde avec un frémissement pire que celui des flots eux-mêmes, et courent presser l'horrible sacrifice.

LV.

Le capitaine implore Neptune : « Toi qui tiens le sceptre et les grands tridens de la mer; toi, qui sous tes pieds victorieux subjugues l'onde et enchaînes les vents, reçois par pitié ce douloureux sacrifice, et qu'une victime si belle apaise du moins ta colère! »

LVI.

Usurpant ensuite les fonctions du sacerdoce (sacerdoce criminel!), il ose, d'une main téméraire, dépouiller de tous ses habits la jeune victime, qui gémit et se débat en vain; puis, suivant un rite barbare, trois fois du haut de la proue il

la fait tournoyer, la tête en bas, dans les airs, et enfin la précipite au fond des eaux.

LVII.

O merveille! à peine Olinde nue est-elle jetée dans la mer, que les flots se calment et que les vents cessent leurs combats. Toi seul, ô Lélius! ne peux trouver de trève à tes éternels tourmens; mais un évanouissement heureux les a pour un moment suspendus.

LVIII.

Et, lorsque tes sens ont repris leur usage, ta parole s'échappe ainsi parmi les sanglots: « Tu n'es plus, Olinde, et moi, je ne puis mourir! et la mer si furieuse ne m'entraîne pas sur tes traces! Mais, maintenant, je la vois calme et propice: O! que cette paix est cruelle, et que cette fureur est chèrement payée!

LIX.

» Tu te réjouis, ô mer! des rares trésors de beauté que tu recueilles dans ton sein; et, renfermant un nouveau soleil, tu montres au ciel serein un visage tranquille; mais les immenses douleurs qui m'accablent, voilà ce que tu ne peux jamais calmer. Souffles heureux, paisibles ondes, en vain cherchez-vous à modérer mes tourmens.

LX.

» Au moins, Neptune, si tu es devenu calme,

et si tes flots se sont changés en un miroir transparent, montre-moi l'idole de mon cœur; apprends-moi si elle vit, si elle m'écoute, si le sentiment lui est resté. Mais, divinité implacable, tu me la refuses, tu as le cœur plus froid que tes ondes et plus dur que tes rochers; tes pleurs sont cruels, et ton rire plus cruel encore.

LXI.

»Tu ris à présent de ma peine, et tu pleurais auparavant de mon bonheur. O dieu jaloux! tu as dérobé au monde le modèle de toute vertu et la fleur de toute beauté; tu as éteint ces yeux doux et célestes, qui étaient mon soleil, et que je ne reverrai plus. Tu fus toujours impitoyable, mais jamais autant qu'aujourd'hui.»

LXII.

A ces mots, avide de mourir, il saisit son épée et l'appuie contre sa poitrine. Un spectacle si déchirant émeut le jeune cœur d'Ergaste: «Ah, mon père!» s'écrie-t-il; et ce cri fut si lamentable, qu'il apaisa la furie de Lélius, et jeta dans son cœur des pensées amères, il est vrai, mais consolantes.

LXIII.

Cependant l'équipage, troublé des éclats de sa douleur, aspire à se délivrer de son importune présence; et, tournant subitement la proue vers



le rivage, le débarque avec son enfant, puis continue tranquillement sa route sur les ondes aplanies.

LXIV.

Bientôt la nuit descend ; les deux délaissés demeurent couchés sur l'arêne, n'ayant que leurs larmes pour nourriture et que les ombres pour abri. Aux premiers rayons du matin, Lélius veut voir s'il découvrira quelque moyen de salut, et surtout quelques mets pour son malheureux enfant.

LXV.

Ils n'avaient pas fait deux milles, par une route difficile et rude, qu'ils aperçoivent de loin une masse blanche, pareille à un monceau de neige; ils s'approchent : c'était un corps humain la tête renversée.... c'était Olinde !.... O spectacle de tristesse et de joie !...

LXVI.

Ses lèvres décolorées sont fortement serrées l'une contre l'autre; son visage est couvert de la pâleur de la mort; une moiteur glacée pèse sur l'or de ses beaux cheveux. Et toi, dieu d'amour, toi qui naguère puissant et fort, résidais dans ses yeux éblouissans, maintenant tu partages leur langueur mourante, et, presque éteint avec eux, tu n'es plus vainqueur, mais vaincu !

LXVII.

Ergaste court presser et caresser les formes arrondies du sein maternel, tandis que Lélius, dont les premiers sentimens avaient été ceux de l'allégresse, retombe dans son désespoir, en voyant sans vie le corps de cet objet adoré.

LXVIII.

« Ainsi donc, s'écrie-t-il, ô ma bien aimée! le sort rigoureux me livre maintenant une guerre encore plus cruelle; il veut redoubler ma douleur par la vue de celle qui la cause! Ne suis-je donc arrivé ici que pour être plongé dans une nouvelle mer de tourmens? fatale rencontre et vue douloureuse! Olinde! était-ce ainsi que je devais te retrouver?

LXIX.

» Au moment où mes espérances renaissaient, je te vois inanimée, comme s'il fallait que toute illusion me fût ravie.... O noble et charmant visage! la mort t'accable et ne te défigure pas. Le sentiment n'est plus en toi, la puissance d'amour y est encore; oui, tu sais encore enflammer et subjuguer mon cœur.

LXX.

»Comment se fait-il qu'en un foyer éteint je puise une ardeur plus brûlante, et que ta main de-

venue glace n'en soit que plus forte à lancer des traits? J'éprouve que, du sein de la mort, tu me portes un dernier coup plus puissant que tous les autres, de même que le soleil enveloppé de nuages darde des rayons plus cuisans.

LXXI.

« O! chère Olinde, je te reçois dans mon sein, et j'envoie mon âme sur tes lèvres; prends-la, je veux changer avec toi de destinée; c'est un échange que l'amour nous permet: il me serait doux de mourir en te rendant la vie. »

LXXII.

Mais, tandis que tu te désespères, Lélius, la fin de ton martyre se prépare. Olinde, reprenant peu à peu l'usage de ses sens, pousse quelques soupirs étouffés. Trois fois perçant les nuages qui les couvrent, ses yeux languissans se rouvrent à demi; trois fois ils se referment, et ses accens brisés se confondent en un son lamentable.

LXXIII.

Étonné et ravi, Lélius croit à peine ce qu'il voit. Mais il ne se fie pas seulement à ses yeux; le toucher lui a confirmé son bonheur. Le sang coule avec chaleur dans chaque veine; déjà Olinde renaissante lève un front paisible et serein; déjà sur ses belles joues les roses reparaissent auprès des lis.

LXXIV.

— « Mon Lélio ! — Ma chère Olinde ! — Mon Ergaste bien aimé ! — Ma douce mère ! — O mon époux ! — O ma compagne ! — Comment te vois-je ici ? comment as-tu échappé à la mer ? — Qui a pu t'arracher de la mort ? » — Telles étaient les questions qui se pressaient entre eux avec une douce confusion : ils se tiennent embrassés comme deux ormeaux, échangeant leurs caresses, leurs questions et leurs baisers.

LXXV.

Elle lui raconta ensuite comment un dauphin léger la transporta jusqu'au rivage, et comment, sans éprouver aucun mal, elle triompha des ondes en courroux ; mais abandonnée long-temps sur la rive, en proie à son désespoir, elle s'était enfin évanouie de fatigue et de douleur, lorsque Lélius la rencontra.

LXXVI.

Elle dit, et, avec ses couleurs natives, reprit aussi ses vêtemens, que le cruel nocher avait rendus à Lélius pour adoucir sa peine. Au contraire, pareils à des feuilles arides, dépouillées de leur fruit, ils ne faisaient qu'irriter sa douleur ; mais lorsqu'Olinde les retrouva, ils portèrent en elle une joie céleste.

LXXVII.

Bientôt, pour comble d'allégresse, arrivent des pêcheurs, qui les restaurent par une douce nourriture ; puis ils sont conduits à un village, au pied du côteau voisin : là, ils demeureront jusqu'à ce que le sort adoucisse pour eux ses rigueurs.

LXXVIII.

O grâce souveraine du ciel ! pieuse Providence, qui dirige et défend un chaste cœur et émousse sur lui tous les traits de la fortune et d'un criminel amour ! O sainte honnêteté, que ne peuvent troubler ni les fureurs des hommes, ni les affreuses ténèbres de l'Averne, et qui, lorsqu'on la croyait abattue, se relève avec une splendeur plus vive et maîtrise l'Univers !

FIN DU TROISIÈME CHANT.

DOMITIEN TUEUR DE MOUCHES.

CHANT QUATRIÈME.

I.

Mais, à la nouvelle de la fuite d'Olinde, le grand Domitien, confondu dans son attente, frémit de douleur et de courroux; toutes ses espérances de plaisir se changent en fureur, et, puisque l'oiseau s'est échappé de sa cage, c'est contre les Mouches qu'il va tourner sa colère.

II.

Tel le limier féroce qui, haletant sur sa proie, avançait vers elle ses griffes et ses yeux enflammés, s'il la voit se cacher et rompre sa trace, de manière à ne pouvoir plus être atteinte, exhale dans les airs les feux de sa rage, et tantôt empoigne avec force une pierre ou quelque bois, tantôt mord la terre de son museau affamé.

III.

Tandis que Domitien médite ainsi contre les mouches les plus cruels artifices, et, pour les écraser,

encourage, par l'appât des récompenses, toutes les ruses des esprits malicieux, il voit venir à lui l'un des enchanteurs les plus renommés et les plus sublimes, le sage Alcabise, qui vit le jour dans l'Arabie, et à qui l'enfer accorda tout ce qu'un homme peut réunir de connaissances magiques.

IV.

Sa chevelure est longue; de son menton hideux pend une barbe épaisse et hérissée; son visage livide inspire l'épouvante; les yeux toujours fixés vers la terre, il abhorre le ciel. Son regard lent, oblique, sanguinaire, est couvert d'un voile nébuleux; ses lèvres sont humides, pendantes et affaissées; son oreille se dresse comme celle d'un âne, et ses dents recourbées semblent appartenir à une bête féroce.

V.

Par la force de ses cercles et de ses conjurations, il se vante d'arrêter le cours des fleuves. Il jette sur la lune et sur le soleil le manteau ténébreux des nuages; ébranle la terre, souille d'amertume les pures fontaines, trouble le ciel, déracine les arbres, et rassemble, au murmure de ses enchantemens, toutes les puissances de l'enfer.

VI.

«Vaillant et fort empereur, dit-il, toi dont le courage a vaincu les Mouches, comme les rayons

du soleil effacent et dissipent les ombres, je veux m'employer de telle sorte à les détruire, que la victoire soit complette et qu'elles viennent tomber d'elles-mêmes à tes pieds.

VII.

»Je promets de fabriquer, par la puissance de mon art, un bouclier enchanté dont la force soit telle qu'au seul aspect de sa clarté flamboyante, elles courent s'engouffrer irrésistiblement dans son sein et tombent étouffées dans ce bûcher, comme des papillons qui se brûlent à la lumière.»

VIII.

Alors l'empereur, avec un visage épanoui, lui répliqua : «Esprit industrieux et rare, j'écoute avec un vif plaisir cette promesse, et il me sera doux d'en voir les effets. Ma reconnaissance envers toi sera grande et éternelle, et je ferai en sorte qu'elle égale l'importance du service.»

IX.

Le magicien reprit : «Sous peu de jours, seigneur, tu verras les prodiges de mon œuvre; mais il faut d'abord qu'avec une audace sans pareille, je surmonte d'extrêmes fatigues et de nombreux dangers; j'ai à découvrir, à travers mille affreux périls, deux lacs ténébreux sur la grande montagne qui élève sa tête altière au-dessus du Norsino.

X.

»Je pourrais, enveloppé sous d'épais nuages, m'envoler là en un clin d'œil; je pourrais, rendant la bride à un coursier infernal, parcourir en quelques instans des milliers de lieues, mais je garde cette ressource pour l'urgence des besoins et l'imminence des occasions; c'est folie que d'abuser des secrets de l'art magique, et de la faveur des dieux du Tartare.»

XI.

Il dit, et prend congé du noble et valeureux champion, qui, avec une joie impatiente, attend son retour et les miracles promis. Cependant le magicien fait tous les préparatifs nécessaires au succès de ses charmes; et, un pied déchaussé, appelle, dans les ténèbres, le secours des bataillons infernaux.

XII.

Et lorsque l'aube riante, faisant pâlir les étoiles, rouvre les travaux accoutumés des écoles, il ferme ses livres sacrilèges, et se dispose à accomplir ses criminels projets.

XIII.

Déjà, loin des sept collines, il marche dans la route qu'il s'est tracée, nourrissant dans son sein des pensées diverses pour la réussite de ses enchan-

temens. Il veut que l'empereur reconnaisse la vérité de ses paroles, que l'univers admire sa science, et que les louanges et le prix qu'il en attend ne lui soient pas ravis.

XIV.

Le troisième jour, avant que le soleil descende sous l'horizon, il arrive à Norsia, laissant à droite une petite montagne qui conserve encore aujourd'hui, en souvenir de Vespasien, le nom de Vespasia Norsina; montagne illustre et féconde en vertus, fontaine intarissable, qui, de son cours paisible et riant, arrose heureusement tout l'univers.

XV.

D'elle naquit Vespasien, cet empereur aussi puissant que sage, qui donna le jour au juste et valeureux Titus, fléau des Juifs criminels, et au prince que je chante en ces modestes vers, à Domitien, cet immortel exterminateur des Mouches. L'enchanteur, pressant ses pas au-delà de ce lieu célèbre, entra bientôt dans Norsia.

XVI.

Norsia! cité antique, qui fut la patrie du fameux Sertorius, tire un lustre encore bien plus grand de deux lumières ou plutôt de deux soleils dont la terre, par elle, fut éclairée. L'un est Benoît, prodige de sainteté, qui, sur le mont Cassin, renverse les idoles; navire dans lequel les âmes

débarquent au ciel à toute heure, fort champion de Dieu, patriarche éminent!

XVII.

O splendeur de ta patrie et du monde, trésor du ciel, horreur de l'aveugle enfer, agriculteur divin qui, après avoir extirpé les plantes immondes de l'hérésie, arrosas l'Église de tes eaux salutaires, j'ai vu sortir jusqu'à présent du sein de tes pieuses colonies vingt-cinq athlètes glorieux, soutenant le poids des clefs du paradis; elles ont donné naissance à autant d'apôtres décorés de la pourpre du Vatican, que nous comptons de jours dans l'année.

XVIII.

Tes beaux jardins, embaumés de parfums célestes, ont enfanté sept mille patriarches et archevèques sacrés, brillans des feux de la mitre; et si je tourne les yeux vers les évêques, arches puissantes de l'Église de Dieu, je puis en compter jusqu'à seize mille, fruits heureux de cet arbre auguste.

XIX.

Quant à ceux de tes enfans qui rendirent à Dieu des âmes d'élite sanctifiées par un décret pontifical, et qui, titres en main, sont assis au-dessus des étoiles, un grand chroniqueur en a supputé cinquante mille; sans parler de ces légions innombrables d'autres âmes non moins pures qui, quoi-

que sans brevet, n'ont pas moins leurs palmes dans le ciel.

XX.

L'autre soleil, resplendissant d'un éclat égal, est Scholastique; émule de son frère en bonté et en vertu, on la vit abhorrer et mépriser toutes les délices mondaines; et, dans la clôture d'un monastère, vierge illustre et brûlant d'amour, consacrer à Dieu son corps, son âme et son esprit.

XXI.

Heureuse Norsia, mère fortunée d'un si beau lignage, par qui les fureurs de l'enfer tournent continuellement à sa honte, Scholastique et son frère veillent à toute heure pour te préserver des périls, toi qui as la gloire d'offrir à l'un et à l'autre sexe des modèles de sainteté!

XXII.

Mais je néglige cette foule d'autres enfans, honneur de tes monts superbes; Fiorenzo, Eutitio, Speo, Santolo, Ursino, qui furent autant de ruisseaux de sainteté. Je passe sous silence ce nombre immense de tes grands hommes, qui déployèrent une valeur divine, et qui, doués sur terre d'une vertu céleste, furent des sages dans la paix, et des héros dans la guerre.

XXIII.

Ce n'est point l'histoire que j'écris; tant de

hardiesse ne sied pas à mon humble style; les hautes entreprises m'épouvantent; mes forces ne suffisent qu'à chanter la rage de Domitien contre l'armée des Mouches. Ces chants sont pour moi remplis de douceur et de charmes, et je ne sais quelle voix adulatrice me dit qu'ils vivront aussi long-temps qu'il y aura des Mouches sur la terre.

XXIV.

Le magicien, après avoir traversé les vastes campagnes de Norsia, campagnes d'une stérilité désolante, où le cultivateur perd tout à la fois sa semence et ses pas, vit les gigantesques rochers de Patino, fameux par les troupeaux d'ours qu'ils renferment, et les coteaux rians de Casciolino, où, d'une main féconde, Bacchus répand sa précieuse liqueur.

XXV.

Un peu plus bas, il admire les ondes merveilleuses du Torbidone, qu'on ne peut contempler que tous les sept ans; dans l'intervalle, il cache sa tête mystérieuse; ensuite il revient s'étendre dans son premier lit, et caresser ses anciens rivages, d'où il s'élève et retombe sur lui-même, trouvant sa tombe aux lieux où il trouva sa naissance.

XXVI.

Dans la cité que le fleuve arrose, l'enchanteur découvre avec joie et plaisir les usages du gou-

vernement civil, et la grandeur populaire des citoyens unis, pour le bien commun, des sages nœuds de la liberté, et la paisible soumission d'un peuple accoutumé aux fatigues, et ennemi des troubles et des différends.

XXVII.

L'oisiveté est à jamais bannie de cet heureux séjour; personne n'y traîne des heures paresseuses: les uns, par de nobles arts, cherchent à honorer leur patrie et à s'illustrer eux-mêmes; les autres, par d'honnêtes travaux, entretiennent leur santé et leurs forces; car les sueurs de l'homme détournent les traits du sort.

XXVIII.

L'infernal pélerin gravit ensuite une humble monticule, et arrive à une plaine de plusieurs milles d'étendue, riche de tous les trésors de l'été. En ces beaux lieux, l'âme et la vue sont réjouies par les douces haleines des vents, et par l'odorante multitude des plantes, qui, baignées de l'onde claire des fontaines, invitent les gras troupeaux à pomper leurs sucs nourriciers.

XXIX.

Là, depuis le temps où le soleil entre dans le signe humide et ardent des Gémeaux, jusqu'à ce que les Balances précèdent l'intempérie et l'inégalité des jours, une foule nombreuse aime à venir

chercher de douces retraites : l'amour lui-même y établit son empire, le ciel y sourit, les brouillards s'en éloignent, et les vents, contenus par un frein tutélaire, y exhalent de paisibles haleines.

XXX.

Mais lorsque les émeraudes et l'or se sont évanouis; quand la saison riante languit, se dissipe, et, comme si elle disait : Je meurs, voile son beau visage, et revêts de blanc ses cheveux, toutes les affreuses fureurs de l'Auster et du Mistral s'exercent dans cette région, et les Alpes de neige élèvent au ciel, au-dessus des plus hautes montagnes, leurs fronts armés d'acier (2).

XXXI.

Cependant, les ombres naissantes de la nuit appellent le sorcier arabe à tourner vers Castelluccio ses pieds accablés de fatigue; là, il se repose, jusqu'à ce que Phébus pousse hors des ondes son char et ses coursiers; et, reparaissant avec ses pinceaux d'or, rende au monde éclairé ses brillantes couleurs.

XXXII.

Alors Alcabise se lève et s'apprête à monter sa dernière montagne, cet horrible Victor, qui, victorieux en effet, cache au ciel son front superbe et sa chevelure touffue. Tantôt les pieds légers, les mains audacieuses et promptes du magicien escaladent les flancs de ce mont orgueilleux; tantôt

il arme d'un fer aigu sa chaussure contre la surface polie du géant des rochers.

XXXIII.

Ses pas sinueux serpentent à droite et à gauche; souvent, tel que la tortue, il s'incline et rampe pour franchir les routes inaccessibles des précipices creusés dans les airs. Mille et mille fois, épuisé de travail, il fait retentir les cieux de ses gémissemens impies, et croit, par un torrent d'imprécations et de blasphèmes, amollir la dure fatigue des chemins.

XXXIV.

Enfin, après tant de peines, il arrive au sommet altier de la montagne; de là, il découvre, selon ses desirs, les deux lacs noirs et ténébreux, dont les ondes, couvertes d'impurs esprits, sont pressées sous un nuage horrible, et s'échappent en bouillons rapides et enflammés.

XXXV.

Auprès, sont des grottes larges et profondes, asile solitaire où se retirait jadis la savante prophétesse venue des rivages de Cumes, qui, sur des feuilles de chêne, traçait ses oracles à Rome et à l'univers, et dévoilait le présent et l'avenir aux regards curieux des mortels.

XXXVI.

Dans les siècles anciens, elle prédit la naissance du Sauveur du monde; elle prédit qu'une Vierge glorieuse porterait dans son chaste sein ce poids céleste. Mais ce sujet est beaucoup trop élevé pour ma muse; je retourne à mon magicien, pressant ses pas autour des deux lacs infernaux.

XXXVII.

Il tire de sa poche les infâmes instrumens de son art, et prépare ses affreux enchantemens. Soudain il décrit sur la terre mille cercles et signes magiques, et entonne un chant sacrilége, aux accens duquel accourt des royaumes du Tartare et des lacs qui les environnent, une puissante armée de démons.

XXXVIII.

« Que veux-tu de nous, lui dirent-ils, ô monarque chéri? A ta voix, les tâches les plus difficiles ne seront qu'un jeu pour nous; tu as vu souvent se déployer en ta faveur, sans tromperie comme sans intérêt, les ressources de notre génie; fais un signe seulement, tes ordres à l'instant même seront exécutés. »

XXXIX.

Et lui : « L'entreprise que je vous demande, Esprits invincibles, est sans doute peu de chose

pour vous ; mais elle est magnanime et doit servir à la défense d'un des principaux sujets de vos noirs royaumes, de ce grand empereur, qui, engagé dans une rude guerre contre les Mouches, veut que ma puissance l'aide à les exterminer.

XL.

» Je réclame donc toutes les ressources de votre art et de votre esprit pour forger à l'instant, dans ces eaux du Styx qui nous environnent, un bouclier enchanté, où les Mouches, attirées, se roidissent et meurent; qu'elles soient frappées d'une mort prompte, d'un destin volontaire; et qu'enfin l'œuvre soit telle, qu'elle laisse de vous et de moi un éternel souvenir. »

XLI.

Il parlait encore; en un moment, aux fortes enclumes du Tartare, la troupe infernale, à coups redoublés, assouplit les métaux pour cette œuvre abominable, s'excitant au travail par des chants d'une si affreuse épouvante, que les portes de l'enfer s'ouvrent de terreur, et que le soleil et les airs sont inondés de ténèbres.

XLII.

L'un apporte des monceaux de poix noire et tenace, de souffre, de bitume; l'autre, de l'aimant d'une vertu attractive, trempé dans les feux sinistres d'une comète; celui-ci, les ongles et le

cœur d'un cruel oiseau de proie; celui-là, les cheveux d'un supplicié. Cependant, le travail s'anime, et l'air retentit du bruit des marteaux, mêlé aux clameurs et aux hurlemens.

XLIII.

A ce concours impie des bandes infernales, on voit tomber, d'un amas obscur de nuages errans dans les airs, des grêles et des pluies effroyables, suscitées par la fureur de ces odieux enchantemens; mille fantômes d'aspects divers se dessinent sur les nuées noires et fumantes; et dans des torrens de feux, d'ondes et de glaces, le ciel et la terre semblent s'abîmer.

XLIV.

Les blés tombent sous des tourbillons de givre; la fureur des élémens frappe à la fois les étables et les troupeaux; sous le choc des vents, on voit crouler les maisons mêmes, ébranlées jusque dans leurs fondemens les plus profonds; et du ciel roulent des socs de feu qui labourent les champs parmi les sillons de la foudre.

XLV.

Enfin le fatal bouclier qui prépare la ruine du peuple entier des Mouches, est forgé dans les horribles arsenaux, et l'art lui a donné toute sa perfection. Le magicien, transporté de joie, s'en retourne avec ce trésor. Ah! bien insensé qui se

réjouit du crime et qui en attend d'heureux salaires! »

XLVI.

Le nécromancien descend dans la plaine, ou plutôt s'achemine vers la mort, sans que son art, muet sur cet événement, lui en apporte aucun présage. La troupe des pasteurs l'attend pour lui payer sa digne récompense. Ils savent par d'anciennes épreuves, que ses seuls enchantemens ont attiré sur leurs champs et sur leurs troupeaux tant de cruels maléfices.

XLVII.

C'est pour cela que les habitans ont grand soin de fermer tout accès vers les deux lacs, de peur que quelque enchanteur pervers n'aille en troubler les ondes impures; et si Alcabise a su tromper leur vigilance et se frayer un chemin vers ces lieux abhorrés, ce fatal succès est sa ruine.

XLVIII.

A peine son pied s'est-il posé dans les campagnes ouvertes, qu'il se voit harcelé d'une troupe de chiens furieux qui l'enveloppent et le pressent. En vain veut-il recourir aux ressources accoutumées de son art; ses livres sont pour lui sans puissance; les esprits infernaux l'entourent comme ennemis, et non plus comme ministres et serviteurs.

XLIX.

Il est donc vrai qu'il vient un moment suprême où l'homme reconnaît combien ses pas furent aveugles et égarés! L'abîme de ses fautes s'ouvre tout-à-coup à ses yeux; il s'y voit entraîné, au milieu de monstres jusqu'alors inaperçus! Quelles larmes amères répand-il alors sur lui-même! Larmes tardives et inefficaces contre les traits du châtiment!

L.

Malgré ses soupirs et ses cris, le misérable enchanteur est renversé. Déjà les dents des chiens s'acharnent sur son corps, et une mer de sang découle de ses nombreuses blessures. Après l'avoir ainsi mis en pièces, les dogues se retirent et l'abandonnent; il meurt, et d'éternels gémissemens attendent celui dont un seul geste faisait pâlir les enfers.

LI.

Mais parmi ces divinités du Ténare, l'horrible Alecto, voyant Alcabise ainsi réduit en lambeaux, prend le bouclier infernal encore baigné d'un sang impur, et, sous les traits d'un serviteur, se rend, d'une course rapide, à la cité de Mars, avec le présent magique.

LII.

Elle veut seconder les desseins insensés de l'empereur, qu'elle favorise comme ennemie des chré-

tiens; cette noire fille de l'Enfer regretterait que le travail et l'art du fatal bouclier fussent perdus; elle le présente au grand Domitien, qui en attendait les secours et qui en admire la beauté.

LIII.

« Seigneur, vous savez que le puissant Alcabise, épuisant pour vous son art merveilleux, alla gravir sur la cime escarpée du Norsino; et moi, son serviteur, j'ai partagé ses fatigues et ses innombrables périls. Déjà victorieux et couvert de gloire, il revenait vers vous.

LIV.

» Lorsqu'il plut aux grands Dieux de lui assigner, parmi les plus sublimes esprits, sa place et sa récompense. En mourant, il me recommanda de vous donner les derniers témoignages de son amour. Fidèle à ses ordres, et zélé pour la gloire de votre règne, je viens déposer en vos mains le bouclier magique dont la splendeur doit atterrer et frapper de mort toutes les Mouches. »

LV.

Domitien reçoit l'arme avec un visage riant, et se prépare à en faire l'épreuve. Excité par son audace accoutumée, il monte et pousse, au milieu d'une vaste place, un coursier impétueux : tout-à-coup, ô prodige! s'avance un escadron de Mou-

ches qui, devant le bouclier magique, s'arrêtent un moment et tombent mortes.

LVI.

D'autres, accourues par centaines et par milliers, sont renversées en monceaux épais, ou plutôt en immenses montagnes, comme les feuilles s'abattent et s'entassent sous les doubles atteintes de l'automne et de l'aquilon. Ainsi les plus fameuses et les plus guerrières parmi ces bandes ailées, abaissant leur colère et leurs fronts superbes, volent à un trépas irrésistible, au grand plaisir de l'ennemi.

LVII.

Il leur suffisait d'apercevoir de cent pas l'arme fatale, pour courir toutes, aussi promptes que le vent, s'y précipiter. L'épouvante que leurs troupes conçurent de cet affreux prodige fut si grande, qu'on les vit au moment de se retirer sous terre, et d'abandonner honteusement la guerre commencée.

LVIII.

Mais le sage et éloquent Zuccarin, voyant cette terreur universelle, s'écria : « O compagnons, ô vous l'effroi du monde, pourquoi de si lâches pensées? Quoi! vous pourriez fuir et déshonorer à jamais notre royaume! Demeurez; que la fin réponde aux commencemens, et qu'une cause si légère ne répande pas le trouble parmi nous!

LIX.

» Je sais que l'arme enchantée que porte ce méchant est fatale et périlleuse; mais avec un peu de soin, il est possible d'y échapper; écoutez-moi : Cette arme ne nuit qu'à ceux qui la regardent; elle se sert de nos propres yeux pour notre perte, et dans l'éloignement elle est sans puissance.

LX.

» Voyez autour de vous, et reconnaissez en quel espace est resserrée sa vertu. Celles-là seules tombent dans le précipice, qui sont follement attirées par un désir curieux. Mais si, lorsque l'arme magique vous est présentée, vous savez réprimer votre avidité de la voir, ses piéges vous deviendront inoffensifs, et la victoire ne cessera pas de vous couronner.

LXI.

» Fermons-donc les yeux, et qu'en d'aveugles attaques chacun fasse éclater sa valeur. Ah! si l'homme détournait ainsi ses regards des beautés profanes, il n'en éprouverait pas de dommage. Mais lorsqu'il se laisse attirer par leur éclat séducteur; il tombe enfin percé de flèches mortelles, et de ses plaisirs naît sa perte inévitable. »

LXII.

Ce sage conseil fut accueilli et reconnu salu-

taire. Armées d'une nouvelle audace, les Mouches engagent de cruels combats dans les airs, devenus obscurs pour elles. Cependant l'empereur frémit de dépit et de rage; il ne peut concevoir qu'en si peu d'instans, le bouclier magique ait perdu toute sa force.

LXIII.

Maudissant les sorciers et tous leurs vains enchantemens, et ne soupçonnant rien de la cause qui rend ainsi le charme inefficace, Domitien, sans réfléchir combien cette œuvre a coûté de périls, et à quel point le succès a répondu aux espérances, jette brusquement dans le Tibre l'arme dont il ne tire plus de secours.

LXIV.

O! quelle joie ce fut pour toute l'armée des Mouches, naguère si désolée, de voir noyée dans les eaux l'arme infernale qui l'avait frappée d'une si forte épouvante! Elle orna de fleurs de sureau le front de Zuccarin, son sauveur.

LXV.

Il lui fut accordé du trésor public, à titre de récompense nationale, une rétribution annuelle de cent barriques choisies de caviar (3); et la qualité de conseiller à vie; et chaque année, à pareil jour, les Mouches célèbrent dans leurs *Moucheries*, une fête solennelle, avec des comédies mo-

resques, des danses variées, des joûtes pompeuses et de vaillans assauts.

LXVI.

Mais tandis que le guerrier impérial, ivre de fureur, s'en retournait à son palais, voilà qu'un Taon redoutable fond impétueusement sur son destrier, et le pique sous le ventre avec une telle rage, que le noble animal est transporté hors de lui-même.

LXVII.

Il sent l'horrible aiguillon s'enfoncer dans ses chairs, et fait de vains efforts pour se venger. Il secoue la tête, hérisse sa crinière orgueilleuse, méconnaît le frein, bat la terre de ses pieds en chassant la poussière, fait retentir les airs de hennissemens épouvantables, et vomit par ses naseaux des éclairs et des flammes dont le ciel est tout embrasé.

LXVIII.

Le féroce coursier, poussé çà et là par la douleur qui l'égare, décrit des cercles désordonnés. Enfin, vaincu par une misérable Mouche, il se livre à lui-même une guerre affreuse, brise son frein, fracasse son mors, s'élance furieux sur une roche escarpée, puis descend, par bonds effrayans, à travers les crevasses et les précipices.

LXIX.

Domitien, renversé par terre, apprend aussi à

faire des sauts périlleux. Cette chute eût dû lui apporter la mort; mais Clotho ne veut point trancher encore le fil de sa vie; seulement elle prépare ses ciseaux ; et, cependant, le corps de l'empereur n'est qu'une plaie; sous la violence des coups qui le frappent, sa peau se déchire et ses os sont fracassés.

LXX.

Une foule de serviteurs coururent en hâte au rivage où ils le virent rouler; et, tandis qu'ils le reportaient mourant à son palais, un d'eux dit à voix basse : « Maintenant, amuse-toi à livrer la guerre aux Mouches; donne-toi ce passe-temps, s'il te plaît; tu sais à tes dépens ce qu'il en coûte. »

FIN DU QUATRIÈME CHANT.

REMARQUES.

(1) Norzia, ou Norsia, ville d'Italie dans les Apennins, patrie de l'auteur. Ces deux soleils qu'elle a produits et dont la splendeur efface celle de Sertorius, sont saint Benoît, fondateur de l'ordre des Bénédictins, et sainte Scholastique, sa sœur, qui florissaient au commencement du sixième siècle. Il y a eu long-temps un grand débat entre la France et l'Italie, dont chacune se vantait de posséder les véritables reliques de ces deux saints.

(2) Par cette figure, le poëte désigne probablement les têtes des sapins, des mélèses et autres arbres des montagnes.

(3) Pour l'intelligence de cette plaisanterie, il faut se rappeler que c'est surtout de *Moscovie* que le caviar est tiré.

FIN DES REMARQUES.



DOMITIEN TUEUR DE MOUCHES.

CHANT CINQUIÈME.

I.

TROIS CENTS FOIS le soleil avait caché dans l'onde le beau trésor de ses rayons ; trois cents fois sur les rives opposées il avait rendu aux mortels son or et ses rubis, sans que Rome trouvât quelque relâche à ses profondes misères. Jour et nuit des combattans acharnés lui livrent une guerre cruelle, et l'accablent de nouveaux affronts.

II.

Le jour, elle est en proie aux âpres morsures d'essaims affreux et affamés, qui cherchent à sucer sa vie, et à se repaître de son sang. On n'entend que les cris confus de ceux-ci qui tombent morts, et de ceux-là qui, poussés par la fureur, s'engagent dans une chasse fâcheuse contre des phalanges ailées.

III.

La nuit, lorsqu'enfin on croit trouver quelque relâche aux travaux de la journée, la guerre re-

commence plus terrible; et les féroces Cousins multiplient dans les ténèbres de cuisantes piqûres, qui ravissent le sommeil aux blessés, en leur laissant de profondes cicatrices.

IV.

Mais ce qui redoubla le mal, et fit naître parmi les peuples le plus de deuil et d'épouvante, ce fut l'arrivée de mille escadrons volans de Grillons horribles à voir, dont les yeux lançaient de noires flammes, et dont le front portait des cornes subtiles, pareilles à celles que Cythérée donna jadis à son époux.

V.

On les vit sortir, la tête orgueilleuse, du sein vaste et profond de l'océan, comme on voit tomber une pluie de grêle et de glaçons. Le roi Grillonao les envoyait au secours des Mouches, à la prière de Raspon, son parent et son ami.

VI.

Ces harpies affamées plantèrent aussitôt leurs tentes parmi les champs ensemencés, courant et s'agitant çà et là comme des éclairs descendus du ciel. Quelque part qu'elles s'établissent, point de remède contre leurs cruelles atteintes; les jardins, les blés, les fruits, sont subitement dévastés.

VII.

Le soleil, aux extrémités du Cancer, lançait alors des rayons brûlans; les épis étalaient toute leur pompe; il semblait qu'un art merveilleux les eût émaillés à plaisir, les uns d'or, les autres d'argent; et le laboureur se croyait en possession des doux fruits de son industrie et de ses fatigues, en cette saison où la terre, travaillée d'enfantement, ouvre les riches trésors de son sein accablé.

VIII.

Quand tout-à-coup un affreux déluge de ces légères Sauterelles vient inonder la campagne. En un clin-d'œil la voilà ravagée, sans qu'il y reste un fruit, ou même une seule feuille. Moins terrible est le feu qui réduit en cendres une forêt; le vent qui trouble la mer et submerge les vaisseaux; la peste qui apporte au monde une horrible guerre; la foudre qui renverse les tours et les citadelles.

IX.

Ainsi, lorsqu'un vaisseau fait naufrage au port, la douleur du nocher s'accroît du prochain accomplissement de ses espérances; ainsi le pâle agriculteur déplore la perte de ses richesses presque recueillies : ses fils, encore enfans, mêlent à ses gémissemens répétés leur douleur innocente.

X.

Ici traînent saccagées les pompeuses guirlandes et les riches parures de Cérès : là, sont pillés, avec un dommage déplorable, les précieux dons de Bacchus, et les présens exquis de Pomone ne sont pas plus respectés. Herbes, fleurs, plantes de toute sorte, rien ne résiste à la fureur des Grillons.

XI.

Mêmes effets ont lieu quand ces animaux établissent leur nid dans la cervelle de quelque pauvre humain; tout ce qui s'y trouve de bon, ils le corrompent à l'instant même; c'est ainsi qu'un vieillard extravagant tranche par fois de l'Adonis et du Cupidon, et cherche en cheveux blancs à réveiller l'Amour au milieu des brumes et des frimas.

XII.

Un autre croit avoir reçu le don de poésie et s'imagine tenir les Muses par le toupet, pour avoir péniblement accouplé quelques rimes fades et languissantes. Cette beauté dédaignerait Vénus même, et n'a que des yeux ardens et des charmes effrontés, dont elle croit que tous les hommes sont épris.

XIII.

Celui-ci alembique et distille; nuit et jour ses fourneaux alchimiques sont allumés : il se croit

un Hermès, et ne se promet rien moins que d'emplir ses coffres de l'argent et de l'or le plus pur; mais toutes ses magnifiques espérances finissent par se dissiper en fumée; ainsi chacun est bercé par sa chimère!

XIV.

Il en est qui veulent pénétrer les intimes secrets de l'astrologie; ils montent et s'enfoncent si haut dans les astres et dans les planètes, qu'enfin ils ne résident plus en eux-mêmes; voilà comment il se fait que les cervelles s'évaporent : or, toutes ces choses, et de bien plus grandes, sont l'ouvrage de mes Grillons.

XV.

Mais, pour anéantir des monstres si redoutables, Rome emploie toute sa force et tous ses artifices. Elle choisit deux cents capitaines, dont chacun commande pareil nombre de fantassins : ces soldats, en guise d'épée et de boucliers, portent des engins rustiques avec des cordages, et des claies formées de plantes touffues, que les fleurs couvrent et déguisent par un aspect agréable.

XVI.

Ils étendent et assujétissent sur la terre une toile tissue d'un lin blanc, à laquelle sont attachés deux bâtons, et qui se resserre peu à peu vers l'extrémité. Là, chaque soldat ramasse et enferme les Sauterelles, et ne s'arrête point que son piége ne soit rempli.

XVII.

Et de peur que la corruption et la fétidité de tant d'insectes morts, n'engendrent des miasmes contagieux, ils se hâtent de creuser des fosses larges et profondes, où ils entassent pêle-mêle les cadavres et les mourans. Leur travail se poursuit avec tant d'activité, qu'en peu de jours ils ont purgé leur pays de cette peste.

XVIII.

Je ne veux parler que de ceux qui, trop petits encore, n'ont pas déployé leurs ailes dans les airs; es autres, il est non-seulement difficile, mais impossible de les prendre en des piéges et des filets. Le Grillon ailé brûle et dévore tout ce qu'il touche de ses dents pernicieuses, et puis s'échappant dans l'air à son plaisir, il brave les prisons, et se rit des embûches qui lui sont dressées.

XIX.

Le peuple romain ne borna point là sa sage prévoyance; il voulut empêcher que le fléau ne se renouvelât et ne s'étendît l'année suivante; en conséquence, il fit explorer toutes les montagnes et toutes les plaines, pour briser les œufs et détruire les nids d'animaux si funestes.

XX.

A cette œuvre si grande, la main de l'homme

n'eût pas suffi ; il fallut user d'un autre moyen pour ouvrir les veines intérieures de la terre. On y employa le groin de ces vils animaux accoutumés à la fouille ; un million de pourceaux grommelans furent exercés à ce travail.

XXI.

Il firent si bien du museau et des pattes, qu'ils bouleversèrent le terrain mobile, et avec la force dont ils sont doués, brisèrent entièrement les couvées et les nids. Enfin, ce fut à eux que Rome la grande fut redevable de son salut; ce furent eux qui la délivrèrent à jamais de l'horrible guerre des Grillons.

XXII.

Grillon, gracieux animal, je voudrais te louer selon tes mérites, mais ma muse n'est pas digne de te chanter. Petit, ta chair rôtie est tendre et savoureuse; grand, tu es un mets de demi-dieux, et quand la foule vulgaire est assez heureuse pour te goûter, elle en devient ivre et folle de plaisir.

XXIII.

Ta louange n'est pas moindre aux tables pompeuses des grands, où tes chairs grasses et succulentes reçoivent encore de la variété des assaisonnemens un goût plus exquis et plus délicat. Enfin, la nature a mis en toi tant de délices, que le con-

vive qui s'y montrerait insensible, trahirait la grossièreté de ses appétits (1).

XXIV.

Mais tandis que les Romains s'occupaient si activement à réparer leur perte, Raspon songe à distribuer des récompenses à ses meilleurs guerriers. Il ne veut pas qu'un seul d'entre eux soit privé de ses légitimes honneurs : il sait que la valeur brille avec plus d'éclat dans les cœurs magnanimes, quand le souverain s'attache à l'encourager dignement.

XXV.

Les prix donnés à la vertu sont une vertu nouvelle; ce sont des aiguillons pour bien faire : telle une perle devient plus belle lorsqu'elle est enchâssée dans l'or, ou tel le destrier que la trompette excite à la course, si l'honneur et la récompense l'enflamment, s'élance en laissant derrière lui ses rivaux; on dirait qu'il a des ailes à ses pieds.

XXVI.

D'abord le roi éleva au grade de colonel Gelsomino, qui le premier s'était élancé sur Domitien au combat de la fontaine. Il le combla de louanges et le baisa au front avec grâce et courtoisie. Puis, se tournant vers le capitaine Belgatto, il lui donna l'état et le titre de comte (2), pour prix de l'agilité avec laquelle il avait franchi les murs du jardin royal.

XXVII.

Il créa conseiller d'état Fronzillo, qui s'était signalé par un acte éclatant, en faisant faire à l'empereur mille et mille sauts dans le bain. Puis il nomma capitaines Falcetta, Lillo, Zerbinel, Zarapica et Torcimondo, chacun d'eux également habile et célèbre, digne de commander, non pas une compagnie, mais un royaume.

XXVIII.

L'enseigne Serpentino convoitait, ainsi que plusieurs autres, la dignité de vice-roi de la Pouille, dignité qui ne pouvait guère être refusée à ses anciens et généreux services; mais accablé par l'envie et par sa mauvaise fortune, il fut accusé comme criminel et jeté dans une affreuse prison: voilà les jeux du sort!

XXIX.

De même que des marchands et des navigateurs, après avoir foulé les mers du poids de leurs richesses, ont souvent une fin triste et misérable, de même souvent ceux qui s'élèvent au-dessus des autres, et devant lesquels il semble que tout s'incline et s'humilie, tombent dans l'infortune, et leur chute est d'autant plus profonde que leur élévation fut plus haute.

XXX.

Et cela vient de ce qu'aux hommes qui ne savent pas réprimer leurs désirs extravagans, le pouvoir brise le frein de toute raison et de toute honnêteté. Tel un coursier furieux, échappé de l'étable, déploie dans les airs les touffes ondoyantes de sa crinière. Il ne connaît plus de loi que son fougueux caprice, remplit les airs de hennissemens et défie au combat les vents et le soleil.

XXXI.

Trappolino, qui ambitionnait la même dignité que l'enseigne, nourrissait contre lui une haine invétérée. Il fut le premier à souffler sur lui des accusations fausses et insidieuses; mais en ces temps malheureux, que les griefs fussent vrais ou imaginaires, l'audacieux accusateur triomphait toujours.

XXXII.

Trappolino se présenta donc devant le roi, et lui déroula le tissu de ses perfides trames. « Seigneur, lui dit-il, taire le mal est en quelque sorte l'approuver; cependant j'ai balancé long-temps à rompre le silence, de peur qu'on n'imaginât que la passion ou l'intérêt m'ouvraient la bouche.

XXXIII.

»Mais le zèle du bien public, et la prospérité de

ton empire, l'emportent sur toute autre considération. Je puis maintenant, ô mon invincible souverain, te donner un gage éclatant de ma foi, en te dévoilant un indigne traître, un rebelle, tellement odieux, que le soleil n'en éclaire pas un plus méchant (3).

XXXIV.

» Ce Serpentino, à qui ta main royale confia l'étendard de la Pouille entière, secrètement ligué avec le cruel Domitien, ose violer la foi qu'il t'a jurée. Tandis qu'à la fontaine chacun de nous, d'une ardeur héroïque, donnait l'assaut à l'ennemi, lui seul, en silence, dirigeait son vol vers le palais, et courait y semer l'alarme.

XXXV.

» Ce fut lui qui avertit les serviteurs du péril de leur maître; ce fut lui qui ce jour là nous arracha des pattes une palme glorieuse, et changea nos triomphes en honte et en dommage. Certes, si notre orgueilleux ennemi eut alors succombé, tu ceindrais aujourd'hui ton front d'une immortelle couronne, égale en splendeur à celle de Jupiter lui-même.

XXXVI.

» Ce fut lui dont le perfide avis dirigea contre nous tant de troupes armées qui ne soupçonnaient rien; et si mes conjectures sont vraies, le traître n'avait d'autre but que de t'apporter la mort;

l'ambition qui le ronge ne trouvait à s'assouvir que par cette voie impie; il espérait que le trépas d'un aussi grand prince (dieux! détournez ce malheur!) placerait sur son front la couronne.

XXXVII.

» Je ne parle point de ses autres crimes, dilapidations, viols, rupture des traités, égorgement de tes sujets; si tu veux des informations plus précises, j'ai de fidèles témoins tout prêts à te révéler ses attentats; il me suffit de t'avoir donné en peu de mots une idée de ses trahisons et de tes dangers. »

XXXVIII.

Le roi l'écoute avec une attention profonde, et sa stupeur est imprimée sur son front. Puis il s'écrie: « O malheureuse condition des princes de cet âge, dont la puissance et la vie ont sans cesse à se défendre de mille périls et de mille piéges; et c'est parmi les plus fidèles et les plus dévoués en apparence, que les traîtres respirent en secret! »

XXXIX.

Puis il ordonne que l'accusé soit conduit dans une obscure prison. Il commet un juge prudent pour éclaircir les faits révélés; il veut que le fisc fasse de son côté de sévères diligences, et que rien ne soit omis pour punir le coupable ou pour absoudre l'innocent.

XL.

O vénérable Astrée, descendue du ciel, ta patrie; seule foudre divine qui épouvantes les malfaiteurs; trésor du monde, flambeau inextinguible, vaisseau sans lequel l'univers serait submergé dans une mer de sang;

XLI.

Souvent, à notre honte, les bêtes elles-mêmes sont plus fidèles à ton culte que n'est l'homme, dont le pouvoir tyrannique te tient exilée loin de nous. De-là vient que tant d'innocens périssent de ta propre épée; ce qui n'est ni ta faute ni celle de la loi, mais le crime des scélérats qui tiennent mal ta balance.

XLII.

Par l'ordre du roi, la cause est remise aux pattes de Solino, auditeur suprême du camp, qui, juste et sévère, ne sait ni tordre ni subtiliser la loi; magistrat habile à rompre le tissu des calomnies; et qui, en un clin d'œil, découvre sur les fronts les intimes sentimens, les pensées et les œuvres.

XLIII.

Il a soif d'honneur et non de sang; bien différent de ces juges iniques dont les arrêts sont aux gages de la puissance ombrageuse; et qui, pour que l'univers tremble à leur nom, se plaisent à multiplier les victimes.



XLIV.

Combien s'en trouve-t-il également à qui l'éclat de l'or trouble la raison et la vue, et dont les mains impures et les yeux aveuglés bouleversent la justice et l'honnêteté? Au gré de leur corruption, ils enlèvent à l'un les richesses, à l'autre, la vie; et montrent le hideux spectacle de grands voleurs condamnant à mort de plus petits.

XLV.

De toutes les informations rapprochées, Solino forme une vaste procédure; il a tenu des notes fidèles de la déposition des témoins. Il se montre avec l'accusé, tantôt calme, tantôt sévère; et, du faisceau des indices, le presse, l'assiége et le harcèle.

XLVI.

Mais Serpentin est si prompt à répondre aux objections et à les pulvériser, qu'on dirait un roc vainement frappé des ondes, ou un chêne dont les profondes racines sont fixées dans la terre et qui se rit des assauts de l'aquilon.

XLVII.

Le grand Solino, balançant l'accusation et la défense, fait part au roi de ses doutes. L'attaque lui semble intéressée, la justification peut être suspecte; il flotte dans une cruelle irrésolution.

XLVIII.

L'enseigne avait souvent cherché à parler au roi sans pouvoir obtenir cette faveur; enfin elle lui fut accordée. Amené au pied du trône, il se prosterne humblement, serre ses pattes de devant contre sa poitrine, et, en présence des grands, attentifs à ses paroles, il s'exprime ainsi:

XLIX.

« Gigantesque souverain, sous le sceptre duquel se courbe non-seulement Rome, mais l'Europe et l'Univers; toi, dont la puissance s'étend jusque sur les autres mondes (s'il en est), que le soleil éclaire, et jusque sur les régions désolées où les âmes criminelles subissent des tourmens qui ne finiront jamais;

L.

» Une confiance respectueuse, une éloquence muette, d'anciens services, une foi, une loyauté qui ne se sont point démentis, devraient suffire pour manifester à tes yeux mon innocence; car l'innocence a reçu du ciel un langage qui lui est propre, et qui fait percer sous les nuages les plus épais le soleil de la vérité.

LI.

» Un mortel ennemi veut faire servir à ma perte les œuvres mêmes de mon dévouement; il s'agite

dans des voies sombres et tortueuses, comme l'oiseau nocturne qui fuit les rayons du jour. J'ai renversé, comme il convient à un serviteur fidèle et fort, l'édifice de calomnie qu'il avait dressé contre moi. S'il en subsiste encore quelques débris, ou seulement quelques apparences, permets, seigneur, à cette patte de les faire crouler.

LII.

» Oui, que de cette patte, accoutumée à punir les méchans, je puisse mettre à nu les fourberies de Trappolino, et faire briller la pureté antique de mon innocence. Je le défie; et s'il fait cas de l'honneur, qu'il cesse de tramer d'odieux mensonges; mais qu'il montre à découvert sa vaillance, et que le procès s'écrive avec mon sang.

LIII.

» Ou plutôt c'est moi qui scellerai du sien les lettres exécrables qui lui furent apprises par l'enfer; mes enseignes en seront colorées, pour ma justification et pour sa honte éternelle; je tracerai ses infâmes manœuvres avec le pinceau de la vérité; et il sera lu dans nos annales que l'accusateur eut pour arme la fraude, et l'accusé, son épée.

LIV.

» Et comme je vois le félon ici présent, je lui dirai (si tu le permets) qu'il en a menti, en m'accu-

sant d'être rebelle à ton trône. J'ai déjà prouvé mon innocence; je ne demande à présent que de pouvoir le combattre, et montrer, en l'immolant, ses fraudes et ses impostures.»

LV.

« C'est toi, répondit Trappolino, qui es le menteur et le traître, non pas une, mais quatre fois. Tu n'es digne de périr que de la patte du bourreau, et non de celle de mes pareils; toutefois je consens à illustrer ta mort, puisque tu es si pressé de mourir. »

LVI.

« Je hais, dit alors le roi, toutes ces torches de guerres civiles allumées par les haines particulières; cependant, puisque l'affaire est douteuse et que les lois paraissent impuissantes à la terminer, que l'épée tranche cet autre nœud gordien; je permets entre vous deux un combat égal, et je tiendrai pour véridique le vainqueur. »

LVII.

Les deux champions, ainsi autorisés, remirent le duel au lendemain matin. Chacun d'eux, portant une lance d'un épi de blé, et monté sur un grillon rapide, l'épée au côté, le casque en tête et la cuirasse d'émail sur la poitrine, se rendra au Campo Vaccino, choisi par le roi pour le lieu du combat.

LVIII.

La renommée, cet oiseau couvert de plumes, vole, plus prompt que la flèche, annoncer la lutte qui aura lieu le jour suivant, entre deux fameux guerriers de l'empire des Mouches; chacun s'empresse d'aller prendre sa place autour du cirque: cette rumeur se répand dans Rome en moins de temps que n'en met un flot à se briser au rivage.

LIX.

Mais l'Aurore qui, en guerroyant dans la France, avait perdu sa chevelure et son bonnet de mailles (4), s'avance avec des cheveux postiches, soucieuse, le front décoloré, plus brûlante de colère que de feux, toute grosse de nuages, ou peut-être agitée de la seule horreur du combat qui se prépare.

LX.

Et quoique la déesse languissante désirât se soulager par une pluie de larmes, le soleil vint bientôt dissiper son mal. Il sortit des ondes, rayonnant, vêtu d'un manteau d'or; et, pour contempler ce beau spectacle, réveilla les étoiles qui le regardèrent sans être vues.

LXI.

Au lever du matin, l'une de mes chères Cigales fit retentir la trompette sonore, et appela les guer

riers dans l'arène. Chacun des deux se présente, avide de faire mordre la poudre à son adversaire; les bonds de leurs coursiers rendront leur choc plus féroce et plus impétueux.

LXII.

Le signal est donné : tous deux, balançant avec menace le redoutable chalumeau, poussent leurs Grillons l'un contre l'autre. Au second choc, Serpentin touche et renverse le casque de Trappolino; celui-ci répond par un coup plus vigoureux encore, dont la violence a presque désarçonné son adversaire.

LXIII.

Ils courent la troisième lice dans laquelle l'enseigne, embrasé de courroux, porte à son ennemi une atteinte si forte que celui-ci a presque perdu le sentiment; et si son coursier, moins habile, n'eût glissé comme une anguille légère, c'en était fait de lui pour jamais.

LXIV.

Mais la Parque veut lui filer assez de vie pour qu'en tombant, il signale du moins sa valeur. La rage qui l'enflamme a fait de lui un Mars, un Hercule. D'une force prodigieuse, il transperce avec sa lance l'écu de Serpentin, et brise une de ses jambes.

LXV.

Tel le féroce lion, blessé du trait d'un chasseur,

entre dans une telle rage, que la forêt en frémit d'épouvante; il grince des dents, et fond sur l'agresseur; toutes les furies de l'enfer ont passé dans son âme; sa blessure ne lui suffit pas:

LXVI.

Tel devint l'enseigne, quand il se vit privé de sa jambe et presque vaincu. Les deux combattans, plus irrités, reprennent du champ, et piquent de l'éperon leurs coursiers aux longues jambes. Enfin Serpentino ajuste si bien son coup, que, de sa lance meurtrière, il perce jusqu'à la rate le cheval de son ennemi.

LXVII.

«Traître! s'écria Trappolino, tu te vantes en vain de cette blessure; c'est ma seule destinée qui me trahit, mais tu en subiras la peine; je vais te mettre en pièces, te tailler, te disséquer.» Il dit, et, altéré de vengeance, prend son vol dans les airs.

LXVIII.

Serpentin, voyant mort le grillon de son adversaire, quitte également sa propre monture. «Si tu n'en crois pas l'éclair, crois-en la foudre, dit-il.» Ainsi les deux guerriers se serrant de près, la lutte devient plus acharnée, et Serpentino, quoiqu'il ait perdu lance et bouclier, se montre un second Charlemagne.

LXIX.

Ah! nul des spectateurs n'est aussi fortement ému de ses périls que sa belle Lilla qui, tournant sur lui sa paupière amoureuse, lui découvre toute sa tendresse et tout son désespoir. A l'aspect de la jambe emportée, les larmes ont inondé ses yeux, et la vie s'est presque échappée de son sein. Lilla était à la fois l'amante et l'épouse de Serpentino; brune, mais jolie, affable et gracieuse.

LXX.

Le farouche ennemi menace-t-il l'idole de son cœur? on la voit frémir de courroux. S'il le frappe, son sang se glace dans ses veines, et le coup la frappe elle-même encore plus que son amant. Mais si elle le voit fondre avec vaillance sur son adversaire, elle lui applaudit et l'encourage; elle combat pour lui dans son âme.

LXXI.

Enfin les épées sont tirées. Tous deux fondent l'un sur l'autre avec la violence de la foudre qui tombe; du ciel qui vomit la grêle et les tempêtes; du feu qui dévore les blés déjà mûrs; de l'Auster, amenant des vapeurs funestes; d'un tremblement de terre qui bouleverse le monde; d'une mer qui frémit dans ses profondes entrailles.

LXXII.

Le grand roi étonné, ainsi que le peuple des Mouches, admirent la force prodigieuse, l'intrépide valeur et le vol infatigable des deux guerriers; Mars lui-même, du haut de son ciel, en soupire d'envie et ses rugissemens ébranlent les pôles, dans la crainte que ces nouveaux geans ne préparent au ciel une nouvelle escalade.

LXXIII.

Les airs sont embrasés de la splendeur de leurs armes et des éclairs de leurs yeux. Les Grillons, témoins du combat, poussent des milliers de clameurs qu'on prendrait pour des chants guerriers; et je n'en ai que plus de honte de mon impuissance à m'élever au stile épique. Que ne puis-je former des accords dignes d'Homère, qui chanta si doctement les querelles fameuses des Grenouilles etdes Rats?

LXXIV.

On voit les deux guerriers décrire des cercles l'un autour de l'autre, et faire briller les éclairs de leurs épées foudroyantes; tantôt ils s'approchent; tantôt ils s'éloignent, puis reviennent, puis se reposent un moment. Enfin Serpentino, regardant comme une défaite le retard de la victoire, décharge à l'ennemi un si vaillant coup d'épée, qu'il lui tranche une aile, et le renverse à terre.

LXXV.

Dès qu'il le vit abattu, lui-même abaissa son vol sur le terrain, pour ne point combattre avec avantage; et il lui dit : « Déloyal, actuellement que ta vie dépend de mon épée, rends-toi; sois sage et prudent; mais d'abord rétracte tes impostures et atteste la vérité; atteste que c'est à tort que tu m'accusais. Cette voie de salut est la seule qui te reste; qu'attends-tu? rends-moi l'honneur et sauve ta vie. »

LXXVI.

Mais Trappolino, quoique renversé, défie et menace encore son adversaire. Il n'a rien d'un vaincu; son âme demeure forte et son visage intrépide. « Si j'ai perdu une aile, dit-il, n'en sois pas orgueilleux; mes bras conservent leur vigueur, et ni la crainte, ni la lâcheté ne peuvent approcher de moi.

LXXVII.

» Toi qui prétends avoir vaincu, et qui me déclares imposteur, vois si ce coup que je te porte est faux. » Il dit, et ramassant toutes ses forces, il fait tomber sur lui son épée avec tant de furie, qu'il s'imagine l'avoir tué, mais il n'a fendu que son casque; l'enseigne baisse la tête, sanglote et verse des pleurs.

LXXVIII.

Il verse des pleurs non d'épouvante, mais de



rage; alors, accumulant sur l'ennemi des coups aussi répétés que ceux de la foudre, il tranche à Trappolino son horrible tête, et reçoit les félicitations, les hommages et les fêtes de toute l'armée.

LXXIX.

Tandis que l'innocence triomphait ainsi chez les Mouches, le crime était châtié parmi les hommes. Domitien périt dans un complot de ses propres soldats, digne récompense de tous ses crimes (5). Sa mort rendit aux Mouches le repos, et à la belle Olinde le bonheur; le même jour la rappela dans sa patrie, et termina la guerre mémorable que ma modeste muse a chantée.

FIN DU CINQUIÈME ET DERNIER CHANT.

REMARQUES.

(1) Les sauterelles sont un mets de l'Orient. Le Lévitique en spécifie quatre sortes dont la nourriture est permise aux Juifs. Saint Jean-Baptiste en mangea dans le désert. Aristophane nous apprend qu'elles se vendaient an marché d'Athènes. Les Orientaux les préparent bouillies ou rôties; quelques-uns les font frire avec dn beurre, ou mariner dans le vinaigre. Les peuples acridophages, dit Valmont de Bomare, sont « des gens fort légers de corps, agiles à la course et d'une assez courte vie, puisque les plus vieux d'entr'eux ne passent pas quarante ans. Quand ils approchent de cet âge, il leur sort du corps des pous d'une forme horrible, qui ont des ailes de différentes couleurs. Ces pous leur rongent le corps, la poitrine, le ventre; et, dévorés par cette vermine, ils meurent misérablement. »

(2) L'état et le titre, à la bonne heure.

(3) Voilà un exorde tout fait pour être employé au besoin par quelque honnête Trappolino à face humaine.

(4) J'ignore à quelle guerre française l'auteur veut ici faire allusion; il n'y en avait pas d'autres alors que le siége de La Rochelle et quelques escarmouches des protestans dans le Midi; à moins qu'il ne veuille parler des ravages affreux que les sauterelles causèrent en Provence au commencement du dix-septième siècle, et dont on peut voir la description dans Mézerai.

(5) Domitien périt ainsi que devraient périr tous les tyrans, de la main d'un traître qui se présentait à lui comme délateur.

FIN DES REMARQUES.

DISCOURS SUR LE STYLE

OU

SUR LES SOURCES DE LA BEAUTÉ

DANS LES OUVRAGES D'ESPRIT;

ADRESSÉ A UNE DAME

PAR LORD CHESTERFIELD.

TRADUIT DE L'ANGLAIS.

Milieu du dix-huitième Siècle.



NOTICE.

L'Angleterre compte quelques écrivains de l'école française, à la tête desquels brillent Pope, Addison, Chesterfield, qui, en professant une haute admiration pour les beautés fières et sublimes de Milton, et pour les sauvages écarts de Shakspeare, affectaient personnellement une correction et une élégance racinienne. S'il est heureux que les nombreuses familles d'écrits qui composent la belle littérature anglaise s'enrichissent de cette variété, il l'est également que l'imitation des formes étrangères n'y ait pas prévalu sur le type national, dont elle aurait altéré l'originalité. Les peuples peuvent disputer entre eux sur la préférence à donner aux routes mutuelles qu'ils suivent dans les productions de l'esprit; mais c'est de la diversité de ces routes judicieusement observées que se compose la philosophie des lettres, et que découle la source la plus féconde du plaisir et de l'instruction qu'elles procurent. Parmi les écrivains anglais, ceux qui ont le plus de rapport avec les nôtres, ne sont pas pour nous les moins intéressans à considérer; il nous est curieux d'examiner en quelles parties ils s'en rapprochent et en quels points ils s'en éloignent.

Le comte de Chesterfield, né en 1694 et mort en 1773,

a rempli de l'éclat de son nom tout le milieu du dix-huitième siècle. Les deux chambres du parlement auxquelles il fut successivement admis, virent en lui l'un de leurs plus éloquens orateurs. Il mérita bien des lettres et de son pays, en s'opposant à la censure théâtrale; car toutes les censures littéraires n'ont pour sincères partisans que les hommes médiocres qui ne voient pas où gît le mal; mais en revanche l'influence qu'il exerça pour faire décider la septennalité du parlement, devint fatale à la constitution, au bon ordre et au repos de sa patrie. L'historien de sa vie, le docteur Maty, donne de grandes louanges à la constante intégrité de sa conduite politique; il ne semble pas que l'opinion générale ait pleinement confirmé cet éloge.

Considéré comme moraliste, Chesterfield s'est attiré aussi de sévères reproches. Ses fameuses *Lettres à son fils*, non moins connues en France qu'en Angleterre, renferment de scandaleux préceptes de corruption et de frivolité, d'autant plus fâcheux, qu'ils sont présentés avec tous les artifices du style et toutes les séductions de l'esprit; car c'est en qualité d'écrivain et de littérateur que Chesterfield s'est élevé le plus haut; c'est à ce titre que sa grande réputation contemporaine ne décroîtra jamais aux regards de la postérité.

Il a semé des opuscules piquans, dans les feuilles périodiques d'un genre grave et élevé, dont l'Angleterre abondait à cette époque, et dont la *Minerve* a donné en France quelque idée. L'un des plus ingénieux est son discours adressé à une dame, sur les sources de la beauté dans les ouvrages d'esprit. Il prend sa matière de très-haut, et la traite plus en philosophe qu'en rhéteur. Il réduit les trois grands principes de la beauté littéraire

au sublime, aux passions, aux images. Le sublime, tel qu'il l'entend, n'est pas seulement l'apparition de ces traits éclatans et rapides qui viennent nous saisir inopinément dans les compositions du génie; c'est aussi l'habitude de l'inspiration; or, Chesterfield fait dériver exclusivement cette qualité, du sentiment religieux, qu'il appelle passion religieuse, parce qu'il le suppose porté dans les hommes de génie à une grande exaltation. Les développemens qu'il donne à cette opinion ne sont pas exempts d'un peu d'emphase et de recherche, mais ils offrent quelque chose de frappant et qui n'a rien de vulgaire. L'auteur, sans combattre précisément la philosophie de Locke, regarde le sentiment religieux comme si universel chez les hommes, qu'il y est en quelque sorte inné, ou du moins qu'il est inséparable de leur nature, quelles que soient les conditions de temps et de lieux. Quant aux passions, elles nous ramènent à la terre, mais c'est dans leurs grands traits que l'esprit créateur doit les saisir. Enfin les images sont le vêtement du style et, pour ainsi dire, le cachet de chaque génie.

Au milieu de tout cela, quelques propositions accessoires ou incidentes, pourront paraître plus ou moins susceptibles de contradiction; mais le fond de ce petit traité, fort peu connu parmi nous, annonce un esprit étendu, fin et judicieux, qui réunit deux qualités dont l'association est fort rare, l'exaltation de la pensée et la délicatesse des aperçus analytiques.

FIN DE LA NOTICE.

DISCOURS SUR LE STYLE

OU

SUR LES SOURCES DE LA BEAUTÉ

DANS LES OUVRAGES D'ESPRIT.

Le style excellent n'est qu'une représentation facile de la nature, telle que notre imagination nous la dépeint. C'est, ou du moins ce devrait être, l'expression de nos premières pensées ; aussi sommes-nous tout surpris, en lisant les ouvrages les plus renommés, de nous trouver établis en une familiarité intime avec eux. Ils semblent être le miroir fidèle de ce que nous-mêmes pensons et voudrions dire, tandis que les mauvais écrivains nous paraissent entraînés par une sorte de contrainte dans des chemins pénibles et détournés.

Ne croiriez-vous pas, d'après cela, que bien écrire dût être la chose la plus commune? Songez toutefois, je vous prie, combien peu d'auteurs, jusqu'à ce jour, ont su atteindre à l'élégance qui consiste principalement dans la propriété des mots

et dans l'aisance des tournnres. J'en ai déjà fait pressentir la raison; souvent, dans notre esprit, le bon goût et le sentiment vrai des choses sont offusqués par les préjugés; or il faut un jugement exquis pour extraire le pur métal de cet alliage, et pour le polir. Je manquerais de franchise et d'impartialité, si je ne vous avouais pas que, dans la plupart des hommes, le génie est déformé par l'érudition, comme les tailles des femmes par les corsets à baleines; qu'elle étouffe dans l'imagination les germes naturels de beauté et de rectitude, et qu'elle rend ses favoris à jamais incapables de bien écrire ou de bien penser. Excepté quelques hommes d'un talent remarquable, les femmes écrivent et parlent plus agréablement que les écoliers. Si vous me demandiez la raison de cela, je vous répondrais que les excursions naturelles et faciles de l'imagination sont rarement réprimées dans les femmes, tandis que dans les colléges et les écoles, de jeunes esprits, gênés par les entraves dès l'âge le plus tendre, sont jetés dans des imitations gauches, et dans des routes pleines de sécheresse et d'aspérités, où le génie et la grâce ne se rencontrent jamais (1).

L'enseignement, chez les anciens, se faisait par des entretiens familiers, tels que ceux dans lesquels je vous ai vue engagée quelquefois; par là, l'esprit des jeunes gens, au lieu d'être rassasié de science jusqu'au dégoût, se sentait doucement attiré par la curiosité et l'émulation; ses puissances cachées

se développaient avec charme; et ce plaisir, cette ardeur généreuse qui s'attachent à des recherches spontanées, donnaient à leurs idées, de la chaleur, du naturel et de l'originalité. Peut-on une preuve plus forte des mauvaises routes dans lesquelles la science s'est égarée aujourd'hui, que le ridicule arrêt qui la repousse des conversations ordinaires, comme pédantesque et de mauvais ton? Mais, en dépit de cette réprobation insensée, l'âme a un besoin de connaître, que la mode ne peut étouffer; et il n'est pas plus au pouvoir de l'usage de déraciner en elle le charme et le désir d'apprendre, que le sentiment de la beauté. Il est une vérité que je voudrais inculquer profondément, et qui se rattache étroitement à ce petit discours, c'est qu'on tient communément enfermé au-dedans de soi plus de pénétration, de jugement et de génie qu'on ne peut en exprimer; que ce n'est qu'avec beaucoup d'art et d'habileté que nous parvenons à accorder, si je puis m'exprimer ainsi, ces cordes délicates de l'âme, de manière à en tirer l'harmonie qu'elles sont capables de rendre; et que la perfection de cette faculté, quelle qu'elle soit, est le progrès le plus haut auquel tout homme de génie puisse atteindre.

Des lettres d'affaires, de compliment ou d'amitié, sont communément les seuls écrits d'une femme; et pour de telles compositions, la meilleure règle a donner, peut-être, est de négliger toutes les règles. Transportées sur le papier, la

même grâce naturelle qui se répand dans vos actions, la même propriété de mots qui anime vos discours, ne peuvent manquer de charmer généralement. Votre style, lorsqu'il a pris le tour familier et l'aisance de vos paroles, et rejeté l'air de préméditation et la raideur de l'étude, devient agréable au-dessus de toute imagination; de simples tournures de compliment et d'esprit, qui viennent sans être cherchées, plaisent beaucoup dans cette composition négligée et voisine du discours; ou plutôt ce doit être le discours même dans tout son choix et dans toute sa grâce.

Voulons-nous essayer de distinguer les qualités les plus remarquables du style des grands hommes qui nous ont précédés, et nous faire une idée nette de ces beautés qui doivent enchanter éternellement le genre humain? Le style n'est que la conversation des absens; considérons-le sous ce point de vue familier. Ne nous occupons point de la critique et de la perfection de ses règles; nous ne sommes que des voyageurs dans une partie de plaisir, qui cherchons à jeter un coup-d'œil rapide sur ce qui donne au style son plus grand charme. On peut se promener avec beaucoup d'agrément dans un parterre et reposer délicieusement sa vue sur les brillantes couleurs des roses et des lis, sans avoir les connaissances minutieuses du botaniste ou du fleuriste.

Les écrivains, comme je le disais, sont des hommes de notre connaissance qui sont absens;

les beautés de leur style ne sont autre chose que les qualités qui nous charmeraient dans un agréable ami, à ces momens où l'âme est pensive et soucieuse; car l'esprit, durant la lecture, semble être dans un état mixte entre la réflexion et la conversation. Ce n'est pas la légèreté de celle-ci; l'esprit n'est pas distrait de ses pensées par les gestes, et pourtant il n'est pas abîmé dans une solitude contemplative.

Vous demandez comme une condition absolue de tout commerce intime dans la société, que les personnes avec lesquelles vous contractez des liaisons aient un grand respect pour la vérité, l'honnêteté, la décence; la même attention est indispensable pour les écrits destinés à plaire, de tous les temps. Il est vrai que quelques écrivains modernes semblent avoir pris à tâche de braver la décence et la vérité, et se sont fait, comme écrivains, un caractère qu'ils auraient méprisé dans un ami. Des déistes, par exemple, tout en exprimant pour la religion révélée une vénération profonde, se sont donné des peines infinies pour lui porter d'obliques atteintes et la miner sourdement. Cependant il n'a fallu rien moins que le caprice de la mode et l'étrange aveuglement qui la suit, pour leur empêcher de remarquer l'indignité de leur conduite et la bassesse d'âme qu'elle décèle; ou pour qu'ils se persuadassent que la renommée honorerait, dans les écrits, la prévarication, la ruse, la tromperie, qui, dans les actions, sont

abjectes et infâmes, et indiquent un méprisable caractère. Dans cette école de vile duplicité et de dépravation du cœur, je rangerai Hobbes, Shaftesbury, Bolingbrocke, et quelques auteurs français ou anglais encore vivans, que je m'abstiens de nommer, parce qu'ils parcourent encore la carrière, et sont capables de s'illustrer par des voies libérales et généreuses. Les détours étranges et les artifices de ces écrivains produisent d'abord la surprise; mais le cœur humain, qui naturellement déteste ce qui est malhonnête, leur refuse la considération; au bout d'un demi-siècle, ils sont regardés comme les patrons de la licence; et, pour dernière infamie, ils ne sont cités et honorés que parmi les vicieux (2).

La décence est comme l'habit dont l'âme est revêtue par une noble habitude de pensées; et cette noble habitude, je la rapporte à la religion, qui, plus que toute autre chose, est capable d'agrandir nos idées. Je pourrais citer à l'appui de mon assertion Cicéron et Quintilien, qui, certainement, connaissaient aussi bien qu'aucun moderne les qualités d'un bon écrivain, et qui n'étaient point préoccupés de christianisme; mais je saurai, sans leur secours, donner la raison de ceci. Toutes les idées de religion sont vastes et pénétrantes; elles ouvrent à l'âme des aspects beaucoup plus grands que celles qui se renferment dans le cercle étroit de la vie. Ah! comme elles élèvent l'esprit à ces hautes pensées d'éternité, d'infinité, d'*omnipré-*

sence ! Quelle sublime dignité l'intervention de Dieu répand sur la situation de l'homme ! Voyez, dans le Paradis perdu de Milton, quelles magnifiques images sont fournies au poëte par l'enfer lui-même. L'enthousiasme est l'âme de la poésie, et l'union entre elles est tellement indissoluble, que, dans les langues savantes, le même mot signifiait indifféremment poëte ou prophète. Maintenant, Madame, supposons que toute idée de religion soit chassée ; que pourrons-nous mettre à la place ? L'esprit, la plaisanterie fine, la raillerie, plaisent à l'âme dans ses intervalles de délassement et de légèreté, mais ils ne peuvent prétendre à l'admiration qui ne s'attache qu'à l'élévation et à la grandeur de la pensée.

L'enthousiasme est plus ou moins inhérent à l'esprit de l'homme. Les nouveaux législateurs en philosophie et en religion peuvent le ridiculiser, et se récrier sérieusement contre sa folie ; mais ils ne font autre chose que de quereller la nature qui, bonne ou mauvaise, après tout fait nos plaisirs et nos peines. S'ils pouvaient par leurs enseignemens, amender ou changer ses lois, leurs plans de réforme seraient susceptibles d'être pris en considération ; mais puisque la nature est invariable, et en dépit de leurs beaux projets d'amélioration, reste toujours la même, ce ne sont, au fond, que de futiles discoureurs. Telle est, au contraire, la direction dans laquelle nous sommes poussés à ce sujet, que l'esprit de l'homme est incapable d'au-

cun plaisir exalté qui nous enchante dans nos heures de réflexion, si l'enthousiasme ne le promène au-delà des bornes de la vie. Je ne prétends point vanter ici les écarts de l'enthousiasme, non plus que les excès et les emportemens de quelque passion ou affection que ce puisse être; je dis seulement qu'il nous est aussi naturel de recevoir de lui nos plaisirs contemplatifs, que d'attacher aux formes humaines des idées de beauté; et que la religion, particulièrement la révélation, autrement dit les communications entre Dieu et l'homme, est l'essence même de l'enthousiasme. Homère, Virgile et Milton démontrent si bien cette vérité, que malgré toutes les perfections du génie le plus beau dont jamais homme ait été enrichi, leurs écrits ne saisiraient pas l'admiration universelle, s'ils n'y avaient introduit les sublimités d'une révélation, et si leur sujet n'était agrandi par toute la magnificence des idées religieuses.

Un ton général d'honnêteté, de vérité, de décence, voilà les passeports d'un écrivain, sans lesquels il ne peut prétendre à l'estime des lecteurs distingués. Considérons maintenant les qualités qui font d'un auteur, le compagnon intéressant de nos heures de loisir.

La première et la plus noble source de plaisir dans les ouvrages d'esprit, est, sans contredit, le sublime. Le sublime, avec une autorité irrésistible, saisit notre attention, prend possession de toutes nos facultés et les absorbe dans la stupeur. La

passion dont il nous affecte est un mélange de terreur, de curiosité et de ravissement, modifiés par une majesté que les autres passions n'ont pas. Dans le sublime, nous nous sentons comme alarmés, nos mouvemens sont suspendus, et, jusqu'à ce que l'émotion se dissipe, nous restons comme anéantis dans le silence et dans une sainte horreur.

Les passions qui se mêlent avec le sublime en obscurcissent l'idée. Nul doute que la sensation de la crainte ne s'y fasse remarquer distinctement; mais il est également palpable qu'il s'y combine quelque chose de supérieur à cette passion abjecte. Dans toute autre terreur, l'âme perd de sa dignité, et semble tomber au-dessous de son état naturel. Mais en présence du sublime, quoique toujours épouvantée, on dirait pourtant qu'elle s'élève au-dessus de l'effroi; elle se revêt d'une grandeur nouvelle; elle est ravie en de nouveaux désirs qui effacent en un moment ses vues mesquines et ses vulgaires affections; elle passe de la contemplation de ce monde étroit à une sorte de création gigantesque, où elle se déploie plus à l'aise en des espaces convenables à sa grandeur momentanée; elle s'élance au-delà des Apennins, au-delà des nuages, et ne voit autour d'elle que l'immensité. Pour parler le langage des poëtes, elle fuit, prend l'essor, et poursuit avec un délire inexprimable des beautés inconnues; et ces expressions, qui seraient impropres et extravagantes dans le

commerce ordinaire de la vie, peignent l'état véritable de l'esprit et la présence du sublime.

Le sublime est tellement de l'essence des plaisirs de l'entendement, et il le gouverne avec une autorité si absolue, que je voudrais en vain découvrir l'origine et la nature de sa puissance; elle est tout enveloppée de mystère. Les plus grands écrivains ont échoué dans cette entreprise, et il n'y aurait rien à me dire quand même j'éluderais la difficulté et laisserais la chose dans les ténèbres sacrées qui l'entourent depuis si long-temps. Je vais essayer néanmoins de vous donner, par une supposition, une idée intelligible de la manière dont le sublime nous affecte : l'usage m'autorise à employer cette méthode; car je dois vous dire que les modernes philosophes prennent souvent la liberté de former des systèmes, uniquement pour expliquer et résoudre des difficultés, sans se croire obligés de démontrer la vérité de ces systèmes. Il leur suffit d'avoir rendu intelligible ce qui ne l'était pas, pour croire qu'ils ont bien mérité de la science.

Le système que je vais vous exposer est celui d'un de mes amis, qui était véritablement épris du désir de connaître. Il était peu satisfait de la philosophie des colléges et des écoles, particulièrement dans les recherches qu'il jugeait de quelque importance : il s'était dérobé au puéril fracas du monde pour converser avec son propre cœur, et finir dans un obscur repos une existence

orageuse. Un soir, après dîner, nous avions fait une longue promenade, dans la vue de nous livrer à loisir à nos matières favorites de conversation. Nous nous arrêtâmes devant un rocher baigné par l'Atlantique : c'était dans une de ces belles journées du mois d'août, où les brises du soir procurent un rafraîchissement agréable. Nous nous assîmes pour contempler la mer, dont l'étendue se perdait bien au-delà de notre vue. Le soleil se couchait, et ses derniers rayons glissant sur la rive, semblaient s'éteindre en des milliers de vagues, et y déposer leur force et leur splendeur. Dans notre route, sur le bord des eaux, nous avions lu Homère : quand nous fûmes assis, nous tournâmes l'entretien sur le pouvoir extraordinaire du sublime. Il est aisé, dit alors notre philosophe penseur, de décrire les impressions que le sublime produit sur notre âme, et c'est ce qu'ont fait avec plus ou moins de succès tous ceux qui ont traité ce sujet; mais est-il donc impossible, en examinant bien ses symptômes, d'en démêler la nature, et de découvrir la source de cet étonnement silencieux et méditatif qu'il fait naître dans l'esprit de l'homme? Je me persuade qu'une bonne explication du sublime rendrait compte de tous ses effets, ainsi que de la noble exaltation, du ravissement délicieux et de la terreur qu'il enfante. Si je puis trouver une cause d'après laquelle tous ses symptômes soient suffisamment expliqués, et qui soit la seule à laquelle ils se rapportent, il est

clair, d'après toutes les règles de la saine logique, que cette cause sera la véritable, quelque nouvelle qu'elle paraisse.

Pour arriver à la découverte que nous désirons faire, tournons d'abord nos yeux sur les objets remarquablement sublimes, et tâchons de nous en rendre raison. Observez cette montagne qui s'élève si haut sur la gauche; si nous en étions plus éloignés, vous pourriez voir derrière elle d'autres montagnes confusément entassées, et dont la dernière, enveloppée d'ombre, va se perdre à l'horizon. Votre imagination travaillerait pour les franchir, et il vous semblerait qu'elles fussent habitées par des êtres d'un monde supérieur. Mais d'ici vous avez un aspect différent; la montagne la plus voisine cache tout le reste à vos yeux, et par sa proximité vous présente distinctement des objets d'une nouvelle admiration. Les rochers qui la bordent se confondent avec les nuages dans une vaste irrégularité; la pensée va se perdre parmi les âpres précipices qui s'ouvrent à ses pieds, et suit la trace des puissantes ruines que le temps a entassées dans leurs profondeurs. Il est aisé de reconnaître que ce qui nous cause ici cette silencieuse épouvante, ce sont les empreintes d'un immense pouvoir; et plus sont manifestes les vestiges de bouleversement et l'absence de toute combinaison, plus vivement nous sentons cette puissance infinie dont il nous faut confesser les sauvages monumens. Mais, indépendamment de cette

muette terreur, nous sentons notre curiosité excitée jusques dans les plus intimes replis de notre âme, et, tout en tremblant, nous sommes agités d'un plaisir délicieux, que les seuls objets sublimes ont le pouvoir d'enfanter. La même sensation mixte est produite en nous, à la vue d'une vaste mer agitée par les tempêtes, ou d'une forêt mugissante et courbée sous la violence des ouragans. L'impression que fait sur nous un ciel étoilé, est aussi grande, mais plus calme; les idées de silence, d'étendue incommensurable, et de puissance inconnue que cet aspect réunit, nous abîment dans une imposante et profonde sérénité. Le tonnerre imprimant sur les sombres nuées d'affreux sillons de lumière; la chute d'une cataracte qui ne rallentit jamais la rage et les bouillonnemens de ses flots; les éternels torrens de pluie tombant dans une nuit orageuse; les hurlemens des animaux dans les ténèbres, toutes ces choses enfantent le sublime, par l'idée qu'elles éveillent d'un immense et invisible pouvoir.

Le pouvoir invisible attire naturellement à soi les hommages de l'homme. Nous éprouvons d'obscures espérances et des craintes obscures, qui deviennent en nous passion religieuse, et qui, plus que toute autre différence, nous distingue entre les habitans de la terre. La passion religieuse, la moins tumultueuse mais la plus constante, s'empare majestueusement de notre cœur dans l'ombre et dans le silence, et est la

source de cette sensation sublime dont nous cherchons à nous rendre compte. Je vois plusieurs objections s'élever dans votre esprit contre ma proposition; mais écoutez-moi, car mon dessein est d'aller au-devant de toutes.

L'objet de la passion religieuse n'est pas une idée; il est inconnu : donc, la passion elle-même est vague, et manque de nom; mais ses effets sont très-remarquables, car ils forment le caractère particulier de la nature humaine. La curiosité et l'espérance sont les symptômes les plus manifestes de cette passion, qui erre et s'égare dans son objet. Toutes nos inquiètes recherches tendent vers ce *quelque chose*, qui forme le complément de la vie, et qui est caché dans une profonde obscurité; mais quand nous voulons creuser ces méditations, nous nous apercevons que la curiosité et l'espérance sont trompées. Le résumé de nos pensées, quel qu'il soit, se trouve infiniment au-dessous de notre attente; et pourtant, l'ardeur infatigable de notre esprit ne se ralentit pas par cette contrariété; nous recommençons nos poursuites avec une vigueur nouvelle, et rien que la mort ne peut mettre un terme à nos incertitude. Ce n'est pas sans d'excessives alarmes que nous voyons se manifester à nous le pouvoir immense dans lequel nous puisons l'idée du sublime. Dans le désordre et le fracas des tempêtes, dans la lutte violente des hautes forêts avec les vents, nous sommes frappés d'une humble stupeur; notre esprit considère en un pro-

fond étonnement les effets de la puissance infinie; il se recueille en lui-même avec un mélange de terreur, de joie et de ravissement, et s'adresse à lui-même ces questions : « Qui est l'auteur de cela? quel est-il par rapport à moi? est-ce à lui que se rapportent mon infatigable curiosité, mes fortes craintes, mes vives espérances? » Ah! j'en appelle à tous les hommes; n'est-il pas vrai que tel est alors l'état confus de nos sensations et de nos pensées, soit que nous cherchions ou non à les démêler et à nous en rendre compte?

Il n'est rien qui ait produit autant de controverses, que l'origine de l'idée de la divinité : toutes les nations, même les plus barbares, la conçoivent; nos dernières découvertes prouvent que les récits de peuples athées sont entièrement fabuleux, et que les sauvages de tous les coins du globe, dirigent leur entendement vers un pouvoir surnaturel. L'universalité de cette idée a fait que des hommes, qui n'en ont pas suffisamment examiné l'origine, ont supposé et enseigné qu'elle est innée en nous; mais leur absurdité dans la manière d'établir cette doctrine, a fourni à M. Locke la plus heureuse occasion de les confondre, et de déduire la religion de l'idée que les sens nous donnent de la divinité, ainsi que des seules opérations de notre raison, conformément à ce système général. Sans doute, nous n'avons point une idée innée de Dieu; mais mille fois il nous arrive de ressentir l'influence d'un grand pouvoir inconnu; laquelle,

par l'union inévitable de l'effet à la cause, nous conduit à l'idée de la puissance divine. A la vérité, les idées matérielles et la succession d'objets de ce monde extérieur, détournent notre attention des pensées religieuses; mais, à mesure que les premières s'éloignent de notre imagination, et nous laissent dans un état de méditation solitaire, nous nous trouvons environnés de la présence d'un être obscur et redoutable, qui jette dans notre âme une exaltation et un enthousiasme auquel les idées extérieures seraient incapables d'atteindre.

Tous les hommes dont le bon sens n'a pas été faussé par l'esprit de système, avoueront que l'obscurité, la solitude, le silence, portent dans l'âme des sensations d'une sublime terreur. Il est évident que de tels effets ne sont produits par aucune puissance inhérente à ces choses, mais seulement parce qu'elles enlèvent l'imagination aux idées sensibles, au tumulte, à la joie, à la lumière, qui distraient son attention, et l'abandonnent aux pensées qui lui sont propres; que, conséquemment, la grande influence qu'elles exercent sur l'âme, et les terreurs qu'elles y jettent, sont l'effet d'un pouvoir qui ne cesse point d'être présent en nous mêmes, quoique l'intervention passagère des sens ne nous permette pas de l'observer toujours. Bref, il résulte d'une grande variété de réflexions, que l'âme humaine est sans cesse oppressée par une forte puissance, dont la muette obscurité est momentanément distraite de notre attention,

quand notre esprit se porte sur des objets extérieurs. C'est pour éviter sa terrible présence que nous cherchons sans relâche l'amusement et la compagnie, et que toute distraction, quelque insipide ou futile qu'elle puisse être, nous devient, en s'emparant de nous, un soulagement agréable. La raison sourit de la puérilité de nos divertissemens. Les esclaves mêmes du plaisir le regardent avec mépris, et reconnaissent qu'il ne souffre pas l'examen; cependant et les sages et les frivoles trouvent également la solitude insupportable, et désirent les distractions et la société qu'ils méprisent.

Parce que les philosophes de nos jours ne peuvent assigner ni forme, ni siége, ni couleur, à l'objet de leur mystérieuse épouvante, ils concluent qu'elle est vaine et superstitieuse; ils prennent sur eux de décider positivement que la nature, en formant l'esprit de l'homme, n'a su ce qu'elle faisait; et que, tandis qu'elle est en toute chose remarquablement solennelle et régulière, elle s'est montrée absurde et puérile dans sa plus noble production. Cependant sa vaste sagacité, et le dessein qu'elle fait voir constamment dans ses ouvrages, même du dernier ordre, devraient inspirer plus de confiance en elle, et donner à penser que, dans la composition de l'esprit humain, elle n'a point agi tout-à-fait au hasard. La vérité est que cette obscure présence d'un pouvoir inexplicable, est au-dessus de la philosophie qui ne

repose que sur les idées des sens. Les disciples de cette philosophie ne peuvent admettre, d'après leurs principes, qu'un objet, qui ne peut être ni retenu par la mémoire ni figuré dans l'imagination, ait été présent à l'esprit. Ils ne peuvent concevoir qu'il existe une chose qui ne soit pas représentée par une idée sensible, et qui ne se manifeste que par son influence. Mais je les prie de considérer, malgré le dérangement que cela peut jeter dans tel ou tel système, que la crainte est une idée, et suppose un rapport nécessaire avec quelque chose de réel ou d'intellectuel qui la produit, comme la vue est produite par l'objet. Qu'ils réfléchissent, de plus, que l'impression de terreur qui nous saisit dans la solitude, dans un profond silence, dans l'obscurité, n'est point le fruit de l'habitude, des pratiques sociales ou religieuses, ou des préjugés, puisqu'elle n'est point bornée à quelques peuples ou à quelques âges, mais qu'elle est inséparable de l'espèce humaine dans tous les temps et dans tous les lieux, abstraction faite de telle ou telle religion; et que les hommes, même les plus supérieurs aux faiblesses de l'esprit humain, ont remarqué en eux des symptômes évidens de cette religieuse épouvante. Mais il faut distinguer bien soigneusement les craintes accidentelles et vulgaires, de cette noble sensation qui élève en même temps qu'elle cause de l'effroi. Assurément beaucoup d'hommes supportent le silence, la solitude, la nuit, sans éprouver aucune peur de la nature

de celle que font naître les contes de spectres et de revenans; mais on voit par les écrits et les sentimens des hommes les plus illustres, que ce recueillement solennel et cette majestueuse tension de l'esprit qui accompagnent l'obscurité, la solitude ou le profond silence, sont une impression de l'entendement, aussi universelle qu'involontaire. Ce n'est pas, comme le prétend M. Locke, parce que, d'après les contes des nourrices, la nuit est le théâtre obligé des *épouvantemens*, mais parce que sa solennité et son épouvante véritable en ont fait, chez toutes les nations, la scène naturelle des histoires et des apparitions effrayantes. C'est pour que cette sublime impression ne soit pas troublée en eux, que les poëtes se retirent dans les solitudes, qu'ils recherchent les vallons dérobés aux regards humains, où le silence semble avoir fait sa demeure, et qu'ils aiment à fréquenter les forêts couvertes d'ombres et de ténèbres: là ils sentent, avec toute la certitude de l'intuition, la présence de ce génie universel, dont l'immédiate influence met le ravissement dans leur âme et l'harmonie dans leurs accords. Toutes les idées qui arrivent à l'esprit par les routes ordinaires des sens, sont les objets communs de la pensée et du discours. Mais en la présence du génie universel, ces idées acquièrent plus de splendeur qu'elles n'en peuvent recevoir de l'or éclatant du soleil, et se décorent d'une singulière beauté, qui ne se rapporte point à cette source manifeste:

c'est la beauté d'un être vague et mystérieux, et comme éclairé d'une lumière voilée, que l'imagination cherche vainement à saisir; et cela vous explique cette sorte de détresse des poëtes, obligés de se réfugier d'images en images pour exprimer la plénitude de leurs sentimens. Aucune idée, quelque grande qu'elle soit, n'atteint leur but; et ils tendent, avec des espérances et des luttes sans terme, vers quelque autre grand aspect, qui puisse révéler ce qu'ils sentent avec tant de force. La diversité de leurs efforts prouve que l'objet vers lequel leur esprit travaille est différent de tout ce que nous connaissons; qu'il est au-delà de notre portée; et pourtant cette fatigue même et cette confusion d'images, et le désespoir qu'elles révèlent, peignent suffisamment tout ce que le poëte éprouve; et nous sentons tout ce qu'il ne peut exprimer, parce que la correspondance en est au fond de nos âmes.

La sublime influence des bosquets et des vallons solitaires n'est point fantastique, n'est point une œuvre de l'imagination, c'est, dans des circonstances données, un effet constant et uniforme; et le changement qu'elle apporte à nos idées, ou plutôt la création de nouvelles beautés qu'elle y introduit, et que nous n'aurions jamais reçues des sens, et la puissance irrésistible qu'elle exerce sur nous, sont choses évidemment surnaturelles. Dire que l'enthousiasme et l'inspiration poétique, qui sont les plus surprenans et les plus violens

effets que nous connaissions, ne sont produits par rien, ou qu'ils naissent de la seule force de l'imagination, est tout à fait absurde et contraire à la philosophie. Lors même qu'on y réfléchit, il est manifeste que cette présence surnaturelle n'est point bornée aux forêts ou aux vallons, ni à ces hautes montagnes que nous avons devant les yeux, ni aux rivages battus des vents, ni aux mers profondes; mais qu'elle accompagne partout les esprits méditatifs. Dans les parties les plus reculées de la terre, nous n'en sommes point éloignés, et dans l'obscurité de la nuit elle s'empare de nous. Dites, étoiles du ciel, presque perdues en une distance incommensurable, le père des êtres n'a-t-il pas placé autour de vous des milliers de mondes qui reçoivent de sa présence la vie et les délices?

Si l'esprit universel n'agissait pas continuellement dans les âmes, l'enthousiasme ne serait pas contagieux, et des prédicateurs fanatiques ne réussiraient pas dans tous les temps à le communiquer. Lorsqu'un orateur exalté fait passer ses propres sentimens dans les âmes de ceux qui l'écoutent, ce n'est point qu'il excite aucune passion nouvelle et étrangère, seulement il fixe l'attention des hommes sur les grandes sensations qui leur sont propres. Si ces sensations ne préexistaient pas, le prêcheur ne pourrait pas plus les éveiller, qu'il ne pourrait donner à un aveugle l'idée des couleurs. Souvent des personnes vouées à la religion et à la solitude,

éprouvent ces inspirations, lorsque leur âme absorbée dans la méditation ou dans la prière, a repoussé loin d'elle toutes les idées extérieures; le fanatique ressent alors la même ferveur divine que le poëte dans sa forêt ténébreuse ou devant sa source consacrée. La sagacité des anciens avait si bien reconnu l'identité de l'esprit qui les inspirait tous les deux, qu'ils appelaient du même nom le prophète et le poëte, ainsi qu'il a été dit précédemment.

Après avoir avancé jusque-là, il nous est facile de découvrir les sources du polythéisme. L'imagination fit éclore d'une infinité de circonstances l'idée de la divinité, et l'adora sous ses différens attributs. Les Grecs, ces pères des pensées et des connaissances sublimes, observaient toujours, avec beaucoup de discernement, la différence qui existe entre l'action ordinaire de l'esprit soumis seulement aux idées matérielles, et l'influence sublime qu'il peut recevoir d'ailleurs. Ils ont représenté celle-ci dans ses diverses apparences, et ne manquaient jamais de l'attribuer à quelque pouvoir divin, quelquefois à Apollon, aux Furies, à Pan, aux déités des bois, ou aux génies du lieu; ils ne se sont jamais mépris sur la présence surnaturelle; seulement ils lui assignaient des divisions selon que leur imagination était frappée, ou d'après le concours des idées extérieures.

Ce n'est point la crainte qui a fait les dieux; mais Dieu fit connaître sa présence par une crainte

religieuse, qui n'a rien de commun avec les objets sensibles. Si l'homme tombe en adoration dans les bosquets, c'est parce que les impressions sacrées qu'il ressent dans la solitude et dans l'obscurité, lui rendent manifeste la présence de l'invisible pouvoir. D'après ce que je viens de dire, il est aisé de concevoir pourquoi les hommes élevés à la campagne, et particulièrement ceux qui se consacrent aux travaux des champs, sont en général plus religieux que les habitans des villes.

La terreur est la première impression que nous éprouvons en cette solitaire présence de Dieu. La foule des hommes n'a, dans sa grossière organisation, que la dose de sentiment nécessaire pour éprouver dans la solitude une sorte de malaise, et une peine confuse qui lui fait chercher la compagnie et l'amusement; mais les hommes doués de sensations plus délicates, ressentent avec leur crainte, de l'admiration et de l'extase. Le plaisir et la crainte sont des passions d'une nature presqu'entièrement opposée; cependant elles se réunissent à un degré inexprimable dans cet objet inconnu. Selon toutes les règles mécaniques du raisonnement, la crainte d'un pouvoir inconnu devrait être plus faible et plus vague que celle d'un pouvoir connu; dans les hommes qui doutent d'une vie future ou qui n'y croient pas, cette crainte devrait être à peine sensible ou agissante, et il en serait certainement ainsi si elle dérivait d'idées matérielles, ou provenait de la raison;

mais dans le fait, tous les hommes qui ont le loisir d'observer nos sensations internes, trouvent que la terreur du pouvoir inconnu surpasse infiniment celle des maux que nous connaissons. Dès que les limites d'un mal quelconque se montrent à nous, aussitôt il perd dans notre imagination une grande partie de son intensité. Les hommes peuvent supporter l'emprisonnement, la pauvreté, la maladie, et les plus hauts degrés de peine, mais un obscur désespoir, dont nous ne connaissons pas l'objet, est plus affreux pour nous que le tombeau, plus terrible que le trépas, et l'on a vu des suicides commis par suite d'une fatale complaisance à s'y abandonner. Toutes les calamités de cette vie sont supportables, et, par choix, nous les souffrons de préférence à la mort, jusqu'à ce qu'elles nous jettent dans cet état pensif et solitaire de l'âme, où nous nous sentons oppressés par le pouvoir inconnu ; c'est alors que les hommes font souvent un choix cruel, et se jettent dans les bras de la mort, comme dans un refuge contre les ténébreuses erreurs dont ils sont tourmentés. De fanatiques prédicateurs tirent un admirable parti de cet état de notre âme ; car l'expérience fait voir que, lorsque la mélancolie s'est emparée de nous quelque temps, et que l'âme semble y être entièrement abîmée, de secrets rayons de joie et de ravissement percent à travers cette obscurité. C'est pour cela que des fourbes spirituels prennent d'abord un soin extrême d'exciter dans leurs adeptes des terreurs enthousiastes,

et de porter dans l'âme un profond désespoir et une pleine réprobation, qui entraînent quelquefois les plus exaltés à s'arracher la vie; mais comme l'âme ne peut demeurer long-temps dans cet état, et que le propre de la mélancolie religieuse est de tourner à l'extase et au ravissement, les enthousiastes passent soudain de cette déjection de l'âme à un état de joie et de transport, qu'il est facile de leur faire prendre pour l'appel et la douce voix de la divinité. Il est heureux pour les fanatiques apôtres de tous les âges que la masse des hommes soient ignorans et incapables de faire cette réflexion, que la divine présence qu'on leur annonce, a été commune à toutes les religions; que la religion n'est autre que l'application d'un sentiment ou passion universelle, à telle ou telle suite de doctrines et d'idées; et qu'il ne s'agit ici que d'une méthode systématique de développer en eux cette divine impulsion, qu'ils ressentent avec une extrême certitude.

Les ravissemens de l'enthousiasme ne peuvent, pas plus que ses craintes, s'expliquer par les principes reçus du raisonnement. S'ils résultaient de nos idées venues des sens et des réflexions qu'elles nous inspirent, elles ne s'éleveraient jamais jusqu'à une beauté surnaturelle. Tout ce que peut l'imagination la plus vive, c'est d'approcher du charme des couleurs et des formes, et de toutes les jouissances de l'odorat et du goût. Mais ce bien obscur et inconnu que les hommes recher-

chent avec tant d'anxiété, est au-dessus de quelque joie et de quelque bien que ce puisse être. C'est l'amoureuse volonté poursuivant l'espérance, dont la recherche nous aide à supporter avec résolution tous les maux de la vie. Appellerai-je cela suprême beauté? Ce n'est là qu'un simple nom, qu'une simple figure de cette beauté véritable que nous ne pouvons concevoir. Mais ce défaut de conception doit-il nous la rendre indifférente? non, puisqu'une intelligence plus claire que le sens et plus forte que la raison, y attache en nous un ravissement et des joies inexprimables. Si nous voulions en donner théoriquement une sorte d'idée, c'est l'aimant vers lequel l'âme tend sans cesse avec inquiétude, dans toutes les perspectives obscures et dans tous les biens inconnus.

J'observais précédemment que notre tendance remarquable à la curiosité et à l'espérance, sont les symptômes d'une passion vague pour un objet fugitif, nécessaire à notre bonheur, et qui, toujours placé près de nous, se dérobe toujours à nos yeux; d'où proviennent les mécontentemens et les soucis perpétuels qui remplissent le cœur humain; car il est évident que, quelque chose que nous possédions, nous ne pouvons jamais être satisfaits, tant que nous désirons ou espérons au-delà, et que l'objet de ce désir étant inconnu, les symptômes doivent en être exactement ce qu'ils sont; qu'enfin les poursuites de l'homme vers cet objet doivent être déréglées, inconsistantes, et pleines de

mécontentement. La passion ardente et universelle avec laquelle les hommes sont emportés vers cet objet inconnu, l'avait fait nommer *le souverain bien*, la suprême félicité. Que la jouissance véritable en soit telle ou non, son fantôme, son expectative, est poursuivie par les mortels avec un soin qui ne se rallentit jamais. Ce fut un noble effort de la raison, emmaillotée par l'ignorance, que de rechercher ainsi l'objet de son sublime espoir. Quiconque a une idée nette de la manière dont les anciens procédaient à cette grande recherche, ne peut s'empêcher de sourire, à la risible explication que M. Locke en a donnée. S'il s'agissait de décider entre la saveur des pommes, des prunes ou des noix, il n'est pas douteux que chacun prononcerait selon sa préférence; mais ce n'est point ici une dispute de goûts ; il est question de savoir quel est l'objet de ce contentement, de cette félicité pour lesquels tout le genre humain éprouve une passion commune, et à la recherche desquels voguent à pleines voiles tous ceux dont les soins ne sont pas absorbés par les nécessités de la vie. Notre âme, orpheline, abîmée dans ses ardentes expectatives, imagine en voir une image confuse dans les premières idées qu'elle se forme de ce qui est beau, jusqu'à ce que la possession vienne nous convaincre de notre erreur; mais les désappointemens ne guérissent pas la passion; et un sentiment plus fort que toute démonstration nous entraîne à envisager l'objet de

nos recherches comme étant sans cesse près de nous.

C'est par cette passion universelle dont je parle, que l'homme est ennobli, et distingué des autres habitans de la terre. S'il venait à la perdre, il tomberait dans la condition d'une brute douée de sagacité. Aussitôt qu'il aurait mangé et bu suffisamment pour satisfaire la nature, il se coucherait sur le premier banc de gazon, et reposerait avec aise et insouciance. Nous n'aurions ni héros, ni misères, ni magnifiques projets. L'amour qui épure et élève l'âme, ne serait qu'un brutal appétit. Le bonheur s'obtiendrait à bon marché, et nous n'éprouverions de malaise que dans la sensation de la douleur présente. Mais aussi notre félicité serait pauvre et insipide; au lieu qu'en vérité, un simple rayon d'espérance de ces délices mystérieuses et exaltées que nous ne goûtons jamais, est, avec tous ses soucis et toutes ses contrariétés, infiniment plus noble et plus enchanteur que les jouissances grossières et paisibles des sens. Ce qui fait que le mot de bonheur résonne si délicieusement à notre oreille, c'est que nous sommes forcés d'y mêler l'idée d'une jouissance inconnue, sans laquelle nous ne goûterions que des biens troublés et imparfaits. Mais cette joie du cœur, ce contentement doré, si je puis m'exprimer ainsi, n'est point la satisfaction des brutes, qui, n'ayant jamais à obéir qu'à l'appétit, jouissent dans une stupide indifférence. L'anéantisse-

ment de cette espérance surnaturelle qui voyage avec nous dans tout le cours de notre vie, entraînerait en nous la destruction de toute curiosité; nulle chose ne nous serait vieille ou nouvelle; nous commettrions peu de méprises, et nous aurions peu de soins; en un mot, nous serions sages, contens et dégradés. Ainsi notre misère, notre folie et notre grandeur sont liées entre elles et étroitement inséparables.

Je viens de vous expliquer, Madame, les rêveries exaltées de mon enthousiaste sur le sublime; je les abandonne à vos réflexions, en vous priant de consulter, avant de les juger, les impressions de votre propre esprit dans un état de calme et de solitude pareil à celui où il était placé en les exprimant. Je vais passer maintenant à une autre source du sublime : source que nous découvrons dans nos cœurs, et que nous observons avec un plaisir tout particulier, parce qu'elle offre une preuve évidente de la grandeur de la nature humaine. J'en ai déjà touché quelque chose, en parlant de l'élégance.

Nous remarquons en nous-mêmes un sentiment du noble et du bas; à celui-ci nous attachons naturellement la honte et la rougeur; à celui-là, l'orgueil et la douce fierté. A la vérité, nous pouvons être trompés par les apparences; mais le sentiment des choses est constamment fidèle; toujours ce qui est ou nous paraît vil, nous repousse; toujours ce qui est ou nous paraît honorable et

désintéressé, nous attire. Que cette direction ait été mise en nous par les préceptes des philosophes ou par la politique des hommes d'État, comme les écrivains qui rapportent tout aux sens le prétendent, toujours est-il manifeste que la changer n'est pas au pouvoir de l'art, ni des séductions. Nous ne pouvons pas plus être amenés à approuver ce qui nous paraît méprisable, ou à condamner ce que nous jugeons noble et bienveillant, qu'à aimer le cri de la chouette, ou le bruit discordant des barres de fer.

C'est cet instinct, plus prompt que la réflexion, qui nous avertit qu'il est grand et magnanime de mépriser les plaisirs sensuels, les biens et les intérêts mondains; c'est lui qui fait que la vertu sévère, souffrante et oublieuse d'elle-même nous semble un objet d'admiration. La générosité, même déplacée, est noble, parce qu'elle atteste le mépris des richesses; et l'amour de la vérité l'est aussi, parce qu'il suppose une constante habitude de la vertu, car la fausseté n'est autre chose qu'un déguisement que la honte jette sur le vice.

L'âme, incitée et déterminée par ses propres sentimens de vertu et de dignité, s'élance vers des destinées et des perspectives supérieures aux bas intérêts de ce monde. C'est pourquoi nous sommes charmés de la noblesse des sentimens, de la majesté manifeste de l'âme, de même que la beauté éprouve un plaisir délicieux à contempler dans un miroir sa propre image. L'élévation que chaque

homme ressent en lui-même lorsqu'un noble sentiment se déploie devant lui, est une preuve certaine de la sublimité de notre esprit; aussi en sommes-nous frappés jusqu'au ravissement. Si tous les siècles ont reconnu la grandeur de la réponse d'Alexandre à Parménion (3), c'est parce qu'en général les hommes éprouvent en eux-mêmes une passion plus haute que celle qui peut être satisfaite par des sceptres et des royaumes. Si nous nous étions imaginé que la seule ardeur de commander eût poussé ce grand conquérant à ses vastes entreprises, il nous apprend lui-même par son mécontentement, lorsqu'il n'a plus rien à conquérir, que des empires et des royaumes ne suffisent pas à sa secrète ambition. La passion de devenir maître du monde entier n'a rien d'admirable en soi; mais le noble chagrin qu'il exprimait aux limites que rencontraient ses conquêtes, a fourni aux poëtes, aux peintres et aux statuaires un type merveilleux du héros.

Après le sublime, les passions forment la plus abondante source de beauté dans les ouvrages du génie. L'âme échauffée par la passion, déploie des ressources qui surprennent par leur nouveauté et par leur grandeur; elle se découvre alors avec une ingénuité et une vivacité au-dessus de la portée de la raison, et nous donne, pour exécuter ce que nous méditons, une puissance supérieure à nos forces ordinaires. C'est de cet aspect soudain de la grandeur de l'esprit humain, que dérive notre

attention aux effets dont la passion est la cause : nous sommes bien aises de la voir se dessiner dans le tumulte, et prendre des traits et une contenance visibles, et nous trouvons dans cette découverte, de nouvelles facultés d'une grande importance à nos yeux.

Les passions aussi sont étrangement contagieuses; elles s'emparent violemment de nous, nous arrachent de notre état d'indifférence, et nous plongent dans une vive émotion. L'esprit qui auparavant demeurait solitaire et confiné en lui-même, est averti, dès que la passion se fait entendre, de ses intimes relations avec le genre humain. Elle étend son influence au-delà de nous-mêmes, et nous lie irrésistiblement aux intérêts des autres. La conscience de cette sympathie, qui atteste évidemment la grandeur et la générosité de notre nature, mêle une sorte de délices douloureuses à la timide compassion que nous inspirent les malheurs d'autrui. Le mélange de pitié, de transport sublime et de curiosité, qui nous pousse naturellement à rechercher les agitations que l'âme éprouve dans sa détresse, forme ce plaisir noble et méditatif que la tragédie produit en nous, ainsi que le charme qui nous entraîne à un récit mélancolique. Il n'est pas jusqu'aux passions des brutes qui n'aient en soi quelque chose d'élevé et d'important; mais il nous arrive rarement de les décrire, parce que la figure de l'homme et les passions humaines, sont l'objet que nous avons le

plus habituellement sous les yeux dans ces sortes de descriptions.

Enfin, une troisième source remarquable de beauté de style, ce sont les images : l'obscurité qui ne permet pas à l'imagination de discerner les objets, nous devient triste et fatigante; au contraire, la lumière qui les anime et les colore, porte la joie avec elle. L'esprit abhorre naturellement la solitude, et trouve de la consolation et du plaisir dans la variété et dans la succession des aspects : or, c'est en cela que consiste, dans les écrits, la beauté des images; elles représentent la vie à notre imagination; une nouvelle création se montre à nous, et les mots deviennent un charme qui nous enchante. Tous les grands écrivains peignent fortement leurs pensées, et les changent en objets animés qui s'offrent à notre vue. Vous voyez les héros d'Homère se mouvoir et agir devant vous; du moment où vous commencez à le lire, vous vous sentez pris insensiblement par la main, et conduit où il lui plaît de vous attirer; vous parcourez ses champs de bataille, et combattez presque avec ses guerriers. Shakspeare offre dans la peinture de ses personnages la même vigueur de pinceau, la même originalité. Vous les connaissez tous intimement sitôt qu'ils se montrent; l'attention que vous leur prêtez est la même que s'il s'agissait de vos amis et des affaires de votre voisinage. Dans les ouvrages poétiques de Milton, presque chaque phrase est une peinture; mais il est

nécessaire d'observer que, dans les écrits, nous sommes émus moins fortement par un tableau exact de la vie humaine, ou par une représentation fidèle des objets, que par la vivacité du coloris et les élans de l'imagination. Pour me faire comprendre, je dois remarquer qu'il y a une plus grande sensibilité en quelques hommes que dans d'autres; deux personnes, à la vue des mêmes objets, des mêmes infortunes, éprouvent des sentimens divers; leurs descriptions peuvent être également fidèles, mais avec des effets différens. Un homme doué d'une sensibilité vive, exprime ses pensées en un langage tendre et passionné; vous croyez qu'il peint des objets et des actions véritables, tandis qu'il ne peint que ses impressions; c'est par une image que lui-même a créée qu'il vous affecte si fortement. En effet, les grands écrivains descendent rarement à une triviale exactitude; il leur suffit de distinguer, par de larges coups de pinceaux, les choses qu'ils vous présentent, pour provoquer vivement votre sympathie. Les poëtes qui attirent votre imagination vers leurs bosquets chéris et vers leurs liquides fontaines, ne s'amusent pas à séparer les arbres en chênes, en frênes et en ormeaux; ils ne vous disent pas s'ils sont plantés confusément ou avec régularité : de même vous ne trouverez dans la peinture d'une rivière, ni ses gués, ni ses bas-fonds, ni sa profondeur; le tableau sera une scène rurale, à laquelle sera liée l'image attrayante d'un contentement

calme, de joies naturelles et délicates, qui ne tombent point sous les sens, mais qui caractérisent la beauté (4). C'est cette expression animée qui constitue les grands écrivains; il ne faut pas croire qu'elle soit bornée aux grands et importans sujets; les idées les plus familières sont susceptibles de recevoir une teinte de sensibilité. Par exemple, l'essor facile de l'imagination, et le coloris agréable de l'esprit dans les choses communes, jettent autant d'attrait et de beauté dans les lettres d'une femme, qu'il s'en trouve dans les passages les plus travaillés des écrits de nos philosophes. Il n'est pas rare de trouver des femmes qui, dans la conversation, peignent d'une manière exquise, en se laissant emporter à leurs pensées avec négligence et abandon; et; en effet, la vivacité et la délicatesse d'imagination propres à votre sexe, semblent avoir mis en vous ce charme particulier. Dans les courts fragmens que nous possédons des poésies de Sapho, nous voyons de dangereuses preuves de l'enchantement de ses peintures, et probablement il est heureux que le reste de ses ouvrages soit perdu.

C'est à ces trois choses, le sublime, les passions, les images, que se rapportent les grandes beautés des ouvrages d'esprit; mais les couleurs peuvent être trop éclatantes, et des beautés même être exagérées ou déplacées. Les images ne doivent jamais troubler l'attention du lecteur, ni la distraire du but que l'écrivain se propose. Elles doivent

imiter la parure, dont l'art ne consiste pas à cacher les formes, mais à les embellir. Des sujets divers exigent divers ornemens; un habit simple convient à un philosophe ou à un ecclésiastique; de même qu'une femme, allant au bal, peut très-bien être ornée de la finesse des tissus et de l'éclat des diamans. A peine, sur la robe du printemps, pouvez-vous être trop prodigue de roses; mais vous devez laisser à l'aride bruyère sa couleur obscure et uniforme. La confusion des images fatigue la vue, et ne nous présente, au lieu de peintures, qu'une accumulation de parties; c'est avec la même sobriété d'ornemens que doivent être montrées les passions. Le langage de l'âme est plein de franchise et de simplicité; il ne s'accommode ni du faste, ni de l'abondance des mots; mais c'est précisément cette simplicité, cette franchise, que les hommes étrangers aux passions trouvent de la difficulté à exprimer. Pour vous convaincre de leur émotion, ils crient et s'emportent, ainsi que des comédiens novices. C'est un des défauts de Shakspeare d'introduire souvent, au milieu des plus nobles infortunes, un fracas de réflexions philosophiques et de descriptions qui, en général, sont fort belles, mais déplacées. Je ne fais pas cette remarque pour diminuer votre admiration envers ce génie extraordinaire, qui connut la nature humaine mieux que tous les philosophes pris ensemble, qui la retrace plus fidèlement qu'eux; mais pour vous tenir en garde contre la puissance

de ses séductions, qui ne sont que trop propres à rendre ses défauts mêmes recommandables. De quels défauts craindrions-nous d'être dupes, si ce n'est de ceux des grands hommes?

Outre ces beautés frappantes dont je viens de parler, il est dans les ouvrages des hommes de génie, une empreinte particulière, un coloris propre, qui les distinguent toujours, et qui en est comme le type. Des écrivains vulgaires répètent un langage dont les idées n'ont rien qui soit fait pour saisir fortement votre attention; mais un grand écrivain fixe sur ses pensées le caractère de son imagination. Vous voyez clairement qu'il ne reproduit pas des mots qu'il ait appris, et qui se trouvent dans la bouche de tout le monde, mais des idées écloses originalement dans son esprit.

La supériorité d'un écrivain et la mesure de son génie se montrent clairement en ces deux points, propriété et justesse du style, et marche suivie vers le but depuis le commencement jusqu'à la fin. Par la propriété du style, je n'entends pas une insipide égalité, et la monotonie d'un murmure retentissant continuellement à l'oreille : les mêmes eaux serpentent doucement à travers les prairies, et roulent avec fracas dans les précipices. Un écrivain, quand son sujet l'emporte vers les idées élevées, doit hausser et renforcer ses accens; quand il vous conduit avec calme en des campagnes riantes, sa voix doit être paisible comme sa marche; mais, douce ou élevée, c'est toujours la

même voix. Les transitions ne doivent pas être comme le brusque passage d'un pipeau rustique à une trompette guerrière, mais comme le même instrument parfaitement d'accord qui s'enfle ou s'abaisse en une continuelle harmonie. Par la même raison, il faut éviter toutes les métaphores bizarres et forcées; elles rompent la mesure du discours, troublent la vue du lecteur, et l'avertissent du travail de l'écrivain. Si nous avions des expressions pour chaque idée, on ne songerait pas aux métaphores. C'est la nécessité qui en détermine l'emploi; et elles ne devraient jamais être mises en usage que quand elles sont plus énergiques et plus claires que le mot propre, et lorsqu'elles semblent découler de l'imagination sans aucun effort. J'ai dit qu'indépendamment de la justesse du style, un auteur qui vise à la perfection, et qui veut laisser dans l'âme un solide plaisir, ne doit jamais souffrir que son attention s'écarte de son dessein, et qu'il doit toujours s'avancer droit au but, soit d'un pas tranquille et doux, soit d'une marche rapide et impétueuse. Un assemblage de parties séparées ou mutilées, quelque basses qu'elles puissent être, laisse un vide désagréable dans l'esprit, qui se plaît naturellement à contempler l'harmonie d'un tout.

Plusieurs écrivains de bon goût s'accordent à penser que le génie n'est dans sa direction naturelle que lorsqu'il sert à orner la vertu; mais la raison de cela n'est pas généralement comprise; la

voici : c'est que le vice est toujours bas et asservi à d'ignobles intérêts ; de sorte que la parure formée par les idées de grandeur et de beauté, et par les nobles sentimens que suppose la supériorité de l'âme, est évidemment déplacée lorsqu'elle embellit le vice ; c'est, si je puis ainsi m'exprimer, un vol fait à la toilette de la vertu. Les appétits sensuels ne peuvent jamais avoir rien de grand, et aucun moyen employé pour les exalter ne peut leur communiquer la noblesse qui leur manque. Voilà pourquoi le langage pompeux dont quelques-uns de nos derniers écrivains se sont servis dans cette vue, a paru faux et inconvenant ; quand nous les lisons, notre goût se révolte, et découvre l'imposture. En un mot, la brillante parure dont le génie cherche à décorer le vice, ressemble à des guirlandes de fleurs autour d'un arbre mort et desséché.

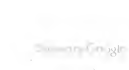
Telles sont, Madame, les leçons que j'ai entrepris de tracer à votre sexe, d'un air un peu doctoral ; mais je n'aurais pas pu les lui présenter différemment ; car les choses de sentiment vous appartiennent, et votre délicatesse ne s'y méprend pas. Vous vous rappelez combien vous témoigniez de dégoût pour l'affectation du savoir dans les femmes ; je vais, à cet égard, vous reproduire vos propres pensées, mais ne vous attendez pas à leur retrouver la grâce qu'elles avaient en s'échappant de vos lèvres.

Une femme, disiez-vous, devrait plutôt juger

sainement les livres qu'en parler savamment; elle peut répandre sur la conversation toutes les lumières du bon goût et de la sensibilité; elle peut donner des preuves d'un sens exquis dans les passages capitaux et frappans, parce qu'ils lui servent à déployer la finesse de son imagination, ou la bonté de son cœur; mais toute critique qui va plus loin lui sied aussi mal que lui siéraient les lunettes de son grand-père. Je voudrais décidément qu'une femme sût beaucoup plus qu'elle n'a l'air de savoir, parce que son mérite doit briller négligemment dans le discours, de la même manière que les mouvemens d'un homme sont faciles et fermes, quand son action n'exige pas l'emploi de toute sa force. Elle doit faire contracter à son esprit l'habitude du noble et du pathétique; elle doit connaître les beaux arts, parce qu'ils ornent et enrichissent l'imagination; mais elle doit se garder de revêtir ces connaissances d'une enveloppe scientifique, et plutôt les laisser courir comme le sang sous la transparence des veines; c'est pour cela qu'elle ne doit jamais affecter d'employer ni même de comprendre les mots techniques; c'est aux hommes à les lui expliquer dans l'occasion. J'ai connu une dame fort spirituelle qui, lorsqu'on venait à employer des termes d'art, en prenait toujours occasion de tourner un très-aimable compliment à quelque homme de sa société, et, avec une grâce peu commune, lui en demandait l'explication : par là elle conservait aux

hommes cet air de supériorité qui leur plaît tant, et les retenait, au fond, dans ses chaînes. Il ne peut pas y avoir de badinage plus délicat que celui qui consiste à se moquer de ses tyrans; cette plaisanterie exige, de la part du sexe faible, une grande supériorité de force et de raison.

FIN DU DISCOURS SUR LE STYLE.



REMARQUES.

(1) Lord Chesterfield gardait rancune à l'érudition des colléges, parce que, dans l'université de Cambridge, où il avait fait ses études, la rouille pédantesque étouffait alors la véritable instruction. « Quand je voulais parler, dit-il dans une de ses lettres à son fils, je copiais Horace; quand je voulais faire le plaisant, je citais Martial; et, quand je voulais paraître un homme du monde, j'imitais Ovide. J'étais convaincu qu'il n'y avait que les anciens qui eussent le sens commun. » Mais il ne faudrait pas, sur la foi de cette réprobation, s'imaginer que la science nuise au génie. Ce qu'il lui faut, c'est de savoir beaucoup et bien. S'instruire dans les colléges avec les livres, et dans le monde avec les hommes, voilà ce qui fait les écrivains supérieurs. S'il en est quelques-uns tellement privilégiés que, par eux-mêmes, ils devinent presque tout cela, ce sont de rares exceptions.

(2) Il n'est pas aisé de concilier ici Chesterfield avec lui-même. Le voilà qui invective des hommes tels que Bolingbroke et Shaftesbury, pour avoir porté atteinte à la révélation; et lui-même ne fait reposer que sur le déisme le sentiment religieux, puisqu'il s'appuie de l'exemple de Virgile, de Cicéron, de Quintilien, qui, sans doute, croyaient en Dieu, mais non pas en Jupiter. Plus loin, il définit la révélation : la communication de l'homme avec Dieu; mais cette communication, telle qu'il l'entend, est universelle et pour ainsi dire innée; elle n'est donc autre que la religion naturelle, ainsi qu'il le fait connaître très-explicitement, lorsqu'il présente les cultes positifs comme un vêtement qui varie selon les temps et les lieux. D'après cela, que signifie sa diatribe contre des hommes qui professaient la même doctrine, et peut-être valaient mieux que lui?

(3) L'auteur fait allusion à ce mot connu d'Alexandre à qui Parménion disait qu'il aurait accepté, s'il eût été Alexandre, les propositions de Darius. — « Et moi aussi, répondit le héros, si j'eusse été Parménion. »

(4) Ceci a besoin d'un mot d'explication. Sans doute, en poésie rien ne doit être minutieux, mais tout doit être précis et spécialement caractérisé.

FIN DES REMARQUES.

PROCLAMATION

DE L'EMPEREUR DE LA CHINE, KÉAKING,

ET

EXTRAIT DE LA GAZETTE IMPÉRIALE DE PÉKING,

SUR UNE RÉVOLTE ÉTOUFFÉE ET SUR DES CONDAMNATIONS ARBITRAIRES.

TRADUITS DU CHINOIS,

SUR LA VERSION ANGLAISE, LITTÉRALE, DU RÉVÉREND MORRISON.

1813 et 1814.

D

pro
vas
frap
digi
ind
mer
et d
de
dan
peu
con
Am
réu
inap
la g
téra

M
de
bul
de
sou

NOTICE.

Depuis trois siècles, l'Europe était nourrie dans une profonde admiration pour la sagesse et la prospérité du vaste empire de la Chine. D'abord, les Portugais furent frappés de sa population immense, de ses richesses prodigieuses, de son agriculture florissante, de son active industrie, surtout de la sévère police de son gouvernement. Plus tard, sous les règnes célèbres de *Khang-hi* et de *Khien-long*, l'enthousiasme des Français n'eut point de bornes, lorsque les missionnaires-jésuites, admis dans la familiarité de ces princes, leur rendirent en pompeux éloges les distinctions et les faveurs dont ils étaient comblés par eux, et lorsque les Cibot, les Duhalde, les Amiot, composèrent tous ces savans mémoires dont la réunion totale surpasse vingt volumes in-quarto, trésor inappréciable, quoique un peu confus, d'érudition sur la géographie, l'histoire, les mœurs, la religion, la littérature, les sciences et les arts des Chinois.

Mais, de nos jours, les missions catholiques, déchues de leur protection par les ambiticuses rivalités et la turbulence inquiète des apôtres, ont fait place aux comptoirs de l'Angleterre; et dès-lors les Chinois ont été considérés sous un tout autre point de vue : ils n'ont plus eu pour

juge qu'une nation habituellement dénigrante et dédaigneuse, mécontente d'ailleurs de la juste défiance de ses hôtes, et des entraves apportées à son insatiable cupidité.

On ne peut nier, sans doute, qu'il ne soit entré beaucoup d'exagération dans les louanges dont les Chinois ont été long-temps l'objet. Il est très-vrai que ces peuples n'ont guère su mieux préserver leurs mœurs par leurs préceptes pédans et rigides, que leurs frontières par leur grande muraille; faut-il en conclure, avec les Anglais, qu'ils soient naturellement égoïstes, jaloux, subtils et faux? Je ne le pense pas. Je crois que les vertus qu'ils ont si long-temps pratiquées, et dont ils donnent encore aujourd'hui de nombreux exemples, la douceur, la patience, l'urbanité, surtout l'amour filial, le respect profond pour les vieillards, les secours envers les parens pauvres; je crois, dis-je, que ces vertus sont inhérentes à leur caractère, et que le seul despotisme du gouvernement les a corrompues au point de les faire dégénérer trop souvent en une simple ostentation. Voyez, parmi nous, ces enfans graves et polis qu'a intimidés une éducation rigoureuse, et qui, sans jamais s'abandonner avec la douce liberté de leur âge, à leurs impressions natives, ne cèdent, au contraire, qu'au calcul, à la contrainte et à la dissimulation. Leurs discours sont beaux et étudiés; la plus pure morale y respire, et le mot de *devoir* est sans cesse dans leur bouche. Ils n'opposent que la patience aux reproches, que le raisonnement à la colère. Ils professent la plus grande vénération pour tout ce qui fait autorité parmi les hommes; mais pénétrez au fond de leur âme, la crainte, l'obéissance passive y ont tout desséché. Telle est devenue la nation chinoise, sous la triple puissance de fer, des magistrats, des parens et des

gardiens ou surveillans. La multitude est arrivée à ne plus redouter le vice pour sa laideur, mais pour son châtiment ; à croire que toute chose sur la terre se résout définitivement par l'intérêt personnel ; et à ne plus regarder la vertu, la science, la religion, que comme des pratiques d'apparat destinées à séduire et à tromper les hommes. Maintenant, au-dessus de cette foule dégradée par le pouvoir, peignez-vous un petit nombre de sages, fidèles dépositaires des antiques vertus, voilà pour le moral des Chinois. Quant à leur aspect physique, supposez environ trois cent trente millions d'individus, entassés sur un territoire de treize cent mille carrés, dont la plus grande partie se compose de rivières et de canaux, siége de leur habitation comme de leur industrie ; imaginez des femmes petites, tout d'une venue de la tête aux pieds, le visage enduit de blanc, les pieds comprimés et déformés par des bandelettes ; et des hommes gros et courts avec de petits yeux ovales, de longues oreilles et un nez épaté ; puis, du milieu d'une tête toute rasée, faites sortir par derrière une longue touffe de cheveux tressés en nattes, surmontée d'un petit bonnet ou chapeau, dont l'agrafe indique la différence des rangs, et le tableau sera complet.

Ce gouvernement, que je viens de signaler comme le corrupteur des mœurs nationales de la Chine, se montre, cependant, au premier coup-d'œil, sous un extérieur favorable et même brillant. L'empereur, désigné d'un nom touchant qui veut dire *père et mère*, en est le chef suprême. Il a pour agens généraux et pour modérateurs de son autorité, le conseil impérial, composé de *colaos* ou ministres ; six conseils chargés des diverses branches de l'administration, et répondant à notre conseil-d'état

et aux directeurs généraux; un grand collége ou institut national, le collége de *Han-lin*, à la fois littéraire et politique, et dont les membres sont appelés aux plus hauts emplois de l'état; des examinateurs ou gardiens chargés de surveiller les affaires publiques, la magistrature, le peuple, et de donner par écrit au souverain leurs opinions ou informations. Quant aux agens du pouvoir impérial dans les provinces, ce sont d'abord les gouverneurs militaires ou vice-rois, et les intendans ou préfets, fonctionnaires dont l'un n'est point subordonné à l'autre, mais qui se surveillent mutuellement; ensuite les officiers littéraires qui, dans certaines occasions, ont inspection même sur l'armée; et ceux de justice et de finances. Tous ces divers magistrats, répartis en neuf ordres ou rangs, ont été confondus par les Portugais sous la dénomination générale de Mandarins, inconnue à la Chine, où le nom même de Chine n'est guère moins inusité (*).

Le principe universel du gouvernement est l'*amour filial*. C'est comme père que l'empereur commande despotiquement; c'est comme père que chaque magistrat, dans l'ordre hiérarchique de ses fonctions, exerce une autorité absolue. Le jour où le pouvoir paternel cesserait

(*) Ce mot, venu des Indiens et corrompu par les Grecs, est bien connu du peuple chinois; mais les hommes instruits ne l'emploient jamais pour désigner leur pays. Ils l'appellent *Tchoun-koué*, *royaume du milieu*, et le représentent, dans leurs caractères symboliques, par un parallélogramme exactement divisé en deux. Quelquefois aussi ils le distinguent par la dénomination de *Tien-hia*, *ce qui est sous le ciel;* mot qui signifie tout ce qu'il y a de précieux sur la terre.

[W. Jones, 7e *Discours anniversaire prononcé à la société de Calcutta.*]

d'être divinisé à la Chine, tout l'édifice public croulerait.

Et le moyen d'action n'est pas moins admirable que le principe; ce moyen, c'est l'instruction. Des écoles sont ouvertes partout. Ceux qui veulent devenir administrateurs ou lettrés, ce qui est la même chose, passent leur jeunesse à étudier la langue et l'écriture, la doctrine des King ou Traités généraux de morale, et les ouvrages de Confucius. Ils subissent, de la part de commissaires envoyés de Péking, des examens publics dont personne n'est exclus, si ce n'est les domestiques, leurs enfans et petits-enfans, les officiers de basse police et les comédiens; encore, avec de l'argent, ces exclusions sont-elles éludées. Par suite des examens, lorsqu'ils leur sont favorables, ils prennent des degrés répondant à ceux de nos facultés, et dont le plus élevé est celui de Han-lin. C'est parmi les seuls bacheliers et docteurs que sont, ou du moins que devraient légalement être choisis tous les fonctionnaires ou lettrés, distribués dans les neuf séries; mais quelquefois la faveur remplace la règle, et la considération attachée aux emplois en souffre beaucoup; le peuple chinois prend la liberté de se moquer des savans par ordonnance (*).

On croirait qu'il n'y a que des éloges à donner à la force et à la simplicité d'un tel mécanisme; à la promptitude, à la précision avec laquelle sont mis en mouve-

(*) « Dans le cas où le rang est donné par l'autorité, il y a toujours un degré beaucoup moins grand d'estime et d'influence. Aucune nation, plus que les Chinois, n'affecte de distinguer entre le crédit et le mérite véritable. »

[Morrison, *A view of China.*]

ment ces différens rouages aboutissant à un centre commun; il semble surtout qu'on ne puisse trop louer cet hommage rendu à l'instruction, considérée comme première puissance de l'homme, et à l'emploi de la science comme ressort général de l'état. Mais, à regarder les choses de plus près, l'estime s'affaiblit pour cette science, si l'on réfléchit que, dénuée de comparaison, de critique et de liberté, elle tourne continuellement dans un cercle officiel, et n'a pu enfanter, depuis tant de siècles, aucune amélioration soit politique, soit sociale, soit littéraire; et l'admiration cesse bientôt pour ce gouvernement, lorsqu'on vient à penser que tous étant responsables, non devant la loi mais devant un maître, chaque particulier tremble sous le caprice du dernier magistrat, celui-ci sous la domination du magistrat immédiatement supérieur; et ainsi, de degrés en degrés, jusqu'au sommet de l'échelle; que la bastonnade, la cangue, que les peines les plus humiliantes et les plus rigoureuses sont infligées à quelque homme que ce soit, fut-il premier ministre, et cela sans qu'il perde rien de sa considération ni de son pouvoir, tant l'abaissement de ce peuple est extrême! tant le despotisme a su pervertir en lui toutes les notions de l'honneur et de la vertu! L'autorité absolue, inflexible, irresponsable, cette maîtresse dégradante, dont quelques hommes vils cherchent à faire la divinité de la France, est la souveraine régulatrice des Chinois; elle absorbe ou corrompt toutes leurs facultés.

Du moins les empereurs de la Chine, voulant régner despotiquement, ont-ils eu le bon esprit de ne se pas donner les prêtres pour tuteurs, et de préserver leurs états du fléau de l'intolérance religieuse. Trois religions y fleurissent, non avec une splendeur égale, mais avec

un égal consentement de l'autorité. La première porte le nom de secte *jou*. C'est celle des plus anciens temps de l'empire, celle de Confucius; religion sublime et simple qui ne reconnaît qu'un Dieu tout-puissant, sous le nom de *Tien*, et qui seulement admet, par complaisance pour la faiblesse du vulgaire, quelques divinités subalternes de la terre et des grains, quelques esprits des montagnes, des rivières, des vents et du feu, et un puissant dragon de la mer, dont les temples sont nombreux sur les bords du grand canal. Ajoutez-y deux autres dieux, l'un de la guerre, l'autre des lettres, et, pour la mémoire de Confucius, des adorations et des sacrifices; voilà tout ce qui compose ce culte antique et vénérable, sans appareil, sans fanatisme et presque sans ministres.

Mais une vieille tradition disait que, des contrées de l'Occident, devait sortir pour les Chinois le vrai prophète et le vrai Dieu. Les députés qui, dans le premier siècle de l'ère chrétienne, allèrent à sa recherche, s'arrêtèrent dans l'Inde, d'où ils rapportèrent le culte de *Boudh*, qu'ils appelèrent *Fo*, et, avec ce culte, tout l'immense amas de superstitions si bien exploité par les bonzes; c'est ce qu'on nomme la secte *shih*, la seconde des sectes autorisées. Outre les milliers de dieux qu'elle a reçus de l'Inde, et dont elle a seulement retranché les idoles scandaleuses ou les attributs indécens, elle adore les trois précieux *fouh*, qui ne sont autres que le Présent, le Passé et l'Avenir; une déesse miséricordieuse dont les images sont fréquentes; une autre, sous la protection de laquelle sont placés les enfans malades de la petite vérole; et enfin la patrone des femmes stériles, implorée par ceux qui désirent des enfans, et toujours représentée avec un enfant dans ses bras.

La troisième secte avouée du gouvernement, secte non moins superstitieuse que la précédente, est celle de *Taou*, qui reconnaît pour chef le philosophe *Lao-tseu*, contemporain de Confucius. Les maisons sont peuplées de ses dieux, dieux de la porte, dieux des quatre coins, dieux du centre. Telles sont les chaînes que cette religion populaire a jetées sur ses adorateurs, qu'ils ne peuvent faire un pas sans en être enlacés. Il ne faut pas demander si elle a aussi ses couvents de bonzes et de bonzelles, et tout l'attirail d'une nombreuse hiérarchie sacerdotale; les prêtres vivent à la Chine sur les crédulités du peuple, comme les vers à soie sur les feuilles du mûrier.

Quelques temples sont permis aux Musulmans; seulement il leur est interdit de faire des prosélytes : on ne veut pas que les jeunes Chinois soient dérobés à la puissance paternelle par le fanatisme ou par la corruption.

Enfin diverses sectes obscures, d'une morale perverse, et qui le plus souvent cachent sous un voile religieux des complots politiques, cherchent de temps en temps à s'établir à la Chine; mais celles-là, loin d'être protégées, sont au contraire l'objet d'une répression sévère.

Parmi les plus dangereuses de ces sectes se fit remarquer, il y a quelques années, celle de *Teen-le*, qui veut dire raison céleste. Le 18 octobre 1813, au moment où l'empereur *Kea-king*, père de l'empereur régnant, allait rentrer à Péking, après son séjour à sa maison d'été (*), une troupe de ces séditieux, moitié illuminés, moitié

(*) Ce séjour, que les empereurs de la Chine sont dans l'usage de faire tous les étés à leur maison de plaisance de Jeho, cache, dit-on, le désir qu'ils ont de se rapprocher des frontières de la Tartarie Mantchoue, pour s'y réfugier en cas de nécessité.

brigands, pénétrèrent tout-à-coup dans le palais impérial, et l'occupèrent de vive force pendant trois jours. Un si audacieux attentat donna lieu à la proclamation suivante, remarquable par le ton de douceur et d'humanité qui y règne, et par le soin avec lequel l'empereur rejette les troubles de l'état sur les fautes de son gouvernement.

Ce que la proclamation se contente d'indiquer, en mots couverts, et ce qui à la Chine est de notoriété publique, c'est que les séditieux avaient secrètement pour chef un des frères même de l'empereur. Ce dernier, soit par crainte, soit par politique et de peur d'affaiblir le respect du peuple envers sa dynastie, n'exerça aucune rigueur contre ce grand coupable, et laissa la sévérité des tribunaux s'appesantir sur les obscurs instrumens du crime.

Cependant la révolte ne fut pas subitement étouffée. Les rebelles s'emparèrent de plusieurs villes et d'un district tout entier; il fallut faire venir des troupes de Tartarie pour les soumettre, et ce ne fut qu'au bout de plusieurs mois qu'il fut possible d'opérer leur entière réduction. Toute la fin de 1813 et le commencement de 1814 furent marqués par des jugemens et des supplices. Plusieurs centaines de révoltés furent mis à mort : les uns eurent la tête tranchée; d'autres, selon le degré de leur crime, périrent lentement de coups d'épée répétés depuis sept jusqu'à vingt-quatre; deux enfin furent hachés par morceaux.

Mais les magistrats, non contens de faire tomber ces affreux châtimens sur les coupables, les étendaient à un grand nombre d'innocens. Jaloux de mériter par leur zèle des distinctions et des récompenses, ils travestissaient en conspirateurs d'aveugles et imprudens sectaires;

la police, de son côté, se signalait par d'odieuses manœuvres; les prisons et les échafauds recevaient sans terme et sans discernement leurs victimes. Enfin, au milieu de la terreur et de la consternation générale, une voix courageuse se fit entendre. Hea-sew-shoo, du grade d'Yu-she, ou examinateur, s'acquitta noblement de ses fonctions en dévoilant à l'empereur les turpitudes de la police et des tribunaux, et en demandant que de sévères contrôles missent fin aux détentions et aux condamnations arbitraires. La requête, placée ici, après la proclamation de l'empereur, fut accueillie et insérée dans la gazette officielle de Péking.

Ces deux pièces sont traduites sur la version littérale qui en fut faite en anglais, en 1815, par le révérend M. Morrison, et imprimée à Canton, aux frais et par les presses de la compagnie des Indes. Elles seront lues vraisemblablement avec intérêt. Les détails qu'elles présentent sur l'histoire et le gouvernement de la Chine; la grandeur, la singularité, l'époque même de l'événement, correspondant à quelques-unes de nos propres révolutions, sont faits pour exciter une vive curiosité.

FIN DE LA NOTICE.

PROCLAMATION

POUR ANNONCER UNE RÉVOLUTION SURVENUE,

ET POUR ME BLAMER MOI-MÊME.

Canton, 5 novembre 1813.

DIX-HUIT ans se sont écoulés depuis que, doué d'un mince mérite, j'ai reçu, avec une profonde vénération, le trône impérial de mon père; et, à dater de cette époque, j'ai veillé sans relâche et sans me permettre aucun loisir, aux affaires du Gouvernement.

Je ne venais que de monter sur le trône, quand la secte de Pelcen (1) séduisit et bouleversa quatre provinces où le peuple souffrit au-delà de ce que ma compassion peut exprimer. J'envoyai contre eux mes généraux, qui, après huit ans de combats, parvinrent à les soumettre. J'espérai alors de jouir avec mes enfans (avec le peuple) d'un plaisir et d'un repos qui ne seraient plus troublés.

Mais le six du huitième mois, la secte de Teën-le, cette horde de vagabonds, excita soudain de nouveaux désordres et me causa un grand préjudice, en s'étendant du district de Chang-Yuen,

dans la province de Peche-le, jusqu'au district de Tsaou, dans le Shan-tung. Je me hâtai d'ordonner à Wan, vice-roi de Péking, de lever une armée pour les exterminer, et pour rétablir la paix. Cependant les désordres se prolongèrent encore à une distance de mille lieues de la capitale. Mais tout-à-coup, le quatorze du neuvième mois, la rébellion s'éleva sous mes propres bras (dans ma propre famille) et les calamités sortirent de ma maison même. Une bande, d'environ soixante-dix hommes, de la secte Teën-le, viola le seuil des portes défendues et y fit irruption. Après avoir blessé les gardes, ils se précipitèrent dans le palais intérieur. Quatre rebelles furent pris et enchaînés; trois autres, un drapeau à la main, escaladèrent la muraille. Mon second fils en blessa deux d'un coup de fusil; mon neveu tua le troisième. C'est à l'énergie de mon second fils que je suis redevable de cette délivrance. Alors les princes et les premiers officiers de la porte de Lung-tsung marchèrent avec des troupes, et, après deux jours et une nuit d'extrêmes efforts, les rebelles furent complétement mis en déroute.

Ma famille, celle de Ta-tsing (2), gouverne cet empire depuis cent soixante-dix ans. Mon grand père et mon royal père portaient au peuple l'affection la plus tendre et l'aimaient comme leurs enfans. Je n'ai point d'expressions pour peindre leur bienveillance et leurs vertus. Quoique je ne puisse prétendre les avoir égalés dans leur bon gouver-

nement et dans leur amour pour le peuple, le peuple, cependant, n'a été ni opprimé, ni maltraité par moi. Je ne puis donc expliquer ce soudain changement. Il ne saurait provenir que de mon faible mérite et de mes nombreuses imperfections. Quoique la rebellion ait éclaté en un moment, le mal remonte de loin. Ces quatre mots nonchalance, indulgence, paresse, mépris, désignent les sources d'où ce grand crime a découlé; et c'est aussi de là que dérive le mauvais état des affaires, soit dans l'intérieur de la cour, soit dans les provinces de l'empire. En vain ai-je répété par trois fois les avertissemens, jusqu'à user ma langue et dessécher mes lèvres, aucun de mes ministres n'a été capable de le comprendre; ils ont gouverné négligemment, et c'est là ce qui a causé la révolte actuelle. Rien de pareil n'eut lieu sous les dynasties de Han, de Tang, de Sung ou de Ming. La tentative d'assassinat qui fut faite à la fin de cette dernière dynastie, n'est pas la dixième partie si sérieuse que ce qui vient d'arriver. Quand j'y pense, je ne supporte pas d'en parler.

Je voudrais m'examiner moi-même, réformer et rectifier mon cœur pour reconnaître les bontés du ciel élevé au-dessus de moi, et dissiper les ressentimens du peuple placé sous mon autorité.

Tous mes officiers, s'ils étaient fidèlement dévoués à la dynastie de Ta-tsing, devraient agir avec zèle pour le bien du pays, et faire de leur mieux, tant pour me corriger de mes défauts, que pour

réformer les mœurs du peuple. Ceux qui se contentent d'être faibles peuvent suspendre leurs chapeaux à la muraille (3), et s'en aller chez eux finir leurs jours, au lieu de rester inactifs dans leurs places comme des morts, ne songeant qu'à mettre à couvert leurs traitemens, sans qu'ils irritent contre moi les griefs publics; les pleurs suivent les traces de mon pinceau.

Je dépêche ceci pour en informer tout l'empire.

FIN DE LA PROCLAMATION.

REMARQUES.

(1) Ou fleur blanche des eaux. Les Chinois représentent assise sur cette fleur une de leurs déesses, appelée Kwan-yin, qui est probablement la patrone de la secte. (*Note du traducteur anglais.*)

(2) La dynastie tartare des Tsing, la vingt-deuxième qui ait occupé le trône de la Chine, s'établit en 1643.

(3) C'est aux chapeaux que sont attachés les boutons dont la matière, plus ou moins riche, fait connaître la distinction des emplois et des rangs.

FIN DES REMARQUES.

D

I
av
p
ti
q
e
C
à
g
s

EXTRAIT

DE LA GAZETTE IMPÉRIALE DE PÉKING.

Du 26 du 1er mois de la 8e année de Kéaking,
15 février 1814.

Le Yu-She, Hea-Sew-Shoo, présente à Sa Majesté, avec un profond respect, la présente requête, pour qu'on prohibe rigoureusement les arrestations irrégulières de personnes innocentes, pour que la saine partie de l'État puisse jouir du repos, et pour qu'une heureuse concorde soit rétablie. Cette affaire est portée, avec un profond respect, à l'audience de Sa Majesté, dont on sollicite l'agrément; on supplie Sa Sainteté de jeter les yeux sur cette requête.

L'an dernier, des bandes de voleurs, complottant l'insurrection et la révolte, répandirent la confusion dans trois provinces, et il n'y eut pas moins de dix mille personnes qui périrent par suite de leur attentat. Les chefs de ces révoltés étaient tels, que ni la voûte immense du ciel, ni la vaste terre ne pouvaient plus les endurer. Leur destruction totale, depuis le premier jusqu'au dernier, est vraiment faite pour répandre la joie

aux cœurs des hommes, et pour manifester le bon gouvernement du pays. En ce moment, plusieurs coupables sont de temps en temps traduits devant les tribunaux, et plusieurs qui n'ont pas encore été pris, sont l'objet des recherches publiques. Si ce sont, en effet, des rebelles, il est hors de doute qu'on doive s'emparer d'eux, et exécuter, à leur égard, la sentence de la loi. Mais si ce sont des hommes innocens que, sous le prétexte de saisir et d'interroger les rebelles, persécutent avec acharnement ceux qui ne veulent qu'exalter leurs services, et en recevoir la récompense, ce mal, dont la rapide propagation ressemble à celle des plantes pernicieuses, est loin d'être le moyen d'apaiser la multitude ou de tranquiliser le peuple.

Je lis ces mots dans l'édit impérial, daté du vingt-trois du douxième mois de la dix-huitième année de Keaking : « Au bout de huit à dix mois, on a reconnu que les accusés saisis, ou n'avaient presque aucune connaissance de la secte, ou étaient entièrement innocens devant la loi. L'instruction de leurs procès n'a rien fait découvrir, tandis que les rebelles fameux ont su s'échapper et éviter le réseau tendu pour les prendre. Envelopper l'innocent de cette manière, c'est jeter la terreur dans toutes les âmes. J'aime et chéris les têtes noires (1); protéger un sujet fidèle, est un accroissement à mon propre bonheur; mettre à mort une personne innocente, est ce que mon cœur ne peut supporter. Si quelqu'un, pour pa-

raître bien servir, en accuse faussement un autre, qu'il soit puni selon la loi : si quelqu'un, par vengeance particulière, accuse un autre de rebellion, la loi est précise, c'est l'accusateur même qni doit être considéré comme rebelle. Observez ceci. »

En lisant ce passage, j'ai levé les yeux avec vénération vers notre suprême empereur, en qui l'amour pour le peuple et la protection envers ses enfans, sont les fruits de la tendresse bienveillante du ciel. De loin comme de près, les magistrats sont joyeux et reconnaissans ; toutes les différentes cours devraient rivaliser d'obéissance à cet édit; c'est alors que les désirs de Sa Sainteté seraient accomplis.

Mais j'ai appris qu'en opposition à l'édit cidessus, on voit de toutes parts un grand nombre de personnes innocentes impliquées dans des procédures. Par exemple, Tan-Kee et plusieurs autres de ceux qui, du fond de provinces éloignées, ont été conduits au tribunal de Peking, se sont trouvés ceux-ci coupables de fautes étrangères à la rebellion, ceux-là entièrement innocens. Leurs accusateurs les dénonçaient comme rebelles, et les magistrats qui les interrogeaient, s'efforçaient, par séductions ou par tortures, de leur arracher des aveux (2). Ainsi, Le-te-shwuy et Wang-szetsing étaient accusés d'écrits séditieux, et de complicité avec les conspirateurs; ce dernier confessa qu'il était initié aux doctrines de la secte, et le premier

qu'il avait suivi une bande de pillards; mais l'aveu de leur participation à la révolte ne leur fut extorqué que par les artifices et les tortures de ceux qui les examinaient. Les officiers de district, dans l'impuissance de saisir les véritables criminels, balayent à la volée tous ceux qui se trouvent sur leur chemin; et des hommes contre lesquels il ne s'élève pas la moindre preuve, sont faussement accusés de rebellion. Cela est fait, d'un côté, pour éviter des réprimandes, et de l'autre, pour obtenir des récompenses et des honneurs (3). J'ai entendu parler d'hommes innocens qui, traînés de cours en cours, et cruellement déchirés et mutilés, s'en vinrent mourir à leur arrivée à Péking; et de quelques autres, au nombre de dix à peu près, qui, sans être coupables d'aucun crime capital, sont morts en prison. L'on en compte plus de cent qui n'auraient dû être assignés que comme témoins, et qui sont impliqués dans les procédures et mis en arrestation.

Sous le règne d'un prince pieux et éclairé, ce ne peut être volontairement que qui que ce soit souffre une détention injuste; cependant, ceux qu'on a promenés de tribunaux en tribunaux, qu'on a torturés avant de savoir s'ils étaient coupables, et qu'on a fini par élargir; ceux-là sont complétement ruinés de corps et de biens : la chose est vraiment déplorable.

Je puis citer aussi ce prévenu envoyé de Shanhae-kwan, pour être examiné par le tribunal des

châtimens; il fut reconnu que les officiers supérieurs avaient autorisé leurs subordonnés à le torturer ou à le séduire, à l'effet d'obtenir de lui des aveux. N'est-il pas à craindre que dans chaque province il ne se soit fait beaucoup de choses semblables? Si de pareils excès peuvent se répéter continuellement, quel en sera enfin le résultat?

De plus, dans le voisinage de Péking, il y a de bonnes gens qui observent les fêtes et récitent les prières de Fo; ces pauvres malheureux, sans être coupables d'aucun trouble réel, ont été saisis et chargés de fers par les officiers de police. J'ai peur que la même chose ne s'étende à toutes les provinces. Cela vient de ce que les officiers de district désobéissent au précédent édit de Votre Majesté, qui leur ordonne de mettre tout en œuvre pour bien administrer; et de ce que leur dureté sévit indistinctement contre tous, ce qui empêche que la gracieuse douceur de Votre Majesté ne s'étende sur le peuple.

En ce moment les pluies bienfaisantes ne sont point encore descendues du ciel; comment la nouvelle année se passera-t-elle? c'est ce qu'on ignore. Mais après que des armées ont été mises en mouvement, une abondante moisson est nécessaire pour soulager complétement la misère publique et tranquilliser les esprits.

Le cœur du Ciel est bienveillance et amour : le cœur de Votre Sainteté est celui du Ciel même; il étend sur tout le peuple une véritable bonté. Si

vos ministres se comportaient bien, le bonheur et l'harmonie célestes seraient répandus parmi nous, et partout on en éprouverait les effets sensibles.

Je produis ces choses à l'audience de Votre Majesté, et la supplie d'ordonner aux gouverneurs et lieutenans-gouverneurs de toutes les provinces d'enjoindre à tous les officiers de district d'être vigilans contre les vrais coupables; et si quelques-uns sont arrêtés sur de simples soupçons, qu'ils soient examinés avec un soin extrême et sans prévention aucune. Si les faits sont reconnus véritables, que les criminels soient transférés à la cour de Péking; mais qu'il ne soit pas permis aux officiers qui instruisent les procès de tendre des piéges aux prévenus ou de les torturer pour arracher d'eux des déclarations à leur charge.

Que s'il arrivait encore qu'on arrêtât des innocens, et que, par torture ou par artifice, on leur extorquât des aveux, ou que, par la longueur et la dureté de leur détention, on les amenât enfin à se charger eux-mêmes, ou qu'on les maltraitât de coups pour satisfaire quelque vengeance particulière; alors, qu'en conformité du précédent édit de Votre Majesté, les prévaricateurs soient punis des mêmes peines que ceux qui accusent faussement pour obtenir des récompenses, ou qui révèlent des conspirations supposées.

Quant au pauvre peuple, il est entièrement faux qu'il adore des dieux illégitimes (4), ou lise en secret des livres prohibés; mais les officiers de po-

lice arrêtent ces malheureux pour leur escroquer de l'argent. Qu'il soit ordonné aux officiers supérieurs de faire d'exactes recherches, et de réprimer cela sévèrement. S'il est reconnu qu'ils s'abstiennent de cet examen, qu'on les punisse comme dans les cas de connivence aux actes illégaux des officiers de la maison. Ainsi les vrais coupables n'échapperont pas au châtiment, et les honnêtes gens seront laissés en repos. Ainsi le Ciel sera excité à nous donner l'harmonie et la paix, et, au sein du calme et de la félicité publique, nous ferons des vœux pour le bonheur de notre pieux souverain. C'est avec le plus profond respect que je soumets mes simples idées à la décision de Votre Majesté.

Au bas est écrit : « Le rapport est enregistré. »

FIN DE L'EXTRAIT DE LA GAZETTE IMPÉRIALE DE PÉKING.



REMARQUES.

(1) Expression de tendresse pour distinguer le peuple. (*Note du traducteur anglais.*)

(2) Les juges d'instruction promettent souvent aux accusés de s'intéresser en leur faveur, s'ils veulent avouer ce qu'on leur demande; par ces promesses, qui ne sont jamais remplies, ils obtiennent par fois des déclarations contraires à la vérité; ou si les séductions sont impuissantes, ils menacent et torturent. (*N. d. t. a.*)

(3) L'empereur décora de plumes de paon quelques magistrats, à qui il fut ensuite obligé de les retirer, comme à des imposteurs. (*N. d. t. a.*)

(4) Les Chinois n'ont point de terme qui réponde à notre mot *superstition*. Ils ne disent pas d'une doctrine qu'ils réprouvent qu'elle est fausse, mais contraire à la vérité. (*N. d. t. a.*)

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE.

